



POE 2.10 POCT FED - FEDER Biodiversité

**Résultats détaillés
du programme
*AS2W***

**Analyse socioéconomique du *whale watching*
à Madagascar et La Réunion**

Coordinateur
Frédéric SANDRON
Directeur de Recherche, IRD

Juin 2015



Remerciements

L'équipe AS2W remercie les institutions qui nous ont permis de nous rencontrer sur une thématique de recherche passionnante et encore peu abordée dans le sud-ouest de l'océan Indien. Qu'elles aient financé le projet ou autorisé leurs chercheurs à consacrer du temps à ce travail, elles sont listées à travers leurs logos en couverture.

Nous remercions aussi les personnes qui nous accordé leur confiance, nous ont aidés et accompagnés dans ce projet : le Professeur Dominique Strasberg, co-responsable du programme Biodiversité, le Professeur Matthieu Le Corre de l'Université de La Réunion, co-responsable du programme Biodiversité et responsable de l'action Mégafaune, Florence Cataye, gestionnaire du programme Biodiversité, Audrey Valéry pour l'organisation du séminaire de restitution, Serge Montagnan, Emmanuel Pons, Richard Topczynski et Jean-François Février de l'équipe de Production Audiovisuelle de la Direction du Système d'Information et des Usages du Numérique de l'Université de La Réunion.

Sommaire

Le programme AS2W.....	4
SANDRON Frédéric	
Chapitre 1. Du whaling au whale watching.....	10
SAISHO Moeha	
Chapitre 2. L'organisation du secteur du whale watching à La Réunion et à Sainte-Marie.....	33
GANNON Frédéric, MOUYSSSET Laurent, RAKOTOHARIMALALA Sophia, SANDRON Frédéric	
Chapitre 3. L'offre de whale watching à Madagascar, Maurice et La Réunion.....	45
MUÑOZ FORERO Paola Andrea	
Chapitre 4. Le whale watching dans l'économie familiale à Sainte-Marie.....	77
ANDRIANANTOANDRO Tantely	
Chapitre 5. La perception du whale watching à La Réunion.....	92
FAULET Alexandre	
Chapitre 6. Perception du whale watching à Sainte-Marie.....	120
ANDRIAMARO Frédérique	
Chapitre 7. Perception du whale watching dans trois nouvelles destinations à Madagascar.....	131
RASOLOFOMANANA Rojo	
Synthèse des résultats (posters).....	146
Article - La différenciation des produits touristiques : le whale watching dans le sud-ouest de l'océan Indien.....	159
GANNON Frédéric, SANDRON Frédéric	

Le programme AS2W

SANDRON Frédéric

Le programme AS2W « Analyse socioéconomique du *whale watching* » constitue l'action 2 du *work package* « Mégafaune marine migratrice » au sein du programme « Biodiversité ».

Il poursuit un double objectif :

- Créer un réseau de chercheurs et d'acteurs de terrain dans la zone océan Indien intéressés par le thème du *whale watching*
- Apporter des connaissances dans le domaine du *whale watching* à Madagascar et à La Réunion grâce à une approche par les sciences humaines et sociales (SHS)

Le programme AS2W a été mené de mi-2014 à mi-2015.

1. Équipe de recherche

L'équipe de recherche du programme AS2W est composée de dix chercheurs, enseignants-chercheurs, responsables du milieu associatif et étudiants en Master.

ANDRIAMARO Frédérique
Maître de Conférences
Chef du Département SSAD
Université catholique de Madagascar
Antananarivo (Madagascar)

ANDRIANANTOANDRO Tantely
Chef du Département Économie et Gestion
Université catholique de Madagascar
Antananarivo (Madagascar)

FAULET Alexandre
Étudiant en Master 2
Muséum national d'Histoire Naturelle
En stage à l'Université de La Réunion
Saint-Denis (La Réunion)

GANNON Frédéric
Maître de Conférences
Université du Havre, Laboratoire Edhen
Le Havre (France)

MOUYSSSET Laurent
Responsable administratif et Sensibilisation
Association Globice
La Saline les Bains (La Réunion)

MUÑOZ FORERO Paola Andrea
Étudiante en Master 2
Université Paris Descartes
En stage à l'Université de La Réunion
Saint-Denis (La Réunion)

RAKOTOHARIMALALA Sophia
Directrice exécutive
Association Cétamada
Sainte-Marie (Madagascar)

RASOLOFOMANANA Rojo
Étudiante en Master 1
Université Paris Descartes
En stage à l'Université de La Réunion
Saint-Denis (La Réunion)

SAISHO Moeha
Étudiante en Master 2
Université Paris Descartes
En stage à l'Université de La Réunion
Saint-Denis (La Réunion)

SANDRON Frédéric
Coordinateur du programme
Directeur de Recherche
IRD Réunion, UMR Ceped
Saint-Denis (La Réunion)

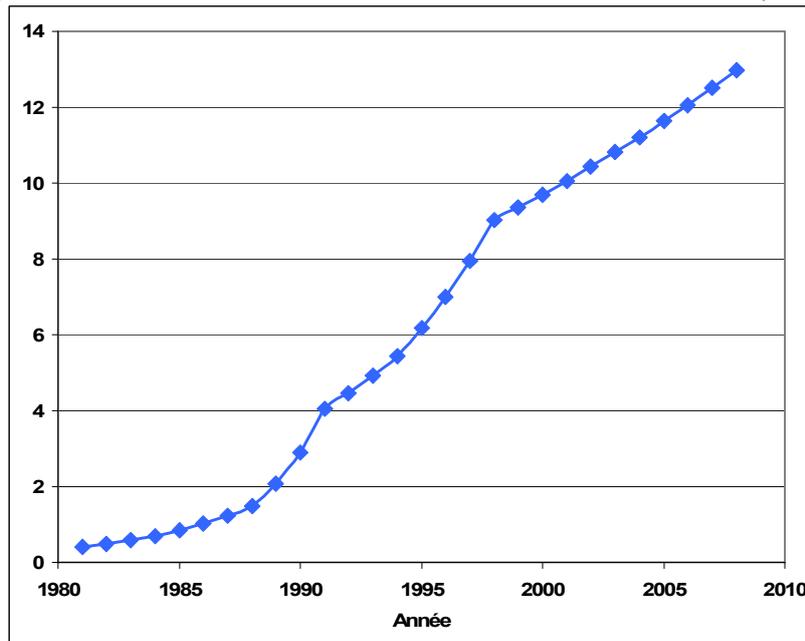
2. Mise en réseau

La mise en réseau d'un collectif de recherche sur le thème du *whale watching* dans le sud-ouest de l'océan Indien s'est faite grâce à la création d'un réseau resserré autour de l'équipe de recherche sur la Réunion et Madagascar puis lors de la rencontre entre les acteurs et les chercheurs intéressés par le thème du *whale watching* durant le séminaire de restitution du programme « Biodiversité » du 02 au 05 juin 2015 à l'Université de La Réunion et notamment lors de la table ronde spécialement dédiée à cette thématique le 03 juin.

3. Problématique

L'océan Indien occidental tropical abrite une mégafaune marine (tortues marines, cétacés, requins, oiseaux marins) diversifiée et abondante. Comme ailleurs dans le monde (figure 1), le whale watching, c'est-à-dire l'observation des baleines, s'y est développé et constitue une activité touristique en pleine croissance. Ainsi, le whale watching est typique des nouvelles pratiques et représentations portées aux ressources naturelles et faunistiques au cours des dernières décennies.

Figure 1. Nombre de whale watchers dans le monde entre 1981 et 2008 (millions)



Source : O'Connor *et al.* (2009)

Avec 13 millions de whale watchers payants en 2008, le whale watching est une activité économique qui a généré plus de deux milliards de dollars US de revenus. Dans les 119 pays où il est recensé, il fait vivre 13 200 employés répartis entre 3 300 opérateurs (O'Connor *et al.*, 2009). Cisneros-Montemayor et ses collègues (2010) ont estimé que le secteur du whale watching avait encore une marge de croissance confortable dans les années à venir.

Selon une définition largement usitée dans la littérature, le whale-watching constitue « toute activité dont le but est l'observation des cétacés dans leur milieu naturel, depuis une base nautique, terrestre ou aérienne » et « toute personne participant à une sortie d'observation des cétacés dans leur milieu naturel peut être désignée sous le terme de 'whale watcher' » (Hoyt, 2001 ; Schaffar et Garrigue, 2007).

Si les travaux scientifiques sur le whale watching commencent à devenir plus nombreux depuis la fin des années 2000, il existe en revanche peu de recherches sur le whale watching dans le sud-ouest de l'océan Indien et quasiment rien sur les aspects socioéconomiques. Le travail présenté

ici défriche donc quelque peu le terrain en la matière, tout en étant conscient qu'il reste beaucoup à faire étant donné le laps de temps très court, moins d'une année, qui était imparti à l'équipe de recherche.

Pour restituer ces premiers résultats, les contributions des auteurs sont présentées sous forme de chapitres qui peuvent être regroupés en deux catégories. Les chapitres 1 à 4 sont consacrés à la compréhension du mode de fonctionnement du secteur du whale watching à La Réunion et dans l'île de Sainte-Marie à Madagascar, ils abordent les aspects économiques et organisationnels. Les chapitres 5 à 7 sont quant à eux consacrés aux représentations et à la perception du whale watching et des baleines à La Réunion et à Madagascar. Ces chapitres se complètent utilement en donnant une vision à la fois de l'offre et de la demande de whale watching.

Pour mieux comprendre le contexte international contemporain de l'observation touristique des cétacés, Moeha Saisho retrace dans un premier chapitre le cheminement historique du whaling (chasse à la baleine) au whale watching. Aujourd'hui, en effet, les baleines sont davantage considérées comme une espèce vivante à observer plutôt qu'à chasser, même s'il existe encore des exceptions. L'objet de ce chapitre est donc de retracer les pratiques et les représentations concernant les baleines depuis la chasse massive au XIX^{ème} siècle jusqu'à l'existence du whale watching contemporain. Les aspects économiques et sociologiques sont mis en avant ainsi que les composantes juridiques et institutionnelles, les principaux acteurs sont identifiés ainsi que leurs interactions.

Le deuxième chapitre, co-écrit par Frédéric Gannon, Laurent Mouysset, Sophia Rakotoharimala et Frédéric Sandron, vise à analyser l'organisation du secteur du whale watching à la Réunion et à Sainte-Marie à Madagascar. La comparaison de ces deux îles est intéressante dans la mesure où l'organisation atomistique de La Réunion contraste avec la forte structuration de l'île Sainte-Marie en la matière. Des facteurs géographiques, historiques et économiques permettent d'expliquer ces différences.

L'objet du troisième chapitre rédigé par Paola Andrea Muñoz Forero prolonge le précédent en recensant de manière fine les différentes offres de whale watching à La Réunion, Madagascar et Maurice. Ceci est réalisé en fonction de différents critères (qualité des infrastructures, possibilité de nager avec les baleines, durée de la croisière, probabilité et garantie de voir des baleines, autres prestations associées, etc.) qui définissent une offre globale et une gamme de prestations. Une analyse synthétique de la diversité de cette offre est proposée.

Tantely Andrianantoandro, dans le quatrième chapitre, questionne l'apport du whale watching à un niveau encore plus fin en s'intéressant au rôle qu'il joue dans l'économie domestique des ménages résidents de Sainte-Marie. Confrontés à une grande pauvreté et à des risques agricoles importants, les ménages malgaches ont en effet tendance à multiplier les activités productives, à cumuler des petits boulots, ce qui les empêche de se spécialiser et de sortir de cette spirale de la pauvreté. La question posée ici est de savoir si le whale watching permet à des ménages de créer une véritable activité productive ou bien s'il s'inscrit comme une activité d'appoint comme les autres dans l'économie domestique au sens large.

Le cinquième chapitre, écrit par Alexandre Faulet, propose une lecture socio-anthropologique de la perception du whale watching à La Réunion. L'auteur a réalisé une série d'entretiens semi-directifs auprès de la population réunionnaise pour mieux connaître son degré de connaissance de l'activité de whale watching. Ensuite, pour comprendre les motivations des touristes observateurs de cétacés, et mieux connaître leur profil, ceux-ci ont été interrogés sur leurs motivations et leur intérêt. Il est au total très instructif de voir les différences et les similitudes qui existent entre la population résidente et la population de passage pour une meilleure compréhension du marché du whale watching à La Réunion.

Frédérique Andriamaro, dans le sixième chapitre, fournit elle aussi une lecture socio-anthropologique de la perception du whale watching, sur l'île de Sainte-Marie cette fois. Des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de la population de Sainte-Marie pour mieux comprendre les relations des individus vis-à-vis de l'activité de whale watching. Les thèmes plus généraux de l'écotourisme, de l'environnement, de la faune et de la flore ont été abordés avant de s'intéresser de manière plus précise aux cétacés et au whale watching. Un zoom sur le festival des Baleines et des événements festifs autour du whale watching permet de mieux comprendre le rôle de ce secteur dans l'évolution des relations sociales entre les habitants de l'île.

Le septième chapitre est complémentaire du précédent puisqu'il prolonge l'analyse socio-anthropologique de la perception du whale watching dans trois nouvelles destinations à Madagascar. Rojo Rasolofomanana a interrogé des individus de professions diverses ainsi que des acteurs du whale watching à Mangily, Fort-Dauphin et Nosy-Be. Le propos est de mieux comprendre les systèmes de représentation qu'ont les habitants des baleines et du whale watching, la logique avec laquelle ils s'approprient ou non le whale watching comme activité économique et le rôle du whale watching dans le tourisme local.

Un article supplémentaire figure dans cet ouvrage, dont les idées émises sur la différenciation des produits touristiques a permis de poser des jalons et des hypothèses pour l'ensemble du programme AS2W. Cette communication a été présentée le 19 septembre 2014 lors du Séminaire « Océan Indien : enjeux patrimoniaux et touristiques » organisé par l'unité de Recherche OIES (Océan Indien Espaces Sociétés) de l'Université de La Réunion.

Les résultats du programme sont synthétisés dans ce document ainsi que dans un rapport de synthèse à travers les posters présentés lors du séminaire de restitution du programme « Biodiversité » du 02 au 05 juin 2015 à l'Université de La Réunion. Ces posters ont été présentés à nouveau lors du « 1st Humpback Whale World Congress (HWWC) » qui s'est tenu du 29 juin au 03 juillet 2015 à Sainte-Marie (Madagascar).

Bibliographie

Cisneros-Montemayor A.M., Sumaila U.R., Kaschner K., Pauly, D., 2010, "The global potential for whale watching", *Marine Policy*, vol.34, 1273-1278.

Hoyt E., 2001, *Whale Watching 2001: Worldwide tourism numbers, expenditures and expanding socioeconomic benefits*, International Fund for Animal Welfare, Yarmouth, Mass, USA, 158 p.

O'Connor S., Campbell R., Cortez H. Knowles T., 2009, *Whale Watching Worldwide: Tourism Numbers, Expenditures and Expanding Economic Benefits*, A special Rapport from the International Fund for Animal Welfare, IFAW and Economists at Large, Yarmouth, Mass, USA, 295 p.

Schaffar A., Garrigue C., 2007, *État des lieux de l'activité commerciale d'observation des baleines à bosse dans le Pacifique Sud*, FFEM, Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 50 p.

Chapitre 1. Du whaling au whale watching

SAISHO Moeha

Introduction

Aujourd'hui, dans la communauté internationale, la baleine est de plus en plus considérée comme une ressource naturelle et touristique à observer plutôt qu'à chasser. Cependant, il reste quelques pays et communautés autochtones qui continuent la chasse aux cétacés.

L'histoire du whaling, la chasse à la baleine, remonte à la préhistoire. Les hommes pratiquaient le whaling dans plusieurs endroits du monde avec des moyens artisanaux. Après l'introduction de nouvelles technologies au XIX^{ème} siècle, les cétacés sont chassés massivement et l'industrie baleinière se développe considérablement. Par conséquent, des espèces de mammifères marins sont menacées par la surpêche et l'interdiction de la chasse commerciale est adoptée officiellement en 1982 par la Commission baleinière internationale.

Aujourd'hui, le whale watching est devenu une activité touristique qui apporte une contribution plus ou moins importante à l'économie touristique d'un pays.

Une question se pose donc : comment s'est opéré ce changement de pratiques et de représentations du whaling au whale watching au niveau mondial ? Dans ce travail, nous allons retracer rapidement l'histoire de la chasse à la baleine et les droits internationaux au sujet de cette pratique à partir d'analyses bibliographiques du changement de perception autour de la baleine. Nous réfléchissons également à la corrélation entre le whaling et le whale watching de notre époque.

Pour ce faire, dans une première section, nous commencerons par présenter l'histoire de la chasse à la baleine avant le XIX^{ème} siècle, c'est-à-dire une chasse artisanale avant la mise en place des moyens industriels. Ensuite, une deuxième section sera consacrée à décrire l'évolution massive du whaling dans le monde à partir du XIX^{ème} siècle jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Dans une troisième section, nous essaierons d'analyser le déclin de la chasse des cétacés au XX^{ème} siècle. Une quatrième section s'intéressera au développement des conventions internationales qui contrôlent cette pratique au cours du XX^{ème} siècle. Dans une cinquième section, nous étudierons un nouveau moyen d'exploitation de la baleine, le whale watching dans une tendance mondiale de protection et d'observation de la nature. Enfin, dans une sixième section, nous réfléchissons sur le futur de la chasse à la baleine et la possibilité de coexistence du whaling et du whale watching.

1. Chasse et exploitation commerciale de la baleine avant le XIX^{ème} siècle

1.1. Chasse à la baleine jusqu'au Moyen Âge en Europe

L'histoire des relations entre les cétacés et les hommes remonte au moins vers la fin de l'âge de pierre. En Norvège, on peut trouver des sculptures d'orques datant d'il y a environ 9 000 ans

(Allen, 2014). L'utilisation des baleines aurait commencé par les baleines échouées. Dans le monde, on peut trouver des témoignages de cette pratique dans les dessins ou les estampes de l'époque (Clark, 1947 *in* De Smet, 1981; van Beneden, 1886).

Entre les I^{er} et IV^{ème} siècles environ, les populations du Nord de l'Islande pratiquaient la pêche, y compris celle des cétacés. Les baleines échouées ou capturées étaient considérées comme un cadeau du dieu scandinave Njörd. À l'époque où l'alimentation était limitée, les habitants de cette région considéraient la baleine comme une bénédiction. Ainsi, l'histoire de la pêche à la baleine dans l'Atlantique Nord-Est est notée dans les archives dès le X^{ème} siècle (Lindquist, 1997 *in* Rasmussen, 2014). Plusieurs citations attestent de l'existence de la pêche à la baleine au Moyen Âge, sachant que certaines d'entre elles demeurent des anecdotes sur la chasse miraculeuse opérée grâce à l'aide d'un Saint (De Smet, 1981).

Au IX^{ème} siècle, les Flamands et les Normands chassaient les baleines, principalement les baleines de Biscaye et peut-être les baleines grises, dans la Manche, où elles sont moins abondantes aujourd'hui. Il est dit qu'au début du XII^{ème} siècle, les pêcheurs flamands ont essayé de chasser une baleine avec des flèches et des lances en encerclant l'animal. Cette baleine s'est défendue et a attaqué les pêcheurs. Ils ont prêté serment au Saint Arnulf en promettant une partie de la viande de la baleine (De Smet, 1981), la viande de baleine se vendait en effet au marché médiéval. Le fait que ces deux espèces de baleine deviennent moins abondantes à la fin du Moyen Âge pourrait être partiellement attribué à la chasse humaine (De Smet, 1981).

Dès le XII^{ème} siècle, les Basques ont commencé la pêche côtière et commerciale de la baleine. Ils harponnaient principalement les baleines de Biscaye (*Eubalaena glacialis*) du golfe de Gascogne (Farnie, 1984 ; Rasmussen, 2014). La chasse était pratiquée dans tous les ports du golfe de Biscaye et les Bayonnais payaient la dîme de la pêche à l'Église probablement grâce à la pêche à la baleine. La langue de baleine était considérée comme la meilleure partie de cet animal. L'huile de baleine, non consommable, avait une variété d'usages, tels que la construction navale ou l'éclairage. Les Basques exportaient l'huile de baleine non seulement dans la région mais aussi en Angleterre et aux Pays-Bas.

Malgré les documents médiévaux qui attestent l'existence des baleines à l'époque, cet animal est observé rarement dans la mer du Nord aujourd'hui. De nombreux auteurs considèrent que la première exploitation par les Basques a diminué la population baleinière dans cette mer (De Smet, 1981 ; Farnie, 1984). Cependant, Aguilar (1986) suggère de réfléchir sur cette assertion de manière prudente. Selon lui, la pratique et les techniques de la chasse à la baleine se sont transmises progressivement depuis le Pays basque français vers le Pays basque espagnol, à Santander et dans les Asturies, entre le XI^{ème} et le XIII^{ème} siècles. D'après l'auteur, cette transmission de la chasse à la baleine durant des siècles montre l'abondance de la population baleinière à cette époque. Dans tous les cas, les Basques pratiquaient plusieurs pêches différentes y compris la chasse à la baleine dans la mer irlandaise et la Manche au Moyen Âge. Les chasseurs basques à la baleine sont arrivés en Islande dès 1412 (Guiard, 1913 ; Vaucaire, 1941 *in* Aguilar, 1986).

1.2. Chasse à la baleine entre le XVI^{ème} et le XVIII^{ème} siècles dans le monde

Après le Moyen Âge, la chasse à la baleine devient davantage hauturière. Les Basques qui, à l'origine, pratiquaient la chasse côtière aux cétacés, pêchaient les baleines sur les côtes des îles Britanniques, dans les mers islandaises, au nord de la Norvège au XVII^{ème} siècle. Degryse (1993) décrit les travailleurs basques de cette époque dans des bateaux étrangers, hollandais ou anglais, pour chercher des prises en haute mer. Durant les XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, cette pratique a été développée par plusieurs pays dans les mers près de l'Islande et du Groenland.

Vers le milieu du XVII^{ème} siècle, alors que la population de baleines noires de l'Atlantique Nord était abondante dans la mer islandaise, de nombreux bateaux étrangers avaient cette espèce pour cible et sa population a diminué très rapidement (Guðmundsson, 1924 in Rasmussen, 2014).

En 1614, les Hollandais ont établi une entreprise pour la pêche à la baleine entre le détroit de Davis et l'archipel de la Nouvelle-Zemble (Degryse, 1993). Entre 1778 et 1787, le gouvernement danois-norvégien a essayé de créer une entreprise de whaling au harpon tenu à la main en Islande (Rasmussen, 2014). La chasse à la baleine dans l'océan Arctique vers le Groenland près de l'île du Spitzberg, pendant la période allant du début du XVII^{ème} au début du XVIII^{ème} siècles, est souvent considérée comme la première tentative de chasse industrielle (De Smet, 1981).

Avant même la chasse massive à partir du XIX^{ème} siècle, les baleines ont été capturées dans d'autres parties du monde. Acebes (2009) décrit la pêche aux cétacés aux Philippines qu'il a retracée jusqu'au XVII^{ème} siècle. Selon l'auteur, la chasse à la baleine aux Philippines est un résultat dérivé de la pêche de la raie manta dans certaines régions, cette pratique ayant commencé avant l'arrivée des pêcheurs étrangers de baleine dans les mers philippines.

Aux États-Unis, l'histoire de la chasse à la baleine a commencé dans la région de la Nouvelle-Angleterre au XVII^{ème} siècle avec les colons européens (Kakinuma, 2007). La connaissance sur les baleines par la population aborigène de cette région a été d'un grand profit pour les nouveaux arrivants afin de commencer la chasse. La chasse côtière à la baleine s'est grandement développée autour de l'île de Nantucket au XVIII^{ème} siècle. Après la guerre d'indépendance des États-Unis et la guerre anglo-américaine de 1812, le whaling dans ce pays a connu une période de prospérité entre 1820 et 1860 (Davis *et al.*, 1988). À partir du début des années 1820 et presque jusqu'à la fin du whaling américain, New Bedford dans le Massachusetts est devenu le centre de cette pratique (Davis *et al.*, 2007). Avec l'amélioration des technologies, les Américains commencent la chasse pélagique dans les océans Pacifique, Atlantique, Arctique Ouest et Indien.

Au Japon, l'utilisation des os des dauphins et des baleines est retrouvée dans des vestiges qui datent environ d'il y a 4 000 à 5 000 ans. Bien que des outils de pierre comme le harpon aient été trouvés, les méthodes précises de la capture des baleines de cette époque ne sont pas encore élucidées. Les Japonais commencent la chasse à la baleine qui s'approche vers la côte avec le harpon au XII^{ème} siècle (Agence des industries de la pêche du Japon et Institut de Recherche sur les cétacés). À partir du XVII^{ème} siècle, les Japonais ont établi une méthode de chasse à la baleine au filet. Les groupes de pêcheurs, dits *kujira-gumi* (littéralement « groupe de baleine » en français), connaissaient une certaine prospérité grâce à cette pratique. De nombreux pêcheurs, artisans et ouvriers constituaient un *kujira-gumi*. Puisque la chasse à la baleine durait plusieurs

mois et mobilisait 300 à 500 personnes, le *kujira-gumi* reflétait une structuration sociale qui permettait d'assurer un certain niveau de vie aux travailleurs même en morte-saison (Kakinuma, 2007). Ainsi, la chasse à la baleine par le *kujira-gumi* jouait un rôle économiquement et socialement important pour certaines régions au Japon. D'ailleurs la baie de Taiji dans la préfecture de Wakayama qui continue toujours la chasse aux dauphins, est l'une des baies qui a connu un essor de la chasse à la baleine par les *kujira-gumi* depuis le XVII^{ème} siècle.

Dans l'océan Indien, les baleiniers et les phoquiers ont été attirés par la richesse naturelle de la région australe. Pendant la première moitié du XIX^{ème} siècle, l'archipel Kerguelen en dessous de l'île de la Réunion, était un endroit où séjournaient des bateaux pour la chasse à l'éléphant de mer (Robineau, 2006). Vers la fin du XIX^{ème} siècle, on pouvait remarquer des populations abondantes de baleines et de phoques à fourrure autour de l'archipel Kerguelen (Zimmermann, 1909). Au début du XX^{ème} siècle, une société franco-norvégienne s'est établie pour la chasse à la baleine dans cette région. Un havre et une fonderie d'huile de baleine ont été également construits à cette époque (Zimmerman, 1909).

2. L'industrie du whaling entre le XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle

2.1. Nouvelles technologies appliquées pour chasser les mammifères marins

Pendant des siècles, les méthodes de la chasse à la baleine demeurent essentiellement manuelles. Les bateaux poursuivent les mammifères marins grâce aux vents et à la force physique des rameurs, les animaux sont harponnés à la main. Dans ces conditions, les baleines qui nagent lentement sont l'objet principal de la capture, comme la baleine à bosse, la baleine franche et le cachalot.

Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, un Américain, Thomas Welcome Roys, et un Norvégien, Svend Foyn, ont inventé respectivement le harpon explosif en 1861 et le canon appelé « *bomb-lance* » en 1864. La version norvégienne a notamment été adoptée au niveau international. Cette méthode novatrice a accru l'efficacité de la chasse même pour les animaux qui nageaient loin des côtes. L'utilisation des bateaux à vapeur pour la pêche à la baleine commence à peu près à la même époque. Avec le nouveau harpon, ces deux innovations ont permis de chasser les baleines quelle que soit leur vitesse. De plus, l'introduction des bateaux à vapeur a élargi géographiquement la portée du territoire de chasse. Les pêcheurs ont ainsi pu découvrir d'importantes populations de baleines dans l'océan Austral. C'est ainsi que l'industrialisation de la chasse à la baleine s'est développée rapidement au niveau mondial (Clapham et Baker, 2002).

Au cours du XX^{ème} siècle, les navires-usines sont de plus en plus utilisés. Un navire-usine permet de voyager des mois durant sur de longues distances à la recherche de baleines qui peuvent être dépecées en pleine mer. Avant l'apparition du navire-usine, le dépeçage des baleines tuées avait lieu dans de grandes stations à terre. La pêche en Géorgie du Sud par exemple nécessitait l'usage de ces stations, qui étaient lourdement taxées par les autorités anglaises (Clapham et Baker, 2002).

2.2. Développement de l'industrie de la chasse à la baleine au niveau mondial

En Europe, l'exploitation des baleines dans la mer de l'Islande, du Groenland, autour de l'archipel du Spitzberg, et plus tard dans la mer de Baffin, s'est massivement développée à partir du XVII^{ème} siècle. Par la suite, des bateaux américains ont pratiqué le whaling dans l'océan Pacifique Nord, la mer d'Okhotsk et le détroit de Béring au XIX^{ème} siècle.

Plus les bateaux vont chercher les baleines au large, plus il est nécessaire d'avoir une station à terre pour traiter les baleines chassées. Au début du XIX^{ème} siècle, les bateaux anglais puis étasuniens ont commencé le whaling dans les eaux philippines. Des enregistrements des livres de bord montrent la présence des bateaux des États-Unis dans les mers autour des Philippines pour la chasse à la baleine entre 1817 et 1899 (Acebes, 2009). Les Philippines ont parfois joué un rôle de station pour les bateaux étrangers afin de partir en chasse aux cétacés dans d'autres mers. La chasse industrielle à la baleine par ces pays a exercé une influence sur la pêche locale aux cétacés. En effet, alors que les populations locales avaient développé une technique spécifique consistant à grimper sur le dos de la baleine, les influences des chasseurs occidentaux, Américains et Anglais, et asiatiques, Chinois, Indonésiens et Japonais, dans les méthodes philippines ont été par la suite déterminantes (Acebes, 2009).

Au XIX^{ème} siècle, le progrès des méthodes de chasse à la baleine a accéléré la chasse pélagique à la baleine vers l'océan Austral. Avant le début du XX^{ème} siècle, les baleines boréales auraient déjà disparu commercialement de la mer du Spitzberg et même aujourd'hui, on n'en rencontre plus que rarement (Clapham et Baker, 2002). En 1925, le premier navire-usine anglais, le *Lansing*, a commencé à naviguer dans l'océan Antarctique. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques, la production de l'huile de baleine était de 70 000 tonnes en 1920 et elle a augmenté jusqu'à 700 000 tonnes en 1938 au niveau mondial. Entre 1930 et 1937, les six plus grands consommateurs étaient l'Allemagne (en moyenne 180 000 tonnes par an), le Royaume-Uni (119 000 tonnes), les Pays-Bas (77 000 tonnes), la Norvège (56 000 tonnes), le Danemark (34 000 tonnes), les États-Unis (21 000 tonnes) (INSEE, 1955). Ainsi, on a pu remarquer l'augmentation rapide de la productivité après l'introduction du navire-usine.

2.3. Des intérêts économiques accrus

Entre 1860 et 1875, le nombre de baleines capturées restait relativement modeste. Après la diffusion de la nouvelle technique du harpon explosif, plus d'un millier de baleines ont été chassées en 1885, 10 000 vers 1914 et 50 000 vers 1950 (INSEE, 1955).

Quand l'utilisation des baleines était limitée à celles qui étaient échouées, les produits baleiniers étaient principalement la viande et le lard. Ensuite, la demande pour la viande de baleine a progressé et en outre, les os et les fanons de baleine servaient à la production des corsets avant le remplacement par l'acier à ressort dans les pays européens où la mode féminine s'était développée. Notamment, les baleines franches étaient très appréciées de par la bonne qualité de leurs fanons (INSEE, 1955).

La chasse par les États-Unis entre 1820 et 1850 se concentrait quant à elle sur le cachalot. L'huile du cachalot est la matière première pour l'éclairage et la fabrication des bougies. L'utilisation de

cette huile diminue après l'apparition du pétrole mais, dans les années 1950, les États-Unis lance un programme de fusées qui utilisent l'huile du cachalot comme lubrifiant (Schneider et Pearce, 2004).

L'huile de baleine était en général la principale source d'énergie jusqu'à son remplacement par le pétrole et d'autres huiles végétales. Elle a été utilisée principalement pour l'éclairage des usines, la lubrification, le tannage, l'industrie du coton. La nitroglycérine, indispensable à la fabrication de la dynamite, était produite au moyen d'huile de baleine tout comme la margarine. Le Royaume-Uni, l'un des grands consommateurs d'huile de baleine, utilisait cette ressource naturelle principalement pour fabriquer de la margarine et du savon. Pendant la Première Guerre mondiale, l'huile de baleine, qui était essentielle comme graisse dans la production de l'armement, devient une ressource de plus en plus importante (Tønnessen et Johnsen, 1982).

Après la Seconde Guerre mondiale, le Japon et l'URSS développent la chasse pélagique à la baleine. Au Japon, les baleines sont consommées non seulement pour l'huile mais aussi pour la viande qui constituait une ressource énergétique riche en protéines pendant la période de famine alimentaire après la Seconde Guerre mondiale. L'URSS chasse notamment le cachalot en exploitant son huile pour l'éclairage ou les machines. Le pic de la chasse à la baleine par l'URSS a été atteint durant la saison 1963-1964 avec 29 255 animaux (Schneider et Pearce, 2004).

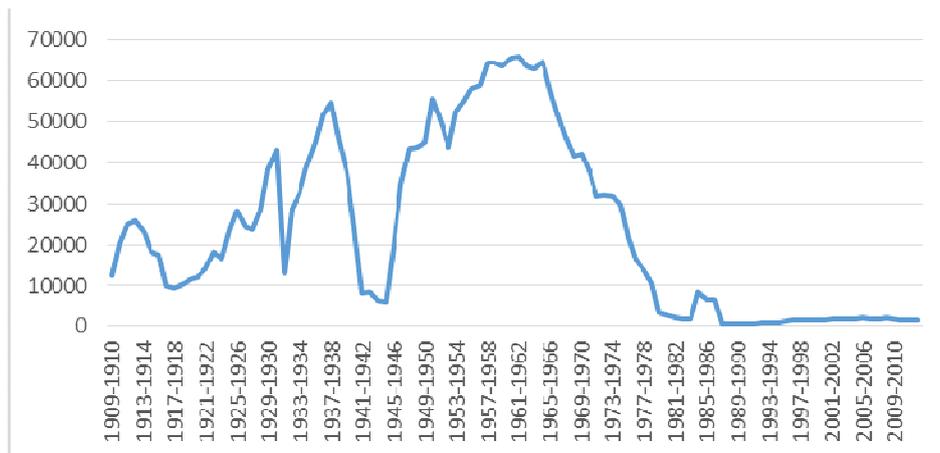
En dehors de la fabrication nationale de l'huile de baleine, les seuls pays qui en importaient se concentraient sur les pays d'Europe occidentale. Par exemple, en 1953, l'Angleterre et l'Allemagne en ont importée environ 250 000 tonnes parmi les 300 000 à 350 000 tonnes produites au total. Ainsi, le marché de l'huile de baleine n'était pas répandu dans le monde entier.

3. Déclin du whaling au XX^{ème} siècle

3.1. Déclin de la chasse à la baleine sous un aspect de la diminution des populations baleinières

Comme nous l'avons vu jusqu'ici, l'industrie du whaling s'est développée dans le monde bien avant le XX^{ème} siècle. Comme le montre la figure 1, la pratique du whaling est loin d'être stable au cours du XX^{ème} siècle. La chasse à la baleine est influencée par les événements politiques et économiques mondiaux et par l'intérêt croissant apporté à la protection de l'environnement par la communauté internationale. Selon Schneider et Pearce (2004), d'un côté, le whaling est devenu moins attractif d'un point de vue économique à cause de la diminution de la population des baleines, cependant, d'un autre côté, l'application des nouvelles technologies dans le domaine de la chasse à la baleine et les gains de productivité ont contribué à une poursuite substantielle du whaling malgré une population moins abondante. Au fil des ans, les produits baleiniers ont été remplacés par d'autres ressources naturelles non menacées. Ainsi, l'intérêt économique de chasser les baleines est devenu de moins en moins évident à partir des années 1960.

Figure 1. Nombre de baleines chassées entre 1909-1910 et 2012-2013 au niveau mondial



Source : The Committee for Whaling Statistics and International Whaling Commission, <http://luna.pos.to/whale/> ; Schneider et Pearce, 2004

Avant 1925, les populations baleinières avaient déjà été réduites par la chasse sauf en océan Antarctique et dans le Pacifique Nord (Clark et Lamberson, 1982). À partir de 1905, la Norvège a commencé à utiliser un navire-usine qui a permis d'exploiter la population baleinière sans passer par les stations sur le rivage (Wiert, 1949). Après la propagation des nouvelles technologies au niveau mondial, entre 1925 et 1965, la chasse pélagique à la baleine était l'une des pêcheries les plus productives sous l'aspect non seulement quantitatif mais aussi économique (Clark et Lamberson, 1982). Cependant, cette pêche industrielle change tout à fait d'aspect au cours du XX^{ème} siècle au niveau international car elle a fortement impacté les populations de mammifères marins. Durant la première moitié du XX^{ème} siècle, le commerce des baleines à bosse et des baleines bleues a dû cesser près de l'île de la Géorgie du Sud, dans le sud de l'océan Atlantique. Les baleines bleues ont disparu des eaux côtières japonaises dans les années 1940 (Clapham et Baker, 2002).

Dans les années 1930, alors que l'approvisionnement en baleine était abondant, on commence à remarquer la diminution progressive des populations baleinières et à considérer la gestion des stocks des grands cétacés comme un sujet international.

3.2. Analyse des causes de la chute de la chasse à la baleine

Si la chasse à la baleine devient de moins en moins attractive économiquement, ce n'est pas seulement à cause de la diminution des populations baleinières. Avant l'exploitation massive au début du XX^{ème} siècle, les prix de l'huile de baleine avaient déjà commencé à baisser vers le milieu du XIX^{ème} siècle (Tønnessen et Johnsen, 1982). Ce fait est très lié avec l'apparition d'autres huiles et graisses alternatives utilisées au niveau mondial : les huiles végétales, oléagineuses, ainsi que les produits animaux comme le suif ou le saindoux. Malgré une remontée des prix dans les années 1860, la tendance générale demeure baissière et l'introduction de nouvelles technologies vers la fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècles a accéléré cette situation. Par exemple, l'huile de baleine qui coûtait £60 par tonne en 1869 ne valait que £12 par

tonne en 1904 et 1905 (Tønnessen et Johnsen, 1982). Entre 1920 et 1930, la production d'huile de baleine s'accroît à nouveau avec des cours élevés.

Pendant l'hiver 1930-1931, la production de l'huile suite à la chasse dans l'océan Antarctique atteint environ 650 000 tonnes de corps gras. Ce résultat sans précédent n'a pas permis de trouver suffisamment d'acheteurs. Dans toutes les mers, 43 130 baleines ont été chassées durant la saison 1930-1931. À cause de la surproduction des produits baleiniers, ces quantités ont diminué de manière considérable l'année suivante avec 12 992 baleines chassées durant la saison 1931-1932. Face à cette situation, les pêcheurs commencent à chercher des moyens pour protéger les populations baleinières et stabiliser les prix de l'huile de cet animal (INSEE, 1955). Il est important de noter que les premières réglementations sur le whaling étaient argumentées de manière économique et non pas environnementale car les prix de l'huile de baleine baissaient à cause de la surproduction (Oberthür, 1998). Après la Seconde Guerre mondiale, ce contrôle des prix de l'huile de baleine a permis la hausse des cours de l'huile de baleine par rapport à d'autres huiles végétales. En 1946, l'huile de baleine était 50% plus cher que l'huile de palme et 30% que l'huile de coco (INSEE, 1955).

Aux États-Unis, le ravitaillement en huile de baleine entame une lente décroissance vers le milieu du XIX^{ème} siècle. À l'époque, les vastes et fertiles herbages et l'exploitation des ressources minières attirent de plus en plus l'attention des investisseurs dans le pays. Puis, l'utilisation du pétrole se répand et il remplace l'huile de baleine en tant que ressource énergétique. Cette transition progressive a donné le temps aux investisseurs spécialisés dans la chasse à la baleine de chercher une autre industrie dans laquelle investir. New Bedford, l'ancien centre de l'industrie de la chasse à la baleine des États-Unis, a ainsi commencé à développer l'industrie du filage (Osaki, 2010). Ainsi, le whaling ne présentait plus assez d'intérêt pour être relancé.

La Seconde Guerre mondiale a eu des impacts importants sur la chasse à la baleine. On observe un quasi arrêt du whaling de la saison 1941-1942 à celle de 1944-1945. En effet, durant la Seconde Guerre mondiale, les navires-usines ont été mobilisés ainsi que les pêcheurs comme combattants (INSEE, 1955). Le tableau 1 nous montre la diminution progressive du nombre de baleines chassées et de navires-usines utilisés entre 1939 et 1945. Comme nous l'avons vu précédemment, la chasse à la baleine dans l'océan Antarctique entre 1930 et 1931 était d'un très bon rapport avec 2,5 millions de tonnes de baleines capturées tandis que ce chiffre diminue considérablement à 200 000 tonnes pour la saison 1979-1980 (Clark et Lamberson, 1982).

Juste après la Seconde Guerre mondiale, les principaux fournisseurs étaient le Royaume-Uni et la Norvège. Ils ont connu respectivement leur chasse maximale pour le Royaume-Uni avec 11 400 cétacés en 1948 (30% de la production mondiale) et la Norvège en 1951 avec 18 000 cétacés (38% de la production mondiale) (Hautbois et Hautbois, 1974). Alors que ces deux pays ramènent de moins en moins de baleines après cette période, le Japon et l'URSS accroissent leur échelle de pêche.

Tableau 1. Nombre de baleines chassées et de navires usines utilisés entre 1937 et 1947

	Nombre de baleines chassées		Nombre de navires-usines dans l'océan Antarctique
	Océan Antarctique	Monde	
1937-1938	46 039	54 873	31
1938-1939	38 356	45 772	34
1939-1940	32 900	37 709	28
1940-1941	16 363	23 639	11
1941-1942	1 425	8 072	-
1942-1943	998	8 346	-
1943-1944	1 799	6 197	1
1944-1945	2 891	5 906	1
1945-1946	13 387	19 348	9
1946-1947	25 593	34 720	15

Source : International Whaling Statistics (I.W.S.) in INSEE, 1955

Le tableau 2 montre l'évolution de la chasse à la baleine par ces deux pays entre 1946 et 1966. En 1971, la chasse par le Japon et par l'URSS représente 40% de la production mondiale pour chacun des deux pays (Hautbois et Hautbois, 1974). Les autres pays qui se partagent le reste vont connaître rapidement le déclin de cette industrie. Les Pays-Bas ont arrêté la chasse en 1964 et les États-Unis n'ont plus pêché que 53 cétacés en 1971. L'Afrique du Sud et le Pérou représentent chacun 5%. Les dernières statistiques de la pêche anglaise étaient de 1 500 baleines en 1963. Les résultats norvégiens étaient de 226 cétacés en 1971 (Hautbois et Hautbois, 1974).

Tableau 2. Nombre de baleines chassées par le Japon et l'URSS

	1946	1951	1963	1965	1966
Afrique du Sud	-	(5 314)*	4 055	5 398	4 148
Chili	598	1 094	1 543	1 348	1 099
Comm. of Nations (R.-U.)	6 682	13 921	1 552	-	-
Japon	1 863	5 043	23 886	24 468	21 856
Norvège	7 687	18 024	5 005	7 624	4 897
Pays-Bas	-	1 660	1 330	-	-
Pérou	-	61	3 241	1 289	1 365
URSS	466	4 274	19 682	21 214	21 313
États-Unis	-	40	259	241	221
Autres pays	2 052	11 678	3 062	3 098	2 992
Total	19 348	55 795	63 615	64 680	57 891

*Pour l'année 1951, les résultats de la chasse à la baleine de l'Afrique du Sud ont été intégrés dans ceux du Commonwealth of Nations en tant qu'Union d'Afrique du Sud.

Source : The Committee for Whaling Statistics and International Whaling Commission, <http://luna.pos.to/whale/> ; Schneider et Pearce, 2004

4. Évolution du droit international au XX^{ème} siècle

4.1. Création de la Commission internationale baleinière et abandon de la chasse à la baleine par la plupart des pays chasseurs

Dans les années 1930, une protection nécessaire est réclamée de plus en plus fortement, même auprès des pays chasseurs pour conserver les espèces baleinières, limiter l'exploitation de manière durable et stabiliser les prix de produits baleiniers. En 1931, la Convention pour la réglementation de la chasse à la baleine, élaborée par la Société des Nations, a été conclue à Genève. Entrée en vigueur en 1935, cette première convention ne concernait que les baleines à fanons. En 1937, l'Accord international pour la réglementation de la chasse à la baleine est signé à Londres. Si ces deux premières conventions ont été ratifiées par de grands pays chasseurs tels que l'Angleterre et la Norvège, d'autres, comme le Japon et l'Union soviétique, n'ont pas donné leur adhésion et ont continué la pêche.

En 1946, la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine est signée à Washington. C'est la première convention que la majeure partie des pays chasseurs ont ratifiée, y compris le Japon et l'Union soviétique. À la suite de la Convention de 1946, la Commission baleinière internationale (CBI) a été créée en 1948 avec quinze États, avec pour objectif la conservation judicieuse de l'espèce baleinière et le développement ordonné de l'industrie baleinière. Pour atteindre ces objectifs, la CBI définit, entre autres, quelles sont les espèces à protéger, les saisons de chasse, les types d'armes utilisables, les zones protégées en tant que sanctuaires de baleines, le nombre et la taille des baleines que l'on peut pêcher, et elle interdit de pêcher les baleineaux et les femelles qui les accompagnent. L'objectif de cette convention au lendemain de la Seconde Guerre mondiale était avant tout économique. En effet, il était demandé de limiter les stocks prélevés par les compagnies de chasse à la baleine et de protéger les baleines pour qu'il soit possible de continuer à les chasser ultérieurement. Contrairement aux années 1980 et 1990, le but de la protection des cétacés n'était donc pas dicté par des considérations éthiques visant à sauver des espèces menacées d'extinction (Oberthür, 1998).

À partir de la convention de 1946, un système de quota, nommé le *blue whale unit* (BWU) a été établi pour la chasse pélagique aux cétacés. Le BWU, utilisé jusqu'aux années 1970, considère qu'un BWU est égal à une baleine bleue, deux rorquals communs, deux baleines à bosse et demie ou six rorquals boréaux. Dans les années 1950, les pêcheurs pouvaient ainsi chasser les baleines de toutes les espèces dans la limite de 16 000 BWU. Avec l'introduction du BWU, la concurrence autour des grandes espèces s'est exacerbée entre les pays. Dans le contexte de la diminution des populations baleinières, d'anciens pays chasseurs comme la Norvège et ceux qui ne possédaient pas de débouchés économiques pour le whaling, comme les Pays-Bas, ont de plus en plus du mal à maintenir cette industrie (Oberthür, 1998).

En 1972, le BWU est abandonné et le *New Management Procedure* (NMP), un nouveau système de réglementation, est adopté. À ce moment-là, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Norvège arrêtent la chasse pélagique à la baleine. L'objectif du NMP est de protéger chaque espèce menacée afin de maintenir la population en respectant le *Maximum Sustainable Yield* (MSY, ou RMD en français pour Rendement Maximal Durable). Grâce à cette mesure, des espèces surexploitées comme la baleine bleue, la baleine à bosse, le rorqual commun, sont maintenant

sous protection complète. En revanche, le NMP induit une concentration de chasse sur d'autres petites espèces (Oberthür, 1998). Quant à la baleine de Minke, qui ne faisait pas l'objet de la chasse commerciale jusque-là, il est difficile d'en estimer le MSY sans avoir de données sur la population antérieure. Face à cette difficulté, la CBI a élaboré le *Revised Management Procedure* (RMP) en 1994. Le RMP permet d'estimer la limite de la pêche même si les données précises sur la population baleinière et la chasse effectuée ne sont pas totalement disponibles.

4.2. Interdiction de la chasse commerciale de la baleine (moratoire) à partir de 1982

Dans les années 1970, les sujets de sensibilisation environnementale suscitent un grand intérêt auprès de la communauté internationale à travers les publications scientifiques, les médias, les craintes face à l'énergie nucléaire, la crise du pétrole. Dans ce contexte, dès les années 1980, les organisations non gouvernementales et les agences officielles défendent le concept de développement durable afin de protéger l'environnement. En 1983, l'Organisation des Nations unies met en place la Commission mondiale sur l'environnement et le développement.

Dans cette mouvance, l'opinion internationale montre activement son opposition à la chasse commerciale aux cétacés. Lors de la Conférence des Nations unies sur l'environnement à Stockholm en 1972, un moratoire sur la chasse commerciale a été proposé afin de permettre aux populations baleinières de reconstituer ses stocks. Ce moratoire a été officiellement adopté en 1982.

En 1982, la Convention des Nations unies sur le droit de la mer est signée. L'article 65 de cette convention décrit les cétacés comme des animaux à protéger, gérer et étudier au niveau international. En 1992, lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro, la Convention sur la diversité biologique a été adoptée. À partir de cette convention qui vise à protéger l'environnement marin menacé, une aire marine protégée, c'est-à-dire une zone dont l'environnement fait l'objet d'une protection spéciale, a été établie au niveau mondial.

La structure de la CBI a changé entre 1975 et 1985. De quinze États au départ, la CBI est passée à 41 pays membres, la plupart d'entre eux n'ayant jamais pratiqué l'industrie de la chasse à la baleine (Gulland, 1990).

À cette époque, des ONG comme Greenpeace et Sea Shepherd ont lancé des campagnes énergiques contre le whaling, ce qui a fortement attiré l'attention au niveau mondial. En 1983, 54 ONG sont présentes en tant qu'observateurs lors d'une réunion de la CBI. La pression des ONG sur les délégations des pays devient de plus en plus forte.

Ainsi, au cours de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, la pratique du whaling allait à contre-courant de la tendance mondiale de protection environnementale. Einarsson (2009) décrit ce changement autour de la perception de baleine, notamment auprès des populations occidentales et conclut que la baleine n'est plus seulement une ressource naturelle consommable mais qu'elle est devenue un symbole de l'action des mouvements écologiques.

4.3. Début des tensions internationales autour de la chasse à la baleine

Malgré la création de la CBI, certains pays continuent la chasse à la baleine. Après la fin de la Guerre froide, la chasse intensive aux cétacés par les bateaux russes est dévoilée. Les baleines à bosse dans l'hémisphère sud et les baleines noires dans l'hémisphère nord auraient été les principales victimes de cette chasse.

Alors que la CBI a le pouvoir de limiter la chasse et de conserver les stocks des baleines, les États membres ont la liberté d'établir une objection. Lors de l'adoption du moratoire sur la chasse commerciale à la baleine, le Japon, la Norvège, le Pérou et l'Union soviétique ont émis une telle objection. Le Japon a retiré son objection en 1986 et l'année suivante, ce pays a commencé à pêcher les cétacés dans le cadre d'une chasse dite « scientifique ».

Au regard de ces pays qui continuent la chasse à la baleine, la communauté internationale prend des mesures au niveau régional ou mondial avec de nouveaux accords. La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) (1973) interdit ou contrôle le commerce international des espèces menacées. La plupart des espèces baleinières sont inscrites sur la liste de cette convention. La Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (Convention de Bonn) (1979) identifie les animaux sauvages migrateurs à protéger. La Convention sur la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR) (1980) a été établie dans le but de protéger l'écosystème marin de l'océan Antarctique en particulier les baleines, les oiseaux marins, les phoques et les poissons. Le Protocole au Traité sur l'Antarctique relatif à la protection de l'environnement en Antarctique (Protocole de Madrid) (1991) est essentiel avec la CCAMLR pour préserver l'ensemble de l'environnement de l'océan Antarctique.

5. Observation de la nature : une nouvelle pratique au XX^{ème} siècle

5.1. Écotourisme et observation de la nature

Aujourd'hui, plus d'un milliard de touristes voyagent dans le monde chaque année (Organisation mondiale du tourisme, 2014). Le tourisme est une véritable industrie aux intérêts économiques importants. Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le tourisme connaît une évolution remarquable notamment dans les voyages spécialisés, y compris l'écotourisme, mais aussi pour toutes les autres formes de tourisme naturel, alors même que l'écotourisme n'existait pas il y a environ quarante ans (Hawkins et Lamoureux 2001).

La définition de l'écotourisme varie selon les sources. D'après *the International Ecotourism Society* (TIES), la première organisation américaine d'écotourisme, celui-ci se définit ainsi : « *Responsible travel to natural areas that conserves the environment, sustains the well-being of local people, and involves interpretation and education* (Voyage responsable vers des zones naturelles, qui conserve l'environnement, maintient le bien-être de la population locale, et implique l'interprétation et l'éducation) » (TIES, 2015). Comme l'écotourisme s'est développé en peu de temps au niveau international, ces activités attirent l'attention non seulement du secteur

économique privé mais aussi des États et des différents territoires, dans le cadre de leur stratégie économique.

5.2. Observation des oiseaux aux États-Unis et intérêt économique au niveau mondial

Le *bird-watching* ou l'observation des oiseaux est un bon exemple pour comprendre l'envie d'observer la nature et l'envergure du tourisme vert. Le *bird-watching* est un loisir consistant à observer les oiseaux et les prendre en photo. Cette pratique touristique a connu une croissance impressionnante, notamment aux États-Unis et au Royaume-Uni. Quant au premier pays, alors que seulement 4% de la population américaine le pratiquaient dans les années 1970 (Kerlinger, 1992), selon *The National Survey on Recreation and the Environment* (L'enquête nationale sur les loisirs et l'environnement), le nombre de participants à l'observation des oiseaux atteint environ 85 millions soit plus du quart de la population (Athens Research Group, Southern Research Station, USDA Forest Service, 2013). D'après une projection publiée en 2012, il y aura entre 117 et 150 millions de personnes aux États-Unis qui pratiqueront l'observation des oiseaux en 2060, la fourchette d'estimation proposée provenant de scénarios différents du climat, des niveaux de salaire et de la croissance démographique (Bowker *et al.*, 2012).

Dans ce pays, de nombreux festivals de *bird-watching* ont lieu lors de la saison de la migration des oiseaux, entre le printemps et l'automne. Ces événements attirent l'attention non seulement au niveau national mais aussi international, et augmentent l'affluence touristique et la consommation locale. En effet, les observateurs des oiseaux dépensent de l'argent pour, entre autres, se loger, se nourrir, se déplacer, s'équiper. En 2006, selon *The 2006 National Survey of Fishing, Hunting and Wildlife-Associated Recreation*, les dépenses des touristes pour le *bird-watching* ont été estimées à 12 milliards \$ pour les séjours eux-mêmes et à 24 milliards \$ pour leur équipement (matériel, vêtements, etc.). Ainsi, les oiseaux peuvent être considérés comme une ressource naturelle importante pour l'économie nationale.

5.3. Observation des baleines

Comme l'illustre le *bird-watching*, la tendance internationale est davantage d'exploiter les ressources animales en respectant l'environnement, et notamment en observant les animaux plutôt que de les tuer. Cette orientation s'applique à la baleine.

Le whale watching, ou l'observation des baleines, est une activité récente consistant à observer les cétacés, baleines et dauphins. Cette pratique a été initiée dans les années 1950 en Californie mais c'est notamment après l'adoption en 1982 du moratoire sur la chasse commerciale à la baleine que le whale watching commence à se développer réellement. Aujourd'hui, cette activité est implémentée quasiment partout dans le monde. Selon le Fonds international pour la protection des animaux (*International Fund for Animal Welfare*, IFAW), le nombre de pays qui pratiquent l'observation des baleines était de 87 et ce sont 9 millions de personnes qui ont participé à cette activité, générant plus d'un milliard de \$ en 1998. Dix ans après, en 2008, 119 pays et territoires pratiquent le whale watching pour 13 millions de whale watchers. Dans le monde entier, ce tourisme produit 2,1 milliards \$ de recettes en 2008. Environ 3 300 entreprises proposent cette activité et le nombre d'emplois estimé dans le secteur est de 13 200 (O'Connor, *et al.*, 2009).

Comme ces chiffres le montrent, le whale watching se développe et possède un impact économique de plus en plus important. Sur les îles de l'océan Indien, l'un des sanctuaires pour les baleines, plusieurs espèces de grands cétacés sont observées durant l'hiver austral. À l'île de La Réunion, l'industrie de l'observation des baleines, notamment la baleine à bosse, est récente et en plein développement. À Madagascar, et particulièrement sur l'île de Sainte-Marie, cette activité constitue un atout touristique pour l'économie locale depuis les années 1990.

6. Whaling aujourd'hui et demain au XXI^{ème} siècle

6.1. Chasse à la baleine actuelle par quelques pays et communautés autochtones

Actuellement, le whaling subsiste seulement au Japon, en Norvège, en Islande et dans quelques communautés autochtones, aux États-Unis, au Canada, au Groenland, etc. Après l'adoption du moratoire en 1982 sur la pêche commerciale à la baleine qui interdit donc la chasse dans un but « commercial », le Japon et l'Islande ont continué la pêche aux grands cétacés sous le prétexte d'une chasse « scientifique ». La Norvège quant à elle a émis une objection au moratoire et a repris la pêche commerciale.

Dans le cadre de la chasse scientifique, le Japon continue de pêcher les grands cétacés dans l'océan Pacifique Nord-Ouest et l'océan Antarctique, l'un des sanctuaires pour les baleines créés par la Commission baleinière internationale (CBI). Cinq espèces de baleines sont l'objet de la chasse japonaise (la baleine de Minke, le rorqual de Bryde, le rorqual boréal, le rorqual commun et le grand cachalot) car elles sont abondantes alors que le rorqual boréal et le rorqual commun sont classés sur la liste des espèces protégées par la CITES.

Le gouvernement japonais prétend que sa chasse va dans le sens de l'objectif original de la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine de 1946. Dans le but de l'utilisation durable de cette ressource naturelle et de la meilleure gestion de ses stocks, le Japon effectue des études et des recherches sur la composition du corps, la mesure de la taille et du poids ou encore le contenu de l'estomac des baleines capturées (Nakai, 2013). Des chercheurs disent qu'il y a d'autres techniques non létales comme l'observation, le suivi par satellite ou encore les études génétiques (Morell, 2007). Néanmoins, selon l'Institut de Recherche sur les cétacés du Japon (2010), ces informations recueillies par les méthodes létales apportent des résultats inédits scientifiquement importants.

Pour l'Islande, l'histoire de la chasse commerciale à la baleine commence seulement au XX^{ème} siècle alors même que de nombreux pays sont venus chasser des baleines dans la mer entourant ce pays depuis le XVII^{ème} siècle (Cunningham, *et al.*, 2012). Après l'adoption du moratorium sur la chasse commerciale, l'Islande a également proclamé la nécessité de la chasse scientifique à la baleine et a continué cette pratique à petite échelle jusqu'en 1989. En 1992, ce pays s'est retiré de la CBI en manifestant contre le moratoire puis il est redevenu membre de la CBI en 2002. Néanmoins, l'Islande a recommencé la chasse scientifique en 2003 et celle commerciale en 2006 avec des baleines de Minke et des rorquals communs. Comme le Japon, l'Islande affirme que la chasse scientifique est nécessaire pour les recherches sur les grands cétacés et la gestion de la population. Selon ces pays chasseurs, dont l'économie est dépendante de la pêche, le stock de

poissons est menacé à cause des baleines. Les pêcheurs islandais argumentent la notion du partage de l'écosystème marin avec les baleines, l'interdiction de la chasse à la baleine induirait un problème de compétition sur les stocks poissonniers (Einarsson, 2009).

La CBI autorise cependant la chasse de subsistance par les populations autochtones sur le territoire des États membres (Arbour, 2003). Cependant, la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine de 1946 ne précise pas les définitions de « peuple aborigène » ni celle de « baleine » (Arbour, 2003). De plus, le pouvoir de la CBI quant à l'interdiction et à la limitation de la chasse est limité aux États membres. Actuellement, 89 pays ont ratifié la Convention de 1946 mais la CBI n'a pas le droit de contrôler la chasse aux cétacés des communautés autochtones dont les pays n'ont pas signé cette convention. Ainsi, la CBI est investie d'un certain pouvoir international pour assurer le développement durable de cette ressource, mais ce pouvoir n'est pas absolu.

Les communautés autochtones qui pratiquent toujours la chasse aux petits et grands cétacés se trouvent réparties à plusieurs endroits sur la planète. Au Groenland, des populations Inuits pratiquent la chasse à la baleine depuis au moins 4 000 ans (Caulfield, 1993). Selon cet auteur, la chasse à la baleine est intimement liée à l'organisation sociale dans la municipalité de Qeqertarsuaq au Groenland. Lors de la chasse collective, c'est la relation de parenté qui détermine les participants. Les populations de Qeqertarsuaq apprécient les produits baleiniers pour les célébrations familiales et nationales. De plus, le whaling et la consommation de la viande de baleine contribuent à une identité locale et aussi nationale. Les produits issus des baleines sont également vendus au marché local, ce qui permet d'obtenir des liquidités pour l'équipement des bateaux de la chasse à la baleine. Ainsi, l'économie de la municipalité de Qeqertarsuaq repose à la fois sur la chasse de subsistance et sur des échanges monétaires. Or, si la CBI admet la chasse de subsistance à la baleine au Groenland, la commercialisation des produits baleiniers est plus controversée car même un commerce de petite échelle pourrait induire la surexploitation de ces animaux.

La chasse à la baleine est aussi un symbole de l'identité culturelle lors de revendications politiques. Les Inuits du Nunavut au Canada ressuscitent ainsi la chasse à la baleine boréale pour l'affirmation de leur culture traditionnelle communautaire et comme symbole d'autonomie. En 1979, le gouvernement canadien a adopté une législation qui interdit la chasse à la baleine boréale sans licence face à la diminution des stocks à cause de la chasse commerciale. Cependant, les Inuits du Nunavut s'appuient sur la reconstitution de la population des baleines boréales et revendiquent un droit de chasse dans la mesure où cette pratique inclut une dimension culturelle importante, par exemple à travers le respect envers les aînés et leurs techniques (Høgh, 2000). En 1993, l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut a été signé et à partir de cet accord, le *Nunavut Wildlife Management Board* (NWMB), une institution qui se charge de la gestion de la flore et de la faune y compris des poissons et des mammifères marins, a été créé. Le NWMB a commencé alors une enquête sur la connaissance de la chasse à la baleine boréale par les populations Inuits. Alors que ce mouvement a été mis en place dans le cadre de la revendication territoriale du Nunavut, il a permis également de mettre en avant la réorganisation de la chasse et la reconstruction de la tradition communautaire (Høgh, 2000).

6.2. Whaling et whale watching sont-ils compatibles ?

Dans le contexte du développement actif de l'écotourisme, les pays chasseurs comme l'Islande, le Japon et la Norvège offrent aussi la possibilité d'effectuer du whale watching. L'Islande et la Norvège sont des pays disposant en Europe d'une industrie d'observation des baleines développée (O'Connor, *et al.*, 2009). Depuis la fin des années 1990, l'Asie est une destination nouvelle et émergente du whale watching et le Japon est l'un des pays où le whale watching connaît un essor croissant comme en Chine, au Laos, en Inde, au Cambodge et à Taiwan (O'Connor, *et al.*, 2009).

Vis-à-vis de cette curieuse situation, l'opinion publique est divisée. Selon une enquête menée auprès des touristes qui participent au whale watching en Islande, la plupart des sondés ont répondu qu'ils avaient l'intention de tester la viande de baleine alors que 76% des personnes interrogées sont contre la chasse à la baleine (Bertulli, *et al.*, 2010 in Rasmussen, 2014). Selon un sondage de 2009 auprès de la population islandaise cette fois, 67% des sondés sont « très » ou « plutôt pour » la chasse commerciale du pays, et seulement 20% expriment leur opposition (Rasmussen, 2014).

En Norvège, les résultats d'une enquête publique de 2009 montrent qu'un tiers de la population norvégienne considère que le pays doit commencer à sortir de la phase de la chasse commerciale en vue du bien-être des animaux. Seulement 7% de la population mange de la viande de baleine régulièrement (NOAH for Animal Rights, The Norwegian Society for Protection of Animals, 2009).

Au Japon, un sondage mené par le Journal *Asahi* sur la chasse à la baleine par l'État japonais en 2014 montre que 14% des sondés mangent de la viande de baleine occasionnellement, 48% en ont déjà mangé mais il y a longtemps et 37% n'en ont jamais mangé. Quant à la chasse scientifique à la baleine, 60% des personnes interrogées sont pour et seulement 23% sont contre, les 17% restant ne se sont pas prononcés. Même parmi les personnes qui ne mangent pas la viande de cet animal, 48% d'entre eux sont pour la chasse scientifique.

Ainsi, au sein des trois pays chasseurs, les pratiques de consommation de viande de baleine et le degré de sensibilisation sur la protection des cétacés sont différents. Ainsi, on peut imaginer que les discours de chaque pays sur le whaling peuvent aussi varier.

6.3. Les causes de la persistance du whaling

D'après Einarsson (2009), le débat sur la chasse à la baleine met en relief un conflit de culture autour de la relation entre les humains et la nature. En particulier, dans les pays dont l'économie dépend en bonne partie de la pêche, la relation entre la baleine et l'écosystème peut être différente de l'opinion internationale.

Nous l'avons vu, la perception de la baleine a changé dans les pays occidentaux au cours de ces dernières décennies. La baleine n'est plus une ressource naturelle à pêcher mais elle est devenue un symbole des mouvements environnementaux qui sont souvent initiés par les ONG. En 1978, le *Rainbow Warrior*, navire de l'organisation non-gouvernementale Greenpeace, a organisé le

premier voyage contre la chasse à la baleine islandaise. Cela a attiré l'attention au niveau international et induit une grande pression publique sur la CBI qui a décidé d'adopter le moratoire de la chasse commerciale aux cétacés en 1982 (Arbour, 2003). Le Fonds international pour la protection des animaux (*International Fund for Animal Welfare*, IFAW) a financé la première étude de faisabilité du whale watching en Islande en 1988. Cette étude visait à évaluer la possibilité de l'observation des baleines dans un pays qui en pratique la chasse.

Ce ne sont pas seulement les ONG et les organisations internationales qui agissent contre la chasse à la baleine. En 2010, l'Australie a accusé le Japon de faire une chasse commerciale à la baleine sous couvert de chasse scientifique malgré le moratoire de la Convention baleinière internationale. Le Japon a en effet mis en œuvre une chasse annuelle à la baleine dans l'Antarctique dans le cadre du programme JARPA II (*Japanese scientific whaling Program in the Antarctic*, un programme de recherches scientifiques sur les baleines dans l'océan Antarctique). Si la Convention de la CBI autorise la chasse à la baleine « en vue de recherches scientifiques » dans l'article VIII, le caractère « raisonnable » de cette chasse annuelle et ses méthodes létales ont été mis en cause par le gouvernement australien. En 2014, la Cour internationale de Justice (CIJ) a jugé que l'idée et la mise en œuvre du programme JARPA II (la capture, l'échantillonnage, la mise à mort, le traitement des baleines) ne correspondaient pas à « des recherches scientifiques ». Elle ordonne ainsi au Japon d'arrêter la chasse à la baleine dans l'Antarctique. Ce jugement reflète la difficulté de continuer de prétendre à la nécessité d'une « chasse scientifique » à la baleine sur la scène internationale.

À la suite du jugement de la CIJ, le gouvernement japonais a proposé un nouveau programme de chasse scientifique, dit le *New Scientific Whale Research Program in the Antarctic Ocean* (NEWREP-A). Ce programme vise à chasser 333 baleines de Minke (*Balaenoptera acutorostrata*) par an pendant douze ans pour les recherches scientifiques de cette espèce et de l'ensemble de l'écosystème de l'océan Antarctique.

Quant à la sentence de la CIJ, le *Kyoto Shimbun*, journal publié à Kyoto au Japon, mentionne la relation entre la chasse à la baleine et le nationalisme japonais dans sa chronique éditoriale. Selon cet article, les Japonais ont commencé la chasse à la baleine dans l'océan Antarctique seulement en 1934. La chasse et la consommation vraiment « traditionnelles » sont limitées à certaines régions côtières qui pratiquaient la chasse aux petits cétacés. Dans le débat entre deux courants du Parti libéral-démocrate (*Jiyûminshutô*) sur l'opportunité de maintenir la chasse à la baleine, un argument récurrent est la position nationaliste de ne pas céder aux critères internationaux (The *Kyoto Shimbun*, 2014). Ainsi, même si la chasse japonaise n'arrive pas à suffisamment montrer son utilité et ses résultats scientifiques, il serait important de revendiquer une culture nationale forte malgré les critiques internationales.

Dans le cadre des programmes de chasse scientifique à la baleine, le Japon a tué environ 10 000 baleines dans l'océan Antarctique et l'océan Pacifique Nord depuis 1987, après l'interdiction de la chasse commerciale (Clapham, *et al.*, 2007). Comme indiqué ci-dessus, la consommation de la viande de baleine par les Japonais diminue. Cependant, le gouvernement japonais, qui veut perpétuer un discours d'une culture alimentaire autour de la baleine, en encourage la consommation.

Clapham *et al.* (2007) soulignent quant à eux la relation entre la chasse à la baleine et l'industrie nationale de la pêche. Autrement dit, pour l'État japonais qui continue de pêcher certains poissons comme le thon rouge pourtant menacé par la surpêche, la chasse à la baleine est devenue une pratique nationale à pérenniser à tout prix afin de défendre de manière plus globale la politique de pêche du pays.

Pour sa part, en 2014, la Norvège a pêché 729 baleines, chiffre record depuis 1993 dans le cadre de la chasse commerciale (Le Monde, 2014). Au sujet de cette bonne pêche, supérieure à celle de l'année précédente (590 baleines), Svein Ove Haugland, le directeur adjoint de la coopérative de vente et de produits de la pêche déclare : « *Il y a un goulet d'étranglement au niveau du marché et de la distribution. On doit reconstruire la demande pour la viande de baleine, soumise à la forte concurrence de la viande et du poisson* » (Le Monde, 2014). Ainsi, on peut voir là pour certains l'intention de réactiver la consommation de la viande de baleine en Norvège.

Enfin, en Islande, les pêcheurs commencent l'activité touristique du whale watching avec pour objectif de rentabiliser leur flotte et d'augmenter leurs bénéfices. La motivation est donc essentiellement économique et non pas liée à la protection des mammifères marins (Einarsson, 2009). Cependant, en Islande comme en Norvège et au Japon, il sera intéressant de suivre le rôle de l'écotourisme sur le changement de perception de la baleine auprès de l'opinion publique de ces pays pro-whaling.

Conclusion

La pratique de la chasse à la baleine était une grande industrie au niveau mondial jusqu'au XX^{ème} siècle. L'introduction de nouvelles technologies à partir de la fin du XIX^{ème} siècle a largement augmenté l'efficacité du whaling. Cette chasse massive a provoqué deux effets : la surproduction d'huile de baleine et la menace d'extinction pour les grands cétacés.

Dans ce contexte, la première convention internationale sur la chasse à la baleine a été établie en 1931 afin de stabiliser les cours de l'huile de baleine et contrôler la chasse. Parallèlement, au cours du XX^{ème} siècle, d'autres ressources végétales et le pétrole ont remplacé les produits baleiniers et le whaling a perdu peu à peu son intérêt économique.

Dans les années 1970, la protection environnementale attire de plus en plus l'attention de l'opinion internationale. Le respect vis-à-vis de la nature est une valeur qui progresse, le développement de l'écotourisme montre l'intérêt et l'envie accrus de sauvegarder et d'observer la nature. C'est la période qui marque l'arrêt du whaling en tant qu'industrie au niveau mondial.

Au cours des années, les objectifs affichés de la Commission baleinière internationale (CBI) ont connu un changement en allant de l'exploitation durable du stock de baleines vers la conservation des différentes espèces de baleines. En 1982, un moratoire sur la chasse commerciale à la baleine est adopté officiellement sous la pression considérable des ONG et de la communauté internationale.

Aujourd'hui, le statut de la baleine varie selon les pays. Dans la grande majorité d'entre eux, cet animal gigantesque et mystérieux est considéré comme un symbole de la nature et de la protection de l'environnement. La tendance internationale contemporaine est d'observer les baleines plutôt que les chasser, en témoigne la progression constante depuis deux décennies du whale watching partout dans le monde.

Les pays qui continuent la chasse à la baleine comme l'Islande, le Japon et la Norvège prétendent dans leurs discours politiques que la chasse et la consommation de baleine sont une tradition importante pour la population. L'industrie du whaling y est dépendante des subventions de l'État et les sondages menés dans ces pays montrent la diminution de la consommation de viande de baleine par la population. Cependant, les populations de ces pays ne possèdent pas la même perception de la baleine que celle observée ailleurs. Les baleines peuvent y être considérées comme un animal bénéfique, mais aussi comme un animal mystérieux, dont on ne sait pas grand-chose et qui mangerait trop de poissons entrant ainsi en concurrence avec les humains.

Dans le contexte du développement du whale watching au niveau mondial et de la pression de la communauté internationale pour cesser la chasse aux grands cétacés, l'attitude de chaque pays est importante afin d'aller vers la durabilité et la protection des cétacés, eux-mêmes emblématiques du développement durable au sens large.

Bibliographie

Acebes, J. M. V., 2009, *Historical whaling in the Philippines: origins of 'indigenous subsistence whaling', mapping whaling grounds and comparisons with current known distribution: A HMAP Asia project paper*, Working paper, n°161, Asia Research Centre, Murdoch University, 37 p.

Agence des industries de la pêche du Japon et Institut de Recherche sur les cétacés, 2014, *Les Baleines et la Chasse Balainière*, Agence des industries de la pêche du Japon et Institut de Recherche sur les cétacés.

[En ligne] URL : <http://www.jfa.maff.go.jp/j/whale/pdf/140729french.pdf>

Aguilar, A, 1986, "A review of old Basque whaling and its effect on the right whales (*Eubalaena glacialis*) of the North Atlantic", *Report of the International Whaling Commission, Special issues 10*, pp.191-199.

Allen, S. J., 2014, "From exploitation to adoration: The historical and contemporary contexts of human-cetacean interactions" in Higham, J. E. S., Bejder, L., Williams, R., *Whale-Watching: Sustainable Tourism and Ecological Management*, Cambridge University Press, Cambridge, UK, pp.31-47.

Arbour, J.-M., 2003, « La sécurité alimentaire des peuples autochtones quant à la réglementation internationale de la chasse à la baleine : un avenir mal assuré », *Les Cahiers de droit*, vol.44, n°4, pp.597-666.

Athens Research Group, Southern Research Station, USDA Forest service, Athens GA, 2013, *Birding Trends, A Research Brief in the Internet Research Information Series*, 4 p.

Bertulli, C. G., Barreau, T., Matassa, S. D., 2010, Whale-watching vs whaling in Iceland a survey of whale watching tourists attitudes towards conservations issues, *Poster presentation*, European Cetacean Society conference, Stralsund, Germany, 22-24 March.

Bowker, J. M., Askew, A. E., Cordell, H. K., Betz, C. J., Zarnoch, S. J., Seymour, L., 2012, *Outdoor recreation participation in the United States - projections to 2060*, USDA Forest Service General Technical Report, 184 p.

Caulfield, R. A., 1993, "Aboriginal subsistence whaling in Greenland: the case of Qeqertarsuaq municipality in West Greenland", *Arctic*, vol.46, n°2, pp.144-155.

Clapham, P. J., Baker C.S., 2002, "Whaling, modern", in Perrin, W. F., Würsig, B., Thewissen, J. G. M. (eds.), *Encyclopedia of marine mammals*, Academic Press, New York, pp.1328-1332.

Clapham, P. J., Childerhouse, S., Gales, N. J., *et al.*, 2007, "The whaling issue: conservation, confusion, and casuistry", *Marine Policy*, vol.31, n°3, pp.314-319.

Clark, G., 1947, "Whales as an economic factor in prehistoric Europe", *Antiquity*, vol.21, n°82, pp.84-104.

Clark, C. W., Lamberson, R., 1982, "An economic history and analysis of pelagic whaling", *Marine Policy*, vol.6, n°2, pp.103-120.

Commission baleinière internationale (CBI), Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine. Washington, 2 décembre 1946.
[En ligne] URL : <https://iwc.int/convention-fr#convention>

Cunningham, P. A., Huijbens, E. H., Wearing, S. L., 2012, "From whaling to whale watching: examining sustainability and cultural rhetoric", *Journal of Sustainable Tourism*, vol.20, n°1, pp.143-161.

Davis, L. E., Gallman, R. E., Hutchins, T. D., 1988, "The Decline of US Whaling: Was the Stock of Whales Running Out?", *Business History Review*, vol.62, n°4, pp.569-595.

Davis, L. E., Gallman, R. E., Gleiter, K., 2007, *In Pursuit of Leviathan: Technology, Institutions, Productivity, and Profits in American Whaling, 1816-1906*, University of Chicago Press, 557 p.

Degryse, R., 1993, « Les entreprises de John Klarke de Dunkerque pour la pêche à la baleine (1614-1620) », *Société dunkerquoise d'histoire et d'archéologie*, n°27, Dunkerque, pp.55-67.

De Smet, W. M. A., 1981, "Evidence of whaling in the north sea and English channel during the middle ages", *Mammals in the sea*, Food and Agriculture Organization of the United Nations, vol.5, n°3, pp.301-309.

Einarsson, N., 2009, "From good to eat to good to watch: whale watching, adaptation and change in Icelandic fishing communities", *Polar Research*, vol.28, n°1, pp.129-138.

Farnie, E. G., 1984, « La pêche à la baleine », *Vasconia: Cuadernos de historia-geografía*, n°2, pp.7-24.

Guðmundsson, J., 1924, *Ein stutt undirrietting um Íslands adskiljanlegar náttúrur*, Hermansson 1924: 1-26 [incl 9 plates].

Guiard, T., 1913, *Historia del Consulado y Casa de Contratacion de la villa de Bilbao*, Facs. La Gran Enciclopedia Vasca, 1972, vol. 1., 652 p.

Gulland, J. A., 1990, "Commercial whaling-the past, and has it a future?", *Mammal Review*, vol.20, n°1, pp.3-12.

Hawkins, D., Lamoureux, K., 2001, "Global growth and magnitude of ecotourism" in Weaver, D. (ed.), *Encyclopedia of Ecotourism*, CABI Publishing, Wallingford, UK, pp.63-72.

Hautbois, J. P., Hautbois, M., 1974, « Evolution récente de la chasse aux grands cétacés », *Revue de géographie alpine*, vol.62, n°2, pp.259-268.

Høgh, H., 2000, "Bowhead whale hunting in Nunavut: A symbol of self-government" in Dahl, J., Hicks, J., Jull, P., *Nunavut: Inuit Regain Control of Their Lands and Their Lives*, International Work Group for Indigenous Affaires, pp.196-204.

Institut de Recherche sur les cétacés du Japon, 2010, *Communication de l'Institut de Recherche sur les cétacés du Japon*, n°445, 18 p.
[En ligne] URL : <http://www.icrwhale.org/pdf/geiken445.pdf>

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), 1955, « Le marché mondial de l'huile de baleine », *Études et conjoncture - Institut national de la statistique et des études économiques*, n°10, pp.898-927.

The International Ecotourisme Society, 2015, What is Ecotourism?
[En ligne] URL : <https://www.ecotourism.org/what-is-ecotourism>

Kakinuma, T., 2007, "A Comparative Study on Whaling Cultures: Between Japan and the USA", *The quarterly report of economics*, vol.56, n°3/4, Risho University's Institutional Repository, Japan, pp.1-43.

Kerlinger, P., 1992, "Birding economics and birder demographics studies as conservation tools" in Finch, D. M., Stangel, P.W. (Eds.), *Status and management of neotropical migratory birds*, pp. 32-38.

Le Monde, 2014, « La chasse à la baleine bat des records en Norvège », Le Monde.fr avec AFP, le 25 août 2014.

[En ligne] URL : http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/08/25/saison-record-de-chasse-a-la-baleine-en-norvege_4476360_3244.html

Le Monde, 2014, « L’Australie craint de voir le Japon prolonger la chasse à la baleine », Le Monde.fr avec AFP, le 1^{er} avril 2014.

[En ligne] URL : http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/04/01/l-australie-craint-de-voir-le-japon-prolonger-la-chasse-a-la-baleine_4393438_3244.html

Lindquist, O., 1997, *Peasant Fisherman Whaling in the Northeast Atlantic Area, Ca 900-1900 AD*, University of Akureyri, 69 p.

Morell, V., 2007, “Killing Whales For Sciences?”, *Science*, vol.316, pp.532-534.

Nakai, W., 2013, Senjô no kujira chôsa: puropôshon keisoku to taijû sokutei (Enquête des baleines sur le bateau: mesure de la proportion et du poids), *Geiken tsûshin (Communication de l’Institut de Recherche sur les cétacés)*, Institut de Recherche sur les cétacés, n°459, pp.10-18.

NOAH for Animal Rights, The Norwegian Society for Protection of Animals, 2009, *Norwegian voices against whaling*, 2 p.

[En ligne] URL : www.hvalfangst.info/wp-content/.../infoarket.pdf

Oberthür, S., 1998, *The International Convention for the Regulation of Whaling: from over-exploitation to total prohibition*, Yearbook of International Co-operation on Environment and Development, 1999.

[En ligne] URL : http://www.fni.no/ybiced/98_03_oberthur.pdf

O’Connor, S., Campbell, R., Cortez, H., Knowles, T., 2009, *Whale Watching Worldwide: tourism numbers, expenditures and expanding economic benefits*, a special report from the International Fund for Animal Welfare, Yarmouth MA, USA, prepared by Economists at Large, 295 p.

Organisation mondiale du tourisme (OMT), 2014, « Plus de 1,1 milliard de touristes ont voyagé à l’étranger en 2014 », Communiqué de presse, le 27 janvier 2015.

[En ligne] URL : <http://media.unwto.org/fr/press-release/2015-01-27/plus-de-11-milliard-de-touristes-ont-voyage-l-etranger-en-2014>

Osaki, A., 2010, “The Decline of the American Whaling Industry during the Industrial Revolution in the Latter Half of the 19th Century: New England’s Evolution from Whaling Center to Hub of the Modern Cotton Industry”, *Journal of Geography*, vol.119, n°4, pp.615-631.

Rasmussen, M., 2014, “The whaling versus whale-watching debate – The resumption of Icelandic whaling” in Higham, J. E. S., Bejder, L., Williams, R., *Whale-Watching: Sustainable Tourism and Ecological Management*, Cambridge University Press, Cambridge, UK, pp.81-93.

Robineau, D., 2006, « Le voyage de l’Océan, baleinier nantais, aux îles Kerguelen (1831-1832) », *Annales de la Société des sciences naturelles de la Charente-Maritime*, vol.9, n°6, pp.657-670.

Schneider, V., Pearce, D., 2004, “What saved the whales? An economic analysis of 20th century whaling”, *Biodiversity & Conservation*, vol.13, n°3, pp.543-562.

The Asahi Shimbun, 2014, “Asahi poll: 60% of Japanese want whaling to continue.”, le 22 avril 2014.

[En ligne] URL : http://ajw.asahi.com/article/behind_news/social_affairs/AJ201404220050

The Kyoto Shimbun, 2014, “*Chôsa hogei. Ginenharai jûnannaseisakuni* (Chasse scientifique, dissiper les doutes et changer à la politique flexible)”, le 18 septembre 2014, chronique d’éditorial.

[En ligne] URL : http://www.kyoto-np.co.jp/info/syasetu/20140918_2.html

Tønnessen, J. N., Johnsen, A. O., 1982, *The history of modern whaling*, University of California Press. 798 p.

U.S. Fish and Wildlife Service, 2006, *Birding in the United States: A Demographic and Economic Analysis. Addendum to the 2006 National Survey of Fishing, Hunting, and Wildlife associated Recreation. Report 2006-4.*, USA, 20 p.

Van Beneden, P. J., 1886, « Histoire naturelle de la baleine des Basques (*Balaena biscayensis*) », *Mémoires Couronnés et autres Mémoires de l’Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, vol.36, n°5, 44 p.

Vaucaire, M., 1941, *Histoire de la pêche à la baleine*, Payot, 262 p.

Wiert, R., 1949, « L’industrie baleinière norvégienne », *L’information géographique*, vol.13, n°4, pp.127-135.

Zimmermann, M., 1909, « Exploitation des îles australes », *Annales de Géographie*, vol.18, n°102, pp.471-472.

Chapitre 2. L'organisation du secteur du whale watching à La Réunion et à Sainte-Marie (Madagascar)

GANNON Frédéric
MOUYSET Laurent
RAKOTOHARIMALALA Sophia
SANDRON Frédéric

Introduction

L'organisation du secteur du whale watching dépend de nombreuses variables, aussi bien de nature géographique, climatique, macroéconomique que conjoncturelle. En détaillant la manière dont est structuré le secteur du whale watching à La Réunion et à l'île Sainte-Marie à Madagascar, nous verrons dans ce chapitre deux modèles économiques différents mais comportant aussi des points communs, par exemple l'existence dans les deux îles d'une Charte d'approche des baleines.

1. Le whale watching à La Réunion

1.1. Historique

Depuis sa création en 2001, l'association Globice a observé une vingtaine d'espèces de mammifères marins dans les eaux de la Réunion. Parmi celles-ci, certaines sont ciblées quotidiennement par le whale watching comme la baleine à bosse (*Megaptera novaeangliae*), le grand dauphin de l'Indo-Pacifique (*Tursiops aduncus*) et le dauphin long bec (*Stenella longirostris*), d'autres de manière plus occasionnelle comme le grand dauphin (*Tursiops truncatus*) ou le dauphin tacheté pantropical (*Stenella attenuata*).

Jusqu'en 2008, la pression exercée sur les baleines à bosse par les activités de whale watching a été très faible et a plus été le fait de rencontres fortuites, aussi bien de la part des plaisanciers que des professionnels. L'observation de baleines, sauf coup de chance, demandait alors de longues heures de recherche et l'activité d'observation des cétacés ne concernait quasiment que les espèces de dauphins.

Néanmoins, dès 2005, pour informer le grand public sur les règles de bonne conduite à adopter pour observer ces animaux dans leur milieu naturel, l'association Globice a édité en collaboration avec le Muséum d'Histoire Naturelle de Saint-Denis, une première charte d'approche largement diffusée. Faute de moyens, cette plaquette n'a pu être éditée à nouveau les années suivantes. Il est à noter que l'association Parc Marin qui a donné naissance au Groupement d'Intérêt Public de la Réserve Nationale Marine de la Réunion avait dès la fin des années 1990 travaillé sur un projet de charte d'approche qui n'avait pu être éditée là aussi faute de moyens.

Les années 2007 et surtout 2008 ont représenté deux années charnières. Le nombre de baleines à bosse venant se reproduire à la Réunion pendant l'hiver austral a brutalement et fortement augmenté. De plus, à partir du mois d'août 2008, des baleines sont restées plusieurs jours devant Saint-Gilles et Saint-Leu sans fuir les observateurs de plus en plus tentés de les approcher. Ces baleines spectaculaires ont déclenché alors un véritable emballement médiatique. Les plaisanciers se sont précipités en masse souvent sans aucune connaissance des règles d'approche ou de la biologie des baleines, provoquant parfois des situations dangereuses aussi bien pour les baleines que pour les plaisanciers.

Ensuite, nombre de structures commerciales ont adapté leur offre pour proposer des sorties whale watching. Si, jusqu'en 2003, deux sociétés commerciales seulement proposaient des sorties avec trois bateaux, aujourd'hui, de nombreux organismes professionnels (club de plongée, pêche au gros, croisières à la journée, location de bateau, etc.) proposent comme activité annexe des sorties en mer pour observer ces animaux et nager avec eux. L'île de La Réunion Tourisme (IRT) utilise ainsi l'image emblématique des baleines et dauphins pour promouvoir le tourisme réunionnais et les campagnes de publicité nationales vantant la nage avec les dauphins comme faisant partie des atouts de l'île de La Réunion.

1.2. Réglementation et Charte d'approche

Conscient des dérives constatées lors de la saison 2008, le Syndicat des Professionnels des Sports de Loisirs sur l'île de La Réunion (SYPRAL) et l'association des Plaisanciers du Port de Saint-Gilles contactent en mars 2009 l'association Globice afin de mener une réflexion sur la rédaction d'une nouvelle Charte d'approche axée sur les baleines. Une large concertation de tous les acteurs du milieu marin liés à cette activité est alors menée. Cette démarche conduit à la signature officielle de la charte le 22 juin 2009 sous l'égide de la Préfecture (figure 1).

Figure 1. La Charte d'approche

Principaux éléments de la charte

 En bateau : une attitude en fonction de la distance par rapport à l'animal

- ralentir dès que des baleines sont observées à **moins de 500 m** de distance ;
- **à 300 m environ** : ralentir encore, éviter les changements de régime de moteur, ne pas approcher les cétacés par l'arrière
 - Ne jamais couper la route des baleines ;
 - Ne jamais poursuivre une baleine : si elle change d'allure ou change brusquement de direction, c'est qu'elle ne veut pas être approchée ;
 - Ne jamais séparer les groupes de baleines, en particulier les mères et leurs baleineaux.
- **à moins de 100 m environ**
 - Rester du même côté que les autres bateaux afin d'éviter le phénomène d'encerclement.
 - Limiter à 5 le nombre de bateaux en observation pour minimiser les nuisances sonores.
 - Céder sa place au bout de 15 minutes d'observation lorsque d'autres bateaux sont en attente.

 En raison des risques d'accident, mais aussi pour le bien-être et la préservation des animaux, il est fortement déconseillé de se mettre à l'eau.

Source : <http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/la-charte-d-approche-des-baleines-a513.html>

Depuis 2010, Globice est chargée par la direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de mener un certain nombre d'actions de sensibilisation et de communication. Parmi celles-ci, mentionnons le dépôt chez tous les professionnels ayant des activités liées à la mer de dépliants et d'affiches d'informations sur la charte. À cette occasion, les affiches « stop déchets » et « réseau échouage » ont également été distribuées. Près de 2 000 dépliants ont été également distribués en 2014 aux enseignants dans les écoles, collèges et lycées de La Réunion lors d'interventions scolaires ainsi qu'au grand public lors de la tenue des stands par l'association. Globice a mené aussi en 2013/2014 un partenariat avec l'Institut de l'Image de l'Océan Indien (ILOI) au sein duquel sept groupes d'étudiants de Licence ont conçu chacun une campagne de communication sur le respect de la charte d'approche des baleines à bosse. Un jury a sélectionné la meilleure initiative qui a donné naissance à une campagne composée d'un spot télé de 22 secondes diffusé à l'aéroport Roland Garros, à la télévision, au cinéma. Une affiche a été largement diffusée (figure 2). Toutes les affiches des autres campagnes non sélectionnées ont été valorisées sur la page Facebook de l'association afin de poursuivre ce travail de sensibilisation.

Figure 2. Affiche de sensibilisation effectuée par des étudiants de Licence



Source : <http://celibaleine974.fr>

1. 3. Le label O²CR

Avec l'appui de la Sous-Préfecture de Saint-Paul, la DEAL, la Direction de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale de La Réunion (DRJSCS) et la Direction de la Mer Sud océan Indien (DMSOI) ont lancé à titre expérimental en 2014 le label 'Observation Certifiée Responsable des Cétacés à la Réunion' (O²CR) (figure 3). Dans cette approche, « différents acteurs (privés, publics, associations...) ayant compris tout l'intérêt d'un tel label, ont participé à

la réflexion sur le contenu du cahier des charges, ses modalités et contraintes, son mode de délivrance, etc. Les groupes de travail ont retenu quelques 25 critères reposant sur les 3 piliers du développement durable (économie, environnement et social), qui sont fonction du groupe d'appartenance des structures candidates : navires à passagers, navires supports de plongée, navires de location, navires de pêche » (DMSOI, 2015). À la date du 23 juin 2015, ce sont onze structures qui sont certifiées O²CR.

Figure 3. Logo « Observation Certifiée Responsables des Cétacés à La Réunion »



Source : <http://www.dm.sud-ocean-indien.developpement-durable.gouv.fr/observation-certifiee-responsable-a682.html>

1.4. Organisation du secteur

Comme indiqué précédemment, plusieurs types d'opérateurs proposent des prestations de whale watching. Il s'agit des transporteurs de passagers, des clubs de plongée, des loueurs de bateaux et des prestataires de pêche. Le secteur est largement atomistique avec une grande majorité de micro-entreprises comprenant un ou deux salariés. Il existe une forte concentration de l'activité de whale watching dans l'Ouest de l'île et en particulier à Saint-Gilles-les-Bains.

Le whale watching à La Réunion est proposé comme activité principale ou comme activité opportuniste. Dans ce dernier cas, l'offre est couplée à d'autres prestations comme la plongée, la croisière de loisir ou la pêche. L'activité est évidemment saisonnière, liée à la présence des baleines, mais au sein-même de cette période allant de juin à octobre, il existe un pic de fréquentation durant les mois de juillet et surtout d'août. Durant la saison, on relève aussi des variations importantes selon les jours de la semaine, les week-end étant les plus prisés notamment par la clientèle locale. Le secteur souffre actuellement d'une demande stagnante, voire en baisse, suite notamment aux attaques de requins survenues ces dernières années et à une conjoncture internationale morose.

2. Le whale watching à Sainte-Marie (Madagascar)

Sainte-Marie est une des destinations touristiques les plus importantes à Madagascar avec Nosy-Be et Toliara. Plusieurs activités récréatives liées à l'environnement marin y sont proposées par les opérateurs touristiques dont l'observation des baleines à bosse est la plus importante durant la saison de migration de ces espèces.

L'observation des baleines à bosse contribue aux flux et aux stocks financiers de l'économie (Hoyt, 2010). L'évaluation de l'impact économique des observations des baleines à bosse effectuées dans les zones maritimes de la Baie d'Antongil, de Sainte-Marie, de Nosy Be, d'Anakao et de Cap Sainte-Marie a montré que cette activité générait 1,8 million US\$ durant la saison 2008 (IFAW, 2009). L'étude a montré que Sainte-Marie demeurait le principal site d'observation des baleines même si des efforts de promotion d'écotourisme baleinier étaient déployés par différents acteurs dans les autres sites de Madagascar (IFAW, 2009).

Le présent travail a recueilli et analysé les données de provenances très diverses, entre autres les résultats d'entretiens semi-directifs auprès d'opérateurs touristiques de l'île Sainte-Marie, et principalement les opérateurs membres de l'association Cétamada. L'objectif est ici d'arriver à former une image de l'importance des activités de whale watching, ainsi que des dépenses et des avantages économiques qui en résultent.

2.1. Historique

Historiquement, la chasse à la baleine était pratiquée sur la côte Est et Sud-Est de Madagascar (Angot, 1951), mais suite à la création du sanctuaire baleinier de l'Océan Indien en 1979, elle a disparu au profit du whale watching.

Les sanctuaires sont des zones protégées ou parcs nationaux sous-marins qui mettent les baleines et d'autres espèces marines à l'abri des interventions et des menaces humaines (IFAW, 2015). Ils peuvent aussi porter le nom de zone marine protégée, de sanctuaire marin ou de sanctuaire baleinier.

L'observation commerciale des baleines a commencé vers la fin des années 1980 à Sainte-Marie et depuis, elle s'est développée ensuite dans l'île (Rasoamampianina, 2004). L'île Sainte-Marie est même devenue un hot spot mondial d'observation des baleines à bosse (IFAW, 2009). Durant l'hiver austral, sur les 70 kilomètres qui séparent Sainte-Marie de Madagascar, on peut recenser environ 2 000 baleines à bosse (Bertramo, 2010).

Situé dans l'Océan Indien, Sainte-Marie (Nosy Boraha en malgache) est une langue de terre de 60 kilomètres de long sur 5 kilomètres de large, remplie d'histoires romanesques. Les légendes et histoires de pirates y sont nombreuses, y compris récemment avec la découverte en mai 2015 du trésor du célèbre pirate William Kidd par des explorateurs américains qui s'est révélé être un faux. Cette île est connue pour son caractère authentique et préservé. Ces atouts en ont fait l'un des lieux touristiques privilégiés de ceux qui découvrent Madagascar. Peuplée d'environ 27 155 habitants, Sainte-Marie est composée de petits villages plus ou moins isolés ou *fokontany* (District de Sainte-Marie, 2013).

Figure 4. Ile Sainte-Marie, Madagascar



Source : Google Earth

2.2. Réglementation du secteur

Les opérateurs touristiques de l'île Sainte-Marie se sont fixés pour objectif d'assurer la pérennité de la présence des baleines à bosse sur les côtes malgaches tout en développant des activités touristiques respectueuses du milieu marin. Il s'agit donc de promouvoir des pratiques exemplaires d'observation des mammifères marins permettant d'associer la préservation de ces espèces remarquables à la durabilité de l'activité de whale watching.

L'arrêté interministériel n°2083/2000 du 8 Mars 2000 fixe notamment les dispositions réglementaires pour l'observation commerciale des baleines à bosses à Madagascar.

Cette loi stipule 4 points principaux :

- la présence obligatoire d'un guide agréé par l'autorité représentant le ministère du Tourisme à bord du bateau ;
- le respect du code d'approche : les distances et le temps d'observation d'une baleine à bosse ;
- la présence de matériel de sécurité (gilet de sauvetage, GPS, radio VHF) à bord du bateau ;
- l'interdiction d'exercer toutes activités nautiques pendant l'observation des baleines à bosse.

Figure 5 : Charte pour l'observation des mammifères marins à Madagascar

Association Cétamada
Pour la conservation des mammifères marins à Madagascar
Plus d'infos sur
www.cetamada.org
032 81 973 00

CHARTRE POUR L'OBSERVATION DES MAMMIFÈRES MARINS

POURQUOI UNE CHARTRE ?

Les baleines et les dauphins parcourent des milliers de kilomètres pour atteindre les côtes malgaches. Les eaux chaudes de cette partie de l'Océan Indien sont le lieu idéal pour l'accouplement et la mise bas des baleines. L'observation des mammifères marins doit être faite de façon respectueuse pour garantir la préservation des espèces. Un code d'approche permet de minimiser les risques d'impact. Ainsi il indique aux pilotes des navires les gestes simples à adopter pour une observation responsable et respectueuse de ces animaux dans leur milieu naturel. Les baleines peuvent réagir de différentes manières à la présence des bateaux lorsqu'elles sont accompagnées d'un baleineau, seules ou en groupe.

LES RÈGLES DE BASE

- Ne pas perturber le déplacement des groupes.
- Interrompre l'observation si le groupe montre des signes de perturbation ou d'agressivité (changement de direction, jeté de caudale, ...).
- Entreprendre une approche de trois quarts arrière. Ne pas les approcher directement de front ou par l'arrière.
- Placer les bateaux en parallèle et tous du même côté.
- Réduire la vitesse du bateau dans une zone de sécurité : 800m pour les baleines, 300m pour les dauphins.
- Durée d'observation maximale : 1h pour un groupe de baleines adultes, 30 min pour une mère et son baleineau ou pour un groupe de dauphins.

trajectoires idéales

LES ENGAGEMENTS DES OPÉRATEURS TOURISTIQUES PARTENAIRES

GUIDE CERTIFIÉ
Un écovolontaire certifié par Cétamada accompagne et anime chaque sortie en mer.

RESPECT DU CODE
Respect du code de bonne conduite extrait de l'arrêté Interministériel fixant les dispositions pour l'observation des mammifères marins à Madagascar.

SÉCURITÉ
Permis de navigation
Licence et assurance
Permis bateau
Gilet obligatoire
Matériel de sécurité

BON SENS
Toutes autres activités nautiques sont interdites durant l'observation : nage, pêche, sid nautique, ...

Source : Cétamada, 2014

Le code de bonne conduite propose quant à lui une série de recommandations :

- *La distance d'observation minimale est fixée à 100 m pour un groupe de baleines de 1 à 3 individus, et à 200 m pour une mère et son baleineau ou un groupe de plus de 3 adultes ;*
- *Ne jamais se diriger à plein régime sur les baleines et réduire progressivement sa vitesse d'approche à 800 m ;*
- *Approcher les baleines par l'arrière, jamais de face. Ne pas leur couper la route. Pour suivre une baleine, placer le bateau parallèlement à la direction prise par les animaux ;*

- *Ne pas placer le bateau au milieu d'un groupe de baleines et ne jamais séparer une mère de son baleineau, en s'arrêtant ou en passant entre eux ;*
- *Respecter un maximum de 3 bateaux présents dans la zone des 300 m autour d'une baleine ou d'un groupe de baleines. Veiller dans ce cas à ne pas encercler les animaux ;*
- *Il est interdit de toucher ou de nager avec les baleines, les dauphins, ou tout autre mammifère marin ;*
- *La durée d'observation d'un groupe de baleines ne peut excéder 60 minutes et 30 minutes pour une mère et son baleineau.*

2.3. Organisation du secteur

L'association Cétamada est une association de droit malgache à but non lucratif fondée en mai 2009 et qui a pour objectif la préservation des populations de mammifères marins et de leur habitat à Madagascar. Mandatée par le Ministère du Tourisme de Madagascar, elle s'est appuyée sur la loi malgache pour vulgariser un code d'approche et former les guides spécialisés (écovolontaires) dont le travail essentiel est d'animer les observations en mer auprès des touristes, de leurs proposer un briefing/débriefing avant et après les sorties, de faire des présentations et des conférences sur les mammifères marins dans les structures hôtelières et surtout de garantir le respect du code de bonne conduite.

Une convention de partenariat est établie entre les opérateurs touristiques souhaitant devenir partenaires et l'association Cétamada. Environ 80% des opérateurs de l'île Sainte-Marie adhèrent à ce système de partenariat. Les opérateurs touristiques correspondent aux structures hôtelières et aux centres de plongée exerçant l'activité whale watching.

En 2014, l'association compte neuf partenaires à Sainte-Marie, ce chiffre ayant connu une grande variation entre 2008 et 2010 (tableau 1). En effet, la crise de 2009 a impacté les opérateurs privés dans le secteur du tourisme (Auffret, 2014).

Tableau 1. Nombre d'opérateurs touristiques membre de l'association Cétamada et nombre de touristes à Sainte-Marie (2008 à 2014)

Année	Nombre d'opérateurs touristiques	Nombre de touristes
2008 *	13	14 200
2010	4	1 520
2011	13	1 797
2012	10	1 598
2013	8	1 462
2014	9	3 137

Source : Cétamada, IFAW 2009 pour 2008*

La majorité des excursions baleines sont organisées par les opérateurs touristiques (Cétamada, 2014). Toutefois, il existe des propriétaires de bateaux locaux ou de pirogues, informels, qui organisent ce genre d'activité lorsque la demande existe (IFAW, 2009). En moyenne, la capacité des bateaux est de dix passagers et une sortie en mer dure entre quatre et cinq heures (Cétamada, 2014).

Les touristes qui visitent l'île Sainte-Marie sont pour 50% d'entre eux des Français de métropole, 40% de Réunionnais, 2% d'Italiens, 2% de Chinois et de Sud-Africains (Ministère du Tourisme de Madagascar, 2013). La clientèle type est caractérisée en premier lieu par des personnes d'âge actif compris entre 30 ans à 60 ans (Ministère du Tourisme de Madagascar, 2013).

2.4. Évaluation économique

Selon les données recueillies auprès du Ministère du Tourisme (2013), l'observation des baleines à bosse et les autres activités nautiques sont pratiquées par 34% des touristes venant à Madagascar.

En termes de capacité d'accueil, l'île Sainte-Marie dispose en tout de 1 000 lits sur 70 hôtels répertoriés par l'Office du Tourisme de Sainte-Marie (2014). Cette capacité est remplie à 70% en haute saison, c'est-à-dire de mi-Juillet à fin Octobre. Cette période correspond à la saison de migration des baleines à bosse.

Le tableau 1 présente l'évolution du nombre de touristes à Sainte-Marie sur six ans. Le nombre d'observateurs de baleines a chuté entre 2008 et 2010 en passant de 14 200 touristes en 2008 à environ 1 520 touristes en 2010. Cette tendance peut être corrélée à une décroissance annuelle générale du tourisme à Madagascar suite à la crise de 2009 (Auffret, 2014). Entre 2010 et 2013, il n'y a pas de variation significative du nombre de touristes. En 2014, le nombre d'observateurs a doublé. L'activité d'observation des baleines retrouve peu à peu son statut (Cétamada, 2014).

Hoyt (2001) a mis en place une méthode pour calculer les dépenses touristiques liées au whale watching et il est admis que la valeur économique totale correspond aux dépenses touristiques totales. Cette méthode s'appuie sur les dépenses directes (coûts des excursions) et les dépenses indirectes (frais supplémentaires des touristes).

Dans le cas de l'observation des baleines, la valeur économique totale générée par l'industrie d'observation des baleines à Sainte-Marie était estimée en 2008 à 1 272 719 € et en 2014 à 276 900 €. En 2014, les dépenses directes sont estimées à 134 891 € et les dépenses indirectes à 137 320 € (Cétamada). Le prix moyen d'une sortie en mer individuelle pour les opérateurs partenaires de l'association Cétamada est estimé à 43 euros. Le tableau 2 indique les recettes générées entre 2010 et 2014 par l'activité de whale watching en fonction du nombre de touristes.

Tableau 2. Recettes des sorties d'observation en mer à Sainte-Marie (2010 à 2014)

Année	Nombre de touristes	Recettes des sorties en mer (€)
2010	1 520	65 360
2011	1 797	77 271
2012	1 598	68 714
2013	1 462	62 866
2014	3 137	134 891
Total	9 514	409 102

Source : Cétamada

Plus difficile à calculer, mentionnons néanmoins l'existence de la valeur d'usage indirecte qui représente « la contribution des services fournis par l'environnement qui permettent la production et la consommation courante » (Bergeron et Romain, 2004). Ces services sont constitués des fonctions utiles pour les populations humaines apportées par la survie des cétacés (Hoyt, 2010). Ainsi, la baleine à bosse est un symbole de la préservation. Sa présence sur les côtes de Madagascar permet de définir des zones à protéger qui bénéficieront à l'ensemble du biotope. Elle agit comme une espèce parapluie, c'est-à-dire que sa protection engendre la protection de son écosystème et bénéficie à d'autres espèces (Ministère de la production et de l'environnement, 2000 ; Eastern and Southern Africa Partnership Programme, 2005).

En outre, la population de baleines représente un stock de carbone. Les scientifiques parlent de « puits de carbone baleinier » car plus la baleine est imposante, plus elle conserve de carbone (Laramée, 2010).

Enfin, si à Madagascar, la pêche à la baleine a disparu au profit du whale watching, lors d'un échouage, les habitants de Sainte-Marie continuent de considérer que c'est un « cadeau du ciel » (Cétamada, 2013). Ils récupèrent donc la viande et produisent de l'huile à partir des graisses, ajoutant ainsi une valeur économique supplémentaire à l'animal.

2.5. Le Festival des baleines 2015

Le Festival des baleines tient une place importante pour les Saint-Mariens, l'île Sainte-Marie l'organise une fois par an, depuis une quinzaine d'années. Il dure généralement une semaine et crée un point de rencontre pour les communautés locales qui se rassemblent pour célébrer la puissance charismatique des baleines, mais aussi pour faire découvrir leurs localités et leur façon de vivre au monde extérieur dans une atmosphère joyeuse et détendue.

Le Festival des Baleines 2015, du 4 au 12 juillet, est construit avec de nombreuses animations telles que les sorties d'observation en mer, défilés, concerts et jeux. Un vaste espace d'exposition accueille de nombreux stands, conçus dans le respect de l'environnement et de l'architecture sainte-marienne.

La valeur socio-économique du Festival des baleines est à la fois considérable et très diverse. Les financements proviennent principalement des partenaires privés. Les bénéfices qui découlent de cette expérience partagée du whale watching se répercutent sur le long terme, en mettant la localité sur la liste « des endroits à visiter absolument ». Les festivals constituent une excellente publicité grâce au bouche à oreille et il suffit parfois d'un seul festival pour lancer une activité nouvelle de whale watching ou la faire passer à l'échelon supérieur en termes d'attractivité.

2.6. Perspectives

Le whale watching à Sainte-Marie ne connaît pas, pour l'instant, une croissance trop rapide qui mettrait en péril le contrôle d'une bonne gestion. Il reste encore une marge de croissance en la matière, le potentiel de croissance le plus important se trouvant peut-être dans l'observation à bord des bateaux, ainsi que dans la diversification de produits de qualité, capables de faire

concurrence à ceux d'autres régions du monde et de répondre aux diverses attentes des whale watchers.

Mais peut-on augmenter la valeur économique des hauts lieux du whale watching sans augmenter la pression déjà exercée sur les populations de cétacés ou l'impact sur l'environnement marin ? C'est une question clé et une des difficultés à surmonter. Il faut bien réaliser que les décisions et mesures prises maintenant et au cours des années à venir vont déterminer la durabilité et le futur du whale watching à Sainte-Marie.

En général, il vaut mieux tabler sur une croissance lente et régulière, qui assure la satisfaction des clients et leur donne envie de revenir, qui tient compte du bien-être des animaux et qui garantit la viabilité future de l'activité. Les opérateurs de l'île Sainte Marie se mobilisent en ce sens pour faire du whale watching une entreprise vouée au succès sur le long terme.

Conclusion

Dans une perspective de développement du secteur du whale watching, l'île de La Réunion et l'île Sainte-Marie sont dans une situation où l'étroitesse de leur marché intérieur, que ce soit pour des raisons d'effectif de population ou de niveau de développement économique, oblige à cibler une population touristique extérieure ou internationale.

À la lumière de l'évolution du secteur du whale watching ailleurs dans le monde, les leviers de croissance pour passer à un stade plus industriel sont de développer une offre davantage structurée et plus ambitieuse pour aboutir à une intensification capitaliste et à des économies d'échelle (Gannon et Sandron, 2014). Les deux initiatives en cours à Madagascar et à La Réunion semblent aller parfaitement dans ce sens. En effet, à Sainte-Marie, le traditionnel Festival des Baleines prend à partir de la saison 2015 une nouvelle ampleur avec une montée en puissance de l'offre, des prestations et de la communication auprès du public et des professionnels du tourisme. De manière parallèle, la Région Réunion a installé le 8 juin 2015 un groupe de pilotage pour mener une réflexion commune et des études collaboratives visant à inscrire le « Chemin des baleines » au Patrimoine mondial de l'Unesco. Il s'agit dans ce cas d'une perspective régionale de développement du whale watching au niveau du sud-ouest de l'océan Indien.

Bibliographie

Angot, M., 1951, « Rapport scientifique sur les expéditions baleinières autour de Madagascar (saisons 1949 et 1950) », *Mémoires de l'Institut Scientifique de Madagascar*, Série A, Tome VI, Fascicule 2, pp.439-486.

Auffret, P., 2014, « Madagascar : Three Years into the Crisis », *World Bank Group*, Washington DC, USA.

Bergeron N., Romain R., 2004, « Étude sur la valeur socio-économique et environnementale des mammifères marins en péril dans l'estuaire du Saint-Laurent - Phase 1 », *Série Recherche*

SR.04.03-1, Centre de recherche en économie agroalimentaire (CRÉA), Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation et Université Laval, 74 p.

Bertramo R., 2010, *Petites initiatives, tout un programme. Protection, Communautés, Éducation, Environnement, Biodiversité, Développement, Climat*, UICN-Comité Français et FFEM, Paris, 32 p.

Cétamada, 2013, *Rapport de l'échouage d'une baleine à bosse (Megaptera novaeangliae), Plage Vavate, côte Sud-Est de l'île Sainte-Marie Madagascar*, Association Cétamada, Sainte-Marie, Madagascar, 9 p.

Cétamada, 2014, *Rapport d'activités 2014*, Association Cétamada, Sainte-Marie, Madagascar.

DMSOI, 2015, <http://www.dm.sud-ocean-indien.developpement-durable.gouv.fr/observation-certifiee-responsable-a682.html>

Eastern and Southern Africa Partnership Programme, 2005, *Développement de l'écotourisme dans la région de Mananara-Nord et du Triangle Bleu*, DEC, Edena et Projet Mananara Réserve de Biosphère, Contrat ESAPP E604, Rapport final, Antananarivo, 114 p.

Gannon F., Sandron F., 2014, « La différenciation des produits touristiques : le whale watching dans le sud-ouest de l'océan Indien », Séminaire de l'Océan Indien, *Océan Indien : enjeux patrimoniaux et touristiques*, Université de La Réunion, Saint-Denis, 19 septembre, 24 p.

IFAW, 2009, *Whale Watching Worldwide: Tourism numbers, expenditures and economic benefits*, International Fund for Animal Welfare, Yarmouth, MA, USA, 295 p.

Hoyt E. 2001, *Whale Watching 2001: Worldwide tourism numbers, expenditures, and expanding socioeconomic benefits*, International Fund for Animal Welfare, Yarmouth, MA, USA, 158 p.

Hoyt E., 2010, *Schéma de développement des sites d'observation de baleines et de dauphins*, Agence des aires marines protégées, Humane Society international, WDCS, Washington D.C., 34 p.

Laramée V., 2010, « Chasser la baleine, c'est mauvais pour le climat », <http://www.journaldelenvironnement.net/article/chasser-la-baleine-c-est-mauvais-pour-le-climat,18875>

Ministère de la production et de l'environnement, 2000, *Stratégie nationale et plan d'action pour la conservation de la diversité biologique en RFI des Comores*, Moroni, 61 p.

Ministère du Tourisme de Madagascar, 2013, *Statistique provisoire du tourisme 2013*, Antananarivo.

Rasoamapianina V. A. 2004, *Environmental education for tourists with the example of whale watching in Madagascar*, MSc Thesis Graduate School of Arts, Columbia University.

Chapitre 3. L'offre de whale watching à Madagascar, Maurice et La Réunion

Muñoz Forero Paola Andrea

Introduction

Madagascar, Maurice et La Réunion, trois îles du sud-ouest de l'océan Indien proches les unes des autres, ont valorisé leurs atouts naturels en répondant à une demande touristique et en faisant émerger l'écotourisme comme un secteur potentiellement porteur de développement économique. Le whale watching et ses différentes déclinaisons en font partie intégrante.

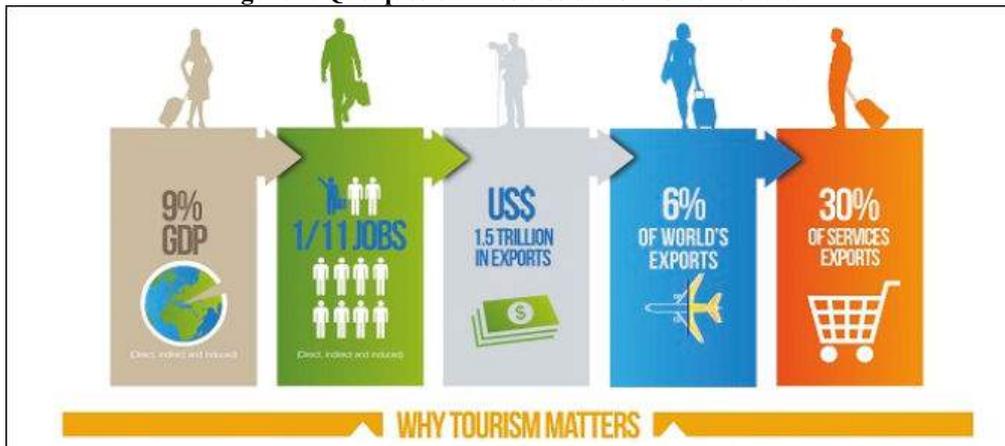
L'objet de ce chapitre est de proposer une analyse des offres de whale watching en tant que produit écotouristique dans ces trois territoires. En fonction de différents critères (coût de l'activité, possibilité de nager avec les cétacés, durée de la prestation, probabilité et garantie de voir des baleines et autres prestations associées, etc.), nous allons tenter de faire une analyse et une comparaison entre les trois îles à travers une lecture de type marketing, en nous mettant à la place d'un client qui chercherait à se renseigner sur cette activité. Nous avons donc procédé à des recherches bibliographiques et webographiques de sites internet qui offrent la prestation de whale watching à Madagascar, Maurice et La Réunion.

Dans une première section, le contexte socio-économique des trois îles sera brièvement présenté. Ceci va permettre de mieux cerner les territoires dans lesquels le whale watching s'établit désormais en tant qu'activité écotouristique et de comprendre les facteurs macro-structurels qui pourraient influencer la structuration du secteur touristique et son impact sur l'économie des îles. Dans une deuxième section, il nous a semblé important d'étudier le lien entre tourisme et développement, tout d'abord dans le domaine insulaire et ensuite dans chacune des îles à travers l'éclairage proposé par la description du contexte touristique et de différents indicateurs par territoire. Une troisième section sera consacrée à la présentation de l'activité de whale watching à Madagascar, l'île Maurice et La Réunion. Une lecture selon différents critères permettra de mieux comprendre l'offre de whale watching et sa structuration dans chacun des territoires étudiés. En réalisant une étude comparative de ce produit écotouristique, nous répondrons à la question suivante : que vendent précisément les opérateurs de whale watching dans chaque territoire ?

1. Tourisme et développement dans les trois îles

D'après l'Organisation Mondiale du Tourisme (UNWTO, 2013), l'industrie du tourisme constitue un secteur significatif de l'économie puisqu'elle représente 9% du PIB et 9% de l'emploi au niveau mondial (figure 1). Notamment pour les îles, le tourisme est envisagé comme une source de croissance économique et il joue déjà pour certaines d'entre elles un rôle primordial dans le PIB.

Figure 1. Quelques chiffres clés du tourisme mondial



Source : UNWTO, <http://www2.unwto.org/content/why-tourism>, copie d'écran

1.1. Tourisme insulaire

Concomitamment à l'augmentation du tourisme international qui a crû de 4% en 2012 dépassant le cap symbolique du milliard de touristes (UNWTO 2013a), le nombre d'arrivées sur les îles est lui aussi significatif. Selon Correia *et al.* (2008), ce type de tourisme représente la deuxième option choisie pour les vacances après les villes historiques.

Laventure (1997), Dehoorne et Saffache (2008) ou Baldacchino (2014) s'accordent pour affirmer que parmi leurs principaux attraits, les îles attirent les touristes grâce principalement à leurs caractéristiques géographiques (terre et mer), la mise en valeur des ressources naturelles et le patrimoine culturel et maritime du territoire. Pourtant, les îles enregistrent un développement touristique différent entre elles, avec des impacts économiques et sociaux variés et des offres des produits hétérogènes.

Selon Baldacchino (2014), les zones géographiques insulaires les moins développées touristiquement se trouvent notamment dans l'océan Indien et le Pacifique. Malgré la forte croissance de la fréquentation touristique totale du sud-ouest de l'océan Indien entre 1990 et 2007 (Taglioni, 2009), ces régions demeurent des destinations insulaires moins développées que les Caraïbes ou la Méditerranée.

Les critères relevés il y a trente ans par Serviabile (1983) sont sans doute toujours d'actualité pour identifier les obstacles qui influencent cette décision de se rendre dans les îles de cette région : l'accessibilité reste le premier handicap, étant donné que de nombreuses îles de l'océan Indien se trouvent très éloignées géographiquement des principaux points de départs touristiques, ceci exigeant une augmentation de temps et de coût pour se déplacer ; un autre aspect à considérer est celui de la relative jeunesse du peuplement de ces îles, de populations venues de différents horizons, et donc d'une absence d'identité culturelle et ethnique forte ; enfin, l'incertitude du climat est un facteur de vulnérabilité, la saison cyclonique de décembre à mars dans le sud-ouest de l'océan Indien coïncidant avec la période chaude privilégiée par les vacanciers.

À l'échelle mondiale, la volonté des gouvernements d'augmenter la demande touristique est marquée. Dès les années 1960, différents organismes internationaux insistent sur le tourisme comme générateur de développement. Au cours des dix dernières années, selon L'Organisation Mondiale du Tourisme (UNWTO, 2013b), cette croissance a été particulièrement marquée dans les pays émergents, où elle a été en moyenne de 5,6% par an contre 1,8% pour les économies avancées, raison pour laquelle elle est considérée comme un secteur potentiel contre la réduction de la pauvreté.

Dans l'océan Indien, chaque île a développé son propre modèle de tourisme, en raison de l'existence de contextes historique, géographique et socioéconomique différents. À Madagascar, Maurice et La Réunion, la structuration du secteur touristique ainsi que leur contribution au développement du territoire présentent des profils divers liés à des modèles de développement eux-mêmes variés (tableau 1).

Tableau 1. Quelques variables caractéristiques des trois territoires (2013)

Facteur	Madagascar	Maurice	La Réunion
Population totale (million)	22,9	1,3	0,85
Superficie territoire (km ²)	587 295	2 040	2 500
Rang IDH /187 pays	155	63	54*
Classification IDH	Faible	Élevé	Élevé*
PIB par habitant (En euros)	471 \$	9 210 \$	24 527 \$

Source : Banque mondiale (Population, superficie et taux de pauvreté), PNUD, 2014 (Rang et classification IDH et PIB), INSEE (2014b), Sudrie, 2013 (Île de La Réunion).

* Comme La Réunion fait partie du territoire français, elle n'est pas incorporée dans l'ensemble des pays par rapport aux mesures d'IDH publiées par le PNUD. C'est pour cette raison que cet indicateur dans le cas de La Réunion a été calculé par Sudrie (2013).

1.2. Le tourisme à Madagascar

Avec 256 000 arrivées internationales en 2012 (Banque Mondiale, 2015), Madagascar représente une part assez faible du tourisme dans l'Océan Indien. Bien que le gouvernement ait affiché au cours des derniers années un optimisme de la part des pouvoirs publics et différents encouragements pour augmenter la demande, les chiffres touristiques restent pour le moment encore modestes par rapport à la population et la superficie du pays.

Plusieurs raisons expliquent ceci. Premièrement, Madagascar a présenté de manière récurrente une situation politique difficile avec des crises importantes successives (1972, 1991, 2001-2002 et 2009-2013), ce qui se traduit, entre autres, par la diminution des investissements publics, le ralentissement des activités économiques, la dégradation des infrastructures sociales et l'augmentation de la criminalité (Razafindrakoto *et al.*, 2013), facteurs peu appréciés des touristes. Deuxièmement, selon l'orientation politique et économique du régime de la II^e République instaurée par Didier Ratsiraka (1975-1992), le tourisme international n'avait pas de place, dans la mesure où la politique favorisait une économie refermée sur elle-même en évitant les investissements étrangers (Sarrasin, 2007). En troisième lieu, Madagascar souffre aussi d'une fragilité financière liée à une incidence de la faiblesse des investissements et des moyens financiers (Banque mondiale 2014c). En outre, l'île est une zone affectée par les catastrophes

naturelles, notamment les cyclones, qui ont contribué à ralentir l'évolution des secteurs primaire et tertiaire de l'économie (Taglioni, 2009).

Le tourisme reste néanmoins un levier de croissance potentiel économique important à Madagascar et notamment l'écotourisme, l'île ayant été qualifiée comme une des « écorégions prioritaires » grâce à la mégabiodiversité qu'elle abrite. Elle fait partie des sept « **hotspots** de la biodiversité » avec un taux d'endémisme à hauteur de 80% (Goedefroit, 2006). Madagascar figure par exemple parmi les quatre pays avec le Brésil, l'Indonésie et la République Démocratique du Congo où l'on recense les deux tiers des espèces de primates (Mittermeier, 1997). Ainsi, l'île compte une mégabiodiversité rare, autant terrestre que marine, et elle est fréquemment présentée comme un patrimoine écologique international, ce qui ne manque pas d'attirer l'attention des institutions intéressées par la conservation de la nature et la protection de l'environnement.

À Madagascar, le flux touristique a débuté en 1997 et sa croissance coïncide avec le début de la mise en œuvre par le gouvernement en 2002 d'une vaste politique de restructuration et de classification de l'offre touristique, favorisant les investissements étrangers dans le but d'accroître et d'améliorer les infrastructures d'accueil et d'accès au pays (Sarrasin, 2014). Parmi les visiteurs internationaux, ce sont les Français de métropole qui dominent le marché (47%), suivis des Italiens (15%), des Réunionnais (13%) et Mauriciens (13%), avec une fréquentation plus faible des Allemands, Américains et Asiatiques (Ministère du tourisme à Madagascar, 2014).

1.3. Le tourisme à l'île Maurice

À Maurice, le tourisme qui est principalement balnéaire et haut de gamme, représentait en 2007 la deuxième source de revenus pour l'économie locale après la zone franche industrielle, soit environ 8,5% du PIB, et employait 10% de la population active (Grégoire, 2011).

L'activité touristique s'est développée de façon continue depuis l'Indépendance en 1968, date à laquelle l'aménagement du territoire s'est orienté vers le tourisme. Lors de la période 1999-2007, cette destination a connu une forte croissance de 160% du nombre de visiteurs avec 907 000 touristes accueillis en fin de période (Taglioni, 2009). Aujourd'hui, au coude à coude avec les Maldives, l'île Maurice est une des destinations les plus fréquentées de l'océan Indien. Parmi les 965 000 touristes qui visitent l'île aujourd'hui (Banque mondiale, 2015), 23% proviennent de France métropolitaine.

Maurice s'est imposée comme une destination phare grâce à un fort investissement dans les infrastructures, dans des « villas de luxe » qui associent résidence, hôtellerie et loisirs haut de gamme (Jauze, 2012). Cette stratégie qui correspond aux choix du gouvernement de limiter les projets hôteliers et de ne retenir que les plus luxueux (Condes, 2004) a commencé en 1973 avec la construction des premiers hôtels, le Merveille et le Club Med. Elle va se consolider et surtout s'accélérer dans les années 1980 jusqu'à créer de véritables espaces touristiques qui comprennent des boutiques, des magasins, des restaurants, bars et centres de loisirs et de services (Jauze, 2010).

L'île Maurice, comme les autres territoires de l'océan Indien, a ressenti une baisse de fréquentation à cause de l'épidémie de chikungunya en 2006, ce qui n'a pas permis de dépasser les 800 000 visiteurs prévus à l'époque. Cependant, une fois l'épidémie endiguée, les visites internationales vont connaître une progression de +7,8% dès 2007 (Fontaine, 2008). Ainsi, l'île a relativement bien résisté à ce fléau autant qu'à la récession mondiale de 2008-2009 grâce à la performance toujours soutenue du tourisme balnéaire et la mise en place d'une nouvelle offre, « le tourisme médical », qui cherche à attirer une nouvelle clientèle en combinant santé et beauté (Jauze, 2012).

Ce nouveau type de tourisme comprend différentes offres de soins qui se conjuguent avec le côté attractif de l'île et qui commence à acquérir une bonne réputation grâce aux centres spécialisés (greffe de cheveux, esthétique dentaire, chirurgie plastique, nutrithérapie, hormonothérapie, remise en forme, spa, etc.) qui comptent avec un équipement sanitaire moderne, un corps médical compétent, des personnels bilingues et des prix moins chers qu'en Europe (Jauze, 2012). Dans ce sens, le tourisme médical offre un double avantage qui convient aux clients à la recherche de récupération et de confort.

1.4. Le tourisme à La Réunion

Depuis la seconde moitié des années 1980, le tourisme à La Réunion s'est développé grâce à une volonté politique d'améliorer les offres touristiques à travers la diversification, la qualité et l'implémentation de nouvelles infrastructures, notamment dans le domaine des transports et de l'hébergement (Laventure, 1997). Entre les années 1995 et 2000, la fréquentation touristique à l'île de La Réunion passe de 304 000 à 430 000 visiteurs. Le territoire occupait alors la seconde place dans le sud-ouest de l'océan Indien, derrière Maurice. Dans le cas de La Réunion, la notion de « touriste » fait référence à la distance parcourue plutôt qu'au critère de nationalité, et inclut donc les Français de métropole même s'il s'agit du même territoire administratif (Conseil Régional, 2000).

Selon l'Insee (2014c), au premier semestre 2014, c'est le tourisme affinitaire, motivé notamment par la visite à des parents ou amis, qui est le principal motif d'arrivées à La Réunion (53%) et ce sont les touristes en provenance de la France métropolitaine qui restent les premiers visiteurs, représentant quatre touristes sur cinq (80%). L'observatoire du développement de La Réunion (Torit, 2000) avait mentionné que l'île bénéficiait de deux atouts avec le littoral et la montagne. Les volcans et les cirques attiraient à la fin des années 1990 une quantité significative des touristes en apportant 7% du PIB. Plusieurs facteurs ont eu depuis des répercussions significatives sur la fréquentation touristique et ont contribué à la faire diminuer.

D'abord, l'épidémie de chikungunya qui a touché le sud-ouest de l'océan Indien entre 2004 et 2007 a affecté de manière dramatique La Réunion qui est passée de 409 000 visiteurs en 2005 à 278 000 en 2006 (Insee, 2013), les médias ayant largement relayé cette crise sanitaire. Avec 38% de la population infectée par le virus, soit plus de 260 000 personnes, elle a occasionné plusieurs dizaines de morts (Taglioni, 2009). Ensuite, à partir de 2007, quand le tourisme commence à surmonter la crise du chikungunya, avec 380 000 arrivées comptabilisées à la fin de l'année, la crise mondiale ne fera que prolonger la tendance statique des visites touristiques sur l'île (Insee, 2013).

À partir de 2011, l'île connaît un autre phénomène qui affectera le développement touristique, avec des attaques de requins à répétition. Avec la dernière en date du 1^{er} juin 2015, ce sont au total dix-sept attaques qui ont été recensées depuis 2011 dont sept mortelles. Cette situation qui perdure nuit à l'image de l'île auprès de la clientèle potentielle, notamment auprès des Français de métropole qui sont le pilier du tourisme à La Réunion, les attaques ayant plus de résonance au niveau national qu'international.

Au total, la destination qui a accueilli 471 300 visiteurs en 2011 dont 81% viennent de France métropolitaine, en accueille 446 500 en 2012 et 416 000 en 2013, ce qui montre une baisse de 5,3% (Insee, 2014d).

2. Demande et cible touristique

La réussite du tourisme comme toute autre industrie dépend en grande partie des enjeux de marché notamment d'une cohérence entre la demande et l'offre. Dans ce sens, l'objectif de cette section sera de présenter la structuration de la demande à laquelle doit répondre le secteur touristique en général (2.1), puis dans les territoires insulaires étudiés (2.2). Nous analyserons ensuite l'écotourisme comme un type de tourisme alternatif dans une optique de développement durable (2.3), avec une configuration spéciale de la demande en tant que produit touristique (2.4) en raison de l'offre de différentes formules attachées aux paysages et à l'exploration du milieu naturel, mises en place par beaucoup de destinations mais spécialement par les îles qui sont naturellement dotées de ce type d'atouts (2.5).

2.1. La demande de tourisme à l'échelle mondiale

Au niveau mondial, le secteur touristique est considéré comme une des premières activités économiques. L'Organisation Mondiale du Tourisme a indiqué en 2013 que « *en dépit de chocs passagers, le nombre d'arrivées de touristes internationaux a affiché une hausse presque ininterrompue, passant de 25 millions en 1950 à 278 millions en 1980, puis à 528 millions en 1995 et à 1 035 millions en 2012* » (UNWTO, 2013a).

Ce flux touristique peut être analysé en termes de demande et d'offre, dont la confrontation détermine l'importance du développement du secteur touristique dans un territoire précis. Ainsi, la demande est comprise comme « *la représentation des produits (biens ou services) touristiques que les consommateurs désirent se procurer à un moment donné* » (Vellas, 2007) et dans le même sens, Raboteur (2000) indique que cette demande repose sur l'influence de différentes motivations aussi bien économiques que sociales qui vont permettre aux touristes de faire leur choix final.

Selon Linder (1971), par rapport aux motivations touristiques et pour analyser la demande touristique, il est nécessaire notamment de cibler son attention sur deux sources de données : la provenance des touristes et les facteurs qui auront influencé la décision des consommateurs au moment de faire le choix de la destination. Vellas (2007) propose une classification en trois catégories de la demande :

- La demande touristique intérieure : l'ensemble des déplacements à l'intérieur du même pays
- La demande touristique inter-régionale : les touristes en provenance d'autres pays de la même région, ou des pays du même continent
- La demande touristique internationale : ensemble des touristes qui viennent des autres pays. Se calcule aussi par rapport à la distance parcourue.

Dans le même sens, l'auteur propose une grille d'analyse avec ce qu'il appelle les « motivations de la demande » c'est-à-dire les facteurs qui exercent une influence significative au moment de faire le choix de la destination (tableau 2).

Tableau 2. Les motivations de la demande touristique

Facteurs	Description
Les motifs de voyage	Différentes raisons pour laquelle une personne se déplace ou voyage, dont : vacances, affaires, éducation, santé, entre autres.
Les facteurs économiques et sociaux	Résumés par deux éléments : le temps et l'argent, en termes de disponibilité et de budget pour la réalisation du déplacement.
Les facteurs personnels	Ensemble des goûts et des préférences individuelles qui vont orienter la demande touristique. Dans d'autres termes, « les besoins » de chaque touriste qui détermineront le type de tourisme.
Les facteurs géographiques*	Évaluation que fait le consommateur sur le territoire au niveau géographique : distance et facilité d'accès, entre autres.
Les facteurs administratifs politiques*	Degré de facilité pour franchir les frontières et aspects politiques qui permettent ou non de favoriser la demande touristique.
Les facteurs culturels*	Propres à la culture de l'endroit objet de destination inhérents à ses coutumes, langue(s) et spécificités autochtones.

Source : élaboré à partir de Vellas, 2007

***Concernent particulièrement le tourisme international**

L'analyse de ces différents aspects apportera des éléments clés pour cibler la clientèle touristique et envisager des offres adaptées, à la base de l'équilibre du marché touristique. Dans son rapport annuel de 2013, l'Organisation Mondiale du Tourisme (UNWTO, 2013) affirme que le tourisme est un des outils les plus efficaces contre la réduction de la pauvreté en cela qu'elle est source de devises et d'emplois. Le tourisme crée une demande dans d'autres secteurs de l'économie comme le transport, les télécommunications, la finance, la production agricole.

2.2. La demande de tourisme dans les trois îles

Pour les petites îles, certains auteurs dont Raboteur (2000) affirment que le marché du tourisme y joue un rôle très important, car il influence l'accélération du reste de l'économie. Cette idée est reprise en 2015 par l'Organisation Mondiale du Tourisme (UNWTO, 2015) en montrant sa contribution à la lutte contre la pauvreté grâce au fait qu'il possède de nombreuses caractéristiques pour procurer des bénéfices à la population à faibles revenus, spécialement dans

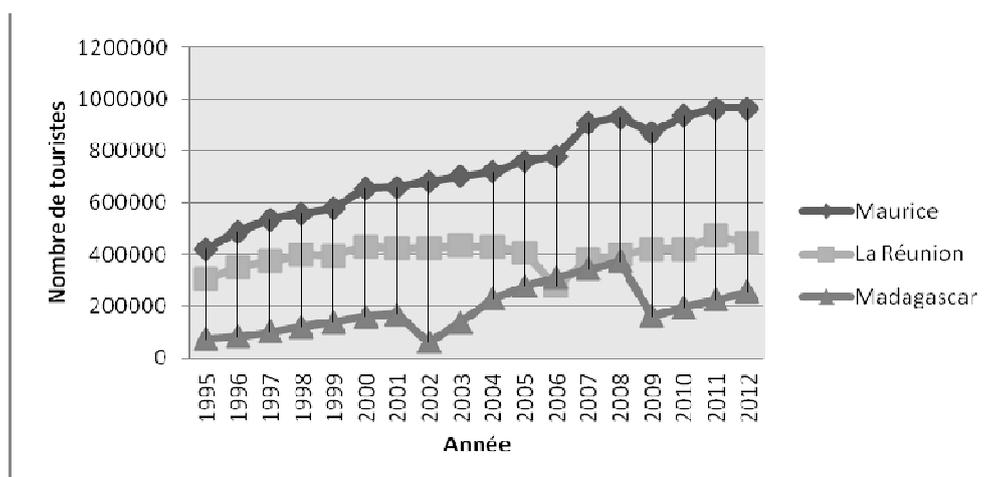
les pays les moins développés et dans les îles qui sont dotées de fort attraits pour les touristes comme leurs ressources naturelles, leur patrimoine culturel et la beauté de paysages « exotiques ».

Néanmoins, il est important, comme l'affirme Vellas (2013), de rattacher ce discours à la mise en place de politiques spécifiques qui mettent l'accent sur cet objectif de lutte contre la pauvreté. Augier (2013) présente comme exemple le cas de Trinidad et Tobago, dont le gouvernement a mis en place une politique de diversification économique qui consacre le tourisme comme l'un des cinq secteurs pouvant contribuer à réduire la pauvreté. Ainsi, le projet « Nature Seekers » est l'une des expériences qui a été lancée en 1990 avec l'objectif de protéger les ressources naturelles et de transformer leur contenu progressivement pour introduire une dimension économique incontournable à travers les opportunités liées au tourisme, la mise en place d'une série d'activités toutes génératrices de revenus (artisanat, restauration, hébergement, visites guidées) qui participent à l'amélioration de la vie quotidienne de la communauté et des revenus directs qui proviennent de la demande touristique croissante. Ainsi, en 2008, on notait une structure d'emploi constituée de 38 personnes natives du petit village de Matura, situé au nord-est de l'île et qui compte 1 600 habitants.

Bien que les îles soient devenues très prisées au niveau international, il existe au moment de choisir une destination un ensemble de variables qui jouent un rôle important et qui sont représentatives de l'échelle de développement, fortement disparate selon les pays.

À Madagascar, Maurice et La Réunion, l'évolution dans la demande touristique (figure 2) est cohérente par rapport au contexte social, économique et politique de chaque territoire. L'île Maurice profite d'une croissance constante des arrivées qui sont plus élevées que dans les îles voisines, tandis qu'à Madagascar et à La Réunion l'affluence des visiteurs fluctue au gré des événements déjà mentionnés. Ainsi, les trois îles enregistrent un développement touristique à des échelles différentes, avec des impacts économiques et sociaux disparates et des offres de produits hétérogènes.

Figure 2. Nombre de touristes internationaux de 1995 à 2012 à Madagascar, Maurice et La Réunion



Source : Banque Mondiale, 2015 pour Madagascar et Maurice ; Insee, 2014 pour La Réunion

Parmi les trois îles considérées, Maurice est sans nul doute celle qui profite de la demande la plus élevée, elle connaît une expansion constante avec une augmentation régulière des arrivées, sauf en 2009 où elle a été touchée comme toutes les autres destinations par la crise financière mondiale. Cette crise, comme l'affirme Hugon (2010), traduit les ruptures de l'économie mondiale et d'un mode de développement et laisse des conséquences graves sur les finances mais aussi sur les ressources de la planète. Pourtant, pour Maurice, la réduction du nombre de clients en 2009 n'a pas empêché la remontée des arrivées internationales dès 2010. Cette situation peut s'expliquer par la stratégie qu'a choisie Maurice en termes de clientèle, étant donné que dans l'île le tourisme reste principalement, en dépit de son ouverture récente à l'écotourisme, essentiellement international et balnéaire (Grégoire, 2011). L'offre touristique demeure dans la catégorie du luxe, représentée par une clientèle aisée qui traverse relativement bien les périodes de crise (Theng, 2014). De plus, il est observable que lors de l'année 2006, l'augmentation des arrivées à Maurice n'était pas au même niveau que les années précédentes, en raison de la prolifération du chikungunya qui a touché une grande partie de l'océan Indien mais qui n'a pas produit autant d'effets critiques pour Maurice, dans la mesure où sa prolifération a été moins médiatisée qu'à La Réunion (Grégoire, 2011).

Madagascar, de son côté, porte un énorme potentiel touristique avec une diversité biologique et paysagère et un riche patrimoine culturel. Cet atout a attiré de plus en plus de touristes intéressés par l'écotourisme. Selon Sarrasin (2014), au cours des quinze dernières années, le profil des touristes montre que pour 55% des visiteurs, l'écotourisme constitue le premier choix d'activités pratiquées lors de leur séjour. Néanmoins, le tourisme n'arrive toujours pas à se relever après deux chutes significatives. En 2002, Madagascar a été touché par la remise en question de la sécurité suite à la crise politique (Rakotozafy, 2005). En 2009, la crise mondiale ajoutée aux difficultés politiques de la période 2009-2013 évoquées précédemment ont fait que l'île reste une destination encore peu exploitée et très modeste sur le plan économique (Rakotomamonjy *et al.*, 2014).

Quant à La Réunion, même si l'île est considérée comme une destination polyvalente qui offre un tourisme de montagne et de randonnée, un tourisme balnéaire et une pluralité de sites et d'activités, la fréquentation touristique ne présente pas une évolution conséquente. La courbe observable se révèle relativement plane depuis le début des années 2000, avec une baisse significative des arrivées en 2006, coïncidant avec l'apparition du virus du chikungunya et une autre, plus faible, en 2012, attribuable sans doute en partie aux attaques des requins qui ont commencé à la fin de 2011 et qui ont impliqué la fermeture provisoire des certaines plages et l'interdiction d'une partie des activités nautiques.

Finalement, même si les trois îles présentent des dissemblances dans la structuration du tourisme, il s'agit de territoires qui ont valorisé leurs atouts naturels en fonction d'une dynamique économique obéissant à la demande touristique et qui évolue à différentes échelles par rapport aux nouvelles tendances qui s'imposent dans le monde parmi lesquelles l'écotourisme. Ce type de tourisme a été depuis les dernières décennies un nouveau produit qui se positionne comme un des plus proches du développement durable.

2.3. L'écotourisme : une demande touristique sur le chemin du développement durable

Dans les années 1970, le secteur touristique est marqué par une vague de nouveaux modes de pensée écologique qui naissent dans le monde. Ainsi, de nouvelles préoccupations émergent autour de la conservation de la planète, concernant la nature, la faune et la flore. Parmi les réponses à ces préoccupations, l'écotourisme apparaît comme un phénomène important, car cette pratique ne cherche pas seulement le développement économique mais aussi la protection de l'environnement (Tardif, 2003).

En 1987, Ceballos-Lascurain, écologiste mexicain et précurseur de l'écotourisme, décrit celui-ci comme « *la forme de tourisme qui consiste à visiter des zones naturelles relativement intactes ou peu perturbées, dans le but d'étudier et d'admirer le paysage, les plantes et les animaux sauvages qu'il abrite, de même que toute manifestation culturelle (passée et présente), observable dans ces zones (les artisanats locaux, le tissage, la poterie, la danse, les chants, les arts religieux, la recherche de vestiges d'anciennes civilisations, etc.)* » (Ceballos-Lascurain, 1987). Cette définition a été une des premières et se présente désormais comme l'une des plus courantes sur le sujet.

Dans cette même logique, The Ecotourism Society (1995), définit aussi à l'époque l'écotourisme comme « *un tourisme dans les espaces peu perturbés par l'homme qui doit contribuer à la protection de la nature et au bien-être des populations locales* ». Ainsi, pour mettre en œuvre ce type de tourisme, il faudrait qu'il ait lieu dans des zones faiblement concernées par les actions humaines, où l'écotouriste devrait se rendre, non pas pour laisser une empreinte écologique négative, mais pour concourir avec les populations qui y vivent à préserver ces milieux.

À son apparition, l'écotourisme a été associé à une forme de tourisme dont l'impact sur l'environnement physique et culturel devait demeurer très faible. Cependant, au fur et à mesure, le terme « écotourisme » a été par la suite élargi afin de lier l'idée de conservation de la ressource à celle du développement durable d'une communauté. Autrement dit, l'écotourisme se rapproche d'une forme de développement durable visant à concilier le développement économique, social et la protection de l'environnement.

Dans cette nouvelle perspective, en 2002, l'écotourisme est l'objet d'un sommet international qui a eu lieu à Québec au Canada où l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) sur l'initiative du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), va développer le concept en orientant la discussion sur quatre aspects :

- *« Politique et planification de l'écotourisme : proposer plans, politiques et programmes durables d'écotourisme au niveau international, national et local et l'intégration des politiques d'écotourisme dans les plans et cadres de développement durable.*
- *Réglementation de l'écotourisme : présenter lois, normes et autres règles applicables aux activités écotouristiques, mécanismes de volontariat et autoréglementation, homologation, certificats et écolabels, lignes directrices internationales, et intergouvernementales, principes et codes et rôle des différents intervenants pour garantir le respect des réglementations ou des mécanismes volontaires.*

- *Développement des produits, commercialisation et promotion de l'écotourisme : création de produits durables, coopération entre partenaires multiples pour le développement des produits, établissement de relations entre les secteurs public et privé dans les domaines de la commercialisation et de la promotion.*
- *Surveillance des coûts et avantages de l'écotourisme : mesurer les coûts et avantages économiques, écologiques et sociaux de l'écotourisme, ainsi que vérifier la contribution à la protection de la nature, l'évaluation des conséquences effectives et potentielles de l'écotourisme sur l'environnement, la société et la culture » (OMT, 2002).*

Dans le rapport final du sommet, l'OMT propose une approche de l'écotourisme en relation avec le développement durable en ajoutant de nouveaux éléments au concept : la gestion politique, l'intégration des différents acteurs (secteur privé, public et communautés locales), la viabilité socioculturelle, environnementale et économique. Cette dernière composante consiste en l'introduction d'une valeur commerciale à la nature en tant que produit à vendre. Ainsi, l'industrie du tourisme cherche à répondre à la tendance qui naissait à l'époque avec le « tourisme vert, alternatif ou écotourisme » (Lequin, 2002).

Conjointement à ce nouveau style de tourisme, se pose la préoccupation pour ses conséquences notamment sur l'environnement et les communautés locales. Ce dilemme est donc l'objet de nouvelles réflexions quant aux liens entre l'écotourisme et le développement durable. A cet égard, Lequin (2002) souligne que l'écotourisme doit prendre en compte deux dimensions : la durabilité de la ressource et la participation des populations et des gouvernements dans les projets de développement durable, car même si l'écotourisme apparaît comme une alternative au tourisme de masse qui produit des impacts significatifs, celui-ci devra aussi être traité prudemment. Dans le même sens, Tardif (2003) recense un certain nombre d'impacts positifs et négatifs de l'écotourisme et conclut néanmoins en disant que « malgré les doutes et les remises en question qui secouent ce domaine de recherche, l'écotourisme demeure une piste riche à explorer afin de concilier le développement socioéconomique de nos sociétés et la protection de l'environnement ».

L'écotourisme devient donc une force motrice du tourisme et sa promotion constitue une priorité pour les organismes internationaux en insistant notamment sur le lien entre tourisme et développement durable. Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement a créé en 2006 le « Guide à l'usage des décideurs. Vers un tourisme durable » qui envisage deux objectifs : « *La capacité du tourisme à se maintenir en tant qu'activité dans le futur ; la capacité de la société et de l'environnement à absorber et tirer avantage des impacts du tourisme de façon durable* » (PNUE, 2006). Le Guide précise douze objectifs qui doivent prendre en compte tous les projets en faveur du tourisme durable, et même si l'écotourisme n'est pas le seul type de tourisme appelé à suivre ces objectifs, il contient dans ses propres concepts l'intégration de ceux-ci, parmi lesquels : la viabilité économique, la prospérité au niveau local, la qualité de l'emploi, l'équité sociale, la satisfaction des visiteurs, le contrôle local, le bien-être des communautés, la richesse culturelle, l'intégrité physique des paysages, le maintien de la diversité biologique, l'utilisation rationnelle des ressources, la préservation de la pureté de l'environnement.

En 2007, lors de la Déclaration d'Oslo sur l'écotourisme, ce dernier est reconnu une fois de plus comme celui qui tient la première place en tant que tourisme durable, en montrant des résultats positifs pendant la période 2002-2007 avec par exemple l'établissement de nombreux projets écotouristiques à travers le monde, l'intérêt de l'écotourisme au niveau des gouvernements ou encore le rôle de l'écotourisme face au changement climatique (The International Ecotourism Society, 2007).

Cependant, une des conclusions de cette expérience est que la définition et la surveillance de l'écotourisme doivent être encore plus précises, vu l'apparition des entreprises et des produits qui se qualifient de « durables » alors qu'ils ne le sont pas. Il est préconisé en outre de renfoncer les stratégies des projets pour assurer une meilleure appréhension du concept autour des intervenants et pour mieux intégrer l'écotourisme dans le marché (The International Ecotourism Society, 2007).

Parallèlement, les recherches autour des expériences de l'écotourisme se multiplient autant que les questionnements face à ce que l'on attend de ce type de tourisme et l'intégration équilibrée de leurs composantes. Pendant que certains auteurs comme Sarrasin (2007a) soulignent des lacunes dans le démarche de l'écotourisme¹, d'autres dont Gagnon restent optimistes, envisageant l'écotourisme comme la meilleure voie d'approche au développement durable, étant donné qu'il associe à la fois des éléments d'ordre économique, socioculturel, environnemental et politique, qui sont eux-mêmes des soutiens du développement durable (Gagnon, 2010).

En 2009-2010, les conséquences des crises financières mondiales et les préoccupations écologiques liées au changement climatique ont renforcé la promotion de la dite « économie verte », étant donné que cette période a mis en évidence certaines limites des modèles de développement classiques fondé sur la consommation (Arcuset, 2014) alors que la tendance à promouvoir l'écotourisme progresse grâce à la conception sous-jacente d'améliorer le bien-être humain et l'équité sociale, toujours en réduisant les risques environnementaux et la conservation des écosystèmes (UNWTO, 2013).

Actuellement, l'écotourisme est considéré comme l'un des secteurs les plus profitables au niveau mondial, selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (2015), celui-ci augmentant chaque année entre 10 et 12%. Alors qu'en 2002 (OMT, 2002) la clientèle de ce secteur obéissait à certains critères notamment d'âge et de niveau d'éducation, aujourd'hui elle commence à s'étendre et à se diversifier. Les voyageurs dans le monde sont de plus en plus motivés par la visite d'un espace naturel et par des séjours en symbiose avec la faune et la flore (OMT, 2015). Les îles deviennent alors une destination des plus prisées par les écotouristes, étant donné que la plupart d'entre elles réunissent l'ensemble des attraits et des attractions que les consommateurs souhaitent trouver dans cette perspective (Raboteur, 2000).

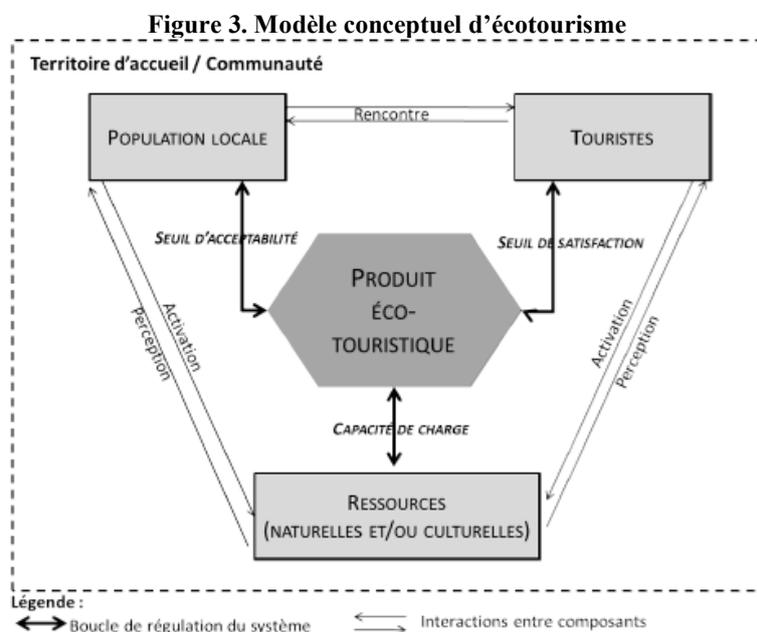
¹ « L'écotourisme s'appuie sur l'originalité de la culture locale pour se développer et contribue au même moment à la faire disparaître en participant à la reproduction d'un système de valeur et de pouvoir qui externalise les problèmes et les solutions associées à la dégradation des ressources naturelles » (Sarrasin, 2007a)

2.4. Écotourisme et demande touristique

Il semble important de faire une approche de l'écotourisme en fonction de la demande car celui-ci représente aussi une révolution pour le marché. Il va créer un nouveau profil de touristes, dynamiser les relations entre les différents acteurs, autoriser de nouvelles activités et expériences, privilégier certaines destinations en valorisant les patrimoines naturels et culturels et adopter une éthique environnementale.

Dans un sens plus large, l'écotourisme constitue une pratique selon laquelle les voyageurs peuvent idéalement concourir à la préservation de la nature et se plonger dans un environnement naturel auquel ils n'ont pas d'accès de façon habituelle. Dans cet énoncé, trois éléments permettent d'appréhender le caractère spécifique de la demande écotouristique. D'abord, c'est un tourisme qui est lié à l'observation de la nature et aux manifestations culturelles dans les territoires peu explorés ; ensuite, la principale motivation est de satisfaire un besoin de découverte d'un milieu naturel à la fois unique et évocateur ; enfin, la demande écotouristique répond avant tout à un besoin d'évasion, une expérience relaxante, loin du stress quotidien et du rythme imposé par les milieux urbains afin de pouvoir admirer et sentir la beauté de la nature.

Pourtant, la conception de l'écotourisme oblige le touriste à jouer un rôle plus important que d'être un simple admirateur ou passager car il a une coresponsabilité dans ce type d'expérience qui s'inscrit dans la durée. Il s'agit donc de pratiquer une forme de tourisme respectueux de l'environnement, pris au sens large, signifiant à la fois la protection de la ressource, le respect des identités culturelles et la génération de revenus par la consommation des touristes (Blamey, 2001). Autrement dit, les produits ou services écotouristiques sont le résultat de l'activation des relations entre les ressources naturelles ou culturelles, la communauté d'accueil et le touriste, ainsi que l'ont décrit Dehoorne *et al.* (2011) à travers la figure 3.



Source : Dehoorne *et al.*, 2011

Les auteurs expliquent que l'activation des ressources (naturelles et culturelles) est possible grâce à la rencontre entre la population locale (qui soutient l'offre) et les touristes (qui soutiennent la demande). De la même façon, il existe un seuil d'acceptabilité en termes de fréquentation touristique et un seuil de satisfaction des touristes qui à eux deux doivent maintenir l'équilibre pour ne pas dépasser la capacité de charge des ressources du territoire (Dehoorne *et al.*, 2011). Ce modèle révèle ainsi un enjeu important entre les acteurs (locaux, touristes et gouvernement) qui ont la responsabilité de gérer le système en envisageant la durabilité de l'écotourisme en tant que produit du marché touristique.

2.5. L'écotourisme dans les trois îles

Selon Baldacchino (2014), l'industrie du tourisme insulaire représente un modèle de développement qui a permis la croissance de l'offre touristique dans ces espaces, notamment autour de la nature ou de l'environnement. Dans ce contexte, l'écotourisme est aujourd'hui source d'une forte concurrence entre les îles, étant donné qu'elles sont des territoires chargés de richesses et de ressources qui suscitent une demande touristique exceptionnelle. Ce sont des espaces et des territoires qui malgré certains handicaps propres à l'insularité (isolement, éloignement, exigüité, vulnérabilité), restent très attachés à leurs caractéristiques naturelles (Bouyer *et al.*, 2008).

Par rapport aux offres de produits de ce secteur, ce sont les îles localisées dans l'hémisphère sud essentiellement qui peuvent offrir des activités écotouristiques grâce à leur localisation dans des zones à forte diversité biologique et nature préservée (Raboteur, 2000). Ainsi, l'écotourisme est fondé pour l'essentiel sur l'observation de la nature, et les offres écotouristiques vont être liées notamment aux ressources naturelles insulaires. Mais pour les îles, l'écotourisme peut dans certains cas être une source complémentaire et de diversification de l'offre touristique balnéaire couramment mentionnée car c'est une stratégie qui permet de créer un lien entre le littoral et l'intérieur des îles en valorisant aussi les connaissances, les savoir-faire et les activités traditionnelles des populations autochtones localisables sur ces territoires.

Selon Hugues (2004), les produits du tourisme durable s'articulent autour de l'authenticité et peuvent être déclinés selon deux axes. D'abord, celui qui révèle la prise en compte de l'environnement, vu comme un élément qui évoque une considération, mais également vu comme un facteur d'attractivité de la destination touristique. Deuxièmement, le concept de durabilité du milieu naturel ne peut être compris que dans le cadre des sociétés humaines et de leurs pratiques traditionnelles. Ainsi, l'offre touristique tend également à valoriser les productions issues des savoir-faire spécifiques élaborés localement.

Au premier plan, le contact avec l'environnement est très largement présent à travers l'ensemble des activités de pleine nature. En effet, cette proximité est perçue dans la possibilité de pratiquer un tourisme de contemplation et d'observation des paysages, de la faune et de la flore, ce qui se traduit spécifiquement en activités comme les randonnées, les promenades à travers les sites historiques, les activités nautiques en rivière (canotage) ou en mer (plongée, balades, etc.), les activités de montagne (escalade, parapente, ski, vélo, etc.) ou encore l'observation de certains animaux dans leur milieu naturel (wildlife watching).

Par rapport au savoir-faire traditionnel, il est interprété comme un ensemble de rapports hommes-territoire. Autrement dit, c'est l'ensemble de la culture qui est mis en avant pour témoigner de l'authenticité de la société locale, ce qui passe notamment par la valorisation des événements de la vie d'un territoire (Hugues, 2004) : les marchés, les fêtes traditionnelles et le folklore qui les accompagne, les productions agricoles et artisanales, la gastronomie, etc.

De nos jours, notamment depuis le sommet de l'écotourisme en 2002, cette option est de plus en plus choisie par de nombreuses îles, dans la mesure où elle permettrait la valorisation économique des ressources naturelles dans le cadre du développement durable (Baldacchino, 2014). En 2013, pendant la conférence sur « Le développement durable du tourisme des îles », organisée par l'OMT (Nations-Unies) et le Gouvernement français à Saint-Denis de La Réunion, il était réaffirmé l'importance du tourisme dans les îles étant donné que pour la plupart d'entre elles ce secteur constitue l'une des rares sources de devises étrangères. Comme illustration de cela, on peut souligner le cas des îles du Cap Vert et des Maldives qui ont quitté la catégorie des Pays les moins avancés (PMA) grâce à l'augmentation des revenus tirés du tourisme (UNWTO, 2013c).

De plus, l'idée que l'attractivité naturelle des îles a fait augmenter la demande touristique est réaffirmée, raison pour laquelle le défi pour ces territoires est de planifier et de gérer les offres touristiques conformément aux principes de la durabilité, à savoir assurer un développement durable et des moyens de subsistance aux communautés locales. À cet égard, l'OMT reconnaît le modèle touristique qu'a suivi l'île de La Réunion basé sur la valorisation de ses ressources exceptionnelles, tant humaines que naturelles et qui ont été reconnues par l'UNESCO en 2010. Le concept des « îles Vanille » est quant à lui à la fois un modèle de développement mutuel en matière de politique touristique et une marque au service des îles de l'océan Indien. Ce concept, selon l'OMT, est basé sur la coopération plutôt que la concurrence et il a produit des résultats positifs en matière de développement durable (UNWTO, 2013c).

Madagascar, Maurice et La Réunion font partie de l'ensemble des îles Vanille à côté des Seychelles, Mayotte, Maldives et les Comores depuis 2010, date à laquelle apparaît ce projet pensé par les professionnels du tourisme des sept îles qui cherchent à « *lancer une marque qui renforce la notoriété de ces destinations et de mieux les vendre au niveau national et international* ». Le projet « îles Vanille » révèle un concept de marketing qui profite d'un attrait propre à la zone géographique qu'il soit naturel, gastronomique et touristique, comme l'est la vanille, pour redynamiser l'activité touristique dans l'ensemble des îles, notamment autour de ressources naturelles et traditionnelles : le patrimoine créole, la beauté des paysages, les langues étrangères, le mélange des cultures (francophone, anglophone, créole) ou la diversité des écosystèmes (OT La Réunion, 2015).

Parmi les initiatives autour des îles Vanille, et en suivant le chemin de l'écotourisme et du développement durable, figure « La Route des baleines » qui a pour objectif de « valoriser les actions liées à la découverte et à la protection des cétacés et des mammifères marins en général » (Conseil régional de La Réunion, 2015). Ainsi, ce circuit qui concerne l'ensemble des îles Vanilles est à l'étude pour être proposé en candidature au classement du Patrimoine mondial de

l'Unesco et envisage le développement environnemental autant qu'économique de l'activité de l'observation des baleines qui a commencé dans l'océan Indien dans les années 1990.

Désormais, l'offre d'observation des baleines, le whale watching, fait partie du quota de produits touristiques existant dans l'océan Indien. Néanmoins, elle n'est pas homogène entre les îles. Dans le cas particulier de Madagascar, Maurice et La Réunion, la structuration de cette activité demeure différente par certains aspects mais comporte aussi des points communs.

3. Le whale watching : une activité en progression

Le whale watching a été classé comme une activité de la catégorie « wildlife watching » (observation des animaux dans leur milieu naturel) (Hoyt 1995) et peut être considéré du point de vue économique comme un « produit » du marché de l'écotourisme selon Higginbottom (2004). En 2009, le Fonds international pour la protection des animaux (International Fund for Animal Welfare, IFAW) mentionne que cette activité peut impliquer aussi un point de vue à partir de la terre ou même dans les airs, même si ceux-ci sont moins habituels (O'Connor, 2009).

Dans ce contexte, le whale watching apparaît ainsi se développer sur la scène mondiale, au sein de laquelle le poids de la popularité du tourisme animalier et la fascination pour observer la faune sauvage dans son habitat commence à croître en tant qu'activité écotouristique dans les années 1980. Peu à peu, l'intérêt porté à observer des animaux sauvages ne concerne plus seulement une société restreinte de militants environnementaux ou de scientifiques mais va se diversifier et alors attirer des profils touristiques plus variés.

Cette motivation est liée à l'écotourisme car la faune sauvage est de toute évidence une représentation de la nature qui fascine les touristes. De plus, ce type de tourisme reste sur l'idée de ne pas déranger les animaux et d'augmenter leur bien-être en conservant leurs habitats naturels et leur façon de vivre. Néanmoins, au fur et à mesure que l'activité progresse et se diversifie, la nécessité de trouver un équilibre entre la conservation et la valorisation économique évolue aussi (Pihet, 2007).

Au cours des dernières années, l'image des mammifères marins a beaucoup évolué, désormais ils sont vus comme une ressource naturelle et touristique à observer. Les amateurs, les scientifiques, les communautés locales ou les touristes deviennent de plus en plus intéressés par l'observation du milieu marin. La chasse, jadis pratiquée par certaines communautés côtières comme chasse de subsistance, après être devenue une grande activité commerciale pour répondre à la demande de viande, d'huile, de cuir et d'os de baleine, a périclité au long du vingtième siècle. Ainsi, les baleines ne constitueraient pas seulement une valeur économique mais aussi éducative et culturelle, dans la mesure où le whale watching favorise l'apprentissage des connaissances sur les mammifères en même temps qu'il développe un sentiment de conservation et préservation de la part de ceux qui les observent.

Certains auteurs dont Hoyt (2010) ont remarqué que l'observation des baleines s'établissait comme un secteur de l'économie localement porteur en promouvant différents emplois et revenus. En outre, cette activité renvoie une image positive des pays où elle est pratiquée car ils

sont considérés comme des territoires qui protègent la biodiversité et qui œuvrent en faveur de l'environnement, notions significatives dans les stratégies de développement durable.

Dans la même perspective, étant donné que le whale watching est principalement une activité à but économique, se dégage l'importance d'une réglementation des bonnes pratiques pour éviter les impacts négatifs de l'exploitation commerciale sur les mammifères marins et pour entretenir l'équilibre entre le développement et la protection de la nature ou des écosystèmes. À ce sujet, en 2005, la Commission Baleinière Internationale (IWC, 2005), face à l'augmentation de la clientèle pour le whale watching au niveau mondial et au risque que l'activité ne génère un tourisme de masse, a élaboré quelques recommandations précises afin de promouvoir l'offre d'un produit de qualité, lié à la durabilité et à l'écotourisme :

- *Le whale watching constitue une expérience récréative et éducative qui incite les participants à vouloir protéger la mer et les cétacés, et à œuvrer en faveur de la conservation du monde marin*
- *Il s'articule autour d'un guide naturaliste capable de raconter des faits intéressants et véridiques ; de trouver les baleines et de décrire leur comportement ; d'établir un lien entre une clientèle citadine et le monde marin*
- *Il peut être pratiqué par des entreprises indépendantes, des chercheurs, des communautés, des groupes de conservation de la nature ou des coopératives, tout en étant bien géré*
- *Il s'efforce de réduire l'impact sur les baleines pour que 'l'empreinte' de l'observation soit aussi légère que possible*
- *Il implique la participation des communautés et des régions qui développent un intérêt personnel et financier dans la conservation des cétacés et du monde marin.*
- *Il fournit à la clientèle des activités ou du matériel éducatif et d'interprétation pertinent, détaillé et exact sur les cétacés rencontrés et sur leur habitat*
- *Il minimise l'impact sur l'environnement (réduction des émissions de GES, élimination des déchets, etc.)*
- *Il respecte les réglementations applicables au whale watching ou, à défaut de réglementations, les recommandations le concernant*
- *Il profite aux communautés locales, en employant de préférence des gens de la région, en vendant les produits de l'artisanat local ou en encourageant (financièrement ou par des donations en nature) les activités et les projets culturels, éducatifs, sociaux et de conservation existant au sein de la communauté (par exemple, en aidant un service volontaire de secours en mer ou des excursions pour les écoles).*

Cependant, il faut savoir que les pays membres ne sont pas obligés de suivre ces recommandations, bien qu'ils en soient priés par consensus par la majorité d'entre eux. Nombreux sont les auteurs et les scientifiques (Hoyt, 2010) qui insistent alors sur l'adoption d'une réglementation juste pour chaque pays proposant ce produit touristique, comme c'est le cas de l'établissement des réserves, aires marines ou espaces maritimes protégés, où la chasse est interdite et la pression sur les ressources limitée.

Actuellement, il existe deux sanctuaires qui ont été créés à l'initiative de la Commission Balnéaire Internationale, le premier est situé dans l'océan Indien depuis 1979 et le deuxième dans

les mers australes qui entourent l'Antarctique en 1994 (Arbur, 2003). De plus, en 2002, un projet de création d'une réserve dans le sud de l'océan Atlantique a été proposé mais celui-ci a été refusé en 2012. D'autres sanctuaires existent aussi dans le monde grâce à l'intérêt de certains pays où les accords de gestion interterritoriale permettent leur création, comme celui de la Méditerranée instauré après l'accord signé entre la France, l'Italie et Monaco en 2002.

3.1. Le whale watching dans l'océan Indien

En raison de la diversité et de la fragilité de la faune marine et notamment des mammifères et cétacés existants dans l'océan Indien, ce dernier été reconnu par la Commission Baleinière Internationale (IWC) comme Sanctuaire en 1979. Il a été créé par initiative du gouvernement des Seychelles afin d'assurer la protection des baleines bleues, baleine à bosse, des cachalots et d'autres espèces. La chasse à la baleine de type commercial y est notamment interdite (ARVAM, 2008).

Bien qu'initialement cet espace marin était destiné à exister pendant dix ans, en 1992 lors d'une réunion de l'IWC, les pays membres ont décidé non seulement d'entretenir le sanctuaire mais aussi d'élargir la protection aux autres espèces dont les petits cétacés et les dugongs. Arbur (2003) et Yzoard (2009) ont mis en avant la richesse de cet écosystème marin et du patrimoine naturel qui abrite le sanctuaire. Ainsi, les îles autour de cette réserve ont connu un attrait écotouristique important, elles ont développé des produits en réponse aux demandes des personnes qui cherchent la proximité des animaux dans leur milieu naturel (ARVAM, 2008).

Chaque année, de nombreuses baleines retournent en effet à cet endroit pour se nourrir, se reproduire ou mettre bas et élever leurs baleineaux. C'est la raison la plus importante pour la défense des sanctuaires car cet espace permet d'isoler les baleines des activités humaines qui peuvent menacer leur survie (Yzoard, 2009). Cette partie de l'océan Indien favorise le rétablissement de la population des mammifères marins, garantit la conservation des écosystèmes et favorise la prévalence du patrimoine biologique et naturel (ARVAM, 2008).

3.2. L'offre de whale watching à Madagascar

À Madagascar, l'observation des baleines a débuté en 1991 et dès 1998, on comptait une douzaine d'opérateurs (O'Connor, 2009). Le whale watching en tant qu'activité écotouristique y participe à la croissance du secteur touristique, ainsi qu'au développement des stratégies scientifiques et de conservation concernant les cétacés (ARVAM, 2008). Le whale watching s'est développé notamment à l'île Sainte Marie, mais aussi à Tuléar et Nosy Be, qui présentent des conditions favorables pour accueillir les mammifères lors de la saison de Juin-Septembre. Ces endroits qui étaient jadis des zones de pêche artisanale aux petits mammifères marins (ARVAM, 2008) sont désormais reconnus pour leur offre de whale watching.

En 2008, l'International Fund for Animal Welfare a enregistré 15 928 observateurs de baleines à Madagascar, notamment à Sainte-Marie (O'Connor, 2009). La croissance portée par cette activité a été rapide car, en 1991 quand le whale watching a émergé elle comptait 150 whale watchers mais en quatre ans, elle a atteint 7 500 observateurs. Puis, malgré le recul au cours des quatre années suivantes, elle reprend sa progression en montrant une augmentation de 15% par an entre 1998 et 2008 (O'Connor, 2009).

Dans le cadre du projet d'écotourisme communautaire qui a été envisagé depuis 2006 par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), l'association Cétamada participe activement aux activités de whale watching dans l'île : « Notre objectif est la préservation des populations de mammifères marins et de leur habitat à Madagascar. En impliquant les populations locales dans ses actions, l'association s'engage dans une démarche de développement durable. Cétamada soutient la mise en place d'activités économiques autour des mammifères marins qui génèrent des revenus directs pour les communautés » (Cétamada, 2015).

Cétamada s'occupe aussi des projets scientifiques concernant la population des baleines ainsi que de programmes de sensibilisation, d'information et de formation en réponse à l'essor de l'observation des baleines en tant qu'activité commerciale (Tasiha, 2013). Dans ce cadre, Cétamada en association avec des communautés côtières de Madagascar a mis en place un code de bonne conduite pour effectuer des observations responsables et durables des mammifères marins (FFEM, 2009). Ce code de bonne conduite selon Cétamada (2015) « permet de minimiser les risques d'impact. Ainsi il indique aussi aux pilotes des navires les gestes simples à adopter pour une observation responsable et respectueuse de ces animaux dans leur milieu naturel. »

Le code inclut les règles suivantes de base :

- *Ne pas perturber le déplacement des groupes d'animaux*
- *Interrompre l'observation si le groupe montre des signes de perturbation ou d'agressivité*
- *Entreprendre une approche de trois quarts arrière. Ne pas approcher directement de front ou par l'arrière*
- *Placer les bateaux en parallèle et tous du même côté*
- *Réduire la vitesse du bateau dans une zone de sécurité : 800 mètres pour les baleines, 500 mètres pour les dauphins*
- *Durée d'observation maximale : 1 heure pour un groupe de baleines adultes, 30 minutes pour une mère et son baleineau ou pour un groupe de dauphins (Cétamada, 2015).*

De plus, Cétamada a créé un système d'éco-volontaires qui consiste en la formation théorique et pratique des guides touristiques officiels, agréés par le Ministère du Tourisme de Madagascar. Ils vont donc accompagner tous les safaris baleine pour expliquer la biologie des baleines à bosse, leurs comportements ainsi que les règles d'approche et d'observation en vigueur.

Lors de la saison 2013, il y avait 17 opérateurs engagés dans cette initiative (Tasiha, 2013). La plupart d'entre eux sont des hôtels de renom dans l'île qui offrent l'activité de whale watching en tant que service complémentaire à des prestations hôtelières. Les autres sont des centres de plongée sous-marine. En outre, certains hôtels utilisent la possibilité de voir les cétacés depuis leur emplacement (point de vue terrestre) comme un atout publicitaire.

Pour le whale watching, le produit généralement offert est le « Safari baleine » qui dans la plupart des cas est décrit comme une sortie en mer sur un bateau d'une capacité moyenne de dix passagers pour la recherche et l'approche des baleines à bosse en compagnie d'un éco-guide, toujours en suivant le code de bonne conduite. Ce voyage a une durée de deux à cinq heures et le touriste adulte devra payer environ 50 €.

Certains opérateurs offrent l'activité pour un coût plus élevé (environ 75 €), une telle différence provient notamment de services supplémentaires pour mieux profiter de l'activité. Dans ce sens, les bateaux sont équipés d'hydrophones pour écouter les chants produits par les baleines et les bateaux eux-mêmes sont adaptés pour faciliter l'approche des animaux, toujours en suivant aussi le code de bonne conduite. Certains prestataires proposent des programmes qui combinent l'observation des baleines avec d'autres activités dont la plongée.

Cet élargissement dans la gamme des prestations est visible aussi à travers la création d'une opération d'envergure à travers le Festival des Baleines à Sainte-Marie. Il est la représentation de la diversification de l'offre touristique de whale watching, étant donné qu'il a pour but de promouvoir un attrait touristique grâce à la mise en valeur des atouts naturels mais aussi socioculturels du territoire. Pendant une semaine, du 4 au 12 juillet 2015, l'industrie touristique se tourne vers les baleines en tant que produit touristique et ressource du territoire. Cette initiative a pour but de donner une dimension économique nouvelle au whale watching en tant qu'activité commerciale, de telle sorte qu'un produit déjà connu se transforme en un système intégré touristique, système innovateur favorisant la gestion du tourisme dans le territoire (Geoffroy *et al.*, 2014).

3.3. *L'offre de whale watching à l'île Maurice*

À l'île Maurice, l'activité de whale watching est en progression constante. En 2008, environ 25 opérateurs commerciaux pour cette activité étaient recensés dans l'île. Parmi eux, la plupart proposaient des sorties spécifiques de nage avec des dauphins (O'Connor, 2009). La majorité des opérateurs restent sur cette activité de promotion pendant toute l'année dans la baie de Tamarin. Cependant, pendant l'hiver austral, l'observation des dauphins est accompagnée aussi par l'observation des baleines, très populaire parmi les touristes.

Depuis 1980, le gouvernement de Maurice a mis en place une réglementation contre la chasse des baleines et en réponse à l'essor de l'écotourisme, en 1999, il a été nécessaire de mettre en place un programme pluridisciplinaire mené par l'association Céta-Squale afin de former des écol volontaires pour faire connaître aux visiteurs la richesse marine et pour promouvoir des actions de sensibilisation auprès de la communauté locale. Ainsi en 2003, l'organisation Océan Alliance, dont la mission principale est la conservation des cétacés et la recherche marine a mis en place un projet de formation sur la biologie et l'écologie des cétacés vivant dans l'océan Indien dans les écoles de l'île.

Néanmoins, certains experts dont O'Connor (2009) et Gowreesunkar et Rycha (2015) indiquent qu'il faudrait renforcer ces mesures pour contrôler l'activité. À cause de la croissance touristique sur le territoire, les lieux d'observation des cétacés deviennent de plus en plus saturés, ce qui représente une menace d'ordre écologique pour la dégradation des récifs et des impacts négatifs sur la population de mammifères marins. Cette situation a aussi des enjeux économiques et sociaux en relation avec la durabilité de l'activité.

Depuis 2006, Maurice reste dans la logique d'une charte de l'observation des dauphins qui vise à protéger les cétacés dans les eaux mauriciennes dans le cadre d'une gestion durable de

l'environnement marin de l'île. Cette loi proposée par le Mauritius Tourism Promotion Authority (MTPA) doit être appliquée par tous les opérateurs qui proposent une activité d'observation ou de nage avec les dauphins ou autres cétacés. Parmi les règles à suivre, citons :

- *L'approche des dauphins sur le site doit toujours être faite parallèlement au groupe de dauphins et la vitesse d'approche doit être réduite*
- *Pendant l'observation des dauphins, les moteurs doivent être mis au point mort*
- *Il est strictement interdit d'approcher les dauphins à moins de 50 mètres*
- *Il est strictement interdit d'obstruer le parcours des dauphins en arrivant en face d'eux ou à l'arrière*
- *Il est strictement interdit de faire du bruit dans l'intention d'attirer l'attention des dauphins ou de les nourrir ou de leur lancer d'autres objets*
- *Il est strictement interdit d'essayer de s'accrocher aux dauphins pour nager (Mauritius Tourism Promotion Authority, 2015).*

Cette même année 2006, a commencé le programme nommé « Gestion durable du Dolphin Watching » mené par l'ONG « The Mauritius Marine Conservation Society » exécuté à travers des activités d'éducation et de sensibilisation. Ce projet a été financé par le PNUD à travers son Fonds Français pour l'environnement mondial (FFEM). Il a été créé un comité qui a réuni différents acteurs du secteur du dolphin et whale watching dont des représentants du gouvernement, des ONG et des opérateurs. L'objectif de ce comité était de surveiller et réguler l'activité face à la protection des animaux et la conservation de l'environnement.

Ayant conscience de l'augmentation de cette activité en tant que pratique commerciale, le comité a décidé en 2008 de promouvoir la création d'une nouvelle réglementation autour de la gestion durable de l'environnement marin à Maurice. Ainsi, le Tourism Authority a voté le 1^{er} novembre 2012, une loi sur la protection des cétacés dans les eaux mauriciennes qui est entrée en vigueur en mars 2013. Cette réglementation implique par rapport à celle de 2006 une connaissance des dauphins et autres cétacés afin d'offrir aux touristes une approche pédagogique. Plus précisément :

- *Les opérateurs ont un rôle d'information et de sensibilisation auprès de leurs passagers.*
- *Tout opérateur doit faire un briefing dès la montée à bord pour présenter les différentes espèces de dauphins présents dans la zone d'observation et énoncer les règles obligatoires à respecter*
- *Les opérateurs doivent être formés et aptes à répondre aux questions des passagers sur les dauphins, leur comportement et habitudes de vie, l'environnement marin dans lequel ils évoluent.*
- *Les opérateurs doivent veiller au respect des règles par leurs passagers (Mauritius Tourism Promotion Authority, 2015).*

En 2008, le nombre d'observateurs de baleines à bosse en mer était estimé à 21 400 pour l'ensemble de l'île Maurice. Avec une croissance annuelle moyenne de 56% entre 1998 et 2008, Maurice a connu un développement très important du whale watching. Cette industrie représentait une valeur économique totale d'environ 600 000 US\$ (O'Connor, 2009).

En 2015, il est possible de trouver des offres de whale watching sur internet proposées par environ une dizaine d'agences et fournisseurs. Il s'agit d'attractions différentes mais toutes associées principalement à deux opérateurs sur place : Dolswim et le centre de plongée et recherche scientifique Blue Water Diving. À Maurice, les opérateurs se consacrent à l'observation des baleines à bosse pendant la saison de juillet à septembre. Ils sont spécialisés dans la plongée et proposent également des sorties d'observation des dauphins, ainsi que la nage avec ces animaux. Pour les baleines, les sorties proposées durent de trois à six heures au large de la baie de Tamarin, sur un bateau qui a une capacité d'accueil d'une dizaine de passagers, pour un coût moyen de 55 € à 60 € par personne. À l'île Maurice, l'activité du whale watching est attachée dans la plupart des cas à l'observation et nage avec des dauphins car celle-ci est moins risquée en ce qui concerne la garantie du service proposé. Les opérateurs avertissent les clients que la probabilité de voir ces cétacés est de 60%, et au cas où l'on ne rencontrerait pas ces animaux pendant la promenade, aucun remboursement n'est proposé.

Quant à la conformité de la réglementation, le gouvernement de l'île Maurice a décidé que chaque bateau devrait porter une autorisation dans un endroit visible pour indiquer que le transport en question est validé pour pratiquer le dolphin watching ou le whale watching. Cette autorisation est accordée par le Ministère du Tourisme si l'ensemble des critères demandés sont validés, surtout en ce qui concerne les attitudes à adopter lors de l'observation des mammifères indiquées par la loi (MMSC, 2015).

3.4. L'offre de whale watching à La Réunion

L'intérêt de la Réunion pour la commercialisation du whale watching s'est révélé en 2008 lorsque l'augmentation des baleines au large des côtes de l'île a été constatée. Le nombre de personnes qui ont participé à des sorties d'observation des baleines à bosse pour la saison 2008 a été estimé à 3 248 et la dépense directe générée par cette activité était de 94 127 US\$ (O'Connor, 2009).

Les recherches scientifiques conduites récemment autour de La Réunion par l'association Globice indiquent la présence de 608 baleines à bosse lors de l'hiver austral (Globice, 2013). L'association Globice a pour objectif la préservation de la biodiversité et la conservation des espèces et de leurs habitats. Elle mène différents programmes dont MIROMEN (Migration Routes of Megaptera novaeangliae). Cette initiative de travail en partenariat avec la Brigade Nature Océan Indien (BNOI) et la WCS (Wildlife Conservation Society) a pour finalité l'étude des parcours migratoires des baleines à bosse fréquentant la Réunion (Globice, 2013).

En 2009, l'association a conduit l'initiative collective de la « Charte d'approche et d'observation responsable des baleines à bosse » élaborée en collaboration avec des professionnels du tourisme et des services de l'État. Il s'agit d'un cahier des charges qui réglemente l'approche des baleines pour les observer et même si la charte reste une démarche volontaire pour les opérateurs, certains comportements qu'elle proscriit sont punissables et susceptibles d'une contravention, notamment dans le cas de non respect de la distance qui peut aller jusqu'à 750 € (Globice, 2013).

Cette charte contient des règles d'approche à respecter dans l'air et en mer par les bateaux autant que les nageurs :

Dans les airs :

- *Évolution à plus de 300 mètres d'altitude pour les avions, les ULM et les paramoteurs*
- *Évolution à plus de 500 mètres d'altitude pour les hélicoptères et vol stationnaire*

En mer :

- *Tous les bateaux doivent rester du même côté afin d'éviter le phénomène d'encerclement*
- *A 100 mètres, limiter à 5 le nombre de bateaux en observation pour minimiser les nuisances sonores*
- *Au-delà de 5 bateaux dans la limite des 100 mètres, attendre son tour à l'extérieur du cercle de 300 mètres*
- *Céder sa place au bout de 15 minutes d'observation lorsque d'autres bateaux sont en attente*

Pour les nageurs :

- *Il est fortement déconseillé de se mettre à l'eau.*
- *Proscrire toute mise à l'eau en présence de groupes actifs*
- *En cas de mise à l'eau, les règles de sécurité sont vivement recommandées : être encadré par une personne qualifiée, ne pas sauter lors de la mise à l'eau, ne pas s'approcher à moins de 15 mètres des animaux, ne pas dépasser un maximum de 10 nageurs à proximité de la baleine, ne jamais toucher une baleine (Charte d'approche et d'observation responsable des baleines à bosse à La Réunion, 2009).*

Parallèlement, cette charte est accompagnée à partir de 2014 de la création d'un label « Observation Certifiée Responsable des Cétacés à la Réunion (O²CR) » afin de consolider la protection des animaux et de mieux développer cette nouvelle activité économique. Ainsi, le label est considéré comme une preuve de démarche de qualité du service et d'engagement pour le développement durable et l'écotourisme.

Pour les opérateurs qui souhaitent faire de la promotion commerciale, pédagogique, sociale ou scientifique de leur activité nautique auprès des touristes, il est possible de faire la demande de label devant le Comité de pilotage de l'île, qui est le responsable du contrôle de l'engagement des opérateurs sur l'accomplissement de la réglementation applicable par rapport à l'observation des cétacés. Celle-ci comprend notamment l'arrêté du 1^{er} juillet 2011 relatif au harcèlement des cétacés, le décret du 21 février 2007 concernant à la création de la Réserve Naturelle Marine de La Réunion, le code de l'environnement et la charte de 2009 et la formation obligatoire des personnes embarquées afin de promouvoir auprès du public la conservation des cétacés et obtenir le label.

À la Réunion, ce sont les transporteurs, les loueurs de bateaux et les centres de plongée qui permettent l'activité d'observation des baleines, particulièrement dans les eaux à proximité des côtes de Saint-Gilles-les-Bains lors de la saison, de juin-juillet à septembre-octobre. Les opérateurs proposent des sorties d'observation des baleines à bosse d'une durée de l'ordre de trois heures. Le prix d'une sortie est environ de 40 €.

Les transporteurs, en proposant des excursions ou croisières baleine, peuvent programmer plusieurs sorties en mer par jour. L'offre consiste en une sortie en mer sur un bateau pour faire une balade et connaître les endroits plus remarquables et aussi pour profiter de l'observation des tortues, dauphins et baleines dans le cadre de la charte d'approche d'observation. Ainsi les passagers restent tout le trajet dans le bateau, duquel ils vont contempler les animaux.

Les clubs de plongée quant à eux proposent généralement l'observation des baleines en tant que complément de la plongée. Ainsi, la plupart d'entre eux proposent l'activité en fournissant l'équipement. À partir de cette offre, les consommateurs ont l'opportunité de voir les baleines sous l'eau en s'approchant jusqu'à quinze mètres des animaux et ne dépassant pas dix nageurs à proximité de la baleine (Charte d'approche et d'observation responsable des baleines à bosse à La Réunion, 2009).

Une autre manière de pratiquer le whale watching est de louer un bateau à cette fin auprès des professionnels. De nombreux particuliers possèdent aussi leur propre embarcation et pratiquent le whale watching de manière indépendante.

Conclusion

La saisonnalité de l'activité est à la fois un atout et une difficulté quant à la gestion des entreprises. Dans la plupart des cas, le whale watching est considéré comme une activité complémentaire à d'autres offres commerciales. Les opérateurs restent ainsi dans le cadre d'autres services dont les croisières en mer, les safaris pour voir d'autres animaux marins, la nage avec les dauphins ou la plongée.

À Madagascar, à Maurice et à La Réunion, l'organisation du whale watching en tant que produit touristique est différente selon les trois îles. À Madagascar, ce sont davantage les hôtels qui assurent la gestion du whale watching en tant qu'activité commerciale. C'est pour cette raison qu'il est possible de trouver une spécificité propre, notamment à Sainte-Marie, avec les plateformes terrestres d'observation des baleines, situées dans les hôtels et qui sont disponibles pour les touristes comme partie intégrante de leur séjour. À Maurice, le service est plutôt fourni à travers les agences ou fournisseurs d'activités récréatives, qui profitent de la permanence de dauphins pendant toute l'année pour promouvoir aussi lors de l'hiver austral l'observation des baleines. À La Réunion, la démarche de pratiquer le whale watching se fait souvent par localisation directe des opérateurs, soit avec les transporteurs de passagers, les loueurs de bateaux ou les clubs de plongée. Cette diversification marque aussi des approches différentes de la part des clients, ceux qui préfèrent l'observation depuis le bateau et ceux qui cherchent une approche dans l'eau.

Pour le whale watching dans les trois territoires étudiés, les prix des prestations se situent en moyenne dans une fourchette de 40 € à 55 €. À Madagascar et à l'île Maurice, ce sont les touristes internationaux qui pratiquent cette activité. À La Réunion, le pouvoir d'achat des résidents autorisent une clientèle plus hétérogène.

Dans les trois territoires, l'activité de whale watching est encadrée par l'existence de chartes ou de code de bonne conduite. Il est partout possible de pratiquer des sorties avec un guide, un éco-guide ou une personne formée sur la thématique des cétacés, qui aura le rôle de pédagogue pendant le trajet et qui rassurera les touristes par rapport à l'engagement des opérateurs dans la logique de développement durable. Ceci séduit les voyageurs qui cherchent à être responsables vis-à-vis des espaces naturels et à contribuer à la préservation de l'environnement et du bien-être des animaux. C'est aussi une mesure qui permet de prendre conscience de l'impact anthropique non négligeable de l'activité.

Bibliographie

Agence pour la Recherche et la Valorisation Marines (ARVAM), 2008, *Étude de mise en place d'un réseau Cétacés dans les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien*, COI : (Commission de l'Océan Indien), La Réunion, 45 p.

Andriamanandrisoa, E., 2004, *Économie populaire, territoires et développement à Madagascar: les dimensions historiques, économiques et socioculturelles du fokonolona. Étude de cas : la commune rurale de Masindray et la commune urbaine d'Anosibe*, Thèse de doctorat en science sociales option développement-population et environnement, Université Catholique de Louvain, Belgique, 320 p.

Arbour J.-M., (2003) « La sécurité alimentaire des peuples autochtones quant à la réglementation internationale de la chasse à la baleine : un avenir mal assuré » *Les Cahiers de droit*, vol.44, n°4. pp. 597-666.

Arcuset L., 2014, *La prise en compte de la diversité des acteurs dans un processus de tourisme durable*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble, 524 p.

Augier D., 2013, « Tourisme pro-pauvre dans les Petites Antilles : éléments de réflexion à partir de l'exemple d'île de Trinidad », *Études caribéennes* [En ligne], 24-25 | Avril-Août, URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/6535>; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.6535.

Baldacchino G., 2014, « Le Tourisme insulaire : un discours tout particulier », in Furt J.-M., Tafani C., (eds.) *Tourisme et Insularité : la Littoralité en question(s)*, Karthala. Paris, pp.57-72.

Banque mondiale, 2010, *Le défi urbain à Madagascar : quand la misère chasse la pauvreté*, Madagascar, 162 p.

Banque mondiale, 2014, *Visages de la pauvreté à Madagascar*, Madagascar, 24 p.

Banque mondiale, 2014a, *Évolution économique récente. Madagascar economic update*, Washington D.C., 23 p.

Banque mondiale, 2015, <http://donnees.banquemondiale.org/pays>

Bielen F., Sempels C., 2007, « Les fondements du marketing des services : examen critique et évolution », *Revue Française du Marketing*, n°215, pp.53-65.

Blamey R.K., 2001, « Principles of Ecotourism » *The Encyclopedia Ecotourism* 5-22, Oxon, United Kingdom, New York, pp.5-22.

Bouyer C., Fortin C., Lombard N., et Simon M., « Le développement durable du tourisme dans les territoires insulaires français et la valorisation touristique des espaces naturels littoraux métropolitains », *Études caribéennes* [En ligne], n°11- 13p. URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/3476> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.3476

Breton D., Condon S., Marie C-V., Temporal F., 2009, « Les départements d’Outre-Mer face aux défis du vieillissement démographique et des migrations », Bulletin mensuel d’information de l’Institut National d’Etudes Démographiques, *Population et société*, n°460, 4 p.

CBM– CPIE Mascarin, 2012, *Stratégie de Conservation de la Flore et des Habitats Réunionnais (SCFHR)*, Conservatoire Botanique National, Centre Permanent d’Initiatives pour l’Environnement, 119 p.

Chambres régionales & territoriales des comptes, 2014, *Le tourisme en outre-mer : un indispensable sursaut*, Rapport public annuel février 2014, 80 p.

CEROM, 2013, *Bilan macroéconomique de La Réunion 2000-2010 : une crise conjoncturelle où les limites d’un modèle de croissance*, La Réunion, 48 p.

Cétadama, 2015, <https://cetamada.org/>

Combeau Y., 2002, « De Bourbon à La Réunion, l’histoire d’une île (du XVIIe au XXe siècle » *Hermès*, 32-33, Centre de Recherches sur les Sociétés de l’océan Indien, Université de La Réunion. 9 p.

Comité Régional du Tourisme de La Réunion., 2015, <http://www.reunion.fr/decouvrir/mer/observation-des-dauphins-des-baleines>.

Commission Océan Indien, 2013, *Rapport annuel*, Paris, 83 p.

Condès S., 2004, « Les incidences du tourisme sur le développement », *Revue Tiers Monde*, n°2 - 178, pp.269-291.

Conseil régional de La Réunion, 2015 : <http://www.regionreunion.com/fr/spip/>

Conservation International., 2014, *Profil d’écosystème : Hotspot de Madagascar et des îles de l’Océan Indien*, Madagascar, 314 p.

Correia, A., Butler, R., Oliveira, N., 2008, “First-time and repeat visitors to Cape Verde. The overall image”, *Tourism Economics*, vol.14, n°1, pp.185-204.

Dehoorne O., Saffache P., 2008, « Le tourisme dans les îles et littoraux tropicaux : ressources et enjeux de développement », *Études caribéennes*, n°9-10, Avril-Août, 13 p.

Dehoorne O, Furt JM et Tafani C., 2011, « L'éco-tourisme, un 'modèle' de tourisme alternatif pour les territoires insulaires touristiques français ? Discussion à partir d'expériences croisées Corse-Martinique », *Études caribéennes*, 19
[En ligne], URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/5303>

Folio F., 2009, « Réalités et singularités du tourisme réunionnais : entre utopie et motifs d'espoir », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 245
URL : <http://com.revues.org/5494> ; DOI : 10.4000/com.5494. Paris. 40p

Fontaine G., 2008. « Approche du système touristique mauricien », in Jauze J-M., *L'île Maurice Face à ses nouveaux défis*, L'Harmattan, Paris, pp.183-192.

Fond Française pour l'environnement mondiale (FFEM), 2009, *Programme des petites initiatives (PPI) : Développement de l'écotourisme baleinier durable à Madagascar et contribution au référentiel scientifique des baleines à bosse de l'océan indien*, Paris, 2 p.

Fuma S., 2002, *Peuplements et cultures dans le sud-ouest de l'Océan Indien*, *Hermes*, 32-33, pp.263-268.

Gagnon C., 2010, *L'écotourisme visité par les acteurs territoriaux : entre conservation, participation et marché*, Ed. Presses de l'Université du Québec. Québec-Canada, 282 p.

Ghasarian C., 2002, « La Réunion : acculturation, créolisation et réinventions culturelles », *Ethnologie française*, vol.32, pp.663-676.

Geoffroy A., Vibert A., Moratille N., Fenouil G., Py F., Seyfi S., Bautias L., 2014, *Création de produits touristiques innovants : introduction de la nouveauté sur le massif de l'Aigoual*, Mémoire de Master 1 : Tourisme et Développement Durable des Territoires, Université Paul-Valéry, Montpellier 3, 49 p.

Globice, 2013, *Rapport d'activité 2013*, La Réunion, 42 p.

Goedefroit, S., et Revéret J-P., 2006, « Introduction », *Études rurales*, n° 178, pp.9-22, URL : www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2006-2-page-9.htm.

Gowreesunkar G. , Rycha I., 2015, "A Study on the Impacts of Dolphin Watching as a Tourism Activity: Western Mauritius as Case Study", *International Journal of Trade, Economics and Finance*, vol.6, n°1, pp.67-72.

Grégoire E., 2011, « Développement touristique et reproduction sociale à l'île Maurice », *Civilisations* [Online], 57 | 2008, 16p.
URL : <http://civilisations.revues.org/1141> ; DOI : 10.4000/civilisations.1141

Goujon M., 2008, « L'indice de développement humain » une évaluation pour La Réunion », *Région et Développement*, n°27, 20 p.

Government of Mauritius and United Nations Development Program (UNDP), 2011, *Policy and Governance Assessment for Marine and Coastal Resources for the Republic of Mauritius*, National Report, Mauritius, 81 p.

Government of Mauritius and United Nations Development Program (UNDP), 2013, *Millennium Development Goals*, Status Report Republic of Mauritius, 92 p.

Harmon J., 2011, « Le système éducatif de l'Île Maurice », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 57 | septembre. 8p. URL : <http://ries.revues.org/2050>

Higginbotom K., 2004, *Wildlife Tourism Impacts. Management and Planning*, Australia. 301 p.

Hoyt, E., 1995, *The worldwide value and extent of whale watching 1995*, Whale and Dolphin Conservation Society, Bath, UK, pp.1-36. [En ligne] Disponible sur: http://www.wdcs.org/submissions_bin/wwglobalvalue1995.pdf

Hoyt E., 2001, *Worldwide tourism numbers expenditures, and expanding socioeconomic benefits Whale watching*, Report for the International Fund for Animal Welfare, USA, 165 p.

Hoyt E., 2010, *Schéma de développement des sites d'observation de baleines et de dauphins*, Whale and Dolphin Conservation Society, Washington, USA, 34 p.

Hugon P., 2010, « La crise va-t-elle conduire à un nouveau paradigme du développement ? », *Mondes en développement*, n°150, pp.53-67.

Hugues F., 2004, « Le tourisme durable, une organisation du tourisme en milieu rural », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°1, pp.57-80.

INSEE, 2013, « Le tourisme à La Réunion en 2012 », *Insee Partenaires*, Insee Réunion, n°21, 4 p.

INSEE, 2014, « Les comptes économiques de La Réunion en 2013. La croissance reste faible », *Les Synthèses du CEROM*, Juillet, La Réunion., 4 p.

INSEE., 2014a, « Évolution et structure de la population », in INSEE, 2014, *Tableau économique de La Réunion*, Insee Réunion, pp.36-48.

INSEE, 2014b, « Évolution de la population au 1^{er} janvier 2014 », [En ligne] Disponible sur : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=24&ref_id=poptc02101.

INSEE, 2014c, *Insee Flash Réunion*, n°7, 2p.

INSEE, 2014d, « Le tourisme à La Réunion en 2013 », *Insee Partenaires*, Insee Réunion, n° 30, 4 p.

International Whaling Commission (IWC), 1946, *International convention for the regulation of whaling*, Washington, USA, 3 p.

International Whaling Commission (IWC), 2005, *Role and problems of the scientific committee of the international whaling commission in terms of conservation and sustainable utilization of whale stocks*, Washington, USA, 10 p.

Jauze J.-M., 2004, « La pluriethnicité dans les villes mauriciennes », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 225 | Janvier-Mars. URL : <http://com.revues.org/678> ; DOI : 10.4000/com.678. P.7-32

Jauze J.-M., 2010, « Grand Baie (île Maurice) : côté jardin, côté cour », *Cybergeo : European Journal of Geography* [Online], Space, Society, Territory, document 490, Online since 03 March 2010. URL : <http://cybergeo.revues.org/22957> ; DOI : 10.4000/cybergeo.22957

Jauze J.-M., 2012, « Maurice, petit pays, grandes ambitions », *Cybergeo : European Journal of Geography* [Online], Space, Society, Territory, document 628, Online since 21 December 2012, 14p. URL : <http://cybergeo.revues.org/25660> ; DOI : 10.4000/cybergeo.25660

Laventure M., 1997, *Le Tourisme, facteur de développement de l'outre-mer Français*, Conseil économique et Social, Séance du 22 et 23 avril, Paris.

Lequin M., 2002, *Gouvernance participative : un cadre de référence pour la participation et la mise en œuvre de projets en écotourisme*, Université du Québec à Trois Rivières, Québec, Canada, 21 p.

Linder, S.-B., 1970, *The Harried Leisure Class*, Columbia University Press, New York, USA, 182 p.

Lozato-Giotart J.-P., Leroux E., Balfet M., 2012, *Management du tourisme : territoires, offres et stratégies*, Pearson, Paris, 379 p.

Maguer A., 2011, *Comment les nouvelles technologies valorisent-elles le séjour touristique ?*, Mémoire Master 1 Aménagement, Urbanisme et Développement Touristiques Durables, Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3, 2010/2011, 79 p.

Magnan A., 2007, « Tourisme et réserves d'espaces pour les pratiques locales sur les littoraux de l'île Maurice », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 240, pp.341-372.

Mauritius Tourism Promotion Authority, (2015), <http://www.gov.mu/portal/site/tourist/menuitem.e/>

Mauritius Marine Conservation Society, 2006, *Rapport d'évaluation initiale de l'activité 'dolphin watching'*, Maurice, 28 p.

Mauritius Marine Conservation Society, 2015, <http://www.mmcs-ngo.org/>.

Médéa L., 2003, « La construction identitaire dans la société réunionnaise », *Journal des anthropologues*, 92-93, pp.261-281.

Ministère du Tourisme Madagascar, 2014, *Statistiques du Tourisme 2013-2014*, Madagascar, 4 p.

Mittermeier R.A., 1997, *Megadiversity: Earth's biologically wealthiest nations*, Cemex, Mexico, 501 p.

O'Connor S., 2009, *Whale Watching Worldwide: Tourism numbers, expenditures and economic benefits. A special report from the International Fund for Animal Welfare*, Yarmouth MA, USA, Melbourne, Australia, 295 p.

Office Régional du Tourisme Sainte- Marie, Madagascar, 2015 : <http://saintemarie-tourisme.mg/>

Office de Tourisme de La Réunion, 2015 : <http://actu.reunion.fr/les-iles-vanille.html>

Organisation Mondiale de la Santé, 2015 : <http://www.afro.who.int/en/mauritius/country-health-profile.html>

Organisme Mondiale du Tourisme, 2002, *Rapport final : Sommet mondial de l'écotourisme (19-22 mai 2002)*, Québec, Canada, 162 p.

Pedersen A., 2002, *Managing Tourism at World Heritage Sites: a Practical Manual for World Heritage Site Managers*, Unesco, Paris, 96 p.

Pihet C., 2007, « Venir pour voir les animaux : faune sauvage et développement des territoires touristiques », 6^{ème} Rencontre de Mâcon, *Tourismes et territoires*, 8 p.

Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), 2006, *Vers un tourisme durable : Guide à l'usage des décideurs*, Paris, 238 p.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2014, *Rapport sur le développement humain : pérenniser le progrès humain, réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience*, New York, USA, 259 p.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2015. <http://www.mg.undp.org/>

Raboteur J., 2000, *Introduction à l'économie du tourisme*, L'Harmattan, Paris, 152 p.

Rakotozafy R., 2005, *Perspective de développement de l'écotourisme : cas appliqué à Madagascar*, Université Laval, Québec, 140 p.

Rakotomamonjy J., Razafimamonjy L., Razafindrakoto M., Razafindrazaka D., Roubaud F. et Wachsberger J.M, (2013) « Gouvernance, corruption et confiance à l'égard des institutions à Madagascar : Expérience, perception et attentes de la population » *Afrobarometer Briefing Paper* n°140, 11 p.

Roubaud F., 2015, « Madagascar en prise avec ses crises » *Actualité scientifique-IRD*, n°477, Marseille, 2 p.

Sandron F., 2007, « La question de la population à la Réunion », in Sandron F., 2007, *La population réunionnaise. Analyse démographique*, IRD Éditions, Paris, pp.7-24.

Sarrasin B., 2007, « Géopolitique du tourisme à Madagascar : de la protection de l'environnement au développement de l'économie », *Hérodote*, n°127, pp.124-150.

Sarrasin B., 2007a, « Quelques dimensions politiques de l'écotourisme : l'attractivité de la nature n'est pas 'naturelle' », *Études caribéennes*, n° 6, (en ligne).
URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/455> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.455

Sarrasin B., 2014, « L'écotourisme à Madagascar : les conditions d'un blocage annoncé », in Furt J.-M., Tafani C., (eds.) *Tourisme et Insularité : la Littoralité en question(s)*, Karthala. Paris, pp.221-236.

SEOR, 2015, Société d'études Ornithologiques de La Réunion, <http://www.seor.fr/conservation.php>

Serviable M., 1983, *Le tourisme aux Mascareignes-Seychelles*, Université Française de l'océan Indien, Saint-Denis, 182 p.

Sudrie O., 2013, « Quel niveau de développement des départements et collectivités d'outremer ? Une approche par l'indice de développement humain », *Document de travail de l'AFD*, n°129, novembre 2012, mis à jour février 2013, 62 p.

Taglioni F., 2009, « Le tourisme dans le sud-ouest de l'océan Indien : une durabilité à géométrie variable », in Vo Sang X.L. (ed.), *Le tourisme durable, un instrument d'aide à la lutte contre la pauvreté ?* Hanoi, Agence universitaire francophone (AUF)/Université Van Lang pp.154-169.

Tardif J., 2003, « Écotourisme et développement durable », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol.4, n°1, 12p.. [Article en ligne] Disponible sur : <http://vertigo.revues.org/4575> ; DOI : 10.4000/vertigo.4575

Tasiha A., 2013, *L'étude de la population C3 des Baleines à bosse Megaptera novaeangliae par la méthode de photo-identification dans le canal de Sainte Marie*, Rapport Technique sur les collectes de données en mer préparée pour Cetadama, Madagascar, 13 p.,

The International Ecotourism Society, 2007, *Déclaration d'Oslo sur l'Écotourisme*, Washington, 8p.

Theng S., 2014, « L'île de Saint-Barthélemy (Petites Antilles) : une destination du tourisme de luxe », *Études caribéennes* [En ligne], 27-28 | Avril-Août 2014, mis en ligne le 22 juillet 2014, URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/6831>; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.6831

Torit S., 2000, *La perception du Tourisme*, Observatoire du développement de La Réunion, Saint-Denis, 53 p.

Toussaint A., 1971, *Histoire de l'île Maurice*, Presses Universitaires de France, Paris, 128p.

UNESCO, 2005, « Les critères de sélections », Convention du Patrimoine Mondial. [Document en ligne] Disponible sur : <http://whc.unesco.org/fr/criteres/>.

Vellas F., 2007, *Économie et politique du tourisme international*, Économica, Paris, 316 p.

Vellas F., 2013, « Méthodologie de lutte contre la pauvreté par le développement touristique », *Études caribéennes* [En ligne], 24-25 | Avril-Août 2013, mis en ligne le 20 janvier 2014, URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/6514> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.6514

World Tourism Organization UNWTO, 2013, *Faits saillants du tourisme*, Nations Unies, Madrid, 16p.

World Tourism Organization UNWTO, 2013a, *Annual Report 2013*, Nations Unies, Madrid, 45p.

World Tourism Organization UNWTO, 2013b, *Un tourisme durable pour le développement*, Nations Unies, Madrid, 246p.

World Tourism Organization UNWTO, 2013c, *Déclaration de la Réunion sur le Tourisme durable dans les Îles*, La Réunion, France, 6 p.

World Tourism Organization UNWTO, 2015, *Manuel sur le tourisme et la réduction de la pauvreté. Des mesures pratiques pour les destinations*, Nations Unies, Madrid, 150p.

Yzoard C., 2009, *Chasse au Globicéphale et Whale-Watching. Potentiel de l'observation commerciale des cétacés aux Iles Féroé : recommandations et instructions pour la mise en place d'un Whale-Watching Durable*, 62 p.

Chapitre 4. Le whale watching dans l'économie familiale à Sainte-Marie (Madagascar)

ANDRIANANTOANDRO Tantely

Introduction

L'impact du tourisme sur les sociétés et les cultures locales n'a jusqu'à présent pas fait l'objet de nombreuses études à Madagascar. Pourtant, connaître la perception de la population résidente quant aux activités touristiques permettrait de mieux saisir ses attentes en termes de qualité de vie (Crouch et Ritchie, 1999), de connaître son soutien à la promotion des activités touristiques (Getz, 1994 ; Williams et Lawson, 2001) et de voir comment elle s'intègre socialement et économiquement dans l'industrie du tourisme en vue d'une mise en place d'un développement touristique local durable.

L'observation des baleines dans l'île de Sainte-Marie à Madagascar présente à cet égard une grande opportunité économique pour les Saint-Mariens. Des études montrent que 5% à 10 du stock mondial des baleines traversent chaque année les mers malgaches pendant la saison de reproduction (Cétamada, 2014). L'écotourisme baleinier s'est développé sur l'île de Ste Marie et 80% du produit de l'économie locale provient du tourisme (Penot *et al.*, 2011). Cependant, la population locale, d'une part, par référence culturelle ne s'est pas appropriée cette opportunité et, d'autre part, par faute de moyens, n'a pas pu investir dans les infrastructures d'accueil. Sur l'ensemble du revenu généré par le tourisme, les retombées économiques directes du tourisme sur les Saint-Mariens apparaissent relativement faibles. Ainsi, il est important de savoir comment les habitants s'insèrent dans le secteur des activités touristiques pour en tirer un revenu.

Dans la mesure où le tourisme lié à l'observation de la baleine est bien perçu et accepté par la population locale, il est important aussi de savoir comment les Saint-Mariens se sentent eux-mêmes concernés par la préservation de la faune et de la flore marine. Notons qu'une association implantée à Sainte-Marie, Cétamada, œuvre déjà en ce sens pour le développement de l'écotourisme dans l'île, mais comme dans tout pays en situation de grande pauvreté, l'écologie se heurte aux contingences de la survie.

Étudier la perception par la population locale des opportunités économiques liées aux activités touristiques nécessite au préalable de contextualiser la situation économique et l'organisation des activités économiques (section 1) ainsi que les opportunités touristiques et écotouristiques (section 2). Après avoir décrit le mode d'organisation économique de la population saint-marienne (section 3), nous verrons comment cette population s'insère dans les activités touristiques (section 4).

1. Économie domestique et organisation de la production à Madagascar

Selon les indicateurs de développement dans le monde, 92% des Malgaches sont pauvres et vivent en dessous du seuil de 2 US\$ par jour (Banque mondiale, 2015). La population, qui reste majoritairement rurale et agricole, est confrontée au quotidien à la difficulté même de se nourrir. À ce sujet, selon la FAO (2013), Madagascar figure parmi les dix pays à haut risque. Dans plusieurs régions de la Grande île, l'insécurité alimentaire devient une menace permanente.

À Madagascar, comme dans tout autre pays agricole, l'agriculture est en effet soumise à divers risques et contraintes tels le climat et les intempéries, le choix des agriculteurs concernant la période de culture, les invasions de criquets, les variations des prix, les aléas de la demande, etc.

Les risques en agriculture affectent le revenu et la consommation du ménage mais le processus est différent selon les causes. Le risque prix, par exemple, n'affecte pas directement la production agricole mais le revenu attendu de cette dernière par le ménage, tandis que les risques naturels et le risque coût de production, par exemple consécutif à l'augmentation du prix des intrants, affectent la production, en qualité ou en quantité, et par conséquent le revenu.

À Madagascar, il faut aussi mettre en parallèle le risque avec l'objectif économique qui est d'assurer la sécurité alimentaire du ménage dans le court terme. La prise en compte de ces deux composants influence donc le comportement économique des paysans.

Les travaux d'Alderman et Paxson (1994) proposent deux catégories de stratégies de gestion du risque. La première consiste à réduire l'exposition aux risques et donc à diminuer la variabilité du revenu (*income smoothing strategies*), tandis que la deuxième porte sur l'amélioration des capacités des ménages à faire face aux chocs subis (*risk-coping strategies*).

Les stratégies *ex ante* regroupent plusieurs types de gestion des risques. Elles peuvent consister à prévenir les risques, par des investissements en techniques de production, en intrants ou en technologie agricole (Fafchamps, 1992, 1999). La diversification temporelle permet aussi aux paysans de diminuer les risques de prix à la production. Il s'agit de ne pas vendre en même moment toute la production mais par petites quantités et de manière étalée dans le temps. Cependant, cette stratégie n'est possible que pour les produits stockables, comme par exemple le riz, le manioc ou le maïs. Une autre possibilité de gérer les risques est d'insérer des coûts techniques du risque dans les coûts de production (Chetaille *et al.*, 2011), c'est-à-dire faire participer les consommateurs à la prise en charge des risques. Mais cette stratégie n'est pas possible pour les petits exploitants malgaches qui n'ont pas de marge de manœuvre sur la détermination des prix. Ainsi, la diversification des activités et des sources de revenu reste la stratégie la plus pratiquée en milieu rural malgache (Gondard-Delcroix 2009, Briet, 2007 ; Andrianantoandro 2015). Elle consiste, d'une part, à pratiquer une combinaison d'activités dont les revenus sont peu interdépendants et, d'autre part, à développer des stratégies afin de mettre en œuvre une activité particulièrement peu risquée, bien que le revenu escompté soit faible.

Les stratégies *ex post* ou stratégies de « traitement » des risques comprennent quant à eux généralement la prise en charge des risques, les filets de sécurité des pouvoirs publics (Cordier, 2006 ; Rouquet et Rieu, 2006) et l'entraide communautaire.

Il y a prise en charge individuelle du risque lorsque le paysan l'assume à lui seul. Il se donne donc les moyens pour y faire face. C'est le cas, par exemple, de l'auto-assurance qui consiste à constituer un fond propre, une épargne de précaution, qu'il s'agisse d'argent ou d'accumulation d'actifs, généralement du bétail, quand la conjoncture est bonne. Lorsque les risques sont covariants à l'ensemble de la communauté, il faut donc chercher des solutions au-delà des frontières du village (Gubert, 2002). Une autre solution est d'avoir recours au réseau d'assurance informelle, qui consiste le plus souvent à emprunter chez des usuriers dont le taux d'intérêt peut parfois excéder les 100%. À une échelle plus grande, en situation de crise ou de sinistre, l'assumption du risque se traduit par la création d'un filet de sécurité par l'administration publique.

Des stratégies de gestion de risques sont donc adoptées par les ménages mais faute de capital, les stratégies visent généralement à minimiser les risques. Ainsi donc, la population rurale malgache pratique une économie de survie qui se base essentiellement sur une diversification des activités et des sources de revenus.

2. Le tourisme comme opportunité économique à Madagascar

Dans les années 2000, dans le cadre du Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP), le gouvernement malgache mise sur le tourisme et les activités touristiques comme outils et moyens de réduction de la pauvreté. Madagascar dispose en effet d'un immense potentiel touristique que ce soit en termes de biodiversité terrestre (avec plus de 80% d'espèces endémiques), marine et de patrimoine culturel.

Ainsi, au début des années 2000, pour favoriser les investissements et les aménagements, des « réserves foncières touristiques » ont été établies, c'est-à-dire des réserves de terre pour l'écotourisme et des sites dans des zones balnéaires.

En 2006, avec le Plan d'Action Madagascar 2007-2012 ou MAP, le tourisme est devenu un des principaux piliers du développement et plusieurs stratégies de développement de cette activité y figurent. On peut citer entre autres, le lancement de nouveaux sites et de nouveaux produits touristiques comme à Nosy Be dans la partie Nord et à Fort-Dauphin dans la partie Sud, la création d'une base de données foncières pour faciliter et accélérer les investissements dans le secteur du tourisme.

À partir de 2014, le tourisme obtient un statut « d'industrie industrialisante » (Ministère du tourisme, du transport et de la météorologie 2014) et lance des projets de tourisme culturel pour compléter ses offres de produits.

2.1. Évolution récente du tourisme à Madagascar

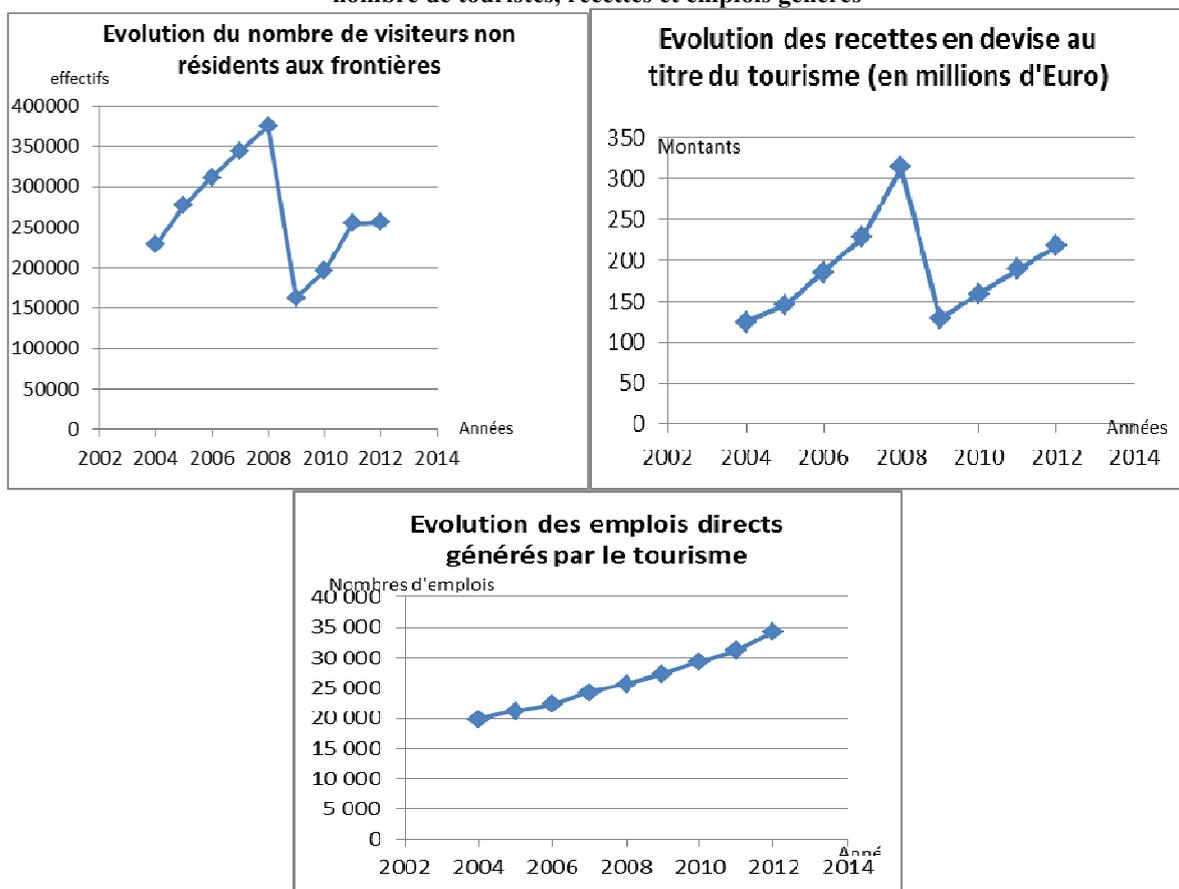
Selon la figure 1, le nombre de touristes n'a pas cessé de progresser entre 2004 et 2008. Par rapport à 2004, une variation de +63,9% a été observée. Mais en 2009, à la suite de la crise politique et économique qui a frappé le pays, l'effectif est retombé sous le niveau de celui de

2004. Le tourisme à Madagascar a repris peu à peu à partir de 2010 bien qu'en 2012, les arrivées ne se situent qu'à hauteur de 68,5% de celles de 2008.

L'évolution des recettes en devises est corolaire à l'arrivé des touristes. Ainsi, une nette diminution des recettes a été observée en 2009, contrairement au nombre d'emplois générés par ce secteur qui a tendance à augmenter malgré la crise. Cette situation montre donc un effort de développement dans les activités touristiques.

En 2013, selon l'ONTM (2014), parmi les visiteurs non-résidents qui viennent à Madagascar 53% sont des touristes et en moyenne la durée du séjour est de 23 jours.

Figure 1. Évolution du tourisme à Madagascar de 2004 à 2012 : nombre de touristes, recettes et emplois générés



Source : Ministère du tourisme, ONTM, 2014

2.2. Les atouts et spécificités touristiques de Madagascar et de Sainte-Marie

Depuis les années 1990, l'écotourisme est le principal attrait touristique de Madagascar (Razafindrakoto et Roubaud, 1998 ; Christie et Crompton, 2003). En 2013, la visite des parcs et des réserves et les randonnées demeurent toujours des activités privilégiées par presque deux tiers des touristes (tableau 1). Madagascar dispose d'environ une vingtaine de parcs nationaux et de

réerves naturelles répartis dans toute l'île, dont certains sont inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco ou sur la liste indicative des sites en attente de classification. Parmi les sites emblématiques, citons la réserve naturelle du Tsingy de Bemaraha situé à l'Ouest du pays, qui s'étend sur 72 340 hectares et présente des immenses massifs de calcaires formés il y a plus de 160 millions d'années lors de la séparation de l'île du continent africain. Au Sud, l'Isalo, enchaînement de canyons et de pics de grès jurassiques s'étendant sur 100 km, reste le parc national de Madagascar le plus visité.

En ce qui concerne la faune, les lémurien sont le symbole de la faune endémique de l'île et constituent la première attraction pour les touristes. Il existe également d'autres espèces emblématiques de l'île comme les caméléons, les tortues, les reptiles et les batracien. En termes de flore, parmi les espèces endémiques et les plus emblématiques, nous pouvons citer les baobabs, dont six sur les huit espèces recensées au monde sont endémiques, les ravinales et palmiers, les bois précieux comme le bois de rose et le bois d'ébène, les forêts sèches et les mangroves.

Tableau1. Répartition des touristes selon les activités entreprises durant le séjour

Activités	Proportion ayant pratiqué l'activité (%)
Visites de Parcs Nationaux ou de réserves	64,4
Visites de musées, de lieux sacrés ou de monuments historiques	24,5
Excursions en mer, observation des baleines	34,0
Excursions (randonnée)	63,7
Plages (balnéaire)	63,6
Bars et boîtes de nuit	70,4
Shopping sur les marchés artisanaux	31,5

Source : Ministère du Tourisme, ONTM, 2014

À Madagascar, l'écotourisme peut être également combiné à des activités balnéaires. Madagascar possède en effet un capital balnéaire important s'étalant sur 5 000 km. Outre les plages, les côtes regorgent d'une diversité faunistique et floristique marine dont de nombreuses espèces sont également endémiques. Des récifs coralliens s'étalant sur 1 000 km sont localisés sur la façade occidentale de la Grande île et constituent la plus grande barrière de corail au monde après celle de l'Australie. Plusieurs activités en mer sont possibles dont le surf avec le spot d'Anakao internationalement réputé et pratiqué par les professionnels, la plongée sous-marine et le snorkeling ainsi que les sorties en mer pour observer les dauphins et les baleines.

Madagascar dispose aussi d'un capital culturel particulier. Les sites culturels mondialement connus et classés au patrimoine mondial de l'humanité sont les collines royales d'Ambohimanga situées dans la capitale et l'art zafimaniry, une ethnie située sur les Hauts-Plateaux à environ 300 km au Sud de la capitale. Le premier site constitue un symbole de l'identité culturelle des Malgaches et le second un art propre à une ethnie qui construit des maisons en bois selon une méthode particulière. Les Zafimaniry sculptent également des objets en bois dont des portes, des fenêtres, des coffres ou autres objets de décorations avec des motifs géométriques et des rosaces.

L'île de Sainte-Marie qui nous intéresse plus spécifiquement comporte aussi de nombreux attraits touristiques :

- Le fort de la Compagnie des Indes est connu historiquement pour avoir été un comptoir commercial pendant la période d'essor commercial dans l'océan Indien. Durant la période coloniale, de 1896 à 1960, ce fort est devenu une maison carcérale et un camp de déportation des prisonniers et à partir de 1960 une caserne militaire
- Le Palais de la reine Betty qui était la petite-fille du pirate Thomas White, a été construite au XVIII^{ème} siècle. La reine y résida et dirigeait le royaume jusqu'à son départ définitif pour l'île Maurice
- La première église catholique de Madagascar, érigée en 1837 et décorée par de somptueux mobiliers offerts par l'impératrice Eugénie d'Angleterre
- L'île aux Forbans qui servait de base et de ravitaillement aux pirates qui s'attaquaient aux riches bateaux de commerce de l'océan Indien tels ceux de la compagnie des Indes et de la compagnie de l'Europe
- La source d'eau douce près du village d'Ankobahoba, qui se trouve dans un bras de mer
- Les piscines naturelles qui constituent des lieux d'excursion incontournables à Sainte-Marie.
- De juin à octobre, le passage des baleines à bosse et d'autres mammifères marins.

La Grande baleine (*megaptera*) n'est pas culturellement taboue chez les Malgaches mais en raison de sa taille, des bruits qu'elle émet, des accidents avec des embarcations qui ont croisé sa route, elle a pu inspirer la frayeur des pêcheurs (Le Barbier 1908, Julien, 1928). La chasse à la baleine à bosse n'entre donc pas dans la culture sociale et traditionnelle des Malgaches. Ces derniers ne disposent pas de moyens ni n'ont développé des techniques pour en maîtriser la chasse. Toutefois, la population des côtes consomme la viande et utilise l'huile de la baleine lorsqu'une d'entre elles s'échoue sur les plages. C'est le cas par exemple d'une baleine à bosse qui s'est échouée sur une plage au Sud-Est de Sainte-Marie en 2013, dont la viande a été consommée par la population locale (Cétamada, 2013) et dont l'huile a été vendue à 60 000 Ariary le litre, soit environ 20 euros.

Avec l'essor touristique lié à l'observation de la baleine, cet animal est devenu pour la population de l'île une ressource économique. L'observation de la baleine, couramment appelé à Sainte-Marie le « Safari Baleine », et les activités qui en découlent sont des opportunités qui peuvent apporter un revenu supplémentaire aux ménages. Cependant, cette nouvelle activité peut demander des investissements de la part de la population locale (formation, infrastructures suivant les normes internationales, etc.) et de changement de comportement pour la conservation. C'est le cas par exemple du sauvetage d'une baleine à bosse à Sainte-Marie en 2014, lorsque l'animal pris dans le filet d'un piroguier a été sauvé par les pêcheurs (Cétamada, 2014). La perception par la population du potentiel touristique a donc des incidences sur les attitudes face à la faune marine.

3. Présentation de la population de Sainte-Marie

3.1. Les activités économiques des ménages

Selon la monographie du district de Sainte-Marie, l'île compte 27 155 habitants en 2013. Plusieurs ethnies de Madagascar sont représentées mais également des personnes de différentes nationalités viennent à Sainte-Marie pour s'installer et/ou pour investir dans le tourisme.

L'agriculture reste la principale activité économique de la population. Cette activité est pratiquée par plus de 80% de la population de l'île (CREAM, 2013). La riziculture irriguée constitue la culture céréalière et vivrière dominante de l'île, mais la production en est insuffisante pour assurer les besoins alimentaires de la population. Si en principe, le riz est l'aliment de base des Malgaches, à Sainte-Marie cette céréale devient un aliment complémentaire au manioc, à la patate douce, à la banane verte et au fruit à pain (Penot *et al.*, 2011). La diversification de cultures de rente telles que le litchi, la vanille, le café et surtout le girofle se développe également. Ces cultures sont destinées à l'exportation et sont génératrices de revenu pour les ménages.

À Sainte-Marie, l'élevage reste comme dans plusieurs régions de Madagascar, une activité complémentaire à l'agriculture. Les bœufs, dont le nombre a augmenté de 11% entre 2012 et 2013 (Monographie, District Sainte-Marie, 2014) sont utilisés pour l'agriculture et les rites traditionnels. L'élevage de petits animaux sert d'épargne de précaution.

La pêche a toujours été présente dans l'île. Des activités de pêche pratiquées à différents niveaux y existent : industrielle, artisanale et pisciculture (CREAM, 2013).

Les activités du secteur secondaire sont peu existantes, l'île ne recense que quelques entreprises de transformation de produits primaires, quelques ateliers de menuiserie et quelques entreprises de confections de vêtement (CREAM, 2013). C'est surtout le secteur tertiaire à travers le développement du tourisme (balnéaire et écotourisme) qui devient une source de revenu importante de l'île. En effet, si Sainte-Marie était déjà depuis les années 1950 une destination touristique (Cabanne *et al.*, 1999), depuis 2000, avec le *tsolabe* ou « Grande fête de la baleine » célébrée dans l'île chaque année depuis 2001, elle attire de plus en plus de visiteurs.

Les deux secteurs principaux, agriculture et tourisme, ne se côtoient que très peu, surtout pour la population du Nord de l'île (Penot *et al.*, 2011). Seule une frange de la population locale profite directement des activités liées au développement du tourisme. D'une part, il y a les emplois nouvellement créés, variables en fonction du niveau de qualification requis. Les activités de guide, de femme de ménage ou de gardien par exemple sont accessibles à la population locale. D'autre part, avec la commercialisation des produits locaux pour la consommation des touristes, les produits agricoles et de la mer peuvent trouver des débouchés. L'artisanat est aussi une source de revenu supplémentaire pour la communauté locale, ainsi que les spectacles traditionnels. En effet, en dehors des sites patrimoniaux uniques existant sur l'île de Sainte-Marie, la population locale a des coutumes et des pratiques culturelles spécifiques (Kotoson, 2014).

3.2. Entretiens réalisés à Sainte-Marie

Pour mieux comprendre les stratégies des ménages face à ces opportunités touristiques, leurs attentes et leurs perceptions, nous avons réalisé 52 entretiens auprès de la population sainte-marienne en mars et avril 2015. Les entretiens ont été effectués dans 15 des 17 *fokontany* (quartiers, villages) qui composent la commune urbaine de Sainte-Marie. Les entretiens portaient plus spécialement sur la perception du tourisme et de l'observation de la baleine par la population locale et de l'opportunité économique que cette activité leur apporte ou pourrait leur apporter. Ainsi, outre les ménages, des entretiens ont également été menés auprès d'opérateurs nationaux malgaches, auprès du Ministère et de l'office du tourisme à Sainte-Marie, auprès du Ministère de la culture et de certains responsables d'école et de collège. Le tableau 2 décrit les principales activités économiques des ménages et des opérateurs interviewés.

Tableau 2. Principales activités économiques des ménages et des opérateurs locaux de l'échantillon

Catégories de personnes interviewées	Effectif	Proportion (%)
<i>Opérateurs touristique (activité principale)</i>		
Hôtel-Restaurant	2	3,8
Location de véhicules (voitures, moto, <i>tuk-tuk</i>)	3	5,8
Guide	5	9,6
<i>Total Opérateurs</i>	10	19,2
<i>Ménages (activité principale)</i>		
Culture	4	7,7
Pêche	4	7,7
Culture et pêche	6	11,5
Employés (Hôtel, Restaurant, Villa, autre secteur privé)	7	13,5
Piroguier	4	7,7
Artisan (maçon, peintre, maquette en bois, etc.)	7	13,5
Commerce (épicerie, épices et huiles, poisson séché, etc.)	10	19,2
<i>Total Ménages</i>	42	80,8
Effectif total des interviewés	52	100,0

Source : nos enquêtes, projet AS2W, 2015

Les opérateurs économiques constituent le cinquième de notre panel. Parmi les ménages interviewés, un tiers d'entre eux vivent de l'agriculture et/ou de la pêche uniquement. Pour les autres, c'est-à-dire les employés dans les hôtels, les piroguiers, les artisans et les tenanciers de petite épicerie, toutes les personnes interviewées ont mentionné d'autres activités complémentaires dont principalement l'agriculture.

4. Tourisme et whale watching dans l'activité économique des ménages

4.1. Tourisme et développement local

Selon les déclarations de personnes interviewées, c'est « Le tourisme qui fait vivre Sainte-Marie ». En effet, 80% de l'économie locale est issue de cette activité (Penot *et al.*, 2011). Sainte-Marie recense plusieurs infrastructures hôtelières, de différentes catégories, parsemées un peu partout dans l'île, mais avec une plus forte concentration dans la partie Sud et Sud-Ouest. Selon les termes locaux utilisés, on distingue les « grands opérateurs » qui sont généralement les investisseurs étrangers, des « petits opérateurs » qui sont à plus de 80% des investisseurs locaux malgaches. Ces opérateurs créent des emplois pour la population locale. Les premiers, qui sont des propriétaires d'hôtels étoilés embauchent en grande partie du personnel malgache. Les plus grands hôtels de l'île peuvent employer jusqu'à 80 personnes et les plus petits jusqu'à 20 personnes. Chez les opérateurs malgaches, l'effectif peut aller jusqu'à une dizaine d'employés.

Les activités destinées aux touristes diffèrent selon les catégories d'opérateurs. Pour les grands opérateurs, les offres touristiques comprennent diverses activités réunies dans un *package* : hôtel, restauration, location de véhicule, de moto et de bicyclette, spa et détente, sortie en mer, plongée et boutique d'artisanat. Pour les petits opérateurs, par contre, faute de moyens, ces activités sont exercées séparément selon les spécialisations choisies, induisant néanmoins un esprit d'entrepreneuriat chez ces prestataires. Parmi les personnes interviewées, deux ont fait un prêt l'année dernière auprès d'une institution de microfinance locale. Le premier individu a acheté un *tuk-tuk* (tricycle motorisé) à des fins de transport et de location pour les touristes. Le deuxième individu a acheté une pirogue pour le transport des touristes de Ravoraha vers l'île aux Nattes et pour les promenades et plongées autour de l'île.

Dans le sillage du secteur touristiques, des cybercafés ainsi que des services d'impression et de reprographie commencent à se développer en centre-ville.

Sur le plan social, parmi les grands opérateurs, quelques-uns investissent directement ou à travers une recherche de financement à l'étranger dans l'éducation des enfants saint-mariens, en construisant et/ou en rénovant des écoles, en payant le salaire des professeurs ou les frais de scolarité des enfants des familles les plus démunies.

En dehors des écoles, d'autres infrastructures telles que des Églises, des routes et ponts bétonnés sont également construits par des hôtels ou des associations étrangères. Ainsi, par exemple, en 2014, deux ponts, chacun financé par deux associations différentes ont été construits à l'île aux Nattes.

Pour les ménages, selon leur degré d'insertion dans le secteur, le tourisme crée également un dynamisme économique en créant des emplois directs (guide, loueur de véhicules, etc.) et dérivés (maçons, peintres, etc.). Il constitue également pour certains ménages une source attendue de revenu chez les agriculteurs, les pêcheurs et les artisans par la vente de leurs produits lors des saisons touristiques.

Le passage des touristes à Sainte-Marie s'étale sur toute l'année mais la haute saison se situe entre mai-juin et octobre, c'est-à-dire entre l'arrivée et le départ des baleines à Sainte-Marie, période communément appelée la « Saison des baleines ». Pour l'année 2014, la haute saison à Sainte-Marie a été étendue jusqu'au mois de décembre avec une arrivée importante de touristes nationaux qui y ont passé les fêtes de fin d'année.

4.2. Activités liées au tourisme et au whale watching

À côté des ménages qui vivent essentiellement des ventes de produits et services destinés aux touristes comme c'est le cas pour les loueurs de véhicules, les gargotiers ou les artisans sculpteurs, il y a également les ménages qui tirent des revenus indirectement des activités touristiques. On trouve dans cette catégorie, par exemple, trois maçons et un artisan peintre que nous avons interviewés et qui voient augmenter l'offre de travail lors de la haute saison touristique. C'est également le cas des petites épiceries qui accroissent leur revenu à cette période avec la vente de boissons hygiéniques et de cigarettes, des petits marchands à l'étal qui vendent des produits agricoles tels les fruits, manioc et patates douces cuits, très prisés par les touristes, ainsi que des épices comme la vanille, la cannelle et le girofle.

Ce dynamisme économique touche également les activités agricoles de certains ménages. Ainsi, l'agriculture et l'élevage locaux commencent à se développer. Selon une restauratrice, si auparavant, elle devait importer de la ville de Toamasina (Tamatave, sur la côte Est de Madagascar) tout son stock de viande de porc, depuis deux ans, avec des élevages sis à Sainte-Marie, elle n'en importe plus que la moitié. Cependant, de manière parallèle, le développement des activités de restauration pour les touristes a aussi développé l'importation. Ainsi, l'arrivée de légumes importés de la côte Est de Madagascar sur le marché de la ville de Sainte-Marie a des impacts sur l'écoulement des produits locaux et sur le revenu des paysans, surtout, ceux qui sont loin de la ville. Ainsi, dans cinq *fokontany* du Nord et de la côte Est de Sainte-Marie, il n'est pas rare que des sacs de fruits et légumes soient jetés par les ménages faute d'acheteurs.

Les produits agricoles, surtout le riz et les légumineuses, sont essentiellement destinés à la consommation. Ce sont les fruits de saison et quelques quantités de légumes « en surplus », selon que le climat ait été favorable ou non, qui sont mis en vente. Les produits agricoles consommables directement auprès des ménages par les touristes sont le coco à jus et les petites bananes. Généralement, les ménages n'en plantent pas mais en récoltent dans la forêt, le revenu attendu et tiré de la vente de ces fruits n'est donc pas très conséquent.

De même, chez les ménages pêcheurs, les produits de la pêche sont destinés à la consommation soit du ménage, soit du village. Si, parmi les prises, il existe de gros poissons, ils sont alors vendus aux hôteliers. La pêche aux fruits de mer tels que les langoustes, les crevettes et les calmars, qui sont des produits recherchés par les touristes, nécessite des techniques spéciales et en outre les zones de pêche se situent bien souvent au large. Ainsi, ce type de pêche est uniquement accessible aux pêcheurs traditionnels expérimentés. Les activités de pêche étant dépendantes des conditions météorologiques, le revenu issu de la pêche est également aléatoire.

Selon les catégories de ménages que nous avons interviewés, durant la haute saison touristique, chacun voit son revenu augmenter par rapport à la basse saison. Ainsi, les restaurateurs gagnent

jusqu'à cinq fois plus, les guides jusqu'à cinq à dix fois plus, les loueurs de véhicule et les sculpteurs jusqu'à trois à cinq fois plus que leur revenu habituel. Chez les pêcheurs et les agriculteurs se trouvant près des zones urbaines ou des grands hôtels et restaurateurs, le revenu est presque doublé.

La destination des revenus issus du tourisme diffère aussi selon les catégories de ménages. Chez les petits opérateurs, une grande partie du revenu repart dans les dépenses quotidiennes dont notamment la nourriture, l'achat de vêtement et les frais de scolarité des enfants. Pour certains qui arrivent à épargner, cette épargne n'est qu'une épargne de précaution pour la basse saison, c'est-à-dire pour assurer les besoins basiques durant cette période.

Chez les ménages agriculteurs et pêcheurs, le revenu sert également à la scolarisation des enfants, à l'achat de vêtement mais surtout à améliorer la qualité de la nourriture. Parmi les personnes interviewées, les ménages en profitent pour consommer du riz au moins à deux des trois repas de la journée et achètent du pain ou des beignets pour le petit déjeuner. Ces ménages n'arrivent généralement pas à épargner le revenu supplémentaire issu du tourisme. Ainsi, lors de la basse saison, ils adoptent d'autres stratégies de survie. Pour les ménages pêcheurs, il s'agit d'assurer la continuité des activités de pêche mais uniquement pour la consommation ou la vente locale. Pour les pêcheurs spécialisés, la vente aux hôteliers s'effectue à des prix inférieurs à ceux des collecteurs d'une société de pêche maritime. Pour les ménages agriculteurs, hors période agricole, les hommes recherchent en ville du travail payé à la journée.

Le tourisme permet pour différentes catégories de ménage, du moins ceux qui sont situés dans les zones touristiques, de créer de nouvelles opportunités de formation du revenu. Une grande partie des ménages interviewés sont conscients de cette potentialité qu'offre le tourisme comme source de revenu et souhaiteraient investir ou développer leur activité dans ce secteur. Concrètement, peuvent-ils vraiment le faire ?

4.3. Les effets d'entraînement : pour quelles catégories de la population ?

Comme c'est souvent le cas pour les produits touristiques, l'activité bénéficie de manière directe aux zones touristiques géographiquement identifiées comme telles et aux individus ayant les qualifications pour travailler dans ce secteur. Dans le cas de Sainte-Marie, les villages excentrés ne possédant pas d'attraits touristiques particuliers sont peu parties prenantes de ce développement sectoriel.

Pour les ménages habitant dans les villages situés dans des sites touristiques ou près des hôtels, nos entretiens dénotent une certaine forme d'esprit de concurrence de la part de ces petits opérateurs vis-à-vis des grands opérateurs. Les transporteurs, loueurs de véhicules, vendeurs d'épices et de produits artisanaux, gargotiers, masseuses, déclarent généralement avoir des difficultés à asseoir la qualité de leur offre. Ainsi, pour ces différents opérateurs économiques locaux, le tourisme ne fait que maintenir à la marge les activités économiques des ménages sans permettre de réel investissement productif. En effet, si chaque personne interviewée espère investir dans le tourisme, étendre ses activités par l'ouverture d'une gargote, acheter un *tuk-tuk*, devenir guide pour les Safaris baleine, devenir conducteur de vedette pour touristes, avoir sa propre pirogue, etc., ces personnes ne capitalisent jamais les sommes nécessaires pour passer à

l'acte. Pour le moment, la plupart des ménages de cette catégorie se résignent à l'idée de ne chercher que peu de bénéfices du tourisme, créant ainsi un cercle vicieux.

En termes de recrutement et d'emploi, selon quelques responsables d'hôtels interviewés et selon les entretiens avec les employés d'hôtels, les postes de cadre sont pour la plupart octroyés à des personnes extérieures à l'île de Sainte-Marie, le plus souvent des étrangers ou migrants qualifiés venant de la capitale ou des grandes villes de Madagascar. L'île de Sainte-Marie ne dispose effectivement pas de cursus d'enseignement supérieur et peu d'enfants peuvent poursuivre leurs études supérieures ailleurs faute de moyens. Ainsi, donc, seuls les postes de techniciens comme guide, jardinier, femme de ménage, aide-cuisinier, etc., sont accessibles à la population locale. Même si ces postes occupent près de 75% des emplois offerts, la demande d'emploi reste toujours élevée.

Compte tenu des aléas climatiques et naturels auxquels sont conditionnées les activités de pêche et d'agriculture et des difficultés pour écouler les produits, la recherche d'emploi stable au niveau des hôtels, des restaurants et des différents opérateurs devient actuellement une stratégie économique des ménages pour assurer un revenu disponible à la fin du mois. Dans la situation socioéconomique actuelle, cette stratégie est priorisée même si le revenu escompté reste inférieur aux activités économiques de base que sont l'agriculture et la pêche. Il ne s'agit pas de délaisser ces activités mais de trouver une source de revenu complémentaire et stable. La conséquence de ce type de démarche est que, dans les zones à forte concentration touristique, les petits opérateurs ont des comportements opportunistes pour concurrencer les grands opérateurs mais aussi pour se concurrencer entre eux. Ainsi, on observe une très grande différence entre les prix proposés selon les petits prestataires, ce qui ne serait pas le cas s'ils étaient réunis en association.

Conclusion

Le développement de l'île de Sainte-Marie est actuellement intimement lié au développement du tourisme et la population locale est consciente de cette opportunité économique. Selon la situation géographique des ménages et leurs principales activités économiques, ils essaient de s'insérer directement ou indirectement dans le secteur. Dans les parties Sud, Sud-Ouest et au Centre de l'île où sont davantage concentrés les grands hôtels, l'entrepreneuriat commence à se développer et la population locale émet le souhait de s'inscrire dans une perspective d'investissement dans le secteur du tourisme. Pour les ménages agricoles qui ne peuvent pas investir directement, la recherche d'emploi stable en tant qu'agent technique devient une stratégie alternative pour se constituer une source de revenu stable. Dans l'Est et le Nord de l'île où le tourisme est moins développé, les ménages restent essentiellement agricoles et pêcheurs. Le tourisme n'est perçu que comme une source ponctuelle de revenu durant la Haute saison touristique, soit en offrant des emplois salariés *off-farm*, soit en écoulant les produits agricoles et de pêche dans les villages touristiques.

Le tourisme à Sainte-Marie entre dans une phase d'industrialisation et devrait manifester un dynamisme à la source d'un développement plus global, générateur d'emplois stables. Ceci nécessite aussi une redéfinition des rôles des différentes catégories d'acteurs économiques. Ce qui ressort de nos entretiens est que les opérateurs locaux à la fois bénéficient de l'effet

d'entraînement du secteur touristique et doivent faire face à la concurrence des gros opérateurs. Pour la majorité d'entre eux, la stratégie est de miser sur les touristes qui ne sont pas clients de grands hôtels et/ou de coopérer en servant d'appoint aux grands hôtels lors de forte saison touristique.

Bibliographie

Alderman H., Paxson C.H., 1994, "Do the poor insure? A synthesis of the literature on risk and consumption in developing countries", in, Bacha E.L. (ed), Londres, *Economics in a Changing World*, vol.4, Development, Trade and the Environment, chap.3, pp.48-78.

Andrianantoandro V.T., Belières J.-F., 2015, « L'agriculture familiale malgache entre survie et développement : organisation des activités, diversification et différenciation des ménages agricoles de la région des Hautes Terres », *Revue Tiers Monde*, vol.1, n°221, pp.69-88.

Banque Mondiale., 2015, « Les indicateurs de développement dans le monde », <http://data.worldbank.org/products/wdi>

Briet A.-P., 2007, « Petite paysannerie et incertitudes dans les Hautes Terres malgaches », *Thèse de doctorat en démographie*, Université de Paris 5, 397 p.

Cabanne C., Prioul C., et Sztokman N., 1999, « Forces et faiblesses du développement touristique à Nosy be et à Sainte-Marie (Madagascar) », *Cahier nantais*, n°52, *Les sillages de l'Océan indien*, pp.165-177.

Chaboud C., 2006, « Gérer et valoriser les ressources marines pour lutter contre la pauvreté », *Études rurales*, n°2, pp.197-212.

Centre de recherches, d'études et d'appui à l'analyse économique à Madagascar (CREAM), 2014, Monographie des 22 régions, *monographiemada.com*

Cétamada, 2013, *Rapport d'échouage d'une baleine à bosse*, Cétamada, 9 p.

Cétamada, 2014, « Une baleine sauvée par des piroguiers de l'île de Sainte-Marie », *Newsletter*, Août.

Chetaille A., Duffau A., Horrèard G., Lagandré D., Oggeri B., Rozenkopf I., 2011, « Gestion des risques agricoles par les petits producteurs. Focus sur l'assurance récolte indicielle et le warrantage », Agence Française pour le Développement, *Document de travail*, n°113, 86 p.

Christie I.T., Crompton E., 2003, « République de Madagascar: étude du Secteur Tourisme », World bank, *Africa Region Working Paper Series* n°63, 149 p.

Cordier J., 2008, « La gestion des risques en agriculture, de la théorie à la mise en œuvre : éléments de réflexion pour l'action publique », *Notes et études économiques*, n°30, Ministère de l'agriculture et de la pêche, Paris, pp.33-71.

Crouch G. I, Ritchie J, 1999, "Tourism, Competitiveness and Societal Prosperity", *Journal of Business Research*, vol.44, n°3, pp.137-152.

Desmichel P., 2000, « Réalité économique et perception sociale du tourisme en milieu rural fragile. Analyse à travers l'exemple de trois territoires pyrénéens », *Revue de géographie alpine*, vol. 88, n°3, pp. 51-63.

Fafchamps M., 1999, «Rural Poverty, Risk and Development. Center for the study of African Economies», *Oxford University*, 131 p.

FAO., FIDA., PAM., 2013, « L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde » www.fao.org/docrep/014/i2330f/i2330f.pdf, 73 p.

Getz D., 1994, "Residents' attitudes towards tourism. A longitudinal study in Spey Valley, Scotland", *Tourism Management*, vol.4, n°15, pp. 247-258.

Gondard-Delcroix C., 2009, « Risque, pluriactivité et dynamique de pauvreté : une application en milieu rural malgache », *Journal of Human Development*, vol.10, n°1, pp.77-102.

Gubert F., 2002, "Do Migrants Insure Those Who Stay Behind? Evidence from the Kayes Area, Western Mali", *Oxford Development Studies*, vol.30, n°3, pp.267-287.

Julien G., 1928, « Notes et observations sur les tribus sud occidentales de Madagascar », *Revue d'ethnologie et des traditions populaires*, n°37-40, pp.153-171.

Kotoson M., 2014, *L'île Sainte-Marie, ses sites historiques et sa culture* Ministère du tourisme, 13 p.

Le Barbier, 1908, « Les pêches maritimes dans la province de Tuléar », *Bulletin économique de Madagascar*, 8^{ème} année, 1^{er} et 2^{ème} trimestre, n°1 et n°2, Antananarivo, pp.30-47.

Ministère du tourisme., 2014, « Projet de mise en place de «villages culturels afro-asiatiques à Madagascar », <http://www.transport.gov.mg/projet-de-mise-en-place-de-villages-culturels-afro-asiatiques-a-madagascar/>

Ministère du tourisme, 2014, *Statistiques du tourisme 2013*, SG/DSI/ services statistiques, 8 p.

Penot E., Rabemanajara V., Danthu P., Ballet J., 2011, *Étude des systèmes forestiers et agroforestiers et stratégies paysannes associées dans l'île Sainte-Marie sur la côte-Est de Madagascar 2010*, CIRAD, Antananarivo, 77 p.

Poisson H ., 1950, « La chasse à la baleine à Madagascar », *Bulletin économique de Madagascar* n°14, Antananarivo, pp.29-30.

Rakotoharimalala S., 2014, *Rapport d'activité*, Cétamada, 69 p.

Razafindrakoto M., Roubaud F., 1998, « Madagascar terre d'accueil ? Analyse de l'enquête Tourisme/Visa (ETV98) », INSTAT, *projet Madio*, Antananarivo, 31 p.

Rouguet C., Rieu M., 2006, « Gestion des risques de prix et de revenu en production porcine : situation actuelle et perspectives », *Journées Recherche Porcine*, n°38, pp.271-278.

Williams J., Lawson R., 2001 “Community issues and resident opinions of tourism”, *Annals of Tourism Research*, vol.2, n°28, pp.269-290.

Chapitre 5. La perception du whale watching à La Réunion

FAULET Alexandre

Introduction

La Réunion est un lieu de résidence et de destination d'une mégafaune marine importante et en particulier de cétacés. En effet, une dizaine d'espèces sont observables dans les mers réunionnaises dont deux espèces de mysticètes que sont la baleine à bosse et la baleine franche (Dulau-Drouot *et al.*, 2008). La nécessité d'une préservation de la biodiversité, terrestre ou marine, n'est aujourd'hui plus discutée et la conservation des cétacés est donc un enjeu important dans cette région du monde.

Un tourisme responsable et respectueux de l'environnement pourrait permettre la conservation de cette faune. En effet, avec la ratification en 1982 du moratoire sur l'interdiction de la pêche commerciale de la baleine pour les pays signataires de la CBI (CBI, 1946) et la ratification de la convention sur la diversité biologique (CDB, 1992), l'observation des baleines dans leur milieu naturel, appelée le whale watching, semble avoir un potentiel de développement important. Cela se confirme par le nombre croissant de pays pratiquant l'activité et donc, bien sûr, l'augmentation du nombre de personnes employées par le secteur de l'écotourisme baleinier. L'activité génère aujourd'hui plus de deux milliards de dollars chaque année (O'Connor, 2009). De plus, la demande touristique dans ce domaine est en pleine progression et pourrait participer de manière croissante au développement économique du secteur touristique sur l'île de La Réunion. La sensibilisation de la population et des touristes aux cétacés, à travers cette activité, est aussi un aspect intéressant. Le whale watching présenterait donc un double intérêt : il fait participer les touristes à la conservation des mammifères marins et à leur habitat et il est une source de développement local.

Dans ce cadre, le travail effectué dans ce chapitre propose une lecture socio-anthropologique de la perception du whale watching à La Réunion. À travers des recherches bibliographiques et la conduite d'entretiens semi-directifs menés auprès d'habitants de l'île établis dans différentes localités ainsi que de touristes, nous tenterons de faire ressortir la perception de la population locale associée à cette activité et les motivations des touristes observateurs de cétacés.

Tout d'abord, nous allons exposer certains aspects économiques et sociaux de la population réunionnaise qui pourraient influencer sur ses perceptions environnementales. Après avoir décrit cette situation, nous étudierons quelles relations les Réunionnais entretiennent avec leur environnement et quelles représentations ils en ont, dans un premier temps en considérant leur environnement naturel dans sa globalité, puis en se recentrant sur leur environnement marin. Afin d'étudier la représentation qu'ont les Réunionnais des baleines et la perception qu'ils ont de l'activité touristique qu'est le whale watching, une approche anthropologique sera utilisée à travers la conduite et l'analyse d'entretiens semi-directifs menés auprès de la population. Cette analyse nous permettra de mettre en évidence les représentations qu'ont les habitants des cétacés et les différents degrés de connaissance du whale watching ainsi que l'intérêt que porte la population à cette activité. Pour comprendre les ressorts d'une activité touristique, il est

nécessaire d'effectuer un travail préliminaire sur les touristes eux-mêmes. C'est pourquoi, à travers l'analyse d'entretiens, nous verrons quelles sont les motivations des touristes qui profitent de la présence des baleines. Cela nous permettra de mieux cerner leur profil et de comprendre comment le whale watching s'intègre dans une demande touristique plus large.

1. Aspects économiques et sociaux de la population réunionnaise

1.1. Un héritage cosmopolite

Du fait de l'histoire esclavagiste, la multiculturalité est ancrée dans la société réunionnaise. En peu de temps, différentes cultures se sont parfois mélangées mais surtout adaptées les unes aux autres. Cela s'explique par les phases successives de peuplement. En effet, quelques colons français accompagnés de serviteurs malgaches dans la deuxième partie du XVII^{ème} siècle furent les premiers habitants de l'île. Puis, durant les XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, des esclaves ont été introduits sur l'île Bourbon en réponse au développement de la culture du café et de la canne à sucre (Médéa, 2003). Ces esclaves viennent d'Inde, de Madagascar et d'Afrique de l'Est. L'abolition de l'esclavage en 1848 marquera l'arrivée d'engagés « volontaires », signant un contrat pour 5 ans, pour remplacer les esclaves émancipés sur les plantations (Govindin, 1994). Ceux-ci sont en majorité Indiens (Zarabs ou Malbars) mais aussi Malgaches, Chinois ou Africains (Cafres) et viennent grossir le nombre de cultures et de religions. En effet, la diversité culturelle contemporaine est le reflet de ces multiples vagues d'immigration. Les religions chrétienne, musulmane, hindoue et d'autres encore, cohabitent et parfois même s'hybrident sur le sol réunionnais (Ghasarian, 2002).

Dans la première partie du XIX^{ème} siècle, la croissance démographique est pour la première fois due à une dynamique naturelle et non plus à l'immigration (Sandron, 2007). En 1946, la colonie devient un département d'outre-mer et il s'agit d'un fait majeur dans l'histoire de La Réunion (Wolff et Watin, 2010). La population fonde beaucoup d'espoirs sur ce rattachement à la France mais l'après-guerre ralentit le progrès espéré par le nouveau département et ce n'est qu'à partir de la fin des années 1950 que La Réunion voit son territoire se développer considérablement grâce aux investissements de la métropole (Desse, 1997). La croissance économique est suivie par une forte croissance démographique. Néanmoins, la politique menée par l'État français pour rattraper le retard par rapport à la métropole crée parfois un certain malaise dans la population réunionnaise (Wolff et Watin, 2010) qui cherche encore son identité : « *la culture réunionnaise est au confluent de trois apports : celui de la culture française, celui des cultures propres aux diverses civilisations présentes à La Réunion et enfin ce que l'on peut appeler le patrimoine commun, créé et partagé par tous les Réunionnais et dont la langue créole est l'expression la plus importante* » (Chane-Kune, 1996). Ce que Barat (1989) appelle la « créolisation » reflète l'émergence d'une identité réunionnaise qui provient d'un métissage des diverses cultures et religions (Benoist, 1996). En effet, « *si les processus d'acculturation sont une réalité sociale, il ne faut pas oublier que, dans toute interaction, quelque chose de nouveau peut émerger* » (Ghasarian, 2002). La société réunionnaise est donc encore aujourd'hui en mutation (Wolff et Watin, 2010) et cette nouveauté est caractérisée par un syncrétisme des cultures et des cultes.

1.2. Aspects sociaux et économiques actuels

La population réunionnaise connaît encore aujourd'hui une croissance démographique positive. Elle est passée de 416 525 personnes en 1967 (Préfecture de La Réunion, 1985) à 844 994 aujourd'hui (INSEE, 2014a), soit un doublement en une cinquantaine d'années. Ceci s'explique principalement par une fécondité très élevée dans les décennies 1960 et 1970 et stagnante au-dessus du seuil de renouvellement depuis vingt ans. En outre, on relève une forte augmentation de l'espérance de vie due à une amélioration des conditions de vie, d'hygiène et de l'accès à une médecine de qualité.

Ce territoire a donc opéré sa transition démographique tardivement mais à une vitesse impressionnante. La Réunion est actuellement dans la dernière phase de transition qui s'avère particulièrement longue. D'après une projection sur les vingt prochaines années, la population réunionnaise devrait dépasser le million de personnes aux environs de 2030 (INSEE, 2013a). Compte tenu de sa faible superficie, il s'agit de la troisième région la plus densément peuplée de France, derrière l'Île-de-France et la Martinique (INSEE, 2014a).

La population de l'île est jeune puisque un tiers des Réunionnais avait moins de 20 ans en 2013. En revanche, l'augmentation de l'espérance de vie, mais surtout la baisse de la fécondité entre les années 1960 et 1980 entraînent un vieillissement de la population : les plus de 65 ans qui représentaient 7,9% de la population en 2007 devraient représenter 20,7% en 2040 (INSEE, 2010). Il est clair que dans ce contexte, un des enjeux de la région sera l'accueil des personnes âgées : *« Beaucoup risquent d'afficher des carrières très « incomplètes » (...). On peut craindre que s'y ajoutent les effets de la précarité qui, en touchant leurs enfants (...) réduisent leur capacité à maintenir la tradition de solidarité entre générations »* (Breton et al., 2009, p.4). En effet, le fort taux de chômage pourrait avoir des conséquences négatives sur la solidarité familiale.

Le taux de chômage à La Réunion est de 29,0%, ce qui est nettement supérieur au taux national (10,5% en octobre 2014) (INSEE, 2014b). Il est particulièrement élevé chez les jeunes actifs puisqu'il atteint 58,6% chez les 15-24 ans. En outre, le diplôme est une clé de l'insertion des jeunes puisqu'on constate une corrélation entre l'obtention d'un diplôme et l'obtention d'un travail. Le nombre de diplômés a fortement augmenté depuis quinze ans même si un tiers des jeunes reste aujourd'hui encore sans aucun diplôme. De plus, l'inégalité entre les hommes et les femmes est notable puisqu'avec ou sans diplôme, les femmes sont plus souvent confrontées au chômage (INSEE, 2014b). Ces inégalités au sein de la population vont sans doute avoir un impact sur l'accès aux activités de loisir, et donc sur les perceptions de celles-ci, c'est ce que nous allons tenter de mettre en évidence.

Le développement du tourisme pourrait jouer un rôle important dans la création d'emplois et dans la croissance économique de la région. Bien qu'identifié comme un secteur à fort potentiel de développement, le tourisme ne représente que 2,9% de la valeur ajoutée totale créée dans le département sur l'année 2013. En comparaison avec les autres régions françaises, le pourcentage du tourisme dans l'emploi total est faible et ne représente que 3,2% (IEDOM, 2014). Si les facteurs climatiques que sont les cyclones et les pluies tropicales sont des facteurs d'inquiétude pour les touristes, la sur-médiatisation de l'épidémie du chikungunya en 2006 (Tagliani, 2009)

puis de la « crise requin » qui a débuté en 2011, ajouté à une conjoncture économique de crise internationale, ont fait baisser cette fréquentation. En effet, la crise économique depuis la fin des années 2000 en France est un des principaux responsables de la stagnation de l'économie touristique de l'île (INSEE, 2014c). Mais la polarisation du flux aérien en provenance et à destination de la France métropolitaine ainsi que les tarifs proposés par les compagnies aériennes ne participent pas à augmenter l'attractivité de l'île (Taglioni, 2009). Pourtant, le secteur de l'écotourisme mondial est en plein essor depuis plusieurs dizaines d'années (Tardif, 2003) et il a la particularité de permettre la protection de l'environnement naturel tout en étant générateur de ressources financières (OMT). La Réunion est, par ses caractéristiques naturelles, une île propice au développement de ce tourisme responsable. Comme les activités sportives pratiquées dans les cirques et sur le volcan, le whale watching est une activité éco-touristique qui se développe à La Réunion. La fréquentation croissante des cétacés le long des côtes a permis l'émergence d'un marché de l'observation des baleines. La structuration de l'activité pourrait permettre d'en faire un des attraits principaux de l'île.

Il est alors intéressant d'étudier les perceptions que les Réunionnais ont de ce tourisme durable. Nous allons maintenant décrire les représentations qu'ont les populations locales de leur environnement terrestre et marin avant de nous concentrer sur les baleines en particulier.

2. Les Réunionnais et l'environnement

2.1. La Réunion « tourne le dos à la mer »

Historiquement, les Réunionnais ont toujours été plus en lien avec leur environnement terrestre qu'avec leur environnement marin (Combeau *et al.*, 2002). Nous verrons plus tard pourquoi l'environnement marin fut délaissé au cours de l'histoire, mais pour le moment, il s'agit de comprendre les liens qu'entretiennent les Réunionnais avec leur environnement terrestre.

Très vite, les cultures du café et de la canne à sucre ont été instaurées sur l'île par la Compagnie des Indes. Celle-ci comprend rapidement que les ressources agricoles sont plus grandes et plus faciles à exploiter que les ressources maritimes (Vaxelaire, 2003). Cette agriculture spéculative a participé à développer les connaissances agricoles des populations locales et plus généralement les connaissances sur leur environnement végétal incroyablement riche. « *De tout temps, pour se soigner, le Réunionnais a utilisé des plantes ramassées dans les jardins, dans la forêt, sur le bord des chemins* » (Aplamedom Réunion, 2011, p.7). La diversité floristique de l'île a permis le développement de nombreux savoirs et savoir-faire associés aux plantes. La création de remèdes traditionnels, appelés *zerbaz*, dont une grande partie est toujours utilisée aujourd'hui, représente l'écho principal de ces connaissances, même si de nombreux végétaux sont également employés à des fins aromatiques (Lavergne, 2008). Les savoirs et savoir-faire autochtones sont transmis oralement de génération en génération. Lors de nos entretiens, plusieurs personnes ont révélé leurs connaissances autour de ces plantes aromatiques et médicinales mais il existe des guérisseurs traditionnels, ou *tizanèrs*, qui possèdent les connaissances et les recettes les plus subtiles. Les trois exemples qui vont suivre ont pour but d'illustrer la précision des savoirs relatifs à l'environnement végétal et la représentation de ceux-ci sur l'île de La Réunion : « *N'oublie pas que toute plante est fraternelle et demeure bonne fille de la Terre et du Ciel* »

(Quoniam et Porcel, 2009, p.7). Cette citation témoigne du lien qu'ont les Réunionnais avec leur environnement même si, paradoxalement, cet environnement n'est pas toujours respecté, nous le verrons.

L'Ambaville, ou *Zanbavil*, est une astéracée endémique de La Réunion et de Maurice. Dans la pharmacopée réunionnaise, elle est utilisée pour traiter les problèmes de peau, les éruptions ou les herpès. En tisane, elle est employée contre les brûlures d'estomac, ce qui est validé scientifiquement, puisqu'il est prouvé qu'elle réduit l'acidité gastrique. La préparation de ce *zerbaz* nécessite de faire bouillir les branches avec quelques feuilles et de jeunes fleurs (Quoniam et Porcel, 2009). Le Benjoin Pays, ou *Binzwin Péi*, est considéré comme aromatique et médicinal. Il est endémique des Mascareignes et est traditionnellement employé contre la grippe, la toux, la bronchite, la diarrhée et l'hypertension. Scientifiquement, cette plante présente une activité diurétique, antibactérienne et anti-hypertensive (Aplamedom Réunion, 2011).

Ces deux exemples de plantes endémiques nous dévoilent l'importance des savoirs traditionnels qui sont, de fait, locaux. Le troisième exemple est la Verveine-Citronnelle qui elle n'est pas endémique de La Réunion mais qui y est acclimatée et donc cultivée. Son utilisation médicinale en infusion est courante mais elle représente également des croyances traditionnelles. En effet, « *boire une tisane de Verveine avant le repas du soir, chasse les mauvais sorts* » (Lavergne, 2008, p.96). Les plantes sont donc un vecteur de savoirs, de traditions mais aussi de croyances qui bercent la multiculturalité réunionnaise.

Pour autant, il semble que l'écriture de divers ouvrages ethnobotaniques à La Réunion ait été motivée par la peur d'une disparition progressive de ces savoirs relatifs aux plantes. Les nouvelles générations s'intéressent moins aux utilisations traditionnelles de la flore et il serait intéressant de se demander si l'ouverture de la population vers son environnement marin est le reflet de ce désintéressement. La population réunionnaise fait-elle selon cette perspective une réelle distinction entre les « Hauts » et les « Bas » de l'île ? Nous répondrons à cette question dans la troisième section.

Au départ, l'océan semble n'être qu'un simple paysage dans les représentations locales et être éloigné de la vie traditionnelle sur terre. Différents paramètres peuvent expliquer la construction d'une culture non maritime. Tout d'abord, les contraintes physiques de l'île sont importantes et elles n'ont pas encouragé le développement d'activités tournées vers la mer. En effet, les contraintes sont en premier lieu géologiques avec l'absence de réelle baie permettant la construction d'un port d'envergure (Robert, 1974). Dans un second temps, rappelons que La Réunion est un immense cône volcanique qui émerge de l'océan mais dont la majorité est immergé (Montaggioni *et al.*, 1988). Les fonds sont donc abrupts, le plateau le long des côtes est restreint et donc le territoire de pêche limité : « *Absence presque totale de plateforme continentale tout autour de la Réunion : les côtes de l'île sont accores !* » (Robert, 1974, p.7). Les contraintes sont également géographiques puisque contrairement à l'archipel Polynésien par exemple, La Réunion est isolée et la mer ne correspond à aucune notion de proximité ou de communication. Les conditions climatiques accentuent cet effet d'isolement avec les cyclones, les alizés et les courants qui caractérisent cette zone géographique (Mayoka, 1998) qui n'ont bien sûr pas favorisé le développement maritime. De plus, contrairement à l'île sœur Maurice, La Réunion ne possède pas de grand lagon qui la protégerait de la rudesse de l'océan. Les

spécificités physiques n'ont donc pas permis de trouver des débouchés économiques grâce à la mer.

L'histoire a eu elle aussi un impact important, à l'instar de la nature. Le contrôle strict des activités maritimes, imposé par la première Compagnie des Indes dès le XVII^{ème} siècle, a contribué à éloigner les Réunionnais de la mer (Vaxelaire, 2003). L'océan est une menace de fuite des esclaves et les déplacements maritimes sont très encadrés. Ce phénomène sera amplifié par la spécialisation de l'île pour une agriculture spéculative du café et de la canne à sucre. En 1754, la Compagnie des Indes ne gère plus l'île et la liberté de commerce est rétablie, mais « *d'ores et déjà, Bourbon a pris trop de retard. Sa fonction d'annexe, de magasin, est trop entrée dans les mœurs, l'isolement dans lequel elle a été tenue par sa cadette [Maurice] pendant trente ans a déjà suffi à y éteindre les germes de l'entreprise et de l'aventure* » (Dupon, 1977). La morphologie plus intéressante de l'île Maurice sur le plan maritime, ainsi que le peuplement récent de La Réunion et donc le manque de relation traditionnelle avec la mer, ont contribué à éloigner les populations locales de l'espace marin. Cet éloignement se confirme lorsque l'on se penche sur la culture réunionnaise.

Effectivement, une grande partie de la population réunionnaise immigrante d'Inde est hindouiste. Les représentations de la mer dans les textes sacrés de cette religion sont particulièrement négatives : la mer y est vue comme un obstacle infranchissable, comme une barrière, ce qui a sûrement participé à la reléguer en arrière-plan chez cette population (Cazou, 2000). Malgré le fait que très peu de la littérature réunionnaise ne fasse référence à la mer, ce qui prouve qu'il ne s'agit pas d'un thème central pour les Réunionnais, lorsqu'elle est investie, c'est pour décrire force et hostilité.

L'île est très souvent décrite comme un refuge au milieu d'un océan hostile. Finalement, les contraintes physiques sont les principales responsables de la distance qui séparent les Réunionnais de la mer. Pourtant, depuis une trentaine d'années, il semble qu'il y ait une évolution des représentations et des pratiques sociales, un rapprochement de la mer, notamment porté par les jeunes.

2.2. Changement de représentations et nouvelles pratiques sociales

Le rattachement de l'île à la métropole française a entraîné un développement économique important. Cet aspect a contribué à l'apparition d'une culture de loisirs (Bessy et Naria, 2005) qui a forcément eu un impact sur les perceptions environnementales des populations locales qui ont pu découvrir et s'approprier leur île. Également, de nombreux métropolitains sont venus s'installer dans cette nouvelle région et ont apporté avec eux des activités maritimes de loisirs et donc une perception différente de la mer.

L'aménagement du littoral depuis les années 1990 confirme le lien grandissant entre la terre et la mer. Les ports de Saint-Leu, de Saint-Pierre et la marina de Saint-Gilles ont ainsi vu le jour ou ont subi des travaux d'amélioration. Ces aménagements répondent bien sûr à une demande touristique, mais aussi à une orientation de la population qui se tourne davantage vers la mer.

En effet, les Réunionnais s'approprient de plus en plus leur environnement à travers le tourisme, le sport et les loisirs (Bessy et Naria, 2005). Par exemple, la pratique de la voile, du surf et de la plongée est de plus en plus courante chez les jeunes. L'association sportive universitaire Grand Air, spécialisé dans les activités en pleine nature, a vu son nombre d'affiliés réunionnais (donc sans compter les étudiants ERASMUS) passer de 5% à 50% entre 2009 et 2013 (SUAPS, 2014). La plongée, proposée par cette même association sportive, est l'activité la plus convoitée. Ces loisirs peuvent devenir de réels marqueurs identitaires puisqu'aujourd'hui certains jeunes se réclament « surfeurs ». Ces aspects confirment un intérêt croissant des Réunionnais pour leur environnement marin et pour les activités qui y sont liées, nous y reviendrons. Également, le secteur de la pêche s'est considérablement intensifié dans les années 1990. Les quantités pêchées sont passées de 1 698 tonnes en 1990 à 7 550 tonnes en 2000 (INSEE, 2003). Depuis, les quantités pêchées croissent légèrement mais le nombre de navires, en augmentation permanente jusqu'alors, diminue depuis 2008 (INSEE, 2013b). Il est possible d'expliquer l'expansion de l'activité dans les années 1990 par l'apparition de débouchés économiques pour la filière, par l'arrivée de nouveaux matériaux pour la construction d'embarcation ainsi que par l'acquisition de connaissances sur les espèces, les techniques de pêche et l'océan, ce qui rassure les potentiels pêcheurs et éloigne ce sentiment de crainte de la mer à La Réunion.

Parallèlement à cet attrait grandissant pour la mer, la prise de conscience mondiale récente de l'urgence écologique a entraîné la mise sous régime de conservation d'une partie du territoire réunionnais. En 2007, le Parc national des Hauts a été créé ainsi qu'une réserve naturelle marine de 3 500 hectares à l'ouest de l'île. D'autre part, les « Pitons, cirques et remparts » de l'île ont été inscrits en 2010 au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Il s'agit du tout premier site des DROM – Département et Région d'Outre Mer, nouveau statut des anciens DOM-TOM – à obtenir un tel titre. Ce patrimoine couvre 40% du territoire réunionnais et a été retenu sur deux critères de l'Unesco : le premier est qu'il représente « *des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelle* » (UNESCO, 2005). Le deuxième est qu'il contient « *les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation* » (UNESCO, 2005). En effet, la richesse biologique de l'île, la grande proportion d'espèces endémiques et l'important degré de menace en font un des *hotspots* de la biodiversité (Myers *et al.*, 2000), et donc un objet de conservation important. L'environnement réunionnais, terrestre et marin, est à préserver. « *Les enjeux sont d'autant plus considérables que la surface de son territoire est réduite, sa population en expansion et les pressions liées à son aménagement toujours plus forte* » (CBM-CPIE Mascarin, 2012, p.10).

Le Conservatoire Botanique National et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement ont la volonté de mettre en place une Stratégie de Conservation de la Flore et des Habitats Réunionnais (SCFHR) qui intègre tous les acteurs du territoire. Cette stratégie dégage cinq grands axes déclinés en quinze objectifs dont trois d'entre eux concernent la prise en compte des enjeux autour de la biodiversité dans les politiques publiques. Il s'agit d'intégrer les enjeux de conservation dans les secteurs de l'aménagement du territoire, du milieu marin et de l'agriculture ; de réduire les menaces qui pèsent sur la flore et les habitats ; et enfin, de valoriser économiquement la biodiversité sur l'île de La Réunion (CPN-CPIE Mascarin, 2012). Afin de remplir ces deux premiers objectifs, la mise en place d'une Trame Verte et Bleue est en cours.

Cette idée de continuité végétale et aquatique dans les zones urbaines, associant une pensée paysagère et environnementale, est ancienne. Cependant, le Grenelle de l'Environnement de 2007 l'a fait renaître au profit de la biodiversité (Bonin et Toublanc, 2012). En effet, la création de corridors écologiques en ville permet principalement de réduire les menaces qui pèsent sur les espèces. À La Réunion, cette idée de continuité participe à créer un liant entre les Hauts et les Bas et donc à réduire la distinction entre ces deux espaces.

Pour répondre au troisième objectif cité ci-dessus, le tourisme semble être un levier de choix. En effet, le patrimoine naturel de l'île est vecteur d'une économie éco-touristique en plein essor : « *Cette biodiversité constitue une des principales ressources naturelles de l'île en matière d'écotourisme, de filières économiques locales* » (CPM-CPIE Mascarin, 2012, p.57). Une structuration accrue des offres éco-touristiques permettrait de développer cette économie et donc de favoriser la conservation de la flore réunionnaise. Ce schéma est applicable aux activités marines, qu'il semble nécessaire là aussi de structurer davantage, notamment le whale watching afin de sensibiliser et de valoriser la protection des cétacés.

Le développement du tourisme, l'arrivée de métropolitains et la prise de conscience écologique internationale ont donc engendré un changement de représentations et de pratiques sociales liées à la mer. Ce changement d'approche et cette évolution des pratiques pourraient participer, à moyen-long terme, à modifier l'idée centrale d'une mer hostile et effrayante.

À La Réunion, les enjeux autour de l'environnement vont être de concilier la croissance démographique, le développement économique et la préservation de l'environnement. Le tourisme est un levier intéressant puisqu'il est « *largement considéré par les Réunionnais comme créateur d'emplois (...) [qu'il] peut aussi constituer un argument économique valable pour justifier des actions de valorisation et de préservation de l'environnement* » (ODR, 2006) et est aujourd'hui d'autant plus intéressant avec le développement d'un tourisme durable et responsable (O'Connor, 2009). Comme nous l'avons vu précédemment, le whale watching est à la fois un générateur d'emplois et un outil intéressant pour une conservation *in situ* de la mégafaune marine dans la mesure où observation et conservation sont liées. En effet, les opérateurs touristiques ont intérêt à ne pas déranger les cétacés pour que leur activité perdure. De plus, les embarcations touristiques peuvent servir pour l'identification des cétacés et la recherche scientifique. Enfin, le whale watching pourrait faire de la baleine un icône et un exemple pour la conservation de la faune marine (Corkeron, 2004) à La Réunion.

Pour prendre la mesure du potentiel économique que l'activité représente, il est nécessaire de comprendre les différentes perceptions du whale watching par la population réunionnaise et les touristes.

3. Perception du whale watching par les Réunionnais

« *Le plus grand des animaux vivant dans l'eau est la baleine, elle ressemble à un monstre, nageant au sommet des vagues, celui qui la regarde pense qu'il y a une montagne, ici dans la mer ; ou qu'une île s'est formée en plein cœur de l'océan* » (Theobaldus, 1022 in Sylvestre, 2010).

La baleine est depuis très longtemps une source d'imagination. En partant de Jonas dans l'Ancien Testament qui est englouti par un énorme animal marin jusqu'à Moby Dick de Melville (1851) où le cachalot est vu comme le mal incarné, la « baleine » au sens large fut durant de nombreux siècles instigatrice de peur et de danger. Ces références occidentales témoignent de l'imaginaire que provoque le contact avec cet animal. Si les pêcheurs du sud du Vietnam procèdent à un culte très particulier pour honorer l'esprit des baleines qui s'échouent sur leur côte (Macdonald, 2003), il semble qu'il n'y ait pas beaucoup de communautés qui consacrent une telle place à cet animal.

Le développement du whale watching depuis les années 1980 a participé à changer les représentations des populations sur la baleine. Pays pourtant anciennement chasseur de baleines, le Japon a développé cette activité touristique et il existe aujourd'hui des régions où la chasse et l'observation commerciale coexistent, c'est le cas à Taiji (Segi, 2003). Cet apparent paradoxe est à l'image de l'intérêt croissant du monde entier pour les cétacés et de manière générale pour l'observation de la nature. Ce constat au niveau international, couplé à la diversité d'origines de la population réunionnaise et à la géographie très particulière de l'île, pose les jalons d'une explication des perceptions de la population en ce qui concerne la baleine et l'écotourisme baleinier.

Nous allons tenter de répondre aux questions suivantes : à quels aspects (économiques, culturels...) les représentations de la baleine et les perceptions du whale watching sur l'île de La Réunion sont-elles liées ? Ces différentes représentations sont-elles dues à une situation géographique particulière ?

Pour répondre à ses questions, quinze entretiens semi-directifs ont été menés dans plusieurs localités de l'île : à Saint-Denis (Nord), à Saint-Gilles (Ouest), à Saint-Pierre (Sud-ouest), à Saint-André (Est) et au Tampon (Sud-ouest et « Hauts » de l'île). Ces localités ont été choisies en raison de leurs caractéristiques géographiques. En effet, la ville de Saint-Denis, le chef-lieu de l'île est très peu tournée vers la mer, elle ne dispose d'aucun port ni plage. Au contraire, Saint-Gilles est une ville balnéaire où pêcheurs et plaisanciers se côtoient. Saint-Pierre, ville côtière du Sud-ouest, possède également un port de pêche et de plaisance mais beaucoup moins de clubs de plongée et d'organismes proposant des sorties en mer. La ville de Saint-André à l'Est est, quant à elle, à proximité d'une mer agitée où l'absence de lagon rend la baignade dangereuse. Aucune activité maritime n'y est d'ailleurs pratiquée et la population ne sera, *a priori*, pas tournée vers celle-ci. Enfin, Le Tampon est une ville du Sud-ouest située dans les hauteurs de Saint-Pierre. Les entretiens qui y seront menés permettront de comprendre si l'éloignement géographique de la mer est corrélé à des perceptions et des pratiques particulières. L'analyse de ces entretiens ne prétend pas décrire l'ensemble des situations présentes sur l'île et ne garantit aucune représentativité mais elle donne un aperçu des perceptions du whale watching et propose une réflexion sur les éventuels facteurs explicatifs.

3.1. La perception de l'environnement

L'environnement terrestre fait la fierté de la population : « *Les cirques, le volcan, la forêt primaire... c'est ça La Réunion !* » (Pauline). Cet environnement montagneux, marqueur de l'identité de l'île, est le plus souvent investi par les habitants des villes littorales lors des pique-niques dominicaux en famille. Dans le choix du lieu de pique-nique, il y a la recherche de « *beaux paysages* » (Kevin) et de « *nature* » (Gilbert). Ainsi, les points de vue sur les cirques et les berges des cours d'eau sont occupés tous les dimanches par des familles, réunissant souvent trois voire quatre générations. Pourtant, les lieux les plus proches d'un parking ou d'une route sont les plus fréquentés, et ce pour faciliter le transport des lourdes marmites dans lesquelles les *caris* ont mijoté. Cette activité culturelle reflète une nécessité pour les Réunionnais de « *se retrouver en famille dans des endroits naturels, où on peut se baigner ou juste regarder les arbres et les oiseaux* » (Émilie). Pour Dalama (2005), « *le retour aux sources pourrait être un des mots d'ordre du tourisme local* ».

L'environnement naturel des Hauts semble donc être le porteur d'une identité réunionnaise. Cet environnement montagneux est opposé aux Bas, c'est-à-dire le pourtour littoral, où vivent la majorité des Réunionnais. Or, le plus souvent les pique-niques sont, pour une question de moyens, organisés dans un endroit assez proche du lieu de résidence. Ainsi, les habitants de l'Est et du Nord ne vont que rarement à la plage pour pique-niquer, au contraire des habitants de l'Ouest et du Sud. Cela va participer à caractériser des représentations et des rapports à la mer différents.

Nous l'avons vu, l'environnement terrestre et végétal est bien mieux connu des Réunionnais que l'environnement marin. Ce sont surtout les plus âgés qui semblent détenir les savoirs concernant les végétaux et leurs possibles utilisations. Que ce soit à des fins aromatiques ou médicinales, les plantes sont encore aujourd'hui utilisées dans le quotidien des Réunionnais : « *Mon père se traite avec des pousses de tamarins pays mais moi je pense qu'il devrait aller chez le médecin* » (Wilfried). Mais ces savoirs tendent à disparaître car les nouvelles générations (entre 20 et 30 ans) font davantage confiance à la médecine moderne. L'occidentalisation de l'île après sa départementalisation a donc engendré une mutation, encore en cours, dans les rapports des Réunionnais à leur environnement.

Également, la société de loisirs, arrivée avec le développement économique du territoire, a permis aux Réunionnais de s'approprier leur environnement naturel à travers la pratique d'activités sportives. En témoigne le nombre d'affiliés à l'association Grand Air citée précédemment qui a augmenté de 43% entre l'année 2014 et l'année 2015 (CRSU, 2015). Cependant, ces affiliés ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la population. En effet, « *pour la rando il faut avoir le temps et puis c'est fatigant (...). Mais là c'est vrai que moi ça fait longtemps* » (Christine). Durant les entretiens, très peu de personnes ont dit pratiquer fréquemment des activités sportives en pleine nature. Par manque de temps, de condition physique ou simplement parce qu'ils n'en ont « *pas l'occasion (...)* » (Damien). Cette occasion se présente notamment lorsque des amis ou de la famille métropolitaine viennent rendre visite à leurs proches. Les Réunionnais deviennent alors à la fois guide et touriste, à la manière d'un habitant d'une grande ville qui n'en visite les monuments qu'accompagné de visiteurs. Que ce soit dans les Hauts ou dans les Bas, plusieurs

personnes reconnaissent pratiquer de cette manière des activités qu'ils n'auraient pas faites autrement.

D'ailleurs, que signifie cette distinction Hauts/Bas qui est constamment employée ? La cerner précisément est un exercice difficile pour les habitants de l'île. En effet, les quinze entretiens réalisés ont donné diverses définitions du critère de séparation entre les Hauts et les Bas. Ces deux termes sont polysémiques. Si les Hauts peuvent représenter un territoire enclavé, au contraire des Bas, ils sont aussi un « *lieu d'histoire et de mémoire* » (Parc National, 2006). Les délimitations administratives du Parc National pourraient être celles des Hauts mais les délimitations officielles se situent davantage à la limite supérieure des exploitations de canne à sucre (Soubadou, 2011). Cette délimitation officielle provient de la zone de Territoires Ruraux de Développement Prioritaire (TRDP) définie en 1994, mais elle n'est pas forcément perçue par la population comme la réelle séparation entre les Hauts et les Bas. En effet, pour certains, la distinction est faite en fonction de l'importance du dénivelé : « *Pour moi, les Hauts c'est quand ça commence à grimper raide, avec des virages* » (Kevin). Pour d'autres, il est question de température : « *on sent quand on est dans les Hauts parce que c'est pas du tout la même température* » (Christine). Au-delà d'un manque de consensus sur la nature de cette frontière, ce qui est important est qu'il existe bien deux entités distinctes et que le territoire n'est pas vécu comme un espace continu. Les Hauts, territoire montagneux, sont beaucoup moins fréquentés que les Bas, territoire quotidien des Réunionnais, et ne sont pas perçus de manière identique même si une certaine continuité entre ces espaces est en train de naître.

Nous allons maintenant étudier les perceptions qu'ont les habitants de la mer, un environnement naturel qui borde les Bas, espace de vie littoral, et les interactions qu'ils ont avec le milieu marin.

3.2. *La perception de la mer et des cétacés*

De manière générale, le constat selon lequel les Réunionnais ne sont pas tournés vers la mer est flagrant. Lors des entretiens qui ont été réalisés, nombreuses ont été les personnes à reconnaître qu'ils n'étaient jamais allés en mer. Certains ne sont même pas allés à la plage depuis plusieurs années, pour différentes raisons : « *je n'aime pas l'eau* » (Émilie), « *je ne sais pas nager* » (Béatrice), « *la mer me fait peur* » (Monique). La mer est peu investie car elle peut être considérée comme dangereuse. Ainsi, « *les pêcheurs de Saint-Joseph sont considérés par leur famille comme des héros* » (Elsa), capables de braver le danger que représente l'océan. Les entretiens ont permis de confirmer que si la culture réunionnaise n'est pas tournée directement vers la mer, la mer semble être néanmoins importante dans l'identité réunionnaise.

En effet, la grande majorité de la population vit sur le littoral et est donc en contact permanent avec l'océan. Il ressort des entretiens que ce contact est important pour les Réunionnais et que la mer est également perçue comme un espace de liberté et de ressourcement qui « *manque quand on est en métropole ou ailleurs et qu'il n'y a pas la mer* » (Kevin). C'est un paradoxe, la mer effraie mais elle fait partie intégrante du paysage et de l'identité de La Réunion et elle semble avoir une place importante dans l'imaginaire des Réunionnais. Aussi, il est possible de distinguer divers rapports à la mer, qui semblent être dus à l'éducation mais aussi au lieu de résidence.

Effectivement, selon les localités dans lesquelles les entretiens ont été effectués, le rapport à la mer n'est pas le même. Rappelons que cette analyse n'est qu'une réflexion, une mise en relief des perceptions rencontrées qui n'est pas généralisable à l'échelle d'une ville ou d'un territoire. Il semble tout de même que les habitants de l'Est soient moins tournés vers la mer qu'à l'Ouest. « *Je n'ai jamais été à la plage ou à la mer, j'ai pas été élevée comme ça* » (Émilie). La rudesse de l'océan et l'absence de lagon sur la côte Est semble avoir éloigné un peu plus les habitants de la mer. Celle-ci y est perçue comme dangereuse et imprévisible. En revanche, les entretiens réalisés dans l'Ouest et dans le Sud ont permis de montrer que les Réunionnais fréquentent la plage plus régulièrement : « *Oui, on y va souvent. Pour manger et pour que les marmailles se baignent* » (Wilfried), et ce depuis plusieurs générations. Pour les Tamponnais, en revanche, la mer est synonyme de vacances. Ils sont nombreux à descendre à l'Étang Salé lors des vacances pour profiter de la plage. La mer n'est donc pas perçue comme dangereuse par toute la population. La proximité ou non des plages où la baignade est possible semble avoir un rôle important dans les perceptions que se font les Réunionnais de la mer.

Alors que les activités nautiques étaient extrêmement rares il y a encore 25 ans, un changement semble s'opérer et les Réunionnais se rapprochent davantage de l'espace marin. Nous avons vu plus haut certains facteurs favorisant et expliquant ce rapprochement, les entretiens menés confirment cela. La pratique du surf à La Réunion a conquis une frange de la population : « *J'allais à la plage que pour ça* » (Pauline), qui investit alors le milieu marin. L'accessibilité plus importante à une activité telle que la plongée subaquatique est également un facteur de rapprochement. De plus, l'application du programme de l'éducation nationale français avec la natation obligatoire durant les cours de sport a permis à tous les Réunionnais d'apprendre à nager et donc d'éloigner une cause importante de la crainte ancrée dans la culture créole. Le développement économique et plus particulièrement le développement d'infrastructures de transport a rendu les plages de l'Ouest plus accessibles pour les habitants de l'Est et les nouvelles activités nautiques de loisirs proposées attirent aujourd'hui certains jeunes : « *Je vais souvent à la plage de Trou d'Eau parce qu'on peut faire du kayak ou du paddle* » (Kevin).

Pourtant, la mer reste peu investie car elle est « *acquise* » dans les esprits Réunionnais. En témoigne cette remarque lors d'un entretien « *Les Parisiens ne vont pas voir la Tour Eiffel tous les jours* » (Elsa). Si l'environnement marin est donc de moins en moins considéré un danger, il peut demeurer une banalité qui ne suscite d'intérêt qu'à de rares occasions. Cependant, sans qu'il n'y ait donc de réelle révolution dans le rapport des Réunionnais à leur environnement marin, force est de constater que petit à petit, une part de plus en plus grande de la population perçoit la mer comme un espace de loisir à investir. Elsa, institutrice à Saint-Joseph, souligne que ses élèves, n'ayant pas de plage à proximité, partagent tous l'envie d'aller se baigner à la mer. Nous allons donc voir si ce rapprochement se reflète dans les perceptions de la population au sujet de la mégafaune marine qui côtoie ses eaux.

Culturellement, les Réunionnais ne reçoivent pas dans leur éducation une incitation à l'interaction avec le milieu marin. Cela se traduit par une nette différence entre les savoirs relatifs à la biodiversité terrestre et ceux relatifs à la biodiversité marine. En effet, très peu de personnes interrogées ont su répondre à la question : « *Pouvez-vous me citer une espèce de baleine qui vit à La Réunion durant l'hiver austral ?* ». Elles sont également relativement nombreuses à ne pas savoir que les baleines sont absentes des côtes durant l'été austral. Pourtant, l'arrivée des baleines

est médiatisée depuis plusieurs années. Le manque d'intérêt semble en être la principale cause, bien plus que le manque d'informations relatives aux cétacés.

La baleine n'est pas perçue comme un animal marqué de symboles à La Réunion. Aucun conte, aucun mythe et aucune religion n'en fait écho et si l'animal fait peur, c'est uniquement par sa taille et sa puissance. Les perceptions ne semblent pas être très différentes selon les lieux de résidence, les baleines font « *parties du décor, on sait qu'elles sont là mais c'est comme la mer, elle est là et on n'y va pas* » (Béatrice).

Néanmoins, « *il est fréquent que je m'arrête sur le bord de la route [côtière] quand il y en a une [en mer]* » (Daniela). La taille de ce mammifère, ainsi que la grâce avec laquelle il saute et se déplace interpellent. C'est sa beauté, son immensité mais aussi sa « *rareté* » (Pauline, Kevin, Wilfried, David) qui le rend attirant. Cette représentation d'un animal « rare » s'explique par le fait que les baleines ne soient pas présentes tout au long de l'année, même si certains ne le savent pas, mais aussi parce que les Réunionnais ne pratiquent que très peu le whale watching et n'augmentent donc pas leur chance d'en observer. Les lieux de résidence ne semblent pas spécialement affecter les perceptions concernant les cétacés. En effet, seules les personnes qui ont été sensibilisées, directement ou indirectement aux cétacés, semblent présenter un véritable intérêt pour ceux-ci. Pourtant, nous allons voir maintenant que les Réunionnais s'approprient de plus en plus leur territoire grâce à un tourisme interne qui se densifie.

3.3. *Le whale watching et le tourisme intérieur*

L'installation et la migration d'un nombre important de Réunionnais en métropole, l'augmentation des séjours en métropole pour les études, formations professionnelles ou autres, ainsi que l'établissement sur l'île de nombreux métropolitains, entraînent un tourisme principalement affinitaire. C'est-à-dire que parmi les touristes, un grand nombre vient rendre visite à de la famille ou des amis. Ce tourisme affinitaire participe à changer les perceptions et les habitudes des habitants. En effet, le désir des Réunionnais de montrer la richesse de leur île les pousse à sillonner un peu plus leur territoire en présence de visiteurs. « *Moi je vais jamais à la plage, j'ai pas le temps. Mais là j'ai des amies qui arrivent à La Réunion alors je vais prendre le temps d'aller plus à la mer* » (Pauline). Les trajets pour les pique-niques, habituellement courts, deviennent alors plus longs. La volonté de proximité et d'économie passe après la volonté de faire plaisir. « *Moi, quand j'ai de la famille qui vient de métropole, je vais faire des randonnées, j'en profite pour sortir plus loin* » (Christine). Si ces changements de comportements peuvent favoriser un rapprochement de la mer, il s'avère que les Réunionnais privilégient les Hauts, « *plus typiques d'ici [La Réunion]* » (Daniela).

Le développement du tourisme a permis une réappropriation des Hauts. Cet espace de marronnage, c'est-à-dire de refuge pour les esclaves ayant fui les plantations, est empreint d'histoire. Le territoire, ici l'environnement naturel que forment les cirques, devient un géosymbole, c'est-à-dire « *un espace qui prend aux yeux des peuples (...) une dimension symbolique et culturelle, où s'enracinent leurs valeurs et se conforte leur identité* » (Bonnemaison, 1981, p.249). Cette appropriation des Hauts comme symbole identitaire peut-elle expliquer en partie un relatif manque d'intérêt pour les activités nautiques ? Parmi les personnes

que nous avons interrogées, seulement deux sur quinze ont déjà pratiqué le whale watching à La Réunion.

Cette activité est pourtant connue des Réunionnais. Tous connaissent par exemple l'opérateur *Le Grand Bleu* qui propose des safaris pour observer dauphins et baleines. En revanche, les mises à l'eau proposées par les clubs de plongée ne sont que très peu connues par une population qui pratique peu cette activité. La crainte de la mer et des requins, le manque d'intérêt pour les baleines ainsi que le coût de l'activité peuvent partiellement justifier cette faible proportion de whale watchers réunionnais. Concentrons-nous alors sur les deux Réunionnais de notre échantillon qui ont fait du whale watching, que ce soit pour observer des dauphins ou des baleines.

Sensibles à la beauté de la nature et désireux de l'observer sans la déranger, les whale watchers ont en général une réelle sensibilité écologique. La prise de conscience écologique est en train de progresser dans l'esprit des Réunionnais, ce qui pourrait laisser supposer un accroissement potentiel de la demande pour les activités qui y sont liées. L'intérêt pour la mégafaune marine est lui aussi en hausse, qui s'explique par une sensibilisation accrue faite à l'école. « *C'est mon fils qui m'a demandé d'aller voir les baleines, parce qu'on lui en a parlé à l'école* » (Wilfried). Le travail d'information de l'association Globice dans les classes de différents niveaux a des retombées dans les familles de ces élèves qui sont à même de sensibiliser leurs proches. D'ailleurs, les whale watchers Réunionnais sont très souvent des groupes familiaux ou d'amis. L'observation des cétacés est une occasion de se retrouver et de partager un moment « *émouvant* » (Monique), c'est une activité sociale que l'on partage en groupe.

Cet effet de groupe peut être amplifié par la visite de proches venus de métropole. De manière similaire aux paysages des Hauts, le whale watching devient une activité touristique qui permet la mise en valeur du territoire réunionnais et qui permet aux Réunionnais eux-mêmes de s'appropriier et de profiter de ses richesses biologiques. Le tourisme extérieur est vecteur de tourisme intérieur et participe à rapprocher les Réunionnais de leur environnement marin, même si cette opinion n'est pas partagée par tous.

En effet, si la majorité des personnes avec lesquelles nous nous sommes entretenus espèrent un développement touristique international, la partie Est de l'île semble y être plus réfractaire ou tout au moins insensible : « *Toute façon, tourisme profite aux Zoreils...* » (Émilie). Cette idée semble être partagée par une frange de la population réunionnaise, qui habite dans les secteurs laissés à la marge du développement touristique de l'île. Il est vrai que les infrastructures touristiques se situent principalement dans l'Ouest, un secteur parfois surnommé « *Zoreils Land* » bien que les plages de l'Ermitage à Saint-Gilles soient surtout investies par la population créole. Finalement, sous certains aspects, le tourisme semble perpétuer une image clivante entre les métropolitains récemment installés et la population locale.

Il est alors intéressant d'étudier comment le tourisme s'est mis en place et s'est développé à La Réunion. Nous allons voir aussi quels sont les profils des touristes à La Réunion et comment ils perçoivent l'environnement qu'ils sont venus découvrir.

4. Aspects économiques et sociaux du tourisme réunionnais

4.1. Les origines du tourisme à La Réunion

L'histoire touristique de l'île commence au début du XIX^{ème} siècle (Gay, 2009). En effet, suite à la « chasse aux Marrons », esclaves fugitifs installés dans les Hauts, les colons découvrent les richesses des montagnes qui composent le cœur de l'île. Les cirques et les plaines deviennent des espaces de tourisme pour l'élite coloniale qui s'y rend pour les eaux thermales ou bien pour la fraîcheur des lieux durant l'été austral (Dalama, 2005). Ce « changement d'air », caractéristique du tourisme colonial, a entraîné la création d'une nouvelle route jusqu'à Cilaos en 1935, une ville qui a alors pour ambition de devenir une station thermale (Gay, 2009).

La période post-départementalisation est quant à elle marquée par un aménagement du littoral qui attire les populations et les touristes vers la côte. « *Dans les années 1970, le tourisme a complètement disparu des Hauts* » (Dalama, 2005). En témoigne l'ouverture du Novotel Coralia en 1979 à Saint-Gilles. La Réunion s'ouvre alors à l'extérieur, également grâce à une desserte aérienne améliorée (Bouyer *et al.*, 2008) et la fréquentation touristique passe de 16 000 personnes en 1976 à 40 000 en 1979 (Gay, 2009). Le tourisme est alors balnéaire quoique peu développé car l'imaginaire suscité par les territoires insulaires est une promesse de dépaysement et d'exotisme : « *eau turquoise, farés sur pilotis, plages de sable fin bordées de cocotiers* » (Duret et Augustini, 2002). Cela entraînera une augmentation ininterrompue de la fréquentation touristique qui double entre 1990 (200 000 touristes) et 1998 (400 000 touristes) (INSEE, 2004).

En revanche, le déséquilibre économique et social entre les Hauts et les Bas est croissant. Les Hauts, laissés en marge du développement, font l'objet d'une attention accrue à la fin des années 1980, et en 1994, les zones rurales montagneuses deviennent des Territoires Ruraux de Développement Prioritaire (TRDP). Ce classement entraîne l'arrivée de fonds nationaux qui permettent des aménagements. Ceux-ci, ainsi que la beauté et la richesse biologique des Hauts, qui seront mises en avant par les labellisations Parc National et Patrimoine mondial Unesco, ont engendré un regain d'intérêt pour cette partie montagneuse de La Réunion. Elle devient alors attractive pour les touristes qui y voient une zone d'activités sportives, et pour les Réunionnais qui y voient un « retour aux sources » lors des pique-niques dominicaux (Dalama, 2005).

Depuis les années 2000, la partie haute de l'île est mise en avant avec des slogans tels que « l'île intense » ou « l'île authentique ». Pourtant, la fréquentation en 2013 n'était que de 416 000 touristes (INSEE, 2014c), caractéristique d'une stagnation de la fréquentation touristique de l'île depuis la fin des années 1990. Des facteurs conjoncturels ont été cités mais il est nécessaire de prendre également en compte les spécificités insulaires. « *Plus que sur le littoral 'continental', l'espace est rare dans les îles* » (Bouyer *et al.*, 2008, p.3). Ceci est d'autant plus vrai à La Réunion, étant donné la morphologie montagneuse du territoire, la capacité d'accueil est limitée. En outre, l'insularité engendre une forte pression sur les espaces et les ressources naturelles. De l'approvisionnement au traitement des déchets, de nombreux problèmes se posent. Un approvisionnement qui fait augmenter le prix des matières premières et rend le coût de la vie relativement élevé sur l'île.

Pour mieux comprendre cette situation touristique, il est alors légitime de se demander quels profils ont les touristes qui se rendent à La Réunion : quelles sont leurs origines géographiques, leurs caractéristiques socio-économiques, leurs motivations ?

4.2. Profils des touristes à La Réunion

Depuis plusieurs années, 80% des touristes à La Réunion viennent de métropole, 11% proviennent de l'Océan Indien et 6% d'Europe (INSEE, 2014c). Il est intéressant de constater que les trois quarts des touristes européens non français viennent de Suisse, Belgique ou Allemagne, pays voisins de la France reconnus comme adeptes du tourisme « vert » et plus globalement du tourisme durable. La moitié des personnes provenant de France métropolitaine rendent visite à des proches, le tourisme affinitaire représente 40% du tourisme global sur l'île. En revanche, seulement 14% des touristes sont d'origine réunionnaise. Cela laisse à penser qu'une majeure partie des touristes affinitaires viennent rendre visite à des proches *Zoreils*, c'est-à-dire originaires de métropole.

Pour ce qui est de l'hébergement, les touristes affinitaires sont logiquement hébergés chez leurs parents ou amis présents sur l'île. Ce type de tourisme connaît une fréquentation relativement stable, voire légèrement croissante depuis une dizaine d'années. En revanche, ce n'est pas le cas du tourisme d'agrément - représentant 35% des touristes - qui décroît depuis 2011. En effet, la fréquentation du tourisme d'agrément a diminué de 5,3% en 2012 et 6,8% en 2013 (INSEE, 2014d). Puisque la « crise requin » est souvent désignée comme le principal responsable, il est logique d'en déduire que ceci concernerait surtout les touristes qui viennent à La Réunion pour profiter des plages et des activités nautiques. En effet, les hôtels, majoritairement situés dans l'Ouest, souffrent davantage de la crise que les gîtes, situés dans les Hauts de l'île, qui eux voient leur clientèle progresser.

Le développement des offres sportives, telles que la randonnée, le canyoning, le VTT ou le parapente, ont sans aucun doute participé à attirer les touristes vers l'intérieur des terres. La politique de communication du Comité du Tourisme de la Réunion s'est adressée clairement à ce type de tourisme en cherchant à promouvoir les activités de pleine nature. Si le tourisme balnéaire attire des personnes de tous âges, le tourisme sportif est bien plus ciblé : « *on ne peut espérer faire du canyoning au-dessus d'un certain âge, de la course d'arêtes en dessous d'un seuil minimal de condition physique ou s'initier en famille au parapente* » (Duret et Augustini, 2002). Le portrait type du tourisme d'agrément semble être le jeune cadre actif métropolitain.

Cependant, la volonté d'être proche de la nature n'est pas l'apanage des activités terrestres : la quasi-totalité des touristes interrogés iraient volontiers se mettre à l'eau à avec les baleines à bosses. La partie suivante va tenter de mettre en avant les perceptions et les rapports qu'entretiennent les touristes aux environnements, terrestre et marin.

5. Le tourisme et l'environnement à La Réunion

Cette section étudie les perceptions et les rapports des touristes à l'environnement dans les sites visités. Elle s'appuie sur des sources bibliographiques et sur trente brefs entretiens semi-directifs menés auprès des touristes. Le tourisme interne n'est pas pris en compte parce qu'il fait partie intégrante du rapport des Réunionnais à leur environnement, décrit ci-avant. Les entretiens ont été menés tout d'abord sur le littoral Ouest : à la plage de l'Ermitage et au port de Saint-Gilles, puis au bord d'un bassin le long de la ravine de Saint-Gilles, dans la rue de Paris à Saint-Denis, au marché de Saint-Pierre et enfin sur les sentiers de randonnées du cirque de Mafate. Ces quelques sites touristiques de l'île semblent regrouper une grande partie des activités touristiques que propose La Réunion, l'objectif étant de rencontrer une diversité de profils et de motivations chez ces touristes. Ainsi, sans prétendre à une représentativité de l'activité touristique de la région, cette étude donne un panorama des représentations, des activités et des motivations des touristes qui viennent à La Réunion. Les résultats de ces entretiens sont traités de manière qualitative.

5.1. L'écotourisme

La prise de conscience écologique internationale qui émerge dans les années 1970 va influencer la pratique touristique. En effet, la conservation de la biodiversité devient une préoccupation croissante et les menaces de disparition concernant certaines espèces et certains habitats poussent les touristes à « visiter la nature ». L'écotourisme est alors une réponse intéressante à cette demande puisqu'il propose de développer l'économie touristique tout en préservant les patrimoines naturels des territoires en question (Tardif, 2003). L'Organisation Mondiale du Tourisme confirme l'intérêt d'un tel type de tourisme en définissant le *Sustainable Tourism* comme un « tourisme durable, respectueux de l'environnement et prônant une équité sociale et une conservation des patrimoines naturels et culturels » (OMT, 2013). Aujourd'hui, dans le cadre ultra concurrentiel du tourisme insulaire, notamment en termes de tourisme balnéaire dans l'océan Indien avec Maurice et les Seychelles, l'arrivée de projets écotouristiques à La Réunion pourrait-elle accroître l'attractivité du territoire ? (Germanaz et Sicre, 2012).

Comme nous l'avons vu précédemment, les enjeux autour de la conservation de la biodiversité sur l'île de La Réunion sont grands. Le développement du tourisme doit donc les prendre en compte. Les richesses naturelles sont un atout primordial de l'île, que ce soit sur le littoral ou dans les Hauts. L'impératif de conservation a entraîné la mise en place d'un Parc National et d'une Réserve Marine pour protéger cet environnement. Ceux-ci, de par leurs réglementations, ont naturellement favorisé les activités ayant un moindre impact sur l'environnement (David *et al.*, 2006). D'après les résultats de nos entretiens, les activités les plus pratiquées par les touristes aujourd'hui semblent être la randonnée et la nage avec palmes, masque et tuba (PMT). Ces activités ont pour point commun l'observation de la nature, un des piliers de l'écotourisme (Tardif, 2003), à travers la pratique d'activités sportives.

Des *Schémas d'Interprétation et de Valorisation Écotouristique* ont été mis en place dans les Hauts afin de contribuer à la protection du patrimoine culturel, d'impliquer les populations locales, de sensibiliser les visiteurs et les locaux sur la nécessité de préserver le capital naturel et culturel, et enfin de proposer aux visiteurs une interprétation des patrimoines (Germanaz et Sicre,

2012). Avec cet outil, le tourisme devient un moyen de réappropriation d'un territoire par les sociétés locales. En effet, « *le tourisme à la conquête du territoire* » (Germanaz, 2007), c'est-à-dire qui construit et s'approprie un territoire bien spécifique - comme c'est le cas dans l'Ouest de l'île - laisse sa place à un « *tourisme à l'origine du territoire* » (Germanaz, 2007), c'est-à-dire un territoire mis en valeur par le tourisme. L'imaginaire lié aux Hauts de La Réunion a été réinvesti par le tourisme et ce territoire qui portait des représentations négatives : « *exutoires répulsifs, espaces en retard, etc.* » (Dalama, 2007, p.2) est aujourd'hui un vecteur d'histoire, de culture, de mémoire et d'authenticité. La valorisation touristique a donc participé au changement de représentations d'un territoire : « *les Hauts sont devenus le pôle autour duquel se construit la représentation symbolique d'un territoire de qualité, éloigné des maux de la société et de ceux de la modernité* » (Dalama, 2007, p.3).

Les stratégies de développement touristique menées par la Région depuis une quinzaine d'années visent à différencier La Réunion des autres îles de l'Océan Indien, notamment par la mise en avant des espaces montagneux. La classification au Patrimoine Mondial de l'Unesco fait partie de cette stratégie et a sûrement participé à attirer davantage de touristes vers l'intérieur de l'île. Les objectifs de cette communication sont en partie remplis puisque « *avant leur arrivée dans l'île, ils [les touristes] ont une perception d'île à randonnée* » (Dalama, 2005, p.346). Sur les trente touristes interrogés, seize citent « *volcan et cirques* » comme les éléments de l'environnement réunionnais auxquels ils pensent en premier lieu. L'intérieur de l'île est vu à la fois comme un sanctuaire de biodiversité mais également comme un conservatoire culturel des traditions et de la mémoire réunionnaise (Dalama, 2007). La notion d'écotourisme à la Réunion semblerait davantage profiter aux Hauts plutôt qu'aux espaces balnéaires.

Mais malgré cet engouement contemporain pour la montagne, les plages de l'Ouest restent néanmoins très fréquentées par les touristes. Nous allons donc observer les comportements des touristes et tenter de dégager les représentations et les motivations qui les guident durant leur séjour.

5.2. *Tourisme et activités*

Comme nous l'avons vu, la randonnée est l'activité incontournable pour visiter cette culture « *intacte* » et pour s'imprégner des paysages des Hauts, à savoir les cirques de Cilaos, Salazie et Mafate ainsi que les plaines et le volcan. Si la grande majorité des touristes interrogés pratiquent la randonnée lors de leur séjour, ce sont les sentiers les plus courts et les plus faciles qui sont souvent choisis. L'objectif semble être l'accès à un point de vue remarquable avec le minimum d'effort : « *On choisit les randos pas trop longues avec des beaux panoramas. Le but c'est pas qu'on ait mal aux jambes toute la semaine non plus* » (Touriste interrogé à Saint-Denis). De fait, les panoramas accessibles en voiture, tel que le Maïdo, sont très fréquentés : « *les Hauts répondent plus à une modalité de contemplation* » (Dalama, 2005). Une exception peut être faite en ce qui concerne le tourisme sportif. En effet, il y a alors la recherche d'une performance ou de l'effort. Le Grand Raid, appelé aussi la Diagonale des Fous, a rendu célèbres les Hauts de l'île en attirant les *trailers* du monde entier (Germanaz et Sicre, 2012). Cette course a participé à faire des Hauts une zone d'activités sportives intenses y compris pour les touristes. Ces touristes sportifs entretiennent une relation particulière à l'environnement qu'ils sillonnent car, selon Duret et Augustini (2002), « *le rapport au temps prive le sportif de la connaissance de*

l'environnement qu'il traverse ». Cela semble être confirmé par le commentaire « *on a mis 3h30 au lieu de 5, alors ça va !* » (entretien auprès d'un touriste à Mafate).

Ce manque de temps n'est pas limité au tourisme sportif puisque la mobilité permanente est une des caractéristiques des touristes à La Réunion. Elle est due à la courte durée des séjours mais également au fait que les lieux de résidence sont quasiment exclusivement sur le littoral. Certains touristes font des allers-retours de leur lieu de résidence jusqu'au départ des sentiers tandis que d'autres passent une nuit ou deux dans les gîtes à l'intérieur des cirques, mais rarement plus. Le désir de découvrir des paysages particuliers est bien présent mais la volonté de s'éloigner de la modernité à travers la découverte d'une nature « vierge » est vite rattrapée par le manque de temps et « *l'envie de profiter de la plage* » (touriste interrogé au marché de Saint-Pierre).

Si l'appellation même des Hauts et des Bas génèrent une forme d'opposition, les deux tiers des touristes, interrogés sur la question suivante : « *êtes-vous venu ici pour la mer ou pour la montagne ?* » ont répondu « *les deux* » alors que la question semblait imposer un choix. Cette complémentarité de la mer et de la montagne est finalement l'atout principal de La Réunion. Les touristes vont se reposer sur la plage et profiter de la température de l'eau après une randonnée matinale. Là encore, il est possible de remarquer un attrait pour l'observation de la nature puisque près des trois quarts des personnes interrogées pratiquent le PMT dans le lagon. Cette activité n'est cependant pas perçue comme une activité écotouristique. La proximité des infrastructures touristiques semble réduire l'intensité de l'interaction entre le visiteur et la nature.

Finalement, en matière d'écotourisme, ce sont les Hauts de l'île qui apparaissent les plus attractifs. Ils répondent au désir de nature des visiteurs, au contraire du littoral, qui semble subir une trop forte pression anthropique pour être perçu comme un territoire de nature. Pourtant, le PMT dans le lagon, la plongée subaquatique ou le whale watching sont autant d'activités d'observation de la nature. Mais cette recherche de proximité avec le « sauvage » semble sous-entendre une notion d'espace, de vide (Dalama, 2007). Le côté « nature sauvage » de l'océan semble actuellement davantage incarné, négativement, par plusieurs attaques mortelles de requins au cours des dernières années. Ceci engendre chez les touristes une crainte de l'océan qui se traduit par une désaffection des activités nautiques. Ces attaques et cette appréhension influent évidemment sur les perceptions qu'ont les touristes de la mer à La Réunion, nous y reviendrons.

L'environnement réunionnais attire donc par sa diversité. La complémentarité des Hauts, espaces d'activités sportives et des Bas, lieu de *farniente* et de baignade, fait de La Réunion une destination particulière qui s'appuie finalement sur tous les atouts de son territoire, ou presque. S'il est possible de croiser des sportifs extrêmes passant le plus clair de leur temps dans les Hauts et, au contraire, des touristes ne quittant pas les plages, venus chercher la villégiature et le repos, la majorité des visiteurs oscillent entre l'effort physique et le repos et entre ce qu'ils considèrent comme l'écotourisme et le tourisme balnéaire classique.

À l'instar de la population réunionnaise, les touristes ont des perceptions particulières de la mer à La Réunion. Nous allons maintenant étudier ces perceptions de la mer, des activités touristiques qui y sont proposées et plus particulièrement du whale watching, en s'attachant à comprendre les facteurs qui peuvent influencer ces perceptions.

6. Perception de la mer et du whale watching par les touristes

6.1. Les perceptions de la mer

Selon Vincent (2013, p.12), le développement des stations balnéaires a entraîné une appropriation de la nature : « *Dans une station balnéaire, la nature mérite qu'on s'y intéresse parce qu'elle est utilisée, et non pas pour elle-même* ». Les touristes ont peut-être ce sentiment, ce qui expliquerait cette perception selon laquelle le littoral réunionnais n'est pas catégorisé comme un espace écotouristique.

Il est tout de même possible de distinguer deux types de tourisme en rapport à la mer : les usagers des plages et ceux qui pratiquent des activités orientées vers la découverte de la nature. Les « *plageurs* » et baigneurs privilégient les plages offrant une bonne accessibilité, une proximité des équipements et une sécurité assurée (Lemahieu *et al.*, 2013). Il n'y a donc pas de recherche du « *sauvage* », même si le récif corallien offre des paysages sous-marins attractifs. Dans l'ensemble, les plages semblent être perçues comme un espace de repos plus que pour la pratique d'activités nautiques ou d'activités « *nature* ». En effet, seuls une minorité de touristes interrogés ont pratiqué une activité autre que le PMT. Parmi eux, certains pratiquent la plongée de manière régulière. Il s'agit là d'un type de tourisme différent car ces plongeurs viennent à La Réunion en grande partie pour découvrir ou redécouvrir les fonds marins. Même s'ils ne représentent qu'une infime partie du tourisme global, il est important de les mentionner car ces touristes sont centrés sur la mer et participent à faire connaître les richesses biologiques des eaux réunionnaises, ils voient la mer comme une concentration de vie. Contrairement à la majorité des touristes, ils sont renseignés sur les espèces marines qu'ils peuvent observer. D'autres vacanciers auraient aimé plonger mais ils préfèrent « *ne prendre aucun risque... par rapport aux attaques de requins* » (touriste interrogée sur la plage de l'Ermitage).

En effet, les attaques de requins, récurrentes depuis 2011, freinent les touristes dans leur volonté de découvrir la mer. De plus, les entretiens ont été menés durant la période du 18 avril au 3 mai 2015, c'est-à-dire juste après une attaque mortelle sur un jeune surfeur de 13 ans le 12 avril 2015. Celle-ci est alors dans toutes les têtes et particulièrement celles des parents, qui, en cette période de vacances scolaires en métropole, sont venus découvrir l'île en famille. Ils ne sont prêts à prendre aucun risque et suppriment les activités marines de leur programme. La mer est alors perçue comme un danger, avec la potentialité d'une attaque. Cette « *psychose requin* » éloigne les touristes de la mer qui ne se renseignent parfois pas du tout sur les activités possibles et sur ce qu'il y a à découvrir dans l'océan. Près de la moitié des personnes que nous avons interrogées n'envisagent aucune sortie en mer.

Pour Guiltat (2011, p.151), la mer est à La Réunion « *un territoire aux potentialités naturelles reconnues mais encore sous-exploitées* ». Cette sous-exploitation n'est pas uniquement due aux attaques de requins. Par exemple, le whale watching en bateau, aucunement dangereux, n'est pas perçu comme une activité incontournable pour les vacanciers qui viennent à La Réunion. Nous allons voir quels facteurs peuvent potentiellement expliquer cela.

6.2. Perception du whale watching et facteurs explicatifs

Tout d'abord, il est nécessaire de préciser que cette étude présente un biais. En effet, les entretiens ont été menés hors « période des baleines », c'est-à-dire durant le mois d'avril alors que les baleines ne fréquentent les eaux côtières de La Réunion qu'à partir du mois de juin. Les touristes interrogés ne viennent donc pas pour voir ces cétacés. En revanche, diverses espèces de dauphins sont présentes le long des côtes durant toute l'année, et nous verrons qu'ils ne représentent pas davantage un élément déterminant dans le choix de destination qu'est l'île de La Réunion.

Ce choix est d'ailleurs nettement influencé par la présence de famille ou d'amis sur l'île. Les résultats de notre étude en ce qui concerne le tourisme affinitaire ne sont pas loin des chiffres annoncés par l'INSEE. Alors que l'institut national annonce 40% de touristes affinitaires (INSEE, 2014d), ce sont 50% des personnes interrogées lors de nos entretiens qui rendent visite à des proches. Leur motivation principale est de découvrir cette région à travers la vie que leurs proches y mènent. Étant donné que les Réunionnais ne sont pas particulièrement tournés vers la mer, peu d'activités nautiques sont proposées aux visiteurs. Si, comme nous l'avons vu précédemment, les Réunionnais peuvent modifier leurs habitudes au moment de faire visiter leur île, ils ne seront pas des guides expérimentés en la matière et le plus souvent ils vont favoriser les Hauts. Nous avons vu aussi que peu de Réunionnais avaient un réel intérêt pour les cétacés, il n'est alors pas surprenant de remarquer que plus d'un tiers des touristes interrogés ignorent totalement la présence de baleines à La Réunion. Rappelons à nouveau que cette étude n'a pas été menée durant l'hiver austral - période de présence des baleines - ce qui peut expliquer que les « locaux » n'informent pas les visiteurs à ce sujet.

Au contraire, les touristes venus profiter du soleil et de la plage, qui résident dans les hôtels du littoral Ouest, semblent mieux renseignés sur les activités nautiques, y compris les offres de whale watching. Ce sont eux, avec les plongeurs, qui représentent une grande partie de la clientèle du port de Saint-Gilles. Il est encore une fois nécessaire de différencier deux types d'approches de la mer. Pour les premiers, les richesses marines de La Réunion seront observées depuis un bateau, à travers les safaris que proposent les différents opérateurs. Il n'est alors pas question de se mettre à l'eau : « *Me mettre à l'eau à côté d'une baleine ? Ah non ! C'est beaucoup trop impressionnant* » (touriste interrogé au marché de Saint-Pierre). Pour les seconds, l'approche est sous-marine, il n'y a pas de crainte de l'océan mais un réel désir d'être au plus près des richesses faunistiques marines : « *Voir une baleine sous l'eau, ça doit être incroyable ! J'ai déjà vu des baleines d'un bateau en Inde, j'avais été déçue* » (touriste interrogée sur le port de Saint-Gilles).

En effet, deux types de whale watching sont possibles à La Réunion. Tout d'abord la plus connue : l'approche en bateau proposé par des organismes transporteurs de passagers ou loueurs de bateaux. La mise à l'eau des passagers est alors interdite et l'observation se fait depuis le pont du bateau. L'autre possibilité est de partir avec un club de plongée et de pratiquer la plongée à proximité de ces mammifères marins.

La clientèle n'est pas la même selon l'approche. Les organismes de transport de passagers attirent des personnes plus âgées, des familles et également des Réunionnais qui viennent entre amis ou

en famille. Au contraire, les clubs de plongée attirent, depuis le début de « la crise requin », des initiés. La clientèle est rarement réunionnaise ce qui peut expliquer le fait que cette approche des baleines ne soit connue, d'après notre étude, que d'un touriste sur cinq. Il y a une très nette corrélation entre la fréquentation des clubs de plongée et la connaissance du whale watching.

Finalement, peu de touristes sont conscients qu'il est possible de pratiquer un tel type d'activité écotouristique dans les eaux réunionnaises. Pourtant le whale watching, même s'il est peu connu, semble susciter un intérêt plus grand chez les touristes que chez les résidents réunionnais. Conséquemment, les touristes les mieux renseignés sur cette activité ne sont pas forcément les touristes affinitaires mais plutôt ceux qui sont majoritairement et dès le départ tournés vers la mer. Il est possible de penser que cela vient d'un manque de communication autour de cette activité. En effet, comme nous l'avons vu, la stratégie touristique est tournée principalement vers les Hauts de l'île afin de se différencier des autres îles de l'océan Indien mais aussi pour contourner les réticences dues au risque d'attaques de requins.

Mise à part « *le côté joueur* » (touriste interrogé sur le port de Saint-Gilles) des dauphins et l'immensité des baleines, la mégafaune marine réunionnaise ne semble pas faire d'autres échos dans l'imaginaire et les représentations des touristes. Pourtant, quoique peu informés, les touristes sont tout de même intéressés par le whale watching. La majorité d'entre eux ont une perception positive de cette activité qui leur semble respectueuse de l'animal et de son environnement. Les touristes venus chercher le contact direct avec la nature pourraient trouver une complémentarité entre la nature végétale de la montagne et la nature animale de la mer.

En revanche, les plus sensibles à l'environnement ne sont pas prêts à « *déranger* » les cétacés dans leur milieu naturel. Ils craignent alors le développement de cette activité qui présenterait alors « *des intérêts économiques plus importants que les intérêts biologiques* » (touriste interrogée dans le cirque de Mafate).

Conclusion

Le whale watching à La Réunion n'est aujourd'hui pas assez développé et structuré pour susciter un réel engouement. Pourtant les cétacés qui fréquentent les eaux réunionnaises sont perçus par la population et les touristes comme une richesse naturelle à conserver, à observer et même à exploiter.

La culture créole, qui « tourne le dos à la mer », freine le rapprochement des Réunionnais de leur environnement marin. L'éducation reçue, ainsi que le lieu de résidence ont une influence notable sur le rapport qu'entretiennent les Réunionnais avec la mer. Pour certains, la mer est toujours perçue comme un espace dangereux qui n'est pas adapté à l'homme. Pour d'autres, il s'agit d'un espace de repos ou de loisirs. De façon plus générale, la mer comme paysage est ancrée dans le quotidien réunionnais et cela peut expliquer le faible intérêt que la population y porte. Pourtant, le rapprochement est bien réel et les activités nautiques de loisirs, notamment le whale watching, sont de plus en plus pratiquées par la population qui s'approprie son environnement à travers des activités de loisirs. En effet, l'apparition d'une culture de loisirs et l'augmentation des échanges avec la métropole ont permis aux Réunionnais de s'intéresser davantage à leur territoire naturel,

en particulier celui des Hauts aujourd'hui mais sûrement celui des Bas demain. Cette distinction historique témoigne du fait que le territoire réunionnais n'est toujours pas encore vécu comme continu, les projets d'aménagements et de gestion du territoire allant pourtant dans le sens d'un continuum Hauts-Bas. Le tourisme intérieur, qui tend à se développer, pourrait participer à créer du lien entre ces deux espaces, comme le font les touristes extérieurs qui alternent les activités entre les Hauts et les Bas durant leur séjour.

Les touristes, quoique de profils différents, présentent tous un relatif intérêt pour l'observation de la nature et donc potentiellement des cétacés dans leur milieu naturel. Le fait que cette activité soit éco-responsable est un atout pour des touristes désireux de respecter l'environnement qu'ils visitent. En effet, le tourisme durable est en plein essor à La Réunion. Il est aujourd'hui caractérisé par un tourisme « vert » dans les Hauts, mais les motivations que présentent les touristes qui se rendent à La Réunion laissent à penser qu'un écotourisme « bleu » aurait un réel succès. En effet, si la « crise requin » éloigne les touristes de la mer, les cétacés sont perçus comme des animaux d'une richesse biologique et esthétique qu'il plaît à tout le monde d'observer.

Finalement, le whale watching n'est pas encore perçu comme une activité incontournable à La Réunion même s'il semble avoir un potentiel important de développement. Si pour certains, un développement trop rapide de ce tourisme pourrait affecter les baleines, il semble que pour la majorité, l'activité soit un moyen efficace de générer des retombées économiques pour la population tout en protégeant des espèces de mammifères marins qui ont, durant plusieurs siècles, été sous la menace de l'homme.

Bibliographie

Aplamedom Réunion, 2011, *Zerbaz Péi, Pratiques et utilisations des tisanes à l'île de la Réunion*, Éditions Azalées, Saint-Denis, 77 p.

Barat C., 1989, *Nargoulan : culture et rites malbar à la Réunion : approche anthropologique*, Ed. Du Tramail, Saint-Denis-de-La-Réunion, 479 p.

Benoist J., 1996, « Métissage, syncrétisme, créolisation : métaphores et dérives », *Études créoles*, vol.19, n°1, pp.47-60.

Bessy O., Naria O., 2005, « Les enjeux des loisirs et du tourisme sportif de nature dans le développement durable de l'île de La Réunion », Université de La Réunion, CURAPS, 21p.

Breton D., Condon S., Marie C-V., Temporal F., 2009, « Les départements d'Outre-Mer face aux défis du vieillissement démographique et des migrations », Bulletin mensuel d'information de l'Institut National d'Études Démographiques, *Population et société*, n°460, 4 p.

Bonnemaison J., 1981, « Voyage autour d'un territoire », *Espace géographique*, vol.10, pp.249-262.

Bonin S., Toublanc M., 2012, « Planifier les trames vertes dans les aires urbaines : une alliance à trouver entre paysagisme et écologie », *Développement durable et territoires*, Volume 3, No. 2, 20 p. [Article en ligne] Disponible sur : <http://developpementdurable.revues.org/9347>

Bouyer C., Fortin C., Lombard N., Simon M., 2008, « Le développement durable du tourisme dans les territoires insulaires français et la valorisation touristique des espaces naturels littoraux métropolitains », *Études caribéennes*, 13 p. [Article en ligne] Disponible sur : <http://etudescaribeennes.revues.org/3476>

Campan F., 2007, « Le traitement et la gestion des déchets ménagers à La Réunion : approche géographique », *Thèse de doctorat*, Université de La Réunion, 424 p.

Cazou F., 2000, Etude sur les représentations et les pratiques sociales de la mer à La Réunion, Mémoire de maîtrise d'ethnologie, Université de La Réunion, 98 p.

CBI, 1946, *Convention*, [Document en ligne] Disponible sur : <https://archive.iwc.int/pages/view.php?ref=3607&k=>. Commission Baleinière Internationale.

CBM- CPIE Mascarin, 2012, *Stratégie de Conservation de la Flore et des Habitats Réunionnais (SCFHR)*, Conservatoire Botanique National, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, 119 p.

CDB, 1992, *Article 8 Conservation in situ*, [Document en ligne] Disponible sur : <http://www.cbd.int/convention/articles/default.shtml?a=cbd-08>. Convention sur la Diversité Biologique.

Chane-Kune S., 1996, *La Réunion n'est plus une île*, L'Harmattan, Paris, 368 p.

Combeau Y., Eve P., Fuma S., Maestri E., 2002, *Histoire de La Réunion de la colonie à la région*, Nathan, Paris, 159 p.

Corkeron P., 2004, « Whale watching, Iconography, and Marine Conservation », *Conservation Biology*, vol.18, n°5, pp.847-849.

CRSU, 2015, *Bilan synthétique des activités du CRSU 2010 à 2015*, Comité Régional du Sport Universitaire, La Réunion, 10 p.

Dalama M-G., 2005, « L'île de la Réunion et le tourisme : d'une île de la désunion à la Réunion des Hauts et Bas », *L'Espace géographique*, Tome 34, pp.342-349.

Dalama M-G., 2007, « Les nouveaux 'ancrages' de la territorialité dans les Hauts de La Réunion grâce au tourisme », Sixièmes rencontres de Mâcon, *Tourisme et territoires*, 6 p.

David G., Mirault E., Quod J-P., Thomassin A., 2006, « Les concordances territoriales au cœur de la gestion intégrée des zones côtières : l'exemple de la Réunion », Colloque *Interactions Nature-Société*, 03-06 mai, La Baule, 6 p.

Desse M., 1997, « La récente transformation des acteurs économiques dans les D.O.M. : l'exemple de la Guadeloupe, Martinique et Réunion », *Annales de Géographie*, n°598, pp.592-611.

Dulau-Drouot D., Boucaud V., Rota B., 2008, « Cetacean diversity off La Reunion Island (France) », *Journal of the Marine Biological Association of the UK*, vol.88, Special Issue 06, pp.1263-1272.

Dupon J-F., 1977, *Contraintes insulaires et fait colonial aux Mascareignes et aux Seychelles : étude de géographie humaine*, Éditions Champion, Paris, 147 p.

Duret P., Augustini M., 2002, « Sans l'imaginaire balnéaire, que reste-t-il de l'exotisme à la Réunion ? », *Ethnologie française*, vol.32, n°3, pp.439-446.

Fauveau G., Hoarau M-L., Jetter S., 2006, « Le respect de l'Environnement : perceptions et comportements », *Les documents de l'ODR*, n°57, Saint-Denis-de-La-Réunion, 26 p.

Gay J-C., 2009, *Les cocotiers de la France : tourisms en outre-mer*, Belin, 135 p.

Germanaz C., 2007, « Les territoires touristiques de l'île de La Réunion. Approche conceptuelle et parcours iconographique », Sixièmes rencontres de Mâcon, *Tourismes et territoires*, 13 p.

Germanaz C., Sicre M., 2012, « Du bleu au vert, quand l'île tente de tourner le dos à la mer », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 17 p. [Article en ligne] Disponible sur : <http://vertigo.revues.org/12435>

Ghasarian C., 2002, « La Réunion : acculturation, créolisation et réinventions culturelles », *Ethnologie française*, vol.32, n°4, pp.663-676.

Govindin S., 1994, *Les engagés indiens: île de La Réunion-XIXe siècle*, Éditions Azalées, Saint-Denis-de-La-Réunion, 191 p.

Guilhat S., 2011, « Le rôle des sports côtiers dans le développement territorial de l'Ouest de La Réunion : entre nouvelle maritimité et jeux d'acteurs », *Thèse de doctorat en Géographie*, Université de la Réunion, 517 p.

IEDOM, 2014, *La Réunion : rapport annuel 2013*, Paris, 214 p. Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer.

INSEE, 2003, *TER Pêche*, Institut National de la Statistique et des Études Économiques, *INSEE Réunion*.

INSEE, 2004, « Le tourisme dépendant », 2 p. [Document en ligne] Disponible sur : www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/.../R121_Touri_tra_aerien.pdf. Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

INSEE, 2010, *Projections de population 2010 à La Réunion*, [Document en ligne] Disponible sur : http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=24&ref_id=16906. Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

INSEE, 2013a, *Nouvelles projections 2030*, [Document en ligne] Disponible sur : http://www.insee.fr/fr/regions/reunion/default.asp?page=themes/revue/revue132/revue132_dossier.htm. Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

INSEE, 2013b, *INSEE Réunion, TER Pêche* [Document en ligne] Disponible sur : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=24&ref_id=20933. Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

INSEE, 2014a, *Évolution de la population au 1^{er} janvier 2014*, [Document en ligne] Disponible sur : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=24&ref_id=poptc02101. Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

INSEE, 2014b, *L'enquête emploi 2013 à La Réunion*, [Document en ligne] Disponible sur : http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=24&ref_id=20986. Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

INSEE, 2014c, *Insee Partenaires. Le tourisme à La Réunion en 2013*, No. 30, 4 p. Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

INSEE, 2014d, *Insee Flash Réunion*, n°7, 2 p. Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

Jacquet T., 2011, « À La Réunion, les attaques de requins font plonger le tourisme », *Le Nouvel Obs*, 20/10/2011, [Article en ligne] Disponible sur : <http://rue89.nouvelobs.com/rue89-planete/2011/10/20/la-reunion-les-attaques-de-requins-font-plonger-le-tourisme-225726>

Lacombed D., 1999, « L'environnement réunionnais : de la représentation à la protection. Une étude prospective », *Mémoire de DEA Lettres et sciences sociales*, Université de La Réunion, 96 p.

Lavergne R., 2008, *Les plantes médicinales réunionnaises d'aujourd'hui*, Éditions Orphie, saint-Denis-de-La-Réunion, 101 p.

Lemahieu A., Pennober G., David G., Lavigne F., Pothin K., Gérard L., 2013, « Élaboration d'un protocole de suivi de la fréquentation au sein de la Réserve naturelle marine de la Réunion, France, Océan Indien », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol.13, n°1, 25 p. [Article en ligne] Disponible sur : <http://vertigo.revues.org/13379>

Macdonald C., 2003, « Le culte de la baleine, une exception vietnamienne ? », *Aséanie*, vol.12, n°12, pp.123-136.

- Mayoka M., 1998, *Les cyclones à La Réunion*, Direction interrégionale de Météo-France, 48 p.
- Médéa L., 2003, « La construction identitaire dans la société réunionnaise », *Journal des anthropologues*, n°92-93, pp.261-281.
- Montaggioni L., Nativel P., Cadet T., 1988, *La Réunion, Ile Maurice : géologie et aperçus biologiques*, Guides géologiques régionaux, Masson, Paris, 191 p.
- Myers N., Mittermeier R., Mittermeier C., Da Fonseca G., Kent J., 1999, « Biodiversity hotspots for conservation priorities », *Nature*, n°403, pp.853-858.
- O'Connor S., 2009, « Whale watching Worldwide : tourism numbers, expenditures and expanding economic benefits », *Special report from International Fund for Animal Welfare*, Yarmouth MA, USA, 295 p.
- ODR, 2006, *Le respect de l'environnement : perceptions et comportements*, Observatoire départemental de La Réunion, Saint-Denis-de-La-Réunion, 26 p.
- OMT, 2013, *Faits saillants OMT du tourisme*, Nations Unies, Madrid, World Tourism Organization – UNWTO, 16 p.
- OMT, Définition du tourisme durable « Sustainable tourism » [Document en ligne] Disponible sur : <http://sdt.unwto.org/fr/content/definition>. United Nations World Tourism Organization.
- Parc National de La Réunion, 2006, *Enquête publique*, Cahier 1, Saint-Denis-de-La-Réunion, 40 p.
- Préfecture de La Réunion, 1985, *Étude préparatoire à une opération intégrée de développement*, République Française, 237 p.
- Quoniam C., Porcel P., 2009, *Des Plantes et des Hommes, Plantes aromatiques et médicinales de La Réunion*, Ed. K, La Réunion, 311 p.
- Robert R., 1974, *Morphologie littorale de l'île de La Réunion*, Collection des travaux du centre universitaire de La Réunion, 183 p.
- Sandron F., 2007, « Introduction La question de la population à la Réunion » in Sandron F. (ed.), *La population réunionnaise Analyse démographique*. IRD Éditions, Paris, pp.7-24.
- Segi S., 2003, « La coexistence de la chasse et de l'observation de baleines dans une région de chasse traditionnelle : le cas de Taiji, préfecture de Wakayama (Japon) », *Ressources marines et traditions*, n°5, pp.21-25.
- SUAPS, 2014, *Le contrat d'objectifs et de moyens du SUAPS, le sport universitaire, les bilans*, Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives, La Réunion, 39 p.

Soubadou G., 2011, « L'agriculture des Hauts : entre tradition et modernité » in Jauze J-M. (ed.), *Les Hauts de La Réunion, terres de tradition et d'avenir*, Université de La Réunion, Saint-Denis, pp.207-228.

Sylvestre J-P., 2010, *Les baleines et autres rorquals. Les sentiers du naturaliste*, Éditions Delachaux et Niestlé, Paris, 192 p.

Taglioni F., 2009, « Le tourisme dans le sud-ouest de l'océan Indien : une durabilité à géométrie variable » in Vo Sang X. (ed.), *Le tourisme durable, un instrument d'aide à la lutte contre la pauvreté ?*, Agence universitaire francophone, Université Van Lang, Hanoi, pp.154-169.

Tardif J., 2003, « Écotourisme et développement durable », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol.4, n°1, 12 p. [Article en ligne] Disponible sur : <http://vertigo.revues.org/4575> ; DOI : 10.4000/vertigo.4575

UNESCO, 2005, « Les critères de sélections », *Convention du Patrimoine Mondial*, [Document en ligne] Disponible sur : <http://whc.unesco.org/fr/criteres/>. United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.

Vaxelaire D., 2003, *Le grand livre de l'histoire de La Réunion. Volume 1. Des origines à 1848*, Éditions Orphie, Saint-Denis-de-La-Réunion, 349 p.

Vincent J., 2013, « Origine des rapports complexes à la nature dans les stations balnéaires françaises », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol.13, n°3, 15 p. [Article en ligne] Disponible sur : <http://vertigo.revues.org/14401>

Wolff E., Watin M., 2010, *La Réunion : une société en mutation*, Économica, Paris, 248 p.

Chapitre 6. Perception du whale watching à Sainte-Marie (Madagascar)

ANDRIAMARO Frédérique

Introduction

Les baleines sont spécialement nombreuses dans la partie Sud-ouest de l’océan Indien notamment sur les côtes Est et Sud de Madagascar. Vers la fin des années 1940, les baleines étaient chassées par des navires norvégiens et français pour leur graisse, sous le contrôle d’experts qui veillaient à ce que ces chasses ne deviennent pas abusives (Poisson, 1950). Les baleines sont particulièrement présentes à Sainte-Marie, petite île à l’Est de Madagascar. Outre ce passage fréquent sur l’île, elles constituent également un symbole fort des traditions et culture de la population saint-marienne. Espèces désormais interdites de chasse pour les habitants de par son caractère « sacré » et « divin », elles ont permis aussi le développement économique de la région à travers le tourisme. Leur observation par les touristes, le whale watching, revêt ainsi un aspect pluridimensionnel : traditionnel, social, économique et culturel, au service du développement.

Les informations fournies ici émanent d’un travail de recherche socio-anthropologique sur les perceptions autour du whale watching ainsi que les représentations liées proprement à la baleine. Les résultats sont issus d’une enquête qualitative basée sur des entretiens auprès de la population locale de Sainte-Marie.

1. Cadre général

L’île de Sainte-Marie est située dans la partie Nord-Est de Madagascar, dans la région d’Analanjorofo. Sa superficie atteint 60 km de longueur et 7 km de largeur pour une population totale de 27 155 habitants (Monographie du district de Sainte-Marie, 2013). Les jeunes de moins de 18 ans représentent environ 40% de la population totale. La composition ethnique de l’île est très diversifiée car on recense plusieurs ethnies dont les Saint-Mariens ou Antenosy, les Betsimisaraka, Merina, Betsileo, Vezo, etc., mais aussi des étrangers de différentes nationalités. Sur le plan historique, anciennement appelée l’île Nosy Boraha par les premiers Arabes qui y sont venus, Sainte-Marie a été gouvernée par la princesse Betty, jusqu’en 1805, durant le régime monarchique, sous la protection de la Compagnie des Indes.

Le district de Sainte-Marie est composé d’une commune urbaine, de deux arrondissements et de dix-sept *fokontany* (quartiers, villages). Le secteur économique est dominé par les activités autour du tourisme, de la pêche, de l’agriculture et de l’élevage.

Nos 53 entretiens ont été menés dans trois villages en milieu rural (24 entretiens à Anafiafy, Ambatoroa et Ambodiforaha) et dans quatre villages en milieu urbain (29 entretiens à Ambodifotatra, Vohilava, Analaradzy, Agniribe). L’objectif de l’enquête est de comprendre les perceptions et les relations de la population locale vis-à-vis du whale watching et de

l'environnement en général, d'où ce choix de comparaison entre les deux milieux de résidence pour déterminer s'il existe une différence dans les représentations liées à ces thématiques. Les individus enquêtés ont été sélectionnés de manière aléatoire dont en tout 23 hommes et 30 femmes, ces dernières étant plus disponibles lors de nos passages dans le *fokontany*. Les entretiens ont été enregistrés avec un dictaphone puis analysés par thématique.

2. Les représentations de l'environnement

Les Malgaches ont une relation assez complexe avec la nature ou « l'environnement » qui les entoure. D'un côté, ils vivent en symbiose avec ce dernier étant donné qu'ils perçoivent la nature comme étant animée de vie et d'esprit : « *toute chose soit l'arbre, la pierre, le lac ou la forêt possède un flux vital ou une force invisible qui l'anime, et découle d'une ou plusieurs forces suprêmes* » (Ramamonjisoa, 1996). D'un autre côté cependant, il est assez difficile de prétendre que les Malgaches aiment et protègent cette nature malgré ces perceptions. En effet, on parlerait plutôt de conservation « indirecte » de la nature par la population dans la mesure où la nature revêt aussi en quelque sorte une valeur religieuse. La religion, les différentes croyances en les forces ancestrales et divines, les rituels déterminent et dictent la vie des Malgaches. Il existe au sein de toutes les régions de Madagascar des endroits « sacrés » ou « *fady* » qui restent interdits à la population locale sauf à certains chefs spirituels reconnus comme des représentants divins et investis de la mission de faire le lien entre les ancêtres et les vivants. Ces derniers seuls ont donc la possibilité de pénétrer et de toucher certains éléments de l'environnement reconnus comme *fady* (Razafimpahanana et Profita, 1971 ; Cinner, 2008).

Les endroits sacrés ou *tany fady* concernent des éléments de l'environnement comme la terre, des forêts, des lacs, des animaux, des endroits où existent divers interdits. Ces espaces sacrés ont une image forte et donc significative pour une population donnée sous peine de malheurs pour les personnes qui oseraient les enfreindre (Eliade, 1988). Dans la partie Est de Madagascar, sur l'île de Sainte-Marie où nous avons effectué des entretiens, les endroits sacrés ne sont pas rares du Nord au Sud de l'île. Il existe en tout 31 lieux sacrés sur l'île (Monographie du district de Sainte-Marie, 2013) : à Ambodiatafana, il existe une piscine naturelle où il est interdit de marcher avec des sandales, de manger du porc aux alentours, de faire ses besoins et où les Merina (les gens venant des Hautes Terres) ne peuvent pénétrer ; à Amboaboaka, on rencontre un confluent d'eau douce et de mer où il est interdit de prendre de cette eau douce. Il est dit que braver cet interdit entraîne le mauvais temps sur l'île. De même, à Manôro, sur l'île aux nattes, les femmes enceintes sont interdites de passage sous peine de perdre le bébé pendant la grossesse. Certains arbres qui se trouvent sur des *tany fady* ne sont jamais coupés par la population. Malgré l'utilisation du bois de chauffe par la majorité des Saint-Mariens, certains arbres sont interdits de coupe, sous peine de malheur pour celui qui oserait le faire. Il n'est pas rare ainsi de trouver partout sur l'île des arbres où sont attachés des morceaux de tissu blanc, une marque de remerciement pour un souhait qui aurait été réalisé par les esprits et les ancêtres. De manière générale, le respect de ces endroits sacrés est maintenu par la population, un respect mélange à la fois de peur et d'affection.

Cette peur des interdits à Sainte-Marie est non seulement un prolongement des traditions orales mais semble également être confortée au fil des années. Les 53 personnes que nous avons

enquêtées ont toutes été au courant d'un sort néfaste (la mort en général) qui aurait frappé certaines personnes qui auraient délibérément ignoré la valeur de ces endroits sacrés. De ce fait, certains éléments de la nature restent très respectés par la population locale.

Néanmoins, comme cité précédemment, cette déférence des habitants envers l'environnement reste complexe et ambiguë. En effet, un des problèmes récurrents de l'île de Sainte-Marie est la défécation de la population sur les plages. Bien que cette pratique soit en nette diminution, ce phénomène demeure cependant une vraie question de santé publique dans la mesure où des maladies peuvent se propager. Les entretiens menés ont aussi fait ressortir que cette situation était beaucoup plus fréquente sur le versant Ouest de l'île que sur le versant Est car il y aurait beaucoup plus de *tany fady* à l'Est et donc les gens osent moins déféquer sur les plages sous peine de malheurs ou de punitions divines.

La protection de l'environnement est donc principalement liée au poids du religieux et des interdits, plus qu'à un esprit écologique de conservation de la nature et de l'environnement. Il existe néanmoins quelques associations qui œuvrent dans ce sens, surtout durant la période du whale watching où les touristes étrangers et nationaux sont très nombreux sur l'île. Ces initiatives viennent par exemple des étudiants originaires de Sainte-Marie qui reviennent sur l'île pendant les grandes vacances. Les habitants interrogés au sujet des questions environnementales reconnaissent que des efforts commencent à se faire sentir de la part de la population grâce aux sensibilisations faites par les associations.

3. Les représentations des baleines

Sainte-Marie est généralement citée comme un havre où passent et vivent les baleines durant une certaine période de l'année. Le whale watching est durant les 3 à 4 mois de la saison très répandu, les touristes sont nombreux. Non seulement, Sainte-Marie est le lieu de migration de ces mammifères mais ces derniers représentent le symbole même de l'île. Tout comme les tortues dans la partie Sud de Madagascar à Toliary, les baleines font partie intégrantes de la culture des Saint-Mariens. Appelées communément « trozo » ou plus traditionnellement « *Zagnahary be* » par la population, les baleines recouvrent toute une histoire symbolique pour celle-ci. En effet, le terme *Zagnahary be* (ou Le « Grand Dieu » littéralement) provient d'une légende ancestrale d'après laquelle une terrible famine se serait abattue sur Sainte-Marie après le passage d'un puissant cyclone qui aurait tout ravagé sur l'île et surtout les productions agricoles. Les individus seraient morts de faim si une baleine ne s'était pas échouée sur la plage permettant à la population de survivre grâce à sa chair et sa graisse. Depuis, la baleine, considérée comme envoyée par Dieu à ce moment, détient une image salvatrice et protectrice.

Une autre version de la transmission orale raconte qu'un bateau se serait échoué en pleine mer et une baleine aurait sauvé les personnes en les ramenant sur son dos jusqu'au rivage. Les deux versions maintiennent l'image d'une baleine comme « sauveur » et qui veille sur la population. Sur les 53 personnes enquêtées, seules 13 personnes (dont 7 en brousse et 6 en ville) ont déjà entendu l'origine de l'appellation *Zagnahary be* des baleines. Selon un jeune homme : « *le problème avec les personnes âgées est qu'elles ne nous racontent plus de choses sur les origines de notre culture, de ce fait, nous les jeunes, on ne sait plus rien* » (Homme, 25 ans, salarié dans

un hôtel, Vohilava). Néanmoins, malgré cette méconnaissance des origines de la « baleine emblématique », toutes les personnes enquêtées reconnaissent et acceptent son caractère « sacré ».

La baleine est respectée par la population locale car elle perçue comme un animal énorme, imposant et terrifiant mais elle est aussi reconnue comme « gentille » envers les hommes. D'après les habitants, les baleines n'auraient jamais fait chavirer de bateau ni tué d'hommes même si elles en sont à proximité. La reconnaissance du caractère sacré de la baleine s'est traduite autrefois par des rituels villageois pendant lesquels les habitants souhaitaient la bienvenue aux baleines durant la période de leur passage à Sainte-Marie mais surtout pour leur demander bénédiction pour l'année qui va s'écouler jusqu'à leur prochain retour. Ces rituels étaient bien organisés, dirigés par les anciens, les femmes s'habillaient de la même façon et avaient une coiffure spécifique. Cependant, selon les habitants, ces rituels ne se font plus que très rarement depuis ces dernières décennies, et seulement dans les villages en brousse. Le maintien des « *fomba* » ou des rituels se perd : « *ce sont les enfants qui acclament et chantent encore comme lors des fomba lorsqu'ils aperçoivent des baleines au large. Les adultes ne le font plus, je pense même que c'est honteux de crier de telles louanges devant les autres* » (Femme, 41 ans, petit commerce, Analaradzy). Cette acculturation (Couet et Davie, 1999) s'expliquerait par l'influence de la télévision ainsi que le contact fréquent avec les étrangers qui apporteraient une autre vision dans la manière de vivre et de comprendre une tradition (Amouzou, 2009). Malgré ce non attachement aux différents rituels auxquels s'adonnaient les anciens, la population locale maintient et respecte le caractère sacré de la baleine, y compris les jeunes.

Les habitants de Sainte-Marie ne s'adonnent pas à la pêche à la baleine qu'ils considèrent comme un *Zagnahary be*. Il en est de même dans la partie sud de Madagascar où l'on rencontre également des baleines : « *comme les cachalots, les baleines et les baleinoptères ne sont pas pêchés par les Vezo, qui en ont une terreur superstitieuse. Ils en font cependant leur nourriture lorsqu'il leur est donné d'en trouver un échoué sur le rivage* » écrivait Le Barbier il y a un siècle (1908). À Sainte-Marie, les habitants consomment aussi la baleine lorsqu'il arrive qu'il s'en échoue une sur la plage. Presque la totalité des personnes interrogées ont mangé de la chair de baleine. Pour pouvoir prendre la chair de la baleine, il faut d'abord que les « sages » du village fassent certains *fomba* ou rituels avant de la morceler. La première coupe doit être accomplie avec une sorte de petit couteau bien effilé appelé « kify ». Après ces quelques rituels, la chair de baleine est partagée avec tous les villageois ainsi qu'avec tous les autres habitants d'autres villages. L'huile tirée de la baleine est aussi considérée comme un remède contre diverses maladies comme le cancer par exemple. Le sens du partage de la chair est encore symbolique, il est interdit de vendre de la baleine dans l'île. En effet, la vente est d'un côté considérée comme contraire à l'aspect sacré de la baleine qui est un symbole de protecteur destiné à tous et d'un autre côté, sa vente porterait malheur à la personne qui oserait le faire. Ceux qui ont osé enfreindre l'interdit seraient morts d'accidents inopinés selon les habitants : « *il y a quelques années, un homme a voulu vendre de la chair de baleine. Il voulait prendre une branche pour transporter cette chair sur son épaule quand il est soudainement tombé du haut de l'arbre. Ce qui n'était pas normal car l'arbre en question n'était même pas très haut, il n'y avait aucune raison qu'il en tombe mais il est mort de sa chute. Les gens pensent qu'il n'avait pas respecté les fombafomba au moment de découper la chair et surtout de par son intention de la vendre* » (Homme, 26 ans, boulanger, Vohilava). Ainsi, la peur du châtime divin et de malheur permet

en quelque sorte à certains aspects des traditions de se maintenir dans des sociétés tournées de plus en plus vers l'extérieur comme Sainte-Marie.

À la description de l'image de la baleine par la population, les femmes, en général, parlent d'animal imposant mais dont les mouvements aériens font ressortir certaines émotions : « *quand elles se mettent à sauter, on reçoit une joie et d'autres émotions assez difficiles à décrire, tellement c'est beau et étonnant en même temps de voir cette masse faire de tels mouvements* » (Femme, 51 ans, femme de ménage, Ambodifotatra). La baleine se retrouve être à l'image du *Zagnahary*, les individus la craignent mais la trouvent plein de compassion et de gentillesse.

4. Le whale watching et le festival comme activités récréatives

Le whale watching à Sainte-Marie se concentre durant la présence des baleines sur l'île, en général de juillet à septembre. Néanmoins, les entretiens avec la population locale ont relevé que le summum de cette période de whale watching est durant le festival organisé par les autorités locales. Ce festival, organisé depuis 2001 a pris diverses appellations au cours des années dont « *Febis* », « *Tsôlabe* » ou le « Festival des baleines » proprement dit. Les deux premières manifestations sont davantage orientées vers un phénomène de grande foire tandis que le festival des baleines est véritablement dédié à ces mammifères. Il peut même arriver que deux festivals soient organisés la même année, comme en 2015, selon les accords passés entre les autorités et les organisateurs potentiels. Notre analyse s'est alors principalement focalisée sur les quelques jours dédiés à ce festival annuel au sein de la localité pour mieux apprécier les effets tant économiques que sociaux que revêt l'événement pour la population.

Outre le caractère symbolique et sacré de la baleine pour la population saint-marienne, le whale watching est perçu également comme une activité récréative. Le fait de voir les baleines semble devenu normal pour les habitants dans la mesure où chaque année, celles-ci y viennent entre juillet et septembre-octobre : « *on peut voir les baleines de loin, lorsqu'elles sont au large. Elles sont présentes chaque année. Il y en a des petites, des plus grosses, mais les gens ne vont pas spécialement sur la plage pour les voir car on a l'habitude de les voir depuis longtemps. Il n'y a que les enfants qui attachent encore de l'importance à aller les voir de plus près* » (Femme, 31 ans, artisane, Ambatoroa).

Les *fomba* autour des baleines se sont estompés au fil des années mais grâce au whale watching depuis une quinzaine d'années, les baleines sont redevenues au centre des activités économiques, sociales et culturelles de la population locale. C'est à travers l'organisation annuelle du festival que l'intérêt des habitants s'est ravivé. En effet, ce festival est devenu un événement culturel connu dans toutes les régions de Madagascar et même à l'étranger. Une grande fête de quatre jours, du jeudi au dimanche, est ainsi généralement organisée par les autorités sur place, ce qui a permis au tourisme en général et au tourisme lié à l'observation de la baleine de se développer. Un festival local a toujours existé à Sainte-Marie mais sans prendre de dimension touristique réelle. Mais depuis la prise d'une plus grande envergure du festival et grâce à un flux intense de la population locale, le festival a permis aux habitants non seulement d'avoir des opportunités économiques mais surtout des divertissements qu'ils considèrent comme rares sur l'île.

Les activités récréatives proposées durant le festival ressuscitent le sens de la responsabilité participative des habitants même si l'on retrouve une sorte de « folklorisation commercialisée » des traditions (Barbaza, 1992) comme pour le cas de certaines zones d'Amérique Latine (Cuisset, 2010). En effet, durant ce festival, des représentants des villages sont sollicités pour participer à un défilé durant lequel ils mettent en scène les différents rituels traditionnels pour accueillir et demander bénédiction auprès des baleines « sacrées ». Ces rituels qui disparaissent au fil du temps dans la vie quotidienne des populations se retrouvent ainsi remis au goût du jour, permettant donc de perpétuer d'une nouvelle manière les valeurs culturelles existantes. Ces défilés sont organisés avec la participation des populations ou plus précisément des associations villageoises. Chaque *fokontany* présente normalement des *vakodrazana* ou des danses et chants folkloriques. À cet effet, les participants, le plus souvent des femmes, préparent à l'approche de la saison des baleines un petit spectacle et achètent des vêtements identiques. Y participer est ressenti comme un honneur par les villageois mais en général, cela ne concerne qu'une petite minorité de personnes. La responsabilisation des habitants se reflète aussi dans la participation de ceux-ci dans la cuisson collective de la nourriture. Durant les festivités, il est prévu que l'on partage les repas entre participants au défilé. Certaines personnes ou associations se portent alors volontaires pour faire partie de ce comité toujours dans cette optique de fierté et d'honneur de participer à son niveau à l'organisation du festival. De même, les associations qui œuvrent pour la protection de l'environnement et des baleines, préparent aussi leurs activités à l'avance pour accueillir la saison touristique et se faire connaître des visiteurs.

On pourrait avancer que la culture est au service du développement dans la mesure où c'est autour des *fomba* et de l'esprit de sauvegarde des traditions que s'est greffé le festival, considéré comme un facteur du développement socioéconomique de Sainte-Marie. En effet, envisager le développement d'un tourisme national devrait prendre sa source dans la mise en valeur du « *patrimoine culturel, historique et naturel* » d'une localité donnée (Vellas et Cauet, 1997), comme dans le cas de l'île de Sainte-Marie. Les discours dévoilent que les gens en zone urbaine ressentent davantage les retombées économiques durant la saison des baleines avec leurs activités (restauration, commerce, etc.) : « *si l'on analyse les points positifs du festival, on peut dire de manière sûre que l'intérêt est principalement économique. Je pense que tout le monde y trouve son compte, les ménages peuvent augmenter leurs revenus grâce aux nombreux touristes* » (Homme, 57 ans, chef garagiste, Analaradzy). Pour les gens des campagnes par contre, qui concentrent plus leurs activités dans la pêche et l'agriculture familiale, ces retombées positives semblent peu évidentes. D'après une femme habitant la campagne, « *le festival ne nous apporte rien financièrement, au contraire on termine ce qu'il y a dans nos bourses* » (Femme, 55 ans, vente de charbon, Anafiafy). Néanmoins, parmi les 53 enquêtés, la grande majorité ont reconnu que c'est surtout le côté festif et récréatif qui attire les Saint-Mariens.

L'intérêt de la population pour les activités autour du whale watching se retrace à travers la fréquence qu'elle accorde aux journées récréatives du festival annuel. Le sommet de la saison des baleines reste en effet le festival pour l'île. Ce dernier se déroule en plein centre ville, à Ambodifotatra, où les stands sont plantés et où toutes les activités divertissantes se déroulent. La fréquence pour aller assister au festival reste variable selon la zone de résidence. Les individus habitant dans les zones plus reculées affirment avoir certaines difficultés financières pour pouvoir participer aux activités organisées : « *on ne monte pas souvent voir les festivités car les enfants réclament toujours quelque chose, des boissons, des bonbons, or on n'a pas assez d'argent pour*

se permettre tout cela, donc on y va pour l'ouverture ou pour la cérémonie de clôture » (Femme, 39 ans, agriculteur, Ambodiforaha) ; un autre de rajouter que « *voir le festival en ville coûte cher pour nous en transport donc ce n'est pas tout le monde qui peut se le permettre. Quand on n'a pas d'argent, on n'y va pas tout simplement* » (Homme, 38 ans, agriculteur/éleveur, Ambatoroa). Les personnes vivant en zone urbaine au contraire sont pour la quasi-totalité présentes lors des quatre jours de fête compte tenu de la proximité géographique et du coût de transport moindre. La venue des artistes nationaux connus est pour tous les enquêtés la première motivation à aller voir le festival, la valeur culturelle et traditionnelle autour de la baleine n'apparaissant pratiquement plus que comme un symbole attaché à l'île de Sainte-Marie. Le festival est en effet devenu plus commercial mais ne revêt plus toute la valeur des *fomba* et du *sacré* de la baleine.

Durant la période du festival, les ménages organisent leurs journées en vue de participer aux différentes activités proposées. D'une manière générale, les habitants s'adonnent à leurs activités quotidiennes telles les travaux ménagers ou les activités génératrices de revenu, avant d'aller assister aux festivités qui ne débutent habituellement que dans l'après-midi sauf pour la journée d'ouverture et de clôture du festival où les activités sont organisées plus tôt. Le jeudi, jour d'ouverture du festival, la plupart des personnes enquêtées en ville ne travaillent pas pour assister aux festivités tandis qu'en milieu rural, les gens s'adonnent d'abord à leurs activités avant d'envisager de monter en ville. L'organisation se fait aussi selon les générations : les personnes âgées ne désirent plus tellement participer aux festivités tandis que les jeunes y vont très souvent entre amis. Quand aux adultes, leur motivation est plus liée aux artistes invités et aux activités proposées.

5. Le monde du whale watching et ses réseaux

Le whale watching revêt un aspect récréatif pour la population mais il permet aussi de renforcer la cohésion sociale. D'une part, la préparation des activités pour le festival permet aux villageois de se regrouper et de se côtoyer. Les répétitions pour les *vakodrazana* permettent en effet aux gens de se retrouver et de s'amuser ensemble. De même, lors du festival, les habitants et les familles peuvent se retrouver en ville pour passer quelques jours ensemble. D'après une personne enquêtée, « *c'est le fait de se mêler à la foule qui rend le festival intéressant. Outre les artistes, on revoit des amis, des connaissances qu'on n'avait pas vus depuis longtemps* » (Homme, 38 ans, mécanicien, Agnalaradzy).

En dehors des activités récréatives, la saison des baleines permet aux habitants de coopérer sur un plan financier. En effet, quelques associations villageoises déjà existantes mettent en place des projets d'artisanat, par exemple, pour pouvoir vendre leurs produits durant la saison des baleines, et plus particulièrement durant le festival. Des stands sont prévus durant celui-ci où ceux qui le désirent peuvent présenter leurs produits. Ces stands sont cependant chers à louer, alors les membres des associations préfèrent se regrouper pour pouvoir cotiser et payer la location des stands durant les quatre jours de festivités. L'argent récolté sera à la fin partagé entre les membres de l'association. Il peut aussi arriver que certaines personnes d'un *fokontany* qui ont les fonds nécessaires pour vendre des produits (en général, des gens qui tiennent déjà des commerces) investissent seuls financièrement durant le festival mais demandent quand même à d'autres personnes de leur fournir la main-d'œuvre nécessaire durant la haute saison de tourisme.

Cette sorte d'entraide permet ainsi à chacun de gagner un peu d'argent permettant à quelques ménages d'amasser un revenu conséquent durant la saison des baleines. Nos entretiens ont néanmoins montré que de manière générale, la population des *fokontany* ne se regroupait pas automatiquement pour initier un projet financier commun et attendait d'être sensibilisée ou sollicitée pour le faire. Pour les habitants, ce serait aux chefs de *fokontany* de les informer des activités potentielles à entreprendre durant le festival proprement dit.

Le whale watching permet également de maintenir des relations avec les familles vivant en dehors de l'île de Sainte-Marie. La plupart des ménages ont de la famille vivant dans les autres régions de Madagascar. La saison des baleines devient ainsi pour ces personnes une occasion de venir voir les festivités et en même temps de venir voir leur famille. Pour les jeunes qui étudient hors de l'île, dont la majorité à l'université de Toamasina qui est la plus proche, le festival offre une opportunité de revoir en même temps la famille mais aussi de faire la fête avec leurs amis. Les familles habitant dans d'autres régions de Madagascar viennent également profiter des festivités autour du whale watching pour venir voir leur famille. Nos entretiens ont révélé que tant en milieu rural qu'urbain, les ménages ont largement accueilli d'autres personnes apparentées durant la dernière saison des baleines. Ces parents sont hébergés chez la population locale, leur permettant parfois de mettre en place des activités rémunératrices communes durant les fêtes. De manière plus institutionnelle aussi, les individus non natifs vivant à Sainte-Marie s'organisent en association et mobilisent leurs réseaux pour faire venir des gens de leurs régions natales durant les festivités. Leur objectif est de faire connaître leurs régions, leurs spécificités culturelles à la population saint-marienne ainsi qu'aux touristes. Ceux habitant sur l'île s'organisent ainsi pour héberger les invités et pour renouer des relations avec eux les quelques jours ou semaines pendant lesquels ils restent sur place.

La recrudescence des touristes nationaux et étrangers à Sainte-Marie pendant les trois ou quatre mois de la période du whale watching est généralement vue positivement par les locaux. Les personnes interrogées n'ont signalé aucun fait majeur ayant trait aux relations ou comportements des touristes. Pour les personnes vivant en ville et qui sont les plus en contact avec ces derniers, ceux-ci ne posent pas de problème en général, ils permettraient au contraire de faire vivre les différents services et opérateurs de l'île. Quelques femmes en milieu urbain travaillant dans le domaine associatif ont cependant relevé le problème lié à la prostitution durant ces saisons à forte potentialité touristique. Il a été aussi dit que durant cette saison, certains jeunes tombaient dans la délinquance en volant les touristes pour pouvoir se payer les billets d'entrée pour les différents spectacles proposés durant le festival.

6. Comportements : une analyse selon les générations

Les perceptions autour des baleines et des rituels traditionnels connaissent de profonds changements selon les générations. Les personnes âgées racontent avoir participé de manière effective durant leur enfance et adolescence aux divers rituels avec leurs parents autour de l'accueil et de la demande de bénédiction auprès des baleines. Elles reconnaissent cependant que la société actuelle ne donne plus autant d'importance à ces traditions comme autrefois. De manière générale, on peut ressentir une acceptation forcée de ces divers changements : « *quand j'étais jeune, mes parents m'emmenaient avec eux pour participer aux différents rituels lors de la*

venue des baleines. On nous habillait de manière identique à toutes les autres filles et femmes, on chantait, on nous tressait, mais actuellement, ce n'est plus le cas. Les jeunes s'en foutent de ces choses-là, c'est dépassé. Mais c'est comme ça, ben même moi je ne participe plus que très rarement à ces choses-là. Ce n'est plus pareil du tout et je suis vieille maintenant » (Femme, 63 ans, femme au foyer, Ambatorao).

De leur côté, l'attitude des jeunes démontre une certaine ambiguïté dans leur façon de voir l'évolution des mœurs sur l'île. D'un côté, certains ont exprimé le regret que leurs parents ou grands-parents ne leur expliquaient pas les origines des traditions saint-mariennes autour des baleines : « *les grandes personnes ne racontent plus aux jeunes les mythes ou autres ayant trait à notre culture, ils sont occupés à travailler. Puis il y a la télévision maintenant, les gens n'ont plus de temps de se raconter des histoires* » (Homme, 20 ans, petit boulot, Anafiafy). Les jeunes enquêtés n'ont jamais participé à un quelconque rituel durant leur enfance et les ont connus à travers la pratique des rares personnes qui le font encore ou à travers les spectacles durant les festivals : « *je n'ai jamais participé à ce genre de rite, ni moi ni mes parents. Ce sont les vieilles qui le font encore [...] les grandes personnes n'incitent pas les jeunes de toute façon, c'est eux qui le font entre eux* » (Femme, 18 ans, Ambatorao). D'un autre côté, l'attitude des jeunes montre qu'ils ne semblent plus curieux de connaître et d'approfondir les valeurs traditionnelles de leur propre culture. Les aînés n'en parlent pas et eux de leur côté ne les interrogent pas. Pour quelques jeunes, tout ce qui touche la baleine est perçu comme commercial et destiné plus aux touristes qu'à la population locale : « *nous on a l'habitude de voir les baleines de loin. Moi je n'en ai jamais vu de près car j'habite loin, en pleine campagne. Ce sont les étrangers qui voient de près les baleines car ils peuvent louer des bateaux durant la saison des baleines, pas nous* » (Homme, 24 ans, commerce, Ambodiforaha).

Malgré une certaine révolution culturelle vécue par les jeunes Saint-Mariens, ces derniers respectent les aînés pour leur maintien des traditions. Ces derniers sont toujours considérés comme des gardiens des valeurs et les jeunes acceptent tous les rituels et les croyances qu'ils perpétuent autour des différents *fady* dont ceux liés à la baleine. Bien que les jeunes ne s'impliquent pas particulièrement dans ces *fomba*, ils les respectent par peur des conséquences néfastes engendrés par le non respect de certains interdits. Le tourisme et la fréquentation des étrangers a des impacts sur les jeunes. Sur le plan psychologique, certaines personnes voient positivement ce contact : « *personnellement, je pense que plus les jeunes sont en contact avec des étrangers, plus ils ont une grande ouverture d'esprit. Parce qu'ici, les gens sont assez fermés, il peut y avoir quelquefois des discriminations et autres mais au fil du temps, avec le contact fréquent des personnes extérieures, les jeunes apprennent à connaître ces gens et ils les acceptent sans problème à la fin. Et même, à leur tour, ceux qui côtoient les étrangers vont influencer le comportement de leurs proches sur les bonnes manières ou attitudes à avoir en société* » (Femme, 24 ans, fonctionnaire, Ambodifotatra).

Sur le plan social, la littérature montre qu'un des effets pervers du tourisme peut être la déstructuration sociale (Barbaza, 1992) à travers l'introduction de nouveaux types de rapports sociaux ou de nouveaux modèles d'organisation sociale. À Sainte-Marie, l'acceptation de l'autorité traditionnelle des plus anciens se maintient, le pouvoir et l'autorité sont fondés sur l'âge. C'est dans cette optique que les « sages » ou encore les « *tangalamena* » ont le plein pouvoir pour diriger les rituels sacrés. Les structures sociales traditionnelles demeurent en

général, les jeunes les acceptent même si leurs comportements tendent à s'adapter à de nouvelles manières de penser les traditions. De manière générale, pour cette île, le tourisme a entraîné des évolutions culturelles mais on peut pas parler de déstructuration sociale significative.

Conclusion

Le whale watching contribue incontestablement à l'amélioration économique et financière des ménages. La culture à travers la baleine comme symbole a impulsé le développement de la localité de Sainte-Marie et en retour le développement via le tourisme lié au whale watching permet de faire revivre d'une certaine manière les rituels traditionnels qui s'amenuisent au cours du temps. La période de la saison des baleines qui trouve son apogée durant le festival a revalorisé la cohésion sociale, la collaboration et l'entraide entre villageois et plus largement le maintien des solidarités familiales. L'acculturation qui s'installe ne remet pas en cause l'organisation sociale ni le respect des divers interdits et tabous dans la localité, la peur des châtements des forces invisibles de la nature étant encore très marquée. Les jeunes générations ne s'alignent plus en effet sur leurs aînés pour les divers rituels autour du « Dieu baleine » mais respectent à leur façon ces valeurs traditionnelles qui ont forgé la culture saint-marienne. La dualité tradition/tourisme et développement aura donc à maintenir un certain équilibre sur le long terme pour éviter des effets déstructurants dans l'organisation sociale de l'île de Sainte-Marie.

Bibliographie

Amouzou E., 2009, *L'impact de la culture occidentale sur les cultures africaines*, L'Harmattan, coll. Études africaines, Paris, 190 p.

Barbaza Y., 1992, « Le tourisme en Côte-d'Ivoire : choix politique et impact limité », in Richaud J.-L. (ed.), *Tourisme : chance pour l'économie, risque pour les sociétés*, PUF, Paris, pp.151-197.

Cinner, J.E., 2008, « Le rôle des tabous dans la conservation des ressources côtières à Madagascar », *Ressources marines et traditions*, Bulletin de la CPS, n°22, pp.15-23.

Couet J.-F., Davie A., 1999, *Dictionnaire de l'essentiel en sociologie*, Liris, Paris, p.56.

Cuisset O., 2010, « Exotisme et folklorisation: tourisme et culture garifuna à Livingston, Guatemala », *RITA*, n°3 : avril. [en ligne], <http://www.revue-rita.com/traits-dunion-thema-51/exotisme-et-folklorisation-thema-133.html>

Eliade M., 1988, *Le sacré et le profane*, Gallimard, coll. Folio Essais, n°82, Paris, 185 p.

Le Barbier, 1908, « Les pêches maritimes dans la province de Tuléar », *Bulletin économique de Madagascar*, 8^{ème} année, n°1-2, pp.30-47.

Poisson H ., 1950, « La chasse à la baleine à Madagascar », *Bulletin économique de Madagascar* n°14, pp.29-30.

Ramamonjisoa J.B.I., 1996, « La perception malgache de l'environnement », *Talily, revue d'histoire* n°3/4, Université de Tuléar, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, pp.59-69.

Razafimpahanana B., Profita P., 1971, « Les fady ou tabous à Madagascar : étude sociologique et psycho-sociologique », *Annales de l'Université de Madagascar*, n°11, pp.115-126.

Vellas F., Cauet J-M, 1997, *Le tourisme et les îles*, L'Harmattan, coll. Sociétés et Économies insulaires, Paris, 122 p.

Chapitre 7. Perception du whale watching dans trois nouvelles destinations à Madagascar

RASOLOFOMANANA Rojo

Introduction

Le whale watching est considéré comme un produit phare de l'écotourisme (Hoyt, 2010). Son essor mondial remonte aux années 1980, tandis que son émergence à Madagascar s'est affirmée durant la période 1998-2008, avec un nombre de whale watchers qui est passé de l'ordre de 4 000 à 16 000 (O'Connor *et al.*, 2009). Dans un contexte où justement l'écotourisme est identifié comme un des piliers d'avenir du développement de Madagascar, permettant à la fois de fournir des débouchés économiques et de procéder à une meilleure gestion et conservation de l'environnement et de la biodiversité (Chaboud *et al.*, 2003; Sarrasin et Ramahatra, 2013), le whale watching représente une niche économique particulièrement prometteuse.

Produit innovant et levier économique, le poids et les perspectives du whale watching dans le secteur tourisme ou plus globalement dans l'économie malgache ne sauraient être saisis sans une compréhension préalable des représentations des populations locales directement impliquées. Cette étude a donc pour objectif de dresser un aperçu sur les connaissances et la perception aussi bien des baleines que du whale watching, consistant à définir les types de pensées et de conduites qui leur sont associés, pouvant ainsi servir de support de réflexion pour la pratique durable de cette activité.

Après une brève conceptualisation théorique, nous tenterons de retracer l'historique du whale watching avant d'aborder les représentations et la construction de l'imaginaire social autour des baleines et du whale watching en nous appuyant sur des entretiens menés auprès d'un panel de personnes dans les zones de Mangily, Fort-Dauphin et Nosy-Be.

1. Cadre théorique

Selon l'approche économique mise en perspective par Godard (2004), l'environnement regroupe des « biens » destinés à répondre au service des humains. Les ressources naturelles acquièrent de ce fait un statut de « bien ou service économique », invitant à réviser l'intérêt porté sur l'individu en tant qu'agent économique et le rapport qu'il entretient avec l'environnement, qui dans le cadre de notre étude concerne la mer et les baleines. Il s'avère intéressant de définir les modalités de ce rapport d'utilité et Godelier (1984) suggère à cet effet qu'« il est nécessaire d'analyser d'un peu plus près les systèmes de représentation que les individus et les groupes, membres d'une société déterminée, se font de leur environnement, puisque c'est à partir de ces représentations qu'ils agissent sur cet environnement ». De ceci découle pour notre propos l'intérêt de mieux comprendre les connaissances et la perception véhiculées au sujet des baleines et du whale watching.

Il est question de déterminer si le whale watching a affecté le rapport entre la population locale et l'environnement marin et si oui, de quelle manière ? Existe-t-il une nouvelle perception des baleines ? De nouveaux codes de conduite et de comportement sont-ils apparus face à la naissance du whale watching ces dernières années ? Afin d'apporter un éclairage sur ces questions, il convient donc de mieux comprendre les représentations sociales autour de la connaissance et de la perception des baleines et du whale watching.

Dans le sens où cette représentation sociale est « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1989), le concept permet d'identifier l'existence ou non d'une régularité des perceptions des baleines et de dégager éventuellement des spécificités ou variations propres à une localité ou relatives à d'autres déterminants.

Jodelet (1989) avance que la représentation sociale « est avec son objet dans un rapport de 'symbolisation', elle tient lieu 'd'interprétation', elle lui confère des significations ». Sous cet angle d'approche, les représentations sociales « articulent les informations sur l'objet de représentation et les attitudes du sujet concernant celui-ci [...] elles sont aussi un guide pour l'action et un modèle d'interprétation des réalités » selon Moscovici (1961). Elles permettent de procéder à une interprétation et une description explicative du « sens commun » élaboré autour des baleines. La représentation sociale sert de grille d'analyse des discours à partir desquels il est possible de comprendre l'imaginaire social existant au sujet des baleines et du whale watching.

En tant que prestation à valeur marchande, le whale watching est un produit commercial qui consiste en « une intervention matérielle et sociale sur la nature » (Godelier, 1984). Suivant cette perspective et en complémentarité avec ce que nous avons évoqué plus haut, le processus d'appropriation de la nature ainsi que la notion d'adaptation au sens de « stratégies inventées pour exploiter les ressources » ouvrent une piste de réflexion pouvant contribuer à une meilleure appréhension du whale watching.

Au-delà de la valeur économique qui s'apparente aux baleines à travers le whale watching, il convient également de déterminer l'existence, la nature et la logique d'autres valeurs que peut révéler la perception. Rocher (1968) considère en effet les valeurs comme faisant partie des fondements idéaux et symboliques de l'action sociale, tandis que Mannoni (1998) indique que les représentations sociales sont à la base des conduites sociales.

Le recueil des données permettant d'esquisser la perception des baleines et du whale watching a été effectué grâce à des entretiens semi-directifs menés dans trois zones distinctes à savoir Mangily, Fort-Dauphin et Nosy-Be que nous présenterons de façon détaillée. L'échantillon est composé de dix individus par zone d'étude. Pour dégager les points de vue de la population locale, nous avons choisi d'effectuer les entretiens auprès de ménages dont la subsistance repose sur l'exploitation de la mer, de ménages dont la subsistance n'est pas directement lié à la mer et des opérateurs de whale watching.

2. Mangily

2.1. Population et société

La région Sud représente un pôle important du tourisme à Madagascar avec le circuit « descente vers le Sud ». Ifaty et Mangily, qui sont souvent assimilés en raison de leur proximité et de l'inexistence de délimitation précise entre les deux, constituent un *fokontany* (quartier, village) de la commune rurale de Belalanda, sous-préfecture de Tuléar II, situé à une vingtaine de kilomètres de la ville de Tuléar.

Mangily est géographiquement situé sur la côte Sud-Ouest de Madagascar, sur le littoral de Tuléar, territoire occupé principalement et historiquement par le groupe Vezo. Les Vezo ont la réputation d'être habiles et spécialisés dans l'exploitation des ressources marines. C'est une donnée qui a bien évolué avec le temps dans la mesure où, d'une part, Mangily a connu un développement touristique considérable et, d'autre part, il y a eu une circulation et un brassage d'individus originaires de groupes différents (Chaboud, 2006). Ainsi, la mer est de plus en plus réservée à une poignée de professionnels qui l'exploitent de façon diversifiée, alors que la tradition et la culture marine Vezo impliquait aussi femmes et enfants.

En tant qu'endroit considéré à « vocation touristique » (Chaboud, 2006), l'économie locale de Mangily repose sur le tourisme réparti entre « un tourisme balnéaire » et « une visite et observation des écosystèmes locaux » (Chaboud *et al.*, 2003). En complémentarité avec les activités touristiques, la population de Mangily pratique des activités traditionnelles telles que la pêche, le charbonnage et la culture sur brûlis. La dégradation de l'écosystème marin due à une surexploitation des ressources marines dans cette localité et ses environs est une préoccupation environnementale majeure débouchant sur la mise en perspective de la valeur économique de ces ressources en tant que stratégie de conservation, à l'image des baleines à travers le whale watching.

2.2. Historique du whale watching à Mangily

La richesse exceptionnelle de la biodiversité de Madagascar lui valant le privilège d'être une destination écotouristique de choix constitue son « capital touristique » (Christie, 2003) le mieux connu. Toutefois, depuis peu, s'y est ajouté le whale watching.

Le whale watching se développe progressivement à Madagascar et voit se multiplier les sites où elle est pratiquée. L'île de Sainte-Marie reste le spot de référence, cependant le whale watching se pratique également dans le Sud de Madagascar. Effectivement, lors de leur migration, les baleines à bosse passent par la côte Sud-Ouest de Madagascar (Benbow, 2008), donc sur les côtes de la province de Tuléar. Anakao, Ifaty/Mangily et Salary sont les principaux sites où se pratique le whale watching.

À Mangily, la population est restée dans l'indifférence ou l'ignorance de l'existence du passage des baleines dans ses eaux. La réalisation d'un entretien avec un opérateur le résume bien :

« Et bien d'abord on était comme tout le monde, on croyait que les baleines il n'y en avait qu'à Sainte-Marie, et puis en fait, en sortant plonger on s'est rendu compte qu'il y en avait aussi beaucoup ici. Les pêcheurs le savaient bien donc on en a parlé avec eux et on s'est rendu compte qu'on pouvait proposer ça aussi aux clients. Pour nous économiquement c'est intéressant, c'est intéressant tout court d'aller rencontrer les baleines donc voilà c'est venu assez naturellement ».

L'idée d'en faire un nouveau produit touristique se concrétise quasi immédiatement après la prise de conscience d'une opportunité économique relative au passage des baleines et les clubs de plongée ont démarré l'exploitation commerciale des baleines en proposant le whale watching au milieu des années 2000 avec les moyens déjà à disposition, notamment les bateaux et les équipements tels que les gilets de sauvetage.

Connaissant un début *« assez timide »*, sans une réelle maîtrise de l'activité comme le souligne un opérateur *« on ne savait pas où chercher, on ne savait pas comment approcher les baleines, on ne savait pas à quelle heure du jour c'était mieux »*, la pratique du whale watching a vite conquis et s'est développée assez rapidement pour se placer au rang des premiers attraits touristiques de Mangily durant ces cinq dernières années. De nombreux piroguiers se sont mis à proposer cette activité. Au total, on compte trois opérateurs équipés de bateau à moteur (les clubs de plongée) et des dizaines de piroguiers.

Par ailleurs, désireux de faire connaître Mangily pour les baleines à l'image de l'île Sainte-Marie, certains opérateurs ont sollicité un partenariat avec Cétamada (association qui veille au développement de l'écotourisme baleinier durable à Madagascar et qui assure la diffusion d'un code de bonne conduite pour le whale watching) afin de s'octroyer une *« crédibilité »* et une *« reconnaissance des clients »* et également pour promouvoir une collaboration quant aux *« échanges d'informations sur les observations effectuées »*. Ce partenariat a permis d'établir une certaine normalisation de la pratique du whale watching, plus conforme au respect du code établi par Cétamada, incitant ceux qui n'en bénéficient pas directement d'appliquer les mêmes protocoles.

Le whale watching est une des activités touristiques les plus rentables pour cette destination. L'avenir de cette localité se dessine ainsi, entre autres, autour des touristes et également des baleines. Conscients de cette équation, les habitants de Mangily s'engagent dans une démarche de durabilité à plusieurs niveaux avec le whale watching. D'un côté, il y a les initiatives d'organisation cherchant à formaliser la pratique de cette activité du côté des piroguiers regroupés dans le cadre d'une association appelée FIHIMARA où l'instauration d'un tarif unique pour le whale watching est par exemple en cours de discussion. D'un autre côté, des efforts de sensibilisation et de formation de la population sont effectués par une ONG locale et quelques acteurs locaux afin d'intégrer les baleines et le whale watching dans une perspective de bien commun, permettant une préservation collective de l'écosystème marin de la part de l'ensemble de la communauté mais aussi s'inscrivant dans la dynamique économique locale pouvant ainsi permettre que *« les gens gagnent de l'argent grâce aux baleines »*.

2.3. Perception du whale watching à Mangily

Selon Abric (1989), cité par Mannoni (1998) : « les sujets n'abordent pas une situation de manière neutre et univoque. Les éléments du contexte [...] véhiculent une représentation de la situation, une signification ». La manière dont un sujet se représente une situation ou un objet donné varie en fonction de ses « catégories cognitives, de son inscription socioculturelle et aussi de son histoire événementielle personnelle ».

Citons les passages des entretiens de quatre de nos enquêtés qui sont respectivement un pêcheur-piroguier, un opérateur de whale watching et deux salariés de service :

« Quand tu vois les baleines, c'est comme si tu voyais le paradis, le paradis sur la mer »

« C'est quelque chose d'extraordinaire, c'est impressionnant, c'est toujours impressionnant même quand on est habitué, c'est toujours impressionnant »

« Ma première impression c'est un enchantement accompagné d'une petite touche de peur. Mais une peur que je garde au fond de moi, que je ne montre pas devant les gens. La grandeur de la baleine quand elle saute fait un peu peur et pourtant elle est juste en train de jouer quand elle fait ça ».

« Si on n'a pas l'habitude, ça fait peur. C'est un animal de très grande taille, de couleur noire. Mais en fait, la baleine ne va rien te faire ».

Manifestement, voir une baleine de près est vécu communément comme une expérience émouvante et sensationnelle. Il semble cependant intéressant de remarquer une nuance dans la perception des enquêtés. En effet, les professionnels touristiques de la mer ont une représentation sublimée des baleines et de la rencontre avec les baleines, une représentation qui renvoie à un spectacle. À la différence de ces derniers, les enquêtés aux métiers non rattachés au tourisme possèdent une représentation basique des baleines. Selon le degré d'intérêt à l'égard des baleines, il existe une différence de perception : une baleine peut être juste un animal pour certains, et pour d'autres elle représente un spectacle et incidemment un produit.

Une contradiction dans la façon dont la population se représente les baleines est à souligner quant à la notion de valeur qu'elle leur associe. D'une part, l'ensemble de nos enquêtés affirme que la population de Mangily ne pratique pas la chasse aux baleines, c'est une conduite qui sous-entend une préservation de l'animal. D'autre part, il existe une valeur d'utilité des baleines dans la mesure où la population locale ne chasse pas les baleines mais consomme leur chair quand il y en a une qui s'échoue et l'huile de la baleine est alors récoltée.

« Les baleines qui s'échouent ici, elles sont vite découpées en morceaux qui sont vendus un peu partout dans le village. C'est arrivé à Belalanda, c'est arrivé un peu partout que les baleines s'échouent donc voilà comme j'ai dit ça ne dure pas longtemps, elle sont mises en petits morceaux assez vite ».

« La chair de baleines est comestible mais il y a des parties qui ne sont pas mangeables à cause de l'odeur qu'elles dégagent. C'est surtout l'huile qui est recherchée. L'huile est utilisée pour guérir la toux et pour cicatriser et guérir les plaies. On peut l'utiliser de plusieurs façons, on peut s'en servir pour cuisiner ».

Il en découle une représentation positive des baleines rattachée à une exploitation mais de façon inoffensive pour l'animal. Le whale watching poursuit cette logique, ce qui peut contribuer à faciliter son appropriation par la population locale et à expliquer une certaine adhésion à la pratique de cette activité.

Si à la base, comme déjà mentionné plus haut, tout le littoral Sud-Ouest était composé de villages de pêcheurs, la population de Mangily a dû adapter son mode de production avec le développement du tourisme. Cette adaptation, dans le sens de « différentes stratégies que l'homme a inventées pour exploiter les ressources de la nature » (Godelier, 1984), se traduit ici par une appropriation des métiers liés au tourisme. Mangily, qui est un site balnéaire, a permis une nouvelle forme d'exploitation de la mer : balade en mer, circuit pour visiter d'autres villages, comme peut le mentionner cet extrait d'entretien :

« Ici, au départ, tous ceux qui sont piroguiers étaient des pêcheurs mais quand les touristes sont arrivés, ils ont changé de métier. Maintenant ils sont nombreux à emmener les touristes en mer ».

Le tourisme à caractère saisonnier contraint cependant ces nouveaux opérateurs à combler le manque d'activité pendant la basse saison. Ils ont de ce fait recours à la pluriactivité. L'intégration du whale watching dans la dynamique économique locale est un aspect de cette stratégie. Ces extraits d'entretiens d'un piroguier et d'un salarié de service révèlent une démarche d'appropriation en fonction de l'opportunité qui s'offre aux personnes. Ce qui revient à penser que l'opportunité est une représentation élaborée autour du whale watching.

« Je suis piroguier, j'emmène des touristes faire de la plongée, voir les coraux et différentes espèces de poissons, voir les villages de pêcheurs. Si on va à Ifaty, je propose un pique-nique sur la plage, après on va voir les mangroves, on visite la forêt de baobabs, voilà mon métier ».

« Quand il n'y a pas de touriste je vais pêcher. Sinon, je fais des petites bricoles, c'est-à-dire, s'il y a une maison à construire, je propose mes services en tant que main-d'œuvre. À part ça, quand il y a des personnes qui cherchent un terrain à acheter, je peux les aider à en trouver et je touche une petite commission ».

« Emmener des touristes est plus intéressant, l'argent vient d'un seul coup. La pêche c'est plus aléatoire. On ne peut pas pêcher la même quantité de poissons aujourd'hui et demain, ça va forcément varier, augmenter et diminuer selon les jours ».

La pratique du whale watching est techniquement différenciée entre l'usage de pirogue et l'usage de bateau motorisé, différence qui va évidemment se répercuter sur le tarif. Le whale watching peut sur ce point faire l'objet d'un conflit d'intérêt, d'une concurrence dans la façon dont le service est proposé. Chacun vante son approche et sa technique de travail utilisée (traditionnelle ou moderne) qui influence la manière de se représenter l'efficacité du whale watching. Pour les

pêcheurs par exemple, le fait de pratiquer le whale watching en pirogue s'inscrit dans le respect traditionnel attaché à la baleine qui n'est pas censée être dérangée. Les passages suivants montrent les points de vue d'un opérateur et d'un piroguier :

« Il faut savoir déjà que les baleines, il faut faire cinq kilomètres en mer avant de les trouver, il faut sortir du lagon pour avoir une chance de les trouver et souvent on en voit une au loin, on met le moteur, on y arrive, on approche tout doucement et puis elle saute, elle plonge, on ne la voit plus pendant dix minutes, elle replonge, elle ressort là-bas, on va vers elle, on ne la voit plus pendant dix minutes, on repart de l'autre côté. En pirogue, ça peut être tout à fait réussi comme ça peut être parfaitement raté, c'est beaucoup plus aléatoire avec une pirogue on va dire ».

« Quand le moteur fait du bruit, les baleines l'entendent, et tout de suite elles partent. Mais une pirogue arrive doucement sans faire du bruit. Les baleines semblent contentes de voir les pirogues et elles jouent bien. Avec les engins motorisés, elles ne peuvent pas jouer si facilement ».

Nous avons pu constater comment l'histoire et la tradition du groupe peuvent influencer la façon dont est perçu et effectué le whale watching. Cet aperçu établit dans tous les cas une perception positive du whale watching à Mangily. L'activité rassemble différents acteurs qui partagent une même aspiration : faire connaître l'endroit grâce aux baleines et au whale watching.

3. Fort-Dauphin

3.1. Population et société

Fort-Dauphin est situé aux pointes Sud-Est de Madagascar. Chef-lieu de district et unique commune urbaine de la région Anosy, la ville est subdivisée en onze *fokontany*. Sa population est estimée à 77 641 habitants en 2015 d'après la projection établie dans le cadre du Plan d'Urbanisme Directeur de 2012, avec un taux de croissance annuel de 2,6%. Le groupe ethnique originaire de Fort-Dauphin est celui des Antanosy dont la signification est « ceux qui viennent de l'île », mais à l'image de l'ensemble de Madagascar en général, la tendance va dans le sens d'un brassage résultant d'un flux migratoire aux origines multiples.

Situé au creux d'une nature généreuse tant en biodiversité terrestre qu'en biodiversité marine, Fort-Dauphin détient un « potentiel écotouristique important » (Sarrasin et Ramahatra, 2013) associé entre autres à un réseau de parcs nationaux et de réserves naturelles. Le tourisme s'inscrit de ce fait parmi les enjeux stratégiques majeurs pour le développement socio-économique futur de la ville aux côtés des exploitations minières ou encore des activités portuaires assurant la liaison et l'échange avec l'extérieur. Par ailleurs, la pêche demeure une activité de subsistance considérable caractérisée par une filière relativement moderne d'exportation de crevettes et de langoustes et une exploitation traditionnelle et artisanale faisant office de source de revenus à de nombreux ménages.

3.2. Historique du whale watching à Fort-Dauphin

À Fort-Dauphin, pour l'année 2014, des sorties en bateau ont permis de constater la présence de baleines jusqu'au milieu du mois de décembre. La saison de passage des baleines a duré ainsi de ce fait quasiment sept mois car il est possible d'en observer dès le milieu du mois de mai. La période entre juin et novembre reste plus certaine.

Le rapport d'étude de Benbow (2008) évaluant les flux migratoires des baleines à bosse dans le Sud de Madagascar notifie la présence abondante de baleines migratrices aux alentours de Fort-Dauphin et atteste cette présence prolongée qui peut s'expliquer par l'existence en quantité importante d'euphausiacés couramment appelés « krill » dont se nourrissent entre autres les mammifères marins.

Cette particularité dont jouit Fort-Dauphin ne débouche pas par autant sur une exploitation de ce potentiel par une offre abondante de whale watching. C'est un club de surf qui proposait également des sorties de pêche en mer qui fut le premier et qui est resté pratiquement le seul opérateur à proposer le whale watching. Les excursions en mer pour la pêche sont aussi des occasions de rencontrer des baleines. Les clients, émerveillés, ont suggéré des sorties exclusives pour observer des baleines et c'est ainsi qu'en 1998, ce club a commencé à vendre le whale watching. Le tarif pour une sortie est de 400 000 Ar soit environ 130 euros pour l'ensemble de l'embarcation avec à bord en moyenne six clients. Le whale watching n'est pas parmi les principales activités du club mais plutôt une activité sollicitée par l'existence d'une demande spécifique. En 2011, notamment par faute de clients, le club a arrêté la vente de whale watching. Cette prestation a été ensuite relayée en figurant parmi les excursions en mer proposées par un établissement hôtelier qui bénéficie de la collaboration d'autres établissements lui adressant leurs clients désireux de pratiquer le whale watching.

L'année 2014 marque un tournant pour le whale watching à Fort-Dauphin. Une ONG locale travaillant dans la filière halieutique et disposant par conséquent d'une bonne connaissance de la mer entame une démarche de « valorisation des atouts touristiques » de Fort-Dauphin, notamment le passage des baleines estimé comme un marché d'avenir pour le tourisme. Décidée à lancer le whale watching, elle collabore avec Cétamada qui est venu former quatorze éco-guides et sept pilotes à Fort-Dauphin. Ce passage a éveillé les intérêts à l'égard des baleines et a fait l'effet d'une réelle sensibilisation et d'une véritable promotion. Dans le cadre de sa vocation première d'appui au développement, l'ONG travaille avec des pêcheurs qui vont désormais assurer une part du marché de whale watching pour la saison 2015 en qualité de pilote. En conciliant un de ses projets financés avec cette volonté de lancer le whale watching, l'ONG a pu doter les pêcheurs de deux bateaux motorisés ainsi que d'équipements tels que les gilets de sauvetage et le GPS.

Le passage de Cétamada à Fort-Dauphin a contribué à stimuler le whale watching et laisse présager un avenir plutôt prospère quand par exemple le club de surf mentionné plus haut affirme reprendre l'activité cette année.

3.3. Perception du whale watching à Fort-Dauphin

Comme nous venons de voir, le whale watching est une activité encore en phase initiale à Fort-Dauphin. Les entretiens que nous avons effectués nous ont tout de même permis de constater une familiarité de notre population d'enquête avec les baleines.

Les pêcheurs croisent régulièrement les baleines en mer à l'occasion de leur activité de pêche. La baleine est perçue de deux manières : premièrement, comme un animal inoffensif et deuxièmement, comme un animal qui accapare l'espace des pêcheurs rendant plus compliqué leur travail. Les passages suivant relatent les perceptions des pêcheurs :

« Il est difficile pour nous de dire aux baleines de se déplacer... une pirogue et une baleine ce n'est pas la même chose, tu vois c'est un animal, si nos filets se trouvent sur son chemin, on se déplace parce que quand elle voit une pirogue, elle ne peut pas faire comme une pirogue, c'est à nous de nous déplacer. C'est un animal énorme, nous avons peur de lui mais les baleines sont recherchées car avec les visites baleine, il y a des personnes qui font une location pour les voir ».

« C'est pendant une de nos sorties en mer pour pêcher que j'ai vu une baleine pour la première fois, elle sortait près de la pirogue, elle n'apparaît pas entièrement, seulement une partie de son corps était visible. J'avais peur mais c'est mon métier, j'avais peur qu'elle touche la pirogue. Elle ne nous est pas rentrée dedans, elle est partie ».

« Les baleines ne sont pas dangereuses, il n'y a pas de raison d'avoir peur des baleines, mais elles détestent qu'on leur manque de respect, elles n'aiment pas ça. Elles ne s'en prennent pas aux gens, mais c'est un animal et c'est à nous de dévier notre chemin quand elles se retrouvent sur notre espace. Mais elles détruisent tout sur leur passage aussi, les filets, les puits de langouste, tout ce qui est sur son passage, c'est fini ».

Une sorte de conflit d'usage de l'espace oppose les pêcheurs aux baleines. Cette situation permet en même temps de notifier une représentation respectueuse des pêcheurs envers les baleines et de montrer la manière dont s'instaure un code de conduite à leur égard : les pêcheurs savent que les baleines sont inoffensives mais restent très prudents eu égard à la taille de l'animal et contournent les baleines pour éviter des accidents.

Malgré le fait que les baleines puissent mener à mal les activités des pêcheurs *« en détruisant tout sur leur passage »*, les pêcheurs ne chassent pas les baleines. L'ensemble des enquêtés attestent que la chasse aux baleines n'est pas pratiquée à Fort-Dauphin mais la chair de baleine y est par contre consommée en cas d'échouage.

Si l'adhésion de nos enquêtés à l'idée du whale watching est partagée, c'est avant tout pour des raisons très pratiques liées au climat qui se trouve à la source d'une perception pessimiste de l'activité. En effet, selon un de nos enquêtés, durant la saison des baleines, soufflent les alizés et le courant en mer qui en résulte est motif d'annulation des sorties, ce qui constitue une image peu fiable du whale watching et une rentabilité incertaine.

4. Nosy-Be

4.1. Population et société

Nosy-Be est la plus grande île d'un archipel d'îlots situé dans le Canal du Mozambique, au Nord-Ouest de Madagascar. Suivant l'organisation territoriale malgache, Nosy-Be est un district rattaché à la région Diana et une commune urbaine composée de cinq arrondissements constitués au total par 32 Fokontany. Étendue sur une superficie de 317 km², Nosy-Be compte 73 010 habitants en 2013 selon les données de l'INSTAT. Les Sakalava et les Antakarana représentent les principaux groupes ethniques qui composent la population de Nosy-Be même si de plus en plus, l'île accueille des résidents provenant de tous les horizons.

L'économie de Nosy-Be s'articule autour du tourisme. Elle absorbe à elle seule en 2013 un tiers de la fréquentation touristique de Madagascar selon l'Office Régional de Tourisme de Nosy-Be. Après la fermeture en 2006 de l'usine de sucrerie qui assurait la survie de nombreux ménages, le tourisme tend à devenir la principale issue en termes d'emploi et de revenu pour les habitants de Nosy-Be. Les manifestations culturelles dont l'emblématique festival Donia qui stimulent l'économie de l'île font écho au tourisme. Par ailleurs, la pêche déclinée en pêche industrielle, pêche artisanale ou encore en produit touristique à travers la pêche au gros reste une ressource économique importante.

4.2. Historique du whale watching à Nosy-Be

Le tourisme balnéaire fait la réputation de Nosy-Be. Pour mieux apprécier Nosy-Be, la visite des îles, principalement Nosy Komba, Nosy Tanikely, Nosy Iranja et Nosy Sakatia, sous forme de journée d'excursion est une étape incontournable. Par ailleurs, le snorkeling et la plongée sous-marine représentent aussi des activités prisées regroupant de nombreux opérateurs, ce qui revient à remarquer que les sorties en mer sont caractéristiques du tourisme à Nosy-Be. Les opérateurs répertoriés auprès de l'office du tourisme sont presque tous répartis dans des activités tournées vers la mer : excursion, plongée, croisière en catamaran, pêche sportive.

Il semble assez légitime de penser que ces nombreux professionnels dont le métier consiste à sillonner et à explorer la mer ont connaissance du passage des baleines à Nosy-Be comme le rapporte d'ailleurs un opérateur :

« Les baleines on les voit quand même facilement dès qu'on fait des excursions en mer pendant la saison [...] On en a toujours vu, ça a toujours été quelque chose qui était présent, que ce soit des baleines à bosse ou des rorquals, il y a pas mal de dauphins aussi ».

Nosy-Be a cette touche d'exception d'abriter différentes espèces de baleines comme le rorqual de Bryde et le rorqual d'Omura. La présence de dauphins et de requins baleines est également un atout supplémentaire. Cependant, ces atouts n'ont pas été tout de suite mis en avant et exploités de façon exclusive. Certains opérateurs comme les clubs de plongée et les hôteliers ont commencé à pratiquer le whale watching dans le courant des années 2000 mais en l'associant avec les sorties plongée et les excursions pour visiter des îles.

C'est en 2011 qu'un opérateur s'est consacré à valoriser et à développer le whale watching en proposant des sorties dédiées exclusivement à l'observation des baleines. En se spécialisant dans le whale watching, il a fallu forger le marché. Pour ce faire, les campagnes de communication ont été initiées et le whale watching s'est fait connaître de plus en plus.

Pour promouvoir le whale watching, en 2013, cet opérateur a commencé la première édition du « weekend des baleines ». C'est une manifestation durant un weekend du mois de septembre qui a pour objectif de faire connaître les baleines aux enfants. Le premier jour est dédié à proposer des activités autour des baleines : sculpture en sable de baleine, petite conférence, projection de film, dessin. Le deuxième jour, en collaboration avec les autres opérateurs touristiques, ils emmènent les enfants faire des sorties en mer pour voir les baleines.

Le whale watching est de plus en plus pratiqué à Nosy-Be au tarif moyen de 55 euros pour une journée d'excursion incluant le déjeuner et une séance de snorkeling dans l'après-midi. La clientèle est plutôt familiale, de tous les âges et à plus de 90% de nationalité étrangère. L'activité est en pleine expansion à Nosy-Be, des clubs de plongée et des excursionnistes se sont mis à l'inclure dans leur prestation, les baleines sont visibles sur les brochures publicitaires, l'office du tourisme en fait également la promotion en consacrant un onglet « saison des baleines » sur son site internet.

4.3. Perception du whale watching à Nosy-Be

La taille impressionnante est une représentation systématiquement associée aux baleines par les enquêtés qui en ont déjà vu, tous profils confondus. Nos enquêtés ne développent cependant pas particulièrement un sentiment de peur ou de rejet mais plutôt une image sympathique et un rapport amical à l'encontre des baleines.

« Les baleines donnent des spectacles, elles ne s'en prennent pas aux gens mais sont très joyeuses ».

« Elles ne sont pas méchantes, elles s'amusent, c'est merveilleux, c'est spectaculaire et c'est très plaisant de les voir ».

Cette représentation positive est également partagée par les enquêtés qui n'ont jamais vu de baleines. Ainsi, dans l'imaginaire collectif, elles sont considérées comme un animal de bonté notamment en raison du fait qu'elles sont inoffensives, qu'elles ne s'attaquent pas à l'homme mais est pour ce dernier un ami. Le fondement de cette représentation revêt un aspect mythique, un mythe étant à la base de la pensée du sens commun selon laquelle les baleines protègent et sauvent l'homme. Ces passages d'entretiens avec nos enquêtés permettent en effet de constater que l'individu justifie sa perception par une représentation héritée et transmise dont il ignore précisément l'origine.

« D'après ce que j'ai entendu, ce qu'on raconte c'est que les baleines sauvent les humains, elles ne les mangent pas. Par exemple, s'il y a une personne qui se noie en mer, elles vont la sauver et la ramener sur la rive ».

« Pour moi personnellement, je pense que les baleines ne sont pas des animaux mais elles sont comme nous. D'après les histoires que j'ai entendues, elles aident les personnes en difficulté en mer comme quand il y a du mauvais temps, des choses comme ça ».

« Je pense que depuis très longtemps, il y a une relation très particulière entre l'homme et les baleines, et c'est toujours un moment assez magique sur l'eau quand les gens voient les premiers souffles, les premières baleines, la première fois où elle sort sa nageoire caudale de l'eau. Oui il y a bien une relation magique entre les hommes et les baleines ».

Cette représentation singulière des baleines semble se rapporter à une sorte de fascination accompagnée d'une vision fantasmée comme nous avons pu remarquer dans le fait de personnifier les baleines, de parler d'elles dans des termes définissant et qualifiant usuellement les humains comme « ouvertes », « sympathiques », « joyeuses ».

La perception positive des baleines constitue une « connaissance socialement partagée » à Nosy-Be. Rappelons que la représentation sociale est un socle constitutif des actions et conduites de l'individu qui, partagée par les membres d'une société, institue les codes socialement acceptés. Par conséquent, il semble logique de prendre cette représentation collective positive des baleines comme facteur explicatif du fait qu'unaniment, nos enquêtés disent n'avoir jamais consommé de la chair de baleine, comme ils affirment ne pas pratiquer la chasse non plus. Il paraît également intéressant de distinguer ces propos d'un de nos enquêtés :

« Pour nous les Sakalava, la baleine possède une valeur particulière. Il est interdit de la tuer car elle sauve les gens même si au bout du compte, je n'ai jamais entendu parler de quelqu'un qui a vraiment été sauvé par les baleines. C'est peut-être une façon de les protéger ».

Le fait de ne pas consommer la chair des baleines et de ne pas les chasser constitue, d'une part, un comportement respectueux envers l'animal et, d'autre part, ce respect relève d'une culture identitaire. Ce respect envers les baleines se rattache à un système de valeurs pouvant être distingué sous deux aspects. Il y a d'un côté la valeur relative au mythe et croyance du groupe social (Mendras, 1981), un ressenti de l'ensemble de nos enquêtés. D'un autre côté, il y a la valeur commerciale qui entre dans les registres des représentations par le biais du whale watching, une représentation par conséquent plus marquée chez ceux dont la subsistance est directement ou indirectement liée à cette activité.

Le whale watching est une activité jeune à Nosy-Be, son insertion parmi les ressources économiques de la société peut occasionner un changement des représentations et de l'imaginaire social des baleines. Réciproquement, ce changement peut également façonner une représentation particulière du whale watching. Cependant, aucun processus d'appropriation ou de réappropriation particulière des baleines ne s'est démarqué. La valeur attribuée aux baleines ayant été instaurée bien avant et indépendamment du whale watching, c'est plus au niveau de la perception en termes d'avantages et inconvénients de cette activité que se structure une représentation systémique des baleines replacée dans le contexte environnemental mondial actuel comme l'illustrent les passages suivants :

« Je pense que c'est un des animaux qui fascinent le plus les humains. Il y a des massacres sur les animaux partout dans le monde, sur les éléphants, sur les lions, mais on ne voit jamais autant de gens se réunir pour protester contre la chasse baleinière [...] Le whale watching dans son ensemble, ça a permis de sauver les baleines, car même dans les pays qui chassaient les baleines avant, l'objectif c'est de montrer au pays, au gouvernement qu'une baleine vivante rapporte beaucoup plus qu'une baleine morte. Le whale watching contribue à la sensibilisation. Les gens vont voir des baleines, sont sensibles et donc l'opinion publique va de moins en moins accepter qu'on chasse les baleines ».

« ... sur la sauvegarde des océans, de l'environnement et tout, la baleine à bosse est devenue une sorte de mascotte qui est utilisée pour la sensibilisation de manière générale du milieu sous-marin ».

« Le whale watching fait prendre conscience aux gens de l'importance cruciale de respecter l'environnement et les océans, que la forêt et les océans sont en symbiose, que l'un ne va pas sans l'autre, qu'il faut absolument que les gens prennent conscience que l'océan ce n'est pas la poubelle du monde mais que c'est le poumon du monde, il faut absolument que ça change, que les gens respectent l'océan ».

Le whale watching est accueilli positivement à Nosy-Be. Pas d'effort d'adaptation particulier n'a été nécessaire en ce qui concerne les matériels. Le whale watching est intégré aux listes des offres touristiques suivant une logique d'imitation ayant trait à sa rentabilité comme le rapportent les opérateurs :

« Ça rapporte beaucoup d'argent, on s'est inspiré de ce que les autres font. Pour notre travail, si tu ne regardes pas ce que les autres font, tu ne t'en sortiras pas. Tu cherches de nouvelles idées, tu demandes des conseils. Par exemple, pour Ankarana dont l'accès est difficile, on m'a dit comment je devrais faire, ce que je dois éviter, ce que les clients peuvent et ne peuvent pas faire ».

« C'est une manne financière énorme, en comparaison avec la chasse, ça rapporte beaucoup plus, et c'est beaucoup mieux réparti que la chasse à la baleine où les retombés vont seulement aux entreprises qui sont spécialisées dans ça ».

« On était au Costa Rica, là-bas ils font du whale watching et on a vu que ça marchait du tonnerre, du coup quand on est venu s'installer à Madagascar et quand on a vu que les baleines à bosse étaient là, on a déduit qu'il fallait proposer cette activité-là sachant que dans le coin en plus, il n'y pas grand monde qui le fait, c'est plutôt pas mal ».

De façon générale, la perception du whale watching est positive et optimiste aussi bien du côté des opérateurs que du reste de la population. Le développement de l'activité représente une opportunité de plus pour favoriser l'arrivée des touristes. C'est une vision positive car même contrastée avec l'idée de certains de dire que le whale watching ne crée pas plus d'emplois que ceux qui existaient déjà auparavant, et donc n'apporte d'avantages significatifs que pour les opérateurs, le whale watching suscite par exemple un rapport de coopération et non de conflit de zonage entre les pêcheurs et les prestataires.

Conclusion

Porter un regard sur la façon dont la population perçoit les baleines a permis de comprendre non seulement la logique suivant laquelle la population s'approprié le whale watching en tant que nouvelle activité commerciale mais également la manière dont il s'intègre dans le tourisme. Les représentations sociales des baleines permettent en effet de constater que l'interprétation individuelle construit le mythe ou plus objectivement la base sur laquelle s'édifient les valeurs qui, à l'échelle sociale, recouvrent un rôle prescriptif de normes caractérisées par le respect des baleines. Le whale watching qui est justement une alternative à la chasse à la baleine ne se heurte donc pas à une barrière culturelle à Madagascar.

Par ailleurs, l'existence préalable d'une offre relativement large d'activités touristiques en mer facilite l'accommodation du whale watching ; sa commercialisation saisonnière constitue une ressource supplémentaire qui n'affecte pas les principales sources de revenu. Ce paramètre semble influencer le niveau de développement du whale watching à l'exemple de Nosy-Be et de Mangily où il s'est additionné aux autres prestations déjà existantes de sortie en mer et où il rencontre déjà un certain succès. À Fort-Dauphin, le whale watching en est à ses débuts dans un contexte où l'exploration du milieu marin ne figure pas parmi les principaux attraits touristiques.

Il existe ainsi une disparité entre les trois zones d'étude. D'abord, au niveau de l'utilité des baleines : la chair est consommée et l'huile utilisée à Mangily et à Fort-Dauphin en cas d'échouage alors que ce n'est pas le cas à Nosy-Be. Si la pratique semble a priori s'apparenter à une culture identitaire, force est de remarquer que les baleines qui s'échouent sur les côtes de Nosy-Be sont très rares, relativement sans doute à un ensemble de paramètres tel que la situation géographique et les conditions météorologiques. De plus, les autorités et les institutions locales ont pris en main la situation lors du seul cas d'échouage récent rapporté par les enquêtés, la population n'ayant pas été autorisée à y accéder. Ensuite, les modalités de pratique du whale watching diffèrent entre Nosy-Be et Mangily : si les bateaux à moteur sont plus nombreux à Nosy-Be, ce sont les pirogues qui sont en plus grand nombre à Mangily. Enfin, si le whale watching représente une attraction touristique supplémentaire pour les trois sites, l'apport économique est nuancé : à Mangily, le tourisme est très saisonnier donc la rentabilité du whale watching et ses retombés sur la population locale ne sont pas du même ordre qu'elles peuvent l'être à Nosy-Be où les offres sont plus diversifiées, l'affluence des touristes plus importante et la saisonnalité moins marquée. Il en est de même pour Fort-Dauphin où le whale watching se présente pour l'instant comme une activité indépendante et exclusive engageant de ce fait plus de risque quant à sa rentabilité.

L'ambition de promouvoir le whale watching est en revanche partagée dans les trois zones d'étude. Cette volonté sous-entend une perspective de développement durable de l'activité. La préservation des baleines est inscrite dans la conscience collective des populations locales et le whale watching procède à une démarche de valorisation de l'ensemble de l'environnement marin sachant que les baleines ne peuvent survivre indépendamment de leur écosystème.

Bibliographie

Benbow S., 2008, *An assessment of the migratory flow of Megaptera novaeangliae along the Southwest coast of Madagascar*, Blue ventures conservation reports, Andavadoaka, Madagascar, 17 p.

Chaboud C., 2006, « Gérer et valoriser les ressources marines pour lutter contre la pauvreté », *Études rurales*, n°178, pp.197-212.

Chaboud C., Méral P., Andrianambinina D., 2003, « L'écotourisme comme nouveau modèle de valorisation de l'environnement : diversité et stratégies des acteurs à Madagascar », *XIX^{ème} Journées du développement*, Association Tiers-Monde et Gemdev, 2-4 juin, Paris.

Christie I.T., Crampton D.E, 2003, « République de Madagascar : étude du secteur tourisme », *Documents de travail de la région Afrique*, Banque Mondiale, n°63, 155 p.

Godard O., 2004, « La pensée économique face à la question de l'environnement », *Cahiers du laboratoire d'économétrie de l'École polytechnique*, n°2004-25, 28 p.

Godelier M., 1984, *L'idéal et le matériel. Pensées, économies, sociétés*, Fayard, Paris, 348 p.

Hoyt E., 2010, *Schéma de développement des sites d'observation de baleines et de dauphins*, Agence des aires marines protégées, Humane society international, WDCS, Washington DC, USA, 29 p.

Hoyt E., Iniguez N., 2008, *État des lieux du whale watching en Amérique Latine*, WDCS, Chippenham, Royaume-Uni, IFAW, East Falmouth, USA, Global Ocean, Londres, 60 p.

Jodelet D. (ed.), 1989, *Les représentations sociales*, PUF, Paris, 454 p.

Mannoni P., 1998, *Les représentations sociales*, PUF, Paris, 128 p.

Mendras H., 1981, *Éléments de sociologie*, Armand Colin, Paris, 262 p.

Moscovici S., 1961, *La psychanalyse, son image et son public*, PUF, Paris, 650 p.

O'Connor S., Campbell R., Cortez H., Knowlest., 2009, *Whale watching worldwide : tourism number, expenditures and expanding economic benefits*, Special report from the International Found of Animal Welfare, Yarmouth MA, USA, 295 p.

Rocher G., 1968, *Introduction à la sociologie générale. Tome I. L'action sociale*, Édition HMH, Paris, 187 p.

Sarrasin B., Ramahatra H., 2013, « Le développement touristique à Tolagnaro et dans le Parc national d'Andohahela (Madagascar) : la mise en valeur des ressources naturelles par la lutte contre la pauvreté », *Études caribéennes*, n°24-25, pp.1-19.

Synthèse des résultats

Posters présentés

**au Séminaire
Biodiversité dans l’océan Indien
02-05 juin 2015
Université de La Réunion**

et

**au Congrès
Humpback Whale Word Congress
29 juin-03 juillet 2015
Sainte-Marie, Madagascar**



Séminaire "Biodiversité dans l'océan Indien"



Un séminaire international de restitution des actions menées dans le cadre du programme opérationnel de coopération territoriale porté par l'Université de La Réunion

Université de La Réunion

Amphithéâtre bioclimatique - Campus du Moufia

29th June
03rd July 2015
Sainte-Marie Madagascar

Humpback Whale,
conservation and
development lever

Official
support



© Fitou - Cetamada



Humpback Whale World Congress

Applied research | Regional works | Management workshops | Economic and social involvement

Sponsors



Partners



Official & exclusive printer:





POE 2.10 POCT FED – FEDER Biodiversité
Séminaire de restitution
2 – 5 juin 2015, Campus du Moufia, Saint Denis

Le programme AS2W
Analyse socioéconomique du whale watching
à Madagascar et à La Réunion
Frédéric SANDRON
Directeur de Recherche
Institut de Recherche pour le Développement - IRD Réunion

Le programme *Analyse socioéconomique du whale watching à Madagascar et à La Réunion* a été réalisé entre septembre 2014 et mai 2015 dans le cadre de l'Action *Mégafaune* du projet *Biodiversité*



© Cetamada

Équipe de recherche (économie, démographie, sociologie, anthropologie)

Frédérique ANDRIANARD	Chef de Département SSAD	Université Catholique de Madagascar
Tanely ANDRIANANTONDRO	Chef de Département Economie	Université Catholique de Madagascar
Alexandre FAULET	Étudiant M2	Muséum National d'Histoire Naturelle
Frédéric GANNON	Maître de Conférence	Université du Havre
Laurent MOUYSET	Responsable Administratif	Association Globice
Paola Andrea MUNOZ FORERO	Étudiante M2	Université Paris Descartes
Sophia RAKOTOHARIMALALA	Directrice Éducative	Association Cetamada
Noëha SAISHO	Étudiante M2	Université Paris Descartes
Frédéric SANDRON	Directeur de Recherche Coordinateur	Institut de Recherche pour le Développement - IRD Réunion
Raja RASOLOFOMANANA	Étudiante M1	Université Paris Descartes

Un double objectif :

- tisser un réseau de partenaires scientifiques SHS sur le thème du WW dans la région océan Indien
- apporter des connaissances sur l'économie du WW et sur la manière dont il est perçu par la population

Contact :
frederic.sandron@ird.fr

Méthodologie globale

- analyse de données secondaires
- recueil et analyse de données primaires
- recoupement des analyses (interdisciplinarité)
- approche qualitative (entretiens semi-directifs)
- approche quantitative (données statistiques)



© Eric Gentelet

Quelques résultats généraux

- WW associé aux valeurs de la nature, de l'écotourisme, de l'écologie et du respect de l'environnement
- secteur récent qui s'organise autour d'une juridiction, de labels et de chartes
- secteur touristique soumis aux aléas conjoncturels de la demande (crise politique à Madagascar, « crise requin » à La Réunion) et donc économiquement fragile
- contrairement au bird watching, le WW n'attire pas une clientèle de passionnés. C'est un produit attractif mais qui reste complémentaire à une offre plus large
- les perspectives de développement du secteur sont le passage au stade d'industrie pour augmenter la clientèle et diminuer les coûts :
 - 1) Intensification = le Festival des Baleines 2015 à Sainte-Marie (Madagascar)
 - 2) Extensification = projet à l'échelle de l'océan Indien d'une Route des Baleines



POE 2.10 POCT FED – FEDER Biodiversité
Séminaire de restitution
2 – 5 juin 2015, Campus du Moufia, Saint Denis

Du whaling au whale watching : changement de valeur et de perception d'une ressource naturelle

Moeha SAISHO
 Master2 Expertise en Population et Développement
 Université Paris Descartes

Comprendre comment la chasse à la baleine (whaling) a été supplantée par l'observation de la baleine (whale watching). Ce travail a été effectué grâce à une synthèse bibliographique d'articles dans des disciplines variées (archéologie, anthropologie, économie, droit, biologie) en langues française, anglaise et japonaise



Historique

- chasse artisanale à la baleine dès le Moyen-Age (Basques)
- chasse industrielle internationale suite aux progrès technologiques à partir du milieu du 19^e siècle
- déclin du whaling à partir des années 1960 suite à la baisse de rentabilité de l'activité
- interdiction du whaling en 1982 suite à un moratoire
- aujourd'hui, seuls l'Islande, la Norvège, le Japon et quelques communautés autochtones pratiquent le whaling

L'arrêt du whaling est consécutif à la diminution des stocks de baleines au milieu du 20^e siècle et ensuite aux nouvelles idées écologistes dans les années 1970-1980. Peu à peu, le whale watching, dans la mouvance du bird watching et du wildlife watching, va donner davantage de valeur à une baleine vivante qu'à une baleine morte



©AFP

Whaling et whale watching ne sont pas incompatibles.

Les trois pays où perdurent la chasse à la baleine proposent aussi de les observer. Des facteurs de politique internationale et idéologiques expliquent cette situation

Contact : moeha.saisho@gmail.com



POE 2.10 POCT FED – FEDER Biodiversité
Séminaire de restitution

2 – 5 juin 2015, Campus du Moufia, Saint Denis

Naissance et déploiement de l'industrie du whale watching

Frédéric GANNON
Maître de Conférence
Université du Havre

Développement de l'industrie du WW dans le monde

- 1955 : Californie, première initiative privée de WW à San Diego par le pêcheur Chuck Chamberlin
 - 1960's : lancement du WW en Australie
 - 1970's : Mexique, Bahamas, Canada (Saint-Laurent)
 - 1975-1985 : diffusion en Nouvelle-Angleterre (Boston)
 - à partir de 1985 : accélération de la diffusion du WW
 - 1998 : 9 millions de whale watchers dans 80 pays
 - 2008 : 13 millions de whale watchers dans 119 pays
- taux de croissance annuel moyen = 3,7% (IFAW 2009)
- chiffre d'affaire de 2 milliards \$



En 2008, la zone Sud-Ouest de l'océan Indien représente 0,3% du marché du WW

REGIONS	Whale watchers		Nombre d'opérateurs		nb spots	Dépense directe (M\$)	Dépense totale (M\$)	Indice de concentration (**) (***)	
	1998	2008	1998	2008				2008	2008
Afrique et Moyen-Orient (22 pays)	1 552 468	1 361 112	64	310	40	10,08	83,04	HH = 5778 CR2 = 86,57% CR4 = 92,38%	HH = 6003 CR2 = 81,44% CR4 = 87,28%
Europe (18 pays)	417 814	828 015	88	241	67	41,20	110,91	HH = 1386 CR4 = 63,99% CR7 = 83,11%	HH = 1028 CR4 = 53,27% CR7 = 77,17%
Asie (19 pays)	347 822	1 055 781	46	857	50	21,57	65,94	HH = 1787 CR4 = 76,90% CR7 = 95,88%	HH = 2225 CR4 = 62,53% CR7 = 94,15%
Océanie, Îles du Pacifique, Antarctique (17 pays)	1 171 455	2 477 200	335	373	51	117	328	HH = 4928 CR3 = 97,69% CR5 = 99,24%	HH = 3587 CR3 = 86,37% CR5 = 98,98%
Amérique du Nord (4 pays)	5 494 654	6 345 274	441	875	61	573,35	1 281,05	HH = 6374 CR1 = 77,22% CR2 = 97,31%	HH = 5960 CR1 = 74,67% CR2 = 93,32%
Amérique centrale et Caraïbes (23 pays)	00 720	250 937	34	342	26	17,20	46,60	HH = 2291 CR3 = 71,68% CR5 = 84,29%	HH = 2671 CR3 = 74,07% CR5 = 85,34%
Amérique du Sud (10 pays)	266 712	582 547	n.d.	440	29	63,61	331,82	HH = 3405 CR3 = 88,62% CR5 = 96,99%	HH = 3275 CR3 = 86,75% CR5 = 98,81%

(**) HH = Indice de Herfindahl-Hirschman

(***) CRn = somme des parts carrées (pour le nombre de Whale Watchers et leurs dépenses totales) des n premiers pays de la région, classés par ordre décroissant

Source : IFAW 2009, nos calculs pour les indices

IHH = indice de Herfindahl-Hirschman

= somme (x 10.000) des parts de marché d'un secteur d'activité ou d'une région.

En droit de la concurrence, trois intervalles de concentration sont définis :

- IHH < 1500 : faible
- 1500 < IHH < 2500 : modérée
- IHH > 2500 : degré pouvant justifier une intervention de l'autorité de la concurrence

Le secteur du WW se structure selon les règles classiques de l'économie industrielle malgré ses particularités

- baleine = bien naturel mobile et situé
- WW = bien complémentaire
- le besoin de différenciation internationale peut créer une concentration locale
- existence d'un risque produit
- existence d'un risque pays (localisation)
- produit avec forte variation de qualité
- dans l'océan Indien : tentative d'intensification verticale à Ste Marie et horizontale avec la Route des Baleines

Contact :
frederic.gannon@univ-lehavre.fr

Zone géographique	Part du marché mondial en 2008 (%)
Amérique du Nord	49
Océanie, Îles Pacifique, Antarctique	20
Afrique et Moyen-Orient	10
Asie	8
Europe	6
Amérique du Sud	5
Amérique Centrale, Caraïbes	2

Source : IFAW 2009



POE 2.10 POCT FED – FEDER Biodiversité
Séminaire de restitution
2 – 5 juin 2015, Campus du Moufia, Saint Denis

L'offre de whale watching à La Réunion, Madagascar et Maurice
Paola Andrea FORERO
 Master2 Expertise en Population et Développement
 Université Paris Descartes



Les **enjeux** sont ceux de la compétition et de la compétitivité économique et touristique entre pays et au sein d'un territoire. L'activité écotouristique est un levier de développement important pour les petits territoires insulaires

La **méthode** a consisté en une analyse bibliographique et webographique des sites internet qui proposent l'activité de whale watching

L'**objet** de cette étude est de recenser et de comparer les offres de whale watching en tant que service écotouristique à La Réunion, Madagascar et Maurice. Il s'agit de répondre à la question :
 sous l'appellation « whale watching », que vend-on exactement, quel est le produit proposé ?

- Quelques **critères d'analyse** :
- prix
 - existence de réglementation
 - garantie de voir un cétacé
 - proposition de compensation
 - nombre de passagers
 - etc.



- Les **concepts d'analyse** :
- intangibilité
 - périssabilité
 - inséparabilité
 - hétérogénéité

Contact : paola.munoz.forero@gmail.com



- Résultats :**
- les offres de whale watching sont assez bien différenciées selon les trois territoires étudiés
 - le whale watching est le plus souvent explicitement associé à un autre type de loisir : croisière, plongée, observation d'autres animaux
 - on assiste à une relative saturation du secteur
 - la structuration actuelle du secteur va sans doute s'orienter à la fois vers une offre plus qualitative et vers une offre plus industrielle



POE 2.10 POCT FED – FEDER Biodiversité

Séminaire de restitution

2 – 5 juin 2015, Campus du Moufia, Saint Denis

L'organisation économique du secteur du whale watching à La Réunion

Frédéric GANNON ⁽¹⁾, Laurent MOUYSSSET ⁽²⁾, Frédéric SANDRON ⁽³⁾

⁽¹⁾ Maître de Conférence, Univ. du Havre, ⁽²⁾ Responsable administratif, Globice

⁽³⁾ Directeur de Recherche, IRD

Le secteur du whale watching à La Réunion est très récent.

Il s'est développé rapidement à la fin des années 2000, suite à une augmentation du nombre de baleines à bosse sur les côtes réunionnaises au cours des années 2007 et 2008



Sociétés commerciales proposant le whale watching

On dénombre une petite cinquantaine d'opérateurs touristiques actifs œuvrant en mer et dont le whale watching est une activité ciblée ou opportuniste

- moins d'une dizaine de transporteurs de passagers
- une quinzaine de loueurs de bateaux et jet skis, pêche au gros
- une vingtaine de clubs de plongée



Contact :
globice@globice.org



Caractéristiques

- l'offre de whale watching est fortement concentrée dans l'Ouest de l'île
- la grande majorité des opérateurs sont des micro-entreprises employant une ou deux personnes
- l'opérateur le plus important emploie 25 salariés pour un chiffre d'affaire de 2 millions €
- les opérateurs peuvent signer une Charte d'approche garantissant les bonnes pratiques d'observation des cétacés
- depuis 2014, les opérateurs peuvent obtenir le label O2CR (Observation Certifiée Responsable des Cétacés à la Réunion). Celui-ci est assorti de contrôles et de sanctions en cas de manquement au respect des engagements

Conclusion

- un secteur largement atomistique
- une offre de whale watching couplée à d'autres prestations (plongée, croisière de loisir, pêche)
- une demande très inégale selon les jours de la semaine et selon les mois
- un secteur qui souffre d'une demande touristique stagnante voire en baisse suite notamment aux attaques de requins survenues ces dernières années à La Réunion
- **Le développement rapide du secteur du whale watching est freiné par une demande trop faible et trop aléatoire. L'investissement est risqué et freine une industrialisation et une organisation plus structurées qui permettraient des économies d'échelle et des gains de productivité**



POE 2.10 POCT FED – FEDER Biodiversité
Séminaire de restitution
2 – 5 juin 2015, Campus du Moufia, Saint Denis

L'organisation économique du secteur
du whale watching à Sainte-Marie (Madagascar)

Sophia RAKOTOHARIMALALA

Directrice Exécutive
 CETAMADA, Sainte-Marie

Objectif

- Décrire l'organisation économique du secteur du whale watching à Sainte-Marie



©Cetamada

Méthode

- Entretiens semi-directifs auprès des opérateurs
- Sources et bases de données de l'association Cetamada



©Google Earth

Année	Nombre de Touristes à Sainte-Marie	Recettes des sorties de whale watching (€)
2010	1 520	65 360
2011	1 797	77 271
2012	1 598	68 714
2013	1 462	62 866
2014	3 137	134 891



Résultats

- le whale watching est pratiqué à Sainte-Marie depuis la fin des années 1980
- Sainte-Marie est un des spots mondiaux de whale watching
- le secteur est structuré principalement autour d'une dizaine de gros opérateurs qui sont des hôteliers
- ces opérateurs s'appuient sur une Charte de Bonne Conduite pour l'observation des baleines
- les activités autour du whale watching sont nombreuses et variées : excursion, conférences, films, sensibilisation, festival, etc.
- le secteur a connu une croissance ininterrompue de la demande entre 1998 et 2008
- avec la crise politique de 2009 à 2013, la demande a chuté puis stagné. On observe une reprise en 2014

Perspectives

- le secteur développe des ambitions de croissance avec le nouveau Festival des Baleines en juillet 2015
- le développement du secteur reste pour l'instant maîtrisé
- la difficulté de passer à une logique plus industrielle se pose en ces termes :

Comment augmenter la valeur économique des hauts lieux du whale watching sans augmenter la pression déjà exercée sur les populations de cétacés ou l'impact sur l'environnement marin ?

Contact : sophia@cetamada.com



POE 2.10 POCT FED – FEDER Biodiversité
Séminaire de restitution
2 – 5 juin 2015, Campus du Moufia, Saint Denis

Le whale watching dans l'économie des ménages à Sainte-Marie (Madagascar)
Tantely ANDRIANANTOANDRO
 Chef du Département d'Économie
 Université catholique de Madagascar, Antananarivo

Contexte

- avec moins de 2 dollars par jour, plus de 9 Malgaches sur 10 vivent sous le seuil de pauvreté (Banque Mondiale 2013)
- l'agriculture qui fait vivre 80% de la population reste le plus souvent orientée vers l'autoconsommation

Problématique

- le whale watching est-il perçu par les habitants de Sainte-Marie comme une opportunité économique ?
- comment participe-t-il à une diversification des revenus avec les activités agricoles et de pêche ?

Méthode

- entretiens semi-directifs auprès de 52 personnes dans 15 *fokontany* (villages et quartiers)



Activités économiques des personnes interrogées	Effectif
Opérateur Hôtel-Restaurant	2
Opérateur Location de véhicules (voiture, moto, tuk-tuk)	3
Guide	5
Agriculture	4
Pêche	4
Agriculture et pêche	6
Employés (hôtel, restaurant, villa, autres secteurs privés, etc.)	7
Proxular	4
Artisan (maçon, peintre, maquette en bois, etc.)	7
Commerce (épicerie, épices et huiles, poisson séché, etc.)	10
Total	52

Résultats

- le whale watching génère des emplois directs dans les services touristiques : hôtel, restauration, transport, vente à l'étal pour les touristes
- il génère des emplois indirects : artisan, agriculteur, éleveur, pêcheur
- pour certains ménages, les revenus durant la saison des baleines peuvent être multipliés par 5
- les revenus procurés par le whale watching restent néanmoins insuffisants pour entrer dans une logique d'investissement
- les petits opérateurs voient les gros opérateurs comme des concurrents et ont du mal à assurer une qualité équivalente de service
- les villages enclavés, les ménages les moins dotés en capital économique et social restent en dehors de l'activité

Contact :
anntantely@yahoo.fr



POE 2.10 POCT FED – FEDER Biodiversité
Séminaire de restitution
2 – 5 juin 2015, Campus du Moufia, Saint Denis

Représentations de la baleine à Sainte-Marie (Madagascar)

Frédérique ANDRIAMARO

Chef du Département Sciences Sociales appliquées au Développement
 Université catholique de Madagascar, Antananarivo

La population de l'île de Sainte-Marie

- 27 155 habitants (monographie de district 2013)
- 40% de la population a moins de 18 ans
- composition ethnique diversifiée (Antenosy, Betsimisaraka, Merina, Betsileo, Vezo, etc., étrangers)



Problématique

- analyser les représentations de l'environnement et des cétacés à travers leurs composantes sociale et culturelle

Méthode

- entretiens semi-directifs auprès de 53 personnes (25 hommes et 28 femmes) dans 7 *fokontany* (3 villages et 4 quartiers)



Résultats

- symbiose avec une nature animée de vie et d'esprit
- des comportements face à la nature davantage dictés par des rituels, des tabous (*fady*) et des croyances ancestrales et divines que par un souci de préservation de l'environnement en lui-même
- la baleine (*trozo*) revêt un caractère sacré pour la population saint-marienne, en témoigne son nom traditionnel (*Zagnahary be*) littéralement « le Grand Dieu »
- la baleine effraie par sa taille mais c'est un animal considéré comme protecteur
- la baleine n'est pas chassée à Sainte-Marie mais sa chair est consommée en cas d'échouage
- la population pratiquait chaque année, à l'arrivée des baleines, un rituel de bienvenue (*fomba*) à leur attention
- depuis le début des années 2000, le Festival des Baleines permet de faire revivre ce rituel qui tend cependant à devenir davantage un spectacle qu'une véritable célébration
- la préparation des spectacles et des festivités permet aux villages et groupes concernés de maintenir un lien social autour d'événements collectifs

Contact : a_fredo@hotmail.com



POE 2.10 POCT FED – FEDER Biodiversité Séminaire de restitution

2 – 5 juin 2015, Campus du Moufia, Saint Denis

Connaissance et perception des baleines et du whale watching à Madagascar

Rojo RASOLOFOMANANA

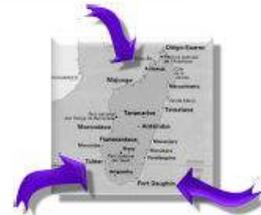
Master1 Expertise en Population et Développement
Université Paris Descartes



©Cetamada

À Madagascar, Sainte-Marie est la destination la plus connue pour le **whale watching**. Pour tenter de cerner cette activité de manière plus large et la **manière dont les populations la perçoivent**, 3 terrains ont été mobilisés :

- Fort-Dauphin
- Tuléar
- Nosy Be



Dans chacune des 3 destinations, une dizaine de personnes ont été interrogées sous forme **d'entretiens semi-directifs** :

- individus ayant des activités en rapport avec l'exploitation de la mer
- individus n'ayant pas d'activités en rapport avec l'exploitation de la mer
- opérateurs de whale watching

« Je pense que les baleines ne sont pas des animaux mais qu'elles sont comme nous. D'après les histoires que j'ai entendues, elles aident les personnes en difficulté en mer, comme en cas de mauvais temps »

Résultats

- le whale watching est une activité récente mais dont les ménages ont conscience qu'elle est une opportunité supplémentaire de création de richesse
- dans les 3 zones, la population est habituée à côtoyer les baleines depuis longtemps. La baleine a une image positive auprès de la population, même si sa taille effraie
- la baleine n'est pas chassée, mais sa chair est consommée lorsqu'un individu s'échoue
- l'offre de whale watching s'intègre peu à peu aux autres produits et services touristiques. Ainsi, à Nosy Be, l'offre est déjà bien structurée
- malgré la saisonnalité, les ménages qui tirent des revenus du whale watching mettent en avant son caractère plus régulier que l'agriculture ou la pêche
- avec les actions de sensibilisation et les attentes des touristes, la population a conscience que la baleine est en train de devenir un symbole de l'écotourisme



©Cetamada



©Cetamada

Contact : rojombolatiana@gmail.com



POE 2.10 POCT FED – FEDER Biodiversité
Séminaire de restitution
2 – 5 juin 2015, Campus du Moufia, Saint Denis

Perception du whale watching à La Réunion

Alexandre FAULET

Master2 Évolution, Patrimoine Naturel et Sociétés
 Muséum national d'Histoire naturelle, Paris

Apporter une lecture socio-anthropologique de la perception du whale watching à La Réunion...

- rapports des Réunionnais et des touristes avec leur environnement naturel
- perceptions de la population locale et des touristes en matière de whale watching



... en rencontrant la plus grande diversité possible de profils

- 15 entretiens semi-directifs auprès de la population dans 5 localités
- 30 brefs entretiens semi-directifs auprès des touristes dans 4 localités

Résultats

La population réunionnaise

- a conscience d'habiter dans un environnement atypique chargé d'histoire : les « Hauts » et le marronnage
- a longtemps craint la mer mais la découvre depuis peu avec la pratique d'activités nautiques
- n'associe pas les cétacés avec des croyances ou des mythes particuliers
- découvre le whale watching, surtout les jeunes générations

Les touristes

- accordent une grande importance au tourisme durable, à la préservation de l'environnement
- jugent la complémentarité des « Hauts » et des « Bas » comme l'atout n°1 de l'île
- ont une opinion très favorable du whale watching mais regrettent un manque de communication sur cette activité
- associent le whale watching à un tourisme éco-responsable et donc à encourager



Contact : alexandre.faulet@gmail.com

Grand Séminaire de l'océan Indien
Océan Indien Espaces et Sociétés
Université de La Réunion

Océan Indien : enjeux patrimoniaux et touristiques

19 septembre 2014

**La différenciation des produits touristiques :
le *whale watching* dans le sud-ouest de l'océan Indien**

Frédéric GANNON (Université du Havre, EDHEN)
Frédéric SANDRON* (IRD La Réunion, UMR CEPED)

* Auteur de correspondance : frederic.sandron@ird.fr

Mots-clés

Industrie, Microéconomie, Océan Indien, Ressource, Whale Watching

Résumé

La mégafaune marine migratrice du sud-ouest de l'océan Indien participe à faire de cette zone un *hot spot* de la biodiversité. D'un point de vue économique, ce patrimoine naturel y représente une opportunité de croissance du secteur du tourisme, et plus précisément de l'écotourisme. En effet, l'observation des animaux dans leur milieu naturel fait l'objet d'une constante progression. Ainsi, le *whale watching*, c'est-à-dire l'observation des baleines, est un secteur d'activité économique qui est en train de se structurer grâce à un réseau d'opérateurs. En mobilisant quelques concepts de la théorie économique, il est proposé ici de poser quelques jalons pour mieux comprendre les caractéristiques du *whale watching*, d'en décrire les principales formes d'organisation industrielle et d'en inférer quelques perspectives de développement à Madagascar, Maurice et La Réunion.

Introduction

Le *whale watching*, c'est-à-dire l'activité touristique qui consiste à observer les baleines, est en plein développement. Au niveau mondial, il génère des revenus annuels de l'ordre de deux milliards de dollars US. Ce produit touristique est notamment présent à Madagascar, Maurice et La Réunion. Étant donné les différences de développement des trois territoires, on peut s'attendre à une structuration différente de l'offre et la demande dans ce secteur économique. La question posée ici est donc la suivante : quelles sont les caractéristiques du *whale watching* dans ces trois territoires ? A travers une revue de la littérature sur le sujet et avec l'apport de concepts issus de la théorie économique, nous essaierons de répondre à cette question importante en termes d'écotourisme et de développement territorial.

Pour ce faire, dans une première section, nous ferons un rapide bilan de la progression du secteur d'activité touristique dans le monde. Dans une deuxième section, l'expansion du *whale watching* sera présentée, incluant les changements d'image et de représentation des baleines. Une troisième section s'attachera à caractériser de manière plus précise la nature économique des populations de baleines ainsi que celle de l'activité du *whale watching*. Une quatrième section recentrera le propos sur Madagascar, Maurice et La Réunion pour mieux en saisir le degré de développement et les grandes lignes de l'organisation industrielle du *whale watching*.

1. Développement et tourisme

Le tourisme international est une activité économique qui ne cesse de prendre de l'ampleur tant dans le nombre de voyageurs et professionnels du secteur que dans le montant et la part des revenus qu'il engendre dans le PIB mondial (1.1). Une forme particulière de tourisme de plus en plus prise par les consommateurs est le tourisme insulaire (1.2).

1.1. Le tourisme : une activité économique et un champ de recherche en expansion

Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), institution spécialisée des Nations Unies, le tourisme est devenu un secteur économique majeur et un de ceux aux taux de croissance les plus élevés (UNWTO, 2014). Un chiffre éloquent est la progression du nombre de touristes

internationaux (c'est-à-dire passant au moins une nuit dans le pays visité) qui est passé de 25 millions dans les années 1950 à plus de 500 millions en 1995, le cap du milliard ayant été franchi en 2012. Les projections de l'OMT prévoient 1,8 milliard de touristes internationaux à l'horizon 2030. D'un point de vue économique, le secteur touristique contribue pour 9% au PIB mondial et emploie un salarié sur onze. Les taux de croissance annuels récents, tant en recettes qu'en nombre de touristes, sont de l'ordre de 5%. Avec les voyages et transports de voyageurs, le tourisme est le cinquième plus gros secteur d'exportation dans le monde après les carburants, la chimie, l'industrie alimentaire et l'automobile (UNWTO, 2014). Les parts de marché des économies émergentes dans le secteur touristique s'accroissent et devraient dépasser prochainement celles des pays développés.

Parallèlement, le secteur et l'activité touristiques ont donné lieu à des travaux toujours plus nombreux et détaillés de la part des économistes. Plusieurs revues spécifiques à ce champ d'étude ont émergé parmi lesquelles *Annals of Tourism Research*, *Tourism Economics*, *Tourism Management*, *Journal of Travel Research* ou encore la revue francophone québécoise *Téoros*. Selon Song *et al.* (2012), les travaux pionniers remontent aux années 1960 et ont été publiés dans des revues d'économie ou de *Regional Science (Papers and Proceedings of the Regional Science Association, International Monetary Fund Staff Papers, International Economic Review)*. Cette activité de recherche en économie du tourisme s'est encore spécialisée dans les années 1990 avec la création de la revue *Tourism Economics*, et l'on peut dater au début de la décennie 2010 l'atteinte de la pleine maturité du champ de l'économie du tourisme avec l'élaboration d'un corpus de connaissance et de soubassements théoriques relativement aboutis.

Parmi les thèmes clés abordés par la littérature économique en matière de tourisme, figurent : l'analyse de la demande et ses déterminants ; les relations entre le secteur touristique et les autres secteurs économiques ; les structures, modes de gestion et performances des entreprises touristiques ; les effets d'entraînement des entreprises touristiques sur la croissance du secteur ; la place du secteur touristique dans la croissance macroéconomique ; le rôle de l'industrie touristique dans le volume et la structure des emplois ; l'économie internationale du tourisme, ses relations bilatérales et ses modalités concurrentielles ; les liens entre l'économie du tourisme et l'économie de l'environnement.

Au sein de cette diversité de thématiques, l'une des questions essentielles posées par les économistes consiste à comprendre le rôle du secteur touristique dans le développement économique d'un pays ou d'une région. En effet, pour certains pays, le tourisme est devenu un secteur fondamental dans la constitution du PIB. C'est le cas par exemple des Maldives, de Macao, du Vanuatu, des Seychelles ou des Bahamas où l'activité touristique génère de manière directe plus de 20% du PIB national (WTTC, 2014). De manière générale, ceci est particulièrement vrai pour les petits pays qui ont fait le choix de développer ce secteur, notamment les États insulaires.

1.2. Le tourisme insulaire

En 1992, les Nations Unies reconnaissent la spécificité des Petits États Insulaires en Développement (PEID ou SIDS - *Small Island Developing States*) et en dressent une liste officielle aujourd'hui constituée de 40 États plus 7 États associés. Un ensemble de points communs à ces territoires sont considérés comme des handicaps majeurs quant à leur potentiel de développement : l'exiguïté, l'isolement, l'éloignement et la vulnérabilité (Logossah et Maupertuis, 2007).

La déclaration de Maurice adoptée en 2005 reconnaît la spécificité et la fragilité de ces territoires et préconise, entre autres, que « l'attention devrait être portée aux besoins et préoccupations spécifiques dans le domaine du commerce et du développement des petits États insulaires en développement afin de leur permettre de s'intégrer pleinement au système commercial » (Nations Unies, 2005). Les ressources touristiques sont expressément citées dans le processus de développement de ces États, notamment grâce aux sites subaquatiques (Unesco, 2014).

Si le tourisme est effectivement une opportunité économique pour de nombreux PEID, leur fragilité environnementale face aux événements climatiques et aux catastrophes naturelles rend cette activité touristique instable. Cette instabilité, que nous retranscrivons ici en termes d'incertitude, est évidemment un critère essentiel pour le choix d'une destination touristique. Parmi les principaux facteurs environnementaux générateurs d'incertitude dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien, on peut citer les cyclones, les pluies torrentielles, le volcanisme, les tsunamis ou encore les maladies infectieuses (Taglioni, 2009).

La majorité des recherches ont pointé ces critères physiques et naturels comme source majeure d'incertitude ou d'instabilité potentielle du secteur touristique dans les PEID mais d'autres variables apparaissent essentielles. Dehoorne *et al.* (2011) mettent par exemple en avant l'importance du climat social et de l'investissement public dans une comparaison entre la Corse et la Martinique, Poirier (1997) s'intéresse aux risques politiques et leurs retombées sur le secteur touristique. De manière globale, dans le développement touristique des PEID, la dimension sociale semble négligée au profit des dimensions économique et environnementale (Dehoorne et Tafani, 2011).

La croissance économique des PEID obéit à un modèle assez différent des autres pays dans la mesure où le tourisme y joue un rôle prépondérant depuis deux décennies. De nombreux travaux ont montré que le tourisme était à l'origine de la croissance du PIB dans les PEID et générateur d'effets d'externalités positives sur l'économie locale (Logossah et Maupertuis, 2007). À long terme cependant, la prise en compte de diverses externalités négatives potentiellement générées par le tourisme (pollution, dégradation, consommation des ressources, renforcement des inégalités socioéconomiques, etc.) rend plus incertaine la réussite de ce modèle de développement (Miller, 2011). Notamment, la faible qualification du personnel qui travaille dans le secteur du tourisme de masse n'est pas propice à une augmentation globale du capital humain et pourrait maintenir la croissance économique à un niveau bas (Logossah et Maupertuis, 2007). Pour notre propos, seule l'incertitude à court terme de l'activité touristique sera prise en compte.

2. L'expansion du *whale watching*

Le *whale watching* est typique des nouvelles pratiques et représentations portées aux ressources naturelles et faunistiques au cours des dernières décennies (2.1). C'est ce qui explique qu'aujourd'hui, les baleines sont davantage considérées comme une espèce vivante à observer plutôt qu'à chasser (2.2).

2.1. D'une ressource naturelle à une ressource économique

Une forme particulière de tourisme qui intéresse les pays et territoires de l'océan Indien est l'écotourisme. Selon Isaacs (2000), l'écotourisme est né à la croisée de l'expansion d'une

demande internationale de séjours touristiques et d'une préoccupation croissante des questions environnementales, plus précisément d'une demande croissante pour un environnement de qualité.

Donner une définition précise de l'écotourisme est une gageure. Dans la littérature, les auteurs ne s'accordent pas sur une définition unique. Buckley (2013), dans une synthèse sur la question, recense les points d'accord et de désaccord entre auteurs. Parmi les sujets de discussion, on relève : le caractère principalement commercial ou non de l'activité ; les aspects de management environnemental ; l'obligation que l'objet de l'écotourisme soit un bien strictement naturel ou non ; l'injonction d'avoir ou non une composante forte en matière d'éducation environnementale ; la considération ou non des aspects de conservation ; la prise en compte ou non des retombées sociales et économiques auprès des populations locales. La combinaison de ces différents facteurs aboutit à des propositions de définitions nombreuses et variées et donnent même naissance à de nouvelles catégories comme le tourisme de nature, le tourisme responsable, le tourisme durable ou encore le tourisme de conservation.

Parmi les analyses fondatrices, on peut citer notamment un article de Budowski (1976) qui s'interrogeait sur l'opposition systématique en vogue dans les années 1970 entre tourisme et préservation de l'environnement. L'auteur montrait qu'une symbiose était possible, et posait ainsi les bases de ce qui deviendra plus tard l'écotourisme. Parallèlement, sur fond de crise pétrolière et de taux jamais observés pour la croissance démographique de la population mondiale, une prise de conscience s'est faite à cette même époque autour de la finitude des ressources naturelles. Le grand public et les décideurs politiques ont été sensibilisés à la question de la raréfaction des ressources naturelles, qu'elles soient renouvelables ou non.

L'économie de l'environnement prend tout son essor dans cette décennie 1970, appliquant ses outils habituels à de nouveaux objets. Godard écrit ainsi (2004, p.4) : *« L'environnement est alors défini comme une collection de biens, ou d'actifs naturels rendant des services à l'homme, que ces services soient directement utiles comme les aménités d'environnement entrant dans les fonctions d'utilité des consommateurs (spectacle de la nature sauvage, paysages, air pur, température extérieure, etc.) ou qu'ils le soient à travers leur incorporation à une production sous forme de facteurs de production ou matières premières (sols agricoles, semences, engrais végétal, bois), de réserves de ressources naturelles (forêts) ou encore de fonctions d'assimilation des déchets (zones humides). Biens parmi les biens, services parmi*

les services, actifs parmi les actifs, les biens environnementaux partagent alors un même statut de base, même s'ils ont quelques propriétés particulières, avec les biens productibles dont la reproduction est assurée par l'appareil de production économique. Dès lors, les deux types de biens sont traités comme des commensurables et soumis aux mêmes principes d'évaluation et d'allocation ».

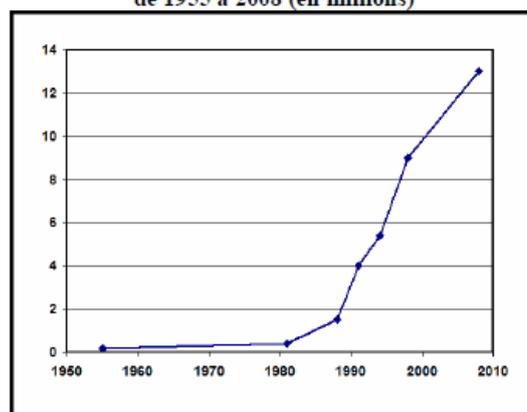
Pour le cas particulier des ressources faunistiques, un engouement croissant pousse depuis trois ou quatre décennies des consommateurs/touristes de plus en plus nombreux à s'y intéresser eu égard aux aménités qu'elles recèlent. L'observation des animaux dans leur habitat naturel (*wildlife watching*) attire en effet un nombre croissant d'adeptes, les observateurs d'oiseaux étant sans doute les plus nombreux. Selon une étude qui remonte au début des années 2000, l'observation des espèces dans leur milieu naturel a généré en 2001 aux États-Unis un chiffre d'affaires de 96 milliards de dollars US, 6 milliards de taxes fédérales et donné du travail à un million d'employés (Valentine et Birtles, 2004). Baleines, lémuriens, lions, koalas ou autres kangourous sont ainsi devenus des biens ou des actifs dont on a évalué la valeur économique. Ainsi, au milieu des années 1990, l'observation des koalas en Australie a généré une recette de plus d'un milliard de dollars australiens, les gorilles des montagnes ont rapporté annuellement quatre millions de dollars US au Rwanda dans les années 1980, tandis que chaque lion du Parc Amboseli au Kenya rapporte 515 000 dollars US sur l'ensemble de sa vie (Higginbottom, 2004).

2.2. Le changement de statut de la baleine : du *whaling* au *whale watching*

Si certains animaux ont accédé au statut d'actif comme nous venons de le voir, d'autres avaient déjà acquis cette caractéristique depuis longtemps mais pour des raisons différentes. L'utilisation d'animaux à des fins alimentaires ou pour l'utilisation de produits dérivés a toujours été centrale dans l'économie. Ceci est vrai des baleines qui ont été massivement chassées (*whaling*) à partir du XIX^e siècle, donnant lieu à une véritable industrie. L'huile de baleine a connu de multiples usages, donnant une valeur accrue à ce produit au fur et à mesure des découvertes de nouvelles utilisations possibles. Au-delà de son emploi dans l'industrie métallurgique, l'huile de baleine entrait dans la composition de la margarine, du savon, des bougies, des vernis, des peintures, de la glycérine, etc. (Wiart, 1949).

La création d'une Commission baleinière internationale en 1948 et une interdiction en 1982 de la chasse commerciale à la baleine ont limité cette pratique. Aujourd'hui, seuls le Japon, l'Islande, la Norvège et quelques populations côtières pratiquent encore la chasse à la baleine. Entre-temps, la pratique du *whale watching* a vu le jour, dès les années 1950 aux États-Unis, mais avec un véritable décollage dans les années 1980 (figure 1).

Figure 1. Évolution du nombre d'observateurs de baleines dans le monde de 1955 à 2008 (en millions)



Source : Hoyt 2001, p.12 ; O'Connor *et al.* (2009), p.24

En 1998, l'activité du *whale watching* est bien développée avec une estimation de 9 millions d'observateurs dans 87 pays et territoires pour un chiffre d'affaires d'un milliard de dollars US (O'Connor *et al.*, 2009). En 2008, le secteur continue à croître puisque ce sont 13 millions d'observateurs qui sont recensés pour un chiffre d'affaires de 2,1 milliards de dollars US dans 119 pays et territoires dans le monde entier. Le nombre d'opérateurs est estimé à 3 300 pour un nombre d'employés de l'ordre de 13 200 personnes. Il n'est pas exagéré de dire que le *whale watching* est passé d'un marché confidentiel à une industrie touristique (O'Connor *et al.*, 2009).

3. Le *whale watching* comme bien de consommation

L'activité du *whale watching* est ici décrite selon ses caractéristiques économiques principales (3.1). Ceci permettra de mieux comprendre comment cette activité se diversifie, se différencie et se révèle complémentaire à d'autres produits sur le marché international (3.2).

3.1. Description et caractérisation économique

Le *whale watching* est une activité de service du secteur touristique dont l'offre est géographiquement diversifiée. Le *whale watching* peut être analysé comme un « bien » économique dont les caractéristiques conduisent à devoir l'envisager sous plusieurs angles, en ayant recours à des concepts d'économie publique et d'économie industrielle ainsi qu'à des notions fondamentales de microéconomie.

3.1.1. Les cétacés

Adoptons en premier lieu l'approche de l'économie publique, dont l'objet est l'analyse des biens publics, c'est-à-dire des biens collectifs partiellement ou totalement non exclusifs, non rivaux et générateurs d'externalités. Si nous considérons la « matière première » du *whale watching*, la population des grands cétacés, celle-ci est assimilable à un bien public. La propriété de non exclusion spécifie que l'accès à la consommation de ce bien est potentiellement universel, du fait de l'absence d'un titre de propriété accordant l'exclusivité ou le monopole de cet usage à une personne physique ou morale détentrice de ce droit. La propriété de non rivalité, quant à elle, traduit le fait que l'utilité (ou niveau de satisfaction) qu'un individu dérive de la consommation de ce même bien est indépendante de la consommation simultanée de ce bien par d'autres. Les externalités - négatives ou positives - sont précisément les conséquences défavorables ou favorables de cette interaction en consommation.

A l'instar de tous les actifs naturels « mobiles », la « consommation » indirecte des grands cétacés par les *whale watchers* engendre des externalités négatives, sous forme de pression écologique qui risque de perturber le milieu naturel de ces animaux et, à terme, de dégrader la qualité de l'activité de *whale watching*, donc l'utilité de sa clientèle. A l'opposé, l'activité

croissante de *whale watching* peut induire des externalités positives selon deux processus complémentaires. Le premier est la pression concurrentielle qu'elle exerce sur une autre activité établie sur la population de cétacés, la chasse à la baleine (*whaling*). Le second est l'émergence de codes, de règles, de lois, de règlements visant à réguler sa consommation selon un objectif de durabilité de la coexistence du tourisme et de la préservation des espèces animales impliquées dans le *whale watching*.

La population de cétacés peut alors être qualifiée de « mondiale » ou « globale » (Kaul *et al.*, 1999 ; Hugon, 2003). En effet, les grands cétacés appartiennent à des espèces menacées de disparition dont la protection et la sauvegarde sont contrôlées par un ensemble de pays signataires d'une convention internationale. Il est donc de fait sous tutelle, au sens de l'économie publique, ce qui permet de le catégoriser comme « *merit good* » ou « bien tutélaire ».

Une suractivité touristique, assimilable à une surconsommation de la ressource - les populations de baleines inégalement réparties sur le globe - dégrade l'équilibre biologique global de l'espèce. Diverses solutions théoriques et empiriques permettent d'internaliser ces externalités, en les intégrant aux paramètres déterminant les choix des agents économiques, producteurs comme consommateurs. L'une d'elles, proposée par Cecil Pigou dans les années 1930, connue sous le nom générique de « principe pollueur-payeur », consiste à faire payer aux usagers du bien induisant des externalités négatives son « vrai » prix, incluant les coûts sociaux ou environnementaux induits par leur consommation. Dans le cas d'externalités positives - le *whale watching* considéré comme l'un des promoteurs de la préservation des espèces menacées - l'internalisation pigouvienne prend la forme d'une subvention versée aux activités générant ces externalités positives. Concrètement, il peut s'agir d'un opérateur de *whale watching* en conformité avec les règles d'approche des cétacés.

Une prolongation de l'analyse par l'économie publique permet de caractériser les cétacés comme des biens mobiles mais « situés ». En effet, si les populations de baleines se déplacent sur de vastes étendues, elles ne sont observables que sur un nombre limité de sites accessibles, ce qui confère à ceux-ci un degré de monopole local plus ou moins fort. On peut alors partiellement qualifier le *whale watching* de « bien de club », c'est-à-dire un bien public auquel l'accès est restreint afin de conférer aux usagers membres du « club » un niveau d'usage optimal, sans risque de congestion (Buchanan, 1965). Si cette restriction se traduit par

la définition d'une portée spatiale spécifique d'usage, alors le bien de club est « spatialisé » (Derycke et Gannon, 1994). Deux types de consommateurs de *whale watching* peuvent alors, dans cette optique, être distingués : les résidents de la région du spot et les touristes. Les seconds doivent couvrir, en plus du tarif des prestations fournies par un opérateur, les coûts de transport et d'hébergement.

3.1.2. Le *whale watching*

Considérons maintenant l'activité de *whale watching*. Au sens de l'économie industrielle, elle possède les caractéristiques de « bien complémentaire ». Comme les populations de baleines ne sont observables qu'en un nombre limité de lieux, cela implique un déplacement des consommateurs - sauf ceux résidant à proximité. Pour la grande majorité des touristes, l'offre de *whale watching* suit alors une logique de « *bundling* » ou « package », reposant sur l'optimisation de sa complémentarité relativement à un panier d'autres biens et services touristiques. La consommation de *whale watching* est de fait couplée à celle d'autres biens et services touristiques, et peut être perçue par une majorité de touristes comme une activité « bonus », ce qui implique que son attractivité est liée à celle de l'offre touristique globale de la région concernée.

La caractérisation microéconomique « standard » des biens amène à se poser la question de savoir si le *whale watching* est un bien économique normal ou supérieur. A priori, selon l'axiome « ce qui est rare est cher », le *whale watching* serait un bien supérieur, dont la demande, donc, s'accroîtrait avec le revenu. Si tel est le cas, la présence de baleines dans un pays en développement est une aubaine, puisque cela permet de générer des revenus grâce aux touristes pouvant se permettre de payer un prix élevé pour ce service. Le consentement à payer devient alors un paramètre central dans les décisions relatives à la tarification du *whale watching*. Selon plusieurs études citées par Hoyt et Iñiguez (2008), les touristes accepteraient de payer pour le *whale watching* des prix plus élevés que ceux existants, pour des prestations de qualité.

Le *whale watching* est, en effet, un bien de qualité variable. L'observation des pratiques du *whale watching* révèle que la qualité perçue des prestations offertes est très hétérogène. Schématiquement, tout bien ou service produit sur un marché donné peut se différencier de deux manières : par ses caractéristiques intrinsèques répondant à la variété des goûts et

préférences des consommateurs - différenciation « horizontale » (Hotelling, 1929 ; d'Aspremont *et al.*, 1979) -, et par sa qualité perçue par ces mêmes consommateurs - différenciation « verticale » (Shaked et Sutton, 1982). Appliquée au *whale watching*, cette double différenciation peut se traduire par le fait que les touristes choisissent à la fois la localisation géographique de l'opérateur et la qualité de ses prestations. Cela implique que, si la qualité moyenne perçue - et diffusée par les agences de tourisme, les médias spécialisés et sur les réseaux sociaux - du *whale watching* en un lieu donné est faible, leur consentement à payer sera faible et, pour une partie d'entre eux, leur choix se portera sur un opérateur, donc un lieu, offrant une meilleure qualité.

Or, définir économiquement la qualité objective des prestations de *whale watching* est délicat. A priori, sous l'angle de l'économie industrielle, l'effort d'investissement de l'opérateur devrait influencer la qualité de son produit. Mais quels types d'investissement sont-ils à favoriser ? Dans la taille, le nombre, la vitesse et le confort des bateaux ? Dans la formation des guides (Panasiuk, 2013) ? Dans l'optimisation de la probabilité de voir les baleines ? Dans une éventuelle assurance en cas de sortie infructueuse ? En tout état de cause, le tarif de la prestation est un signal de qualité si la comparaison entre opérateurs est permise, ce qui implique une concurrence minimale sur un territoire donné.

Il faut souligner que l'offre d'assurance par l'opérateur peut constituer un élément essentiel de la qualité perçue du *whale watching*. En effet, chaque sortie en mer comporte un aléa sur la présence des baleines. Si l'accroissement de la durée est un facteur de réduction de cet aléa, l'assurance, sous forme de remboursement partiel ou de réduction sur une prochaine sortie, constitue un engagement de l'opérateur valorisé positivement par le consommateur.

3.2. Complémentarité et différenciation

On peut, d'après ce qui précède, caractériser schématiquement le *whale watching* comme un bien complémentaire d'autres biens touristiques, différencié horizontalement (variété des lieux de consommation et des types de prestations offertes) et verticalement (qualité, donc tarif, variable). La production de *whale watching* repose sur un capital physique, ressource naturelle mobile, et sur des investissements et techniques spécifiques, constitués d'équipements durables et de personnel.

3.2.1. Complémentarité

Considérons en premier lieu la propriété de complémentarité de la demande de *whale watching* en référence aux autres consommations touristiques. Le choix d'un séjour sur une destination donnée s'opère, comme toute autre consommation, selon une hiérarchisation de ses composantes, de l'essentiel au superflu, sous contrainte de budget. Mais, contrairement à la consommation « ordinaire », celle-ci comporte plus d'éléments aléatoires ou optionnels, découverts sur place, dont l'existence et le prix ne sont pas toujours connus d'avance et qui peuvent, in fine, améliorer significativement le séjour. On peut y inclure le *whale watching* car, pour une majorité de touristes, il n'est sans doute pas le motif premier de leur choix, sauf éventuellement pour ceux dont la résidence est proche du lieu de séjour et/ou pour les aficionados. Schématiquement, deux cas sont à considérer, selon que le *whale watching* fait ou non partie d'un « paquet touristique », comme composante indispensable (« *must do* ») du séjour. Dans le premier cas, le touriste peut être incité à réserver au moins une demi-journée consacrée au *whale watching*, en payant d'avance l'opérateur qu'il aura sélectionné, qui peut éventuellement être l'hôtel qu'il a choisi. Sur le plan de la rationalité économique, si l'hôtel n'inclut pas le tarif du *whale watching* dans le montant du séjour, son consentement à payer le tarif du *whale watching* est corrélé à celui de son hôtel. Les deux prestations doivent alors être de qualité similaire. Dans le second cas, le *whale watching* est optionnel et le consentement à payer du touriste dépend des opportunités de consommation concurrentes qui s'offrent à lui durant son séjour. On peut alors raisonnablement penser que le consentement à payer est inférieur par rapport au premier cas.

Dans ce contexte, le choix d'un séjour « *all-inclusive* » est susceptible de favoriser la consommation de *whale watching*. Les motivations conduisant le touriste à opter pour ce type de séjour sont diverses. La plus élémentaire d'entre elles est sa préférence pour l'acquisition d'un droit à une consommation à volonté, ce qui réduit son aléa. Une autre incitation est la protection contre le risque de « *hold-up* » (Bladh et Holm, 2012) où le client se trouve confronté à des prix excessifs des consommations sur place si l'opérateur touristique exerce un monopole local. Si le touriste place le *whale watching* parmi ses priorités, il est donc d'autant plus vraisemblable qu'il optera pour un contrat *all-inclusive*.

Les opérateurs peuvent ainsi être conduits à inclure le *whale watching* parmi les services qu'ils proposent, et devenir opérateurs intermédiaires ou directs de ce secteur, afin d'en

maîtriser la qualité et les coûts. Dans le premier cas, ils offrent aux opérateurs existants de *whale watching* une clientèle régulière dont le consentement à payer pour cette activité ne conditionnera que de manière indirecte leur chiffre d'affaires et leurs choix stratégiques relatifs à leur positionnement en qualité.

3.2.2. Différenciation

Comment les opérateurs de *whale watching* se différencient-ils, au niveau international ? Quelles stratégies peuvent-ils élaborer pour renforcer leur attraction touristique ? Comment les politiques touristiques nationales mettent-elles en valeur ce secteur touristique ?

Selon le rapport de O'Connor *et al.* (2009) sur l'industrie - au sens anglais du terme, c'est-à-dire secteur d'activité - internationale du *whale watching*, l'Amérique du Nord représentait en 2008 la destination de plus de 50% des *whale watchers*, contre 60% dix ans plus tôt. À titre de comparaison, l'Europe en attirait la même année seulement 6%. Si l'on considère la répartition géographique de la demande globale, trois pays constituaient le « *Million Watch Club* » : les États-Unis, le Canada et l'Australie. Il est à noter que les îles Canaries et l'Écosse faisaient partie du « *top ten* » des principales destinations, avec cinq autres pays très étendus que sont l'Afrique du Sud, la Nouvelle-Zélande, la Chine, l'Argentine et le Brésil.

Une analyse détaillée des données recensées par ce rapport permettent de relever plusieurs caractéristiques essentielles de cette industrie. Tout d'abord, il est assez fortement concentré, à la fois géographiquement et économiquement pour chaque pays. Pour certaines régions, des clusters se sont constitués ou sont en cours de formation. Ensuite, sa demande est principalement domestique pour les leaders, en particulier pour le Canada et les États-Unis, et internationale pour les pays émergents et ceux où le *whale watching* est en phase de croissance et de consolidation. En troisième lieu, on peut relever une grande variété des prestations offertes et des tarifs.

De l'entrée de nouveaux pays dans l'industrie et de la tendance d'une croissance forte de l'attraction de certaines régions résulte une concurrence globale plus forte. Cela induit-il pour autant une différenciation plus forte ? On pourrait en effet supposer que pour se prémunir des effets de cette concurrence accrue, les acteurs dominants de l'industrie du *whale watching* élaborent des stratégies de différenciation, tant horizontale (plus forte spécialisation, création

de niches, diversification des services connexes) que verticale (investissements en qualité, innovations de produit et/ou de process afin, respectivement, d'accroître leurs prix et d'abaisser leurs coûts de production). Cependant, du fait de leur prédominance, il est nécessaire de relativiser l'impact réel de cette concurrence sur les régions et opérateurs leaders. Les statistiques évoquées précédemment montrent que la demande qu'ils servent est essentiellement locale, et que leur concentration géographique les protège de leurs concurrents domestiques localisés dans d'autres régions, du fait du coût de transport élevé et de la modification des habitudes de consommation qu'induirait à leur clientèle la décision de déplacer leur demande sur l'un de ces concurrents.

Cela amène à envisager une conséquence directe du double phénomène de concentration géographique des opérateurs de *whale watching* et des distances séparant les principales régions maritimes d'implantation de cette industrie. Un fort degré de différenciation horizontale des services de *whale watching*, induit par cette distance et les coûts de transport qui en découlent, peut inciter les entreprises locales à former des alliances (Goyal et Moraga-Gonzalez, 2001) pour investir dans des infrastructures, des innovations de produits et/ou de process, l'achat de matériels, la communication, du fait de la réputation initiale de ces entreprises. Autrement dit, il est a priori vraisemblable que l'accroissement de la concurrence à l'échelle internationale conduise les producteurs régionaux de *whale watching* à partager des investissements qui leur garantiraient à la fois une consolidation de leurs clientèles domestiques respectives, et une plus grande attractivité vis-à-vis de la demande internationale de *whale watching*.

4. Offre et variété des produits liés au *whale watching*

Pour la grande majorité des touristes internationaux, le *whale watching* est donc un bien complémentaire faisant partie d'un pack au sein d'une destination touristique. Il est alors important de caractériser de manière plus large l'activité touristique et d'en indiquer le poids dans l'économie (4.1). Ceci nous permettra de mieux comprendre la variété de produits et prestations liés au *whale watching* à Madagascar, Maurice et La Réunion (4.2).

4.1. Le secteur touristique à Madagascar, Maurice et La Réunion

L'objet n'est pas ici de dresser un panorama de l'activité touristique de Madagascar, Maurice et La Réunion mais de les caractériser brièvement en matière de degré de développement et d'incertitude de l'activité touristique. Les degrés de développement des pays et territoires du sud-ouest de l'océan Indien sont très inégaux. On retrouve cette dispersion au sein même des trois pays et territoires étudiés ici puisque La Réunion connaît un degré de développement similaire au reste de l'Europe, Madagascar se situe parmi les pays les plus pauvres du monde, tandis que Maurice connaît une situation intermédiaire malgré un indicateur de développement humain classé dans la fourchette haute (tableau 1).

Tableau 1. Indicateurs de développement en 2012-2013

	Madagascar	Maurice	La Réunion
Rang IDH (187 pays)	155	63	54
Classification IDH	Faible	Élevé	Élevé
PIB par habitant	471 \$	9 210 \$	24 527 \$
Espérance de vie à la naissance	64,7 ans	73,6 ans	79,9 ans

Source : Madagascar et Maurice : PNUD et Banque Mondiale ; La Réunion : INSEE pour l'espérance de vie et le PIB en euros (notre calcul pour la conversion en dollars US), Sudrie 2013 pour l'IDH

Les dépenses par touriste et le degré de développement du pays ou territoire d'accueil ne sont pas corrélés (tableau 2). Ainsi, à La Réunion, la moitié des touristes sont affinitaires, c'est-à-dire qu'ils viennent rendre visite à des amis ou à leur famille, et sont en général hébergés chez eux (INSEE, 2014). La part du tourisme dans l'économie y est faible ainsi qu'à Madagascar, alors qu'il est un des secteurs clés de l'économie mauricienne.

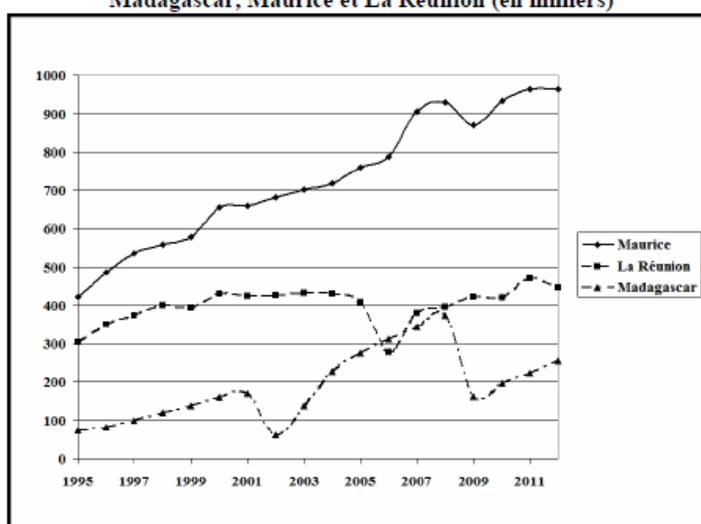
Tableau 2. Indicateurs sur le secteur touristique en 2010

	Madagascar	Maurice	La Réunion
Arrivées de touristes internationaux (y compris la métropole pour La Réunion) (milliers)	196	935	421
Recettes du tourisme international (y compris la métropole pour La Réunion) (millions de dollars US)	321	1 282	296
Recettes moyenne par touriste (en dollars US)	1 638	1 371	703
Recettes du tourisme international / PIB (%)	3,0	10,7	2,0

Source : UNWTO 2014, Banque Mondiale pour le PIB

Outre le volume de l'activité touristique, il est important d'en cerner la régularité et la sensibilité aux événements exogènes. Si la courbe de croissance du tourisme mauricien est régulière, en revanche la fréquentation touristique de Madagascar est directement liée à la conjoncture politique du pays, comme l'indiquent les chutes importantes du nombre de touristes lors et après les crises politiques de 2002 et 2009 (figure 2).

Figure 2. Évolution du nombre de touristes de 1995 à 2012 à Madagascar, Maurice et La Réunion (en milliers)



Source : UNTWO pour Maurice et Madagascar, Insee et IRT pour la Réunion

L'incertitude liée à l'activité touristique s'est manifestée aussi à La Réunion lors de l'épidémie de chikungunya qui a sévi en 2005-2006. Alors que les conditions matérielles et institutionnelles de la prise en charge à La Réunion étaient aux normes européennes, c'est pourtant dans ce département que la fréquentation touristique a chuté alors que l'île Maurice, pourtant confrontée à une prévalence similaire du chikungunya, ne connaissait pas de baisse de sa fréquentation touristique. Taglioni (2009) analyse ceci comme le résultat de deux politiques d'information et de communication différentes, La Réunion surinformant la population et les touristes, tandis que la communication mauricienne se révélait plus discrète.

Pour le *whale watching*, à l'incertitude intrinsèque de l'observation des cétacés, s'ajoute donc pour un touriste international une incertitude sur les prestations au sens large de la destination elle-même, facteur qui entre en tout état de cause dans sa décision de choix entre destinations (Seddighi et Theocharous, 2002).

4.2. L'offre de *whale watching* et sa structuration

Comme pour tout bien ou service disponible sur un marché, l'offre du produit *whale watching* requiert une organisation économique s'appuyant sur différents facteurs de production. Si la technologie peut, a priori, être commune à tous les lieux de consommation - les spots -, la combinaison optimale des facteurs dépend partiellement des spécificités de ces lieux. Les rapports de l'IFAW (International Fund for Animal Welfare) sur le *whale watching* dans le monde donnent des renseignements précieux en ce domaine. Nous nous appuyerons donc sur le dernier rapport disponible (O'Connor *et al.*, 2009) pour décrire synthétiquement l'offre de *whale watching* à Madagascar, Maurice et La Réunion.

À Madagascar, l'offre historique se concentre sur l'île de Sainte-Marie, sur la côte nord-est du pays, où l'activité date du début des années 1990. En 2008¹, ce sont 14 200 visiteurs qui ont pratiqué le *whale watching* à Sainte-Marie. Les 13 opérateurs présents sont le plus souvent directement rattachés aux établissements hôteliers. Les bateaux utilisés peuvent transporter de 3 à 35 passagers, pour une capacité moyenne de 10 passagers. Les *whale watchers* à Sainte-

¹ Les dernières données disponibles datent de 2008 (O'Connor *et al.*, 2009). La crise politique qui a sévi à Madagascar entre 2009 et 2014 laisse penser que ces chiffres n'ont pas considérablement évolué depuis, voire ont évolué à la baisse.

Marie représentent une clientèle aisée, internationale à 94%, qui a payé son ticket d'entrée en moyenne 56 \$ US. On estime que le secteur emploie 200 personnes et génère des recettes de l'ordre de 800 000 \$ US. Outre Sainte-Marie, d'autres lieux de *whale watching* émergent à Madagascar comme la Baie d'Antongil à Maroantsetra, proche de Sainte-Marie, ou Tuléar sur la côte sud-ouest. Ces deux destinations recensent un millier de *whale watchers* pour une vingtaine d'opérateurs. Si l'on compare le ratio « opérateurs/nombre de *whale watchers* », il est clair que l'activité de *whale watching* à Sainte-Marie est largement plus avancée d'un point de vue de la structuration et de l'organisation du secteur qu'ailleurs à Madagascar. Il n'est pas étonnant de ce point de vue de constater que c'est à Sainte-Marie qu'une opération d'envergure se met en place avec la création du « Festival des Baleines » à l'horizon 2015. Il s'agit de ce que nous avons décrit précédemment comme une alliance entre opérateurs destinée à accroître la visibilité et l'attractivité de la destination.

À l'île Maurice, l'activité du *whale watching* a pris son essor dans les années 2000. En 2008, les 21 400 *whale watchers* ont payé leur billet au prix moyen de 35 \$ US. Les recettes engendrées par cette clientèle à 90% internationale sont de l'ordre de 600 000 \$ US. Pour 25 opérateurs localisés à Tamarin Bay, seules 35 personnes sont employées, ce qui dénote le caractère unipersonnel de l'entreprise et l'atomicité du secteur. Cette configuration a donné lieu à des comportements opportunistes de certains d'entre eux, suivis de la mise en place d'une charte d'approche. L'appellation *whale watching* concernait en fait en 2008 essentiellement l'observation et la nage avec les dauphins, un seul opérateur proposant à cette date l'observation des baleines et cachalots. Depuis peu, quelques opérateurs ont élargi leur offre et leur gamme de prestations en ce sens. Ainsi, la nage avec les dauphins est proposée à 55 \$ US, l'observation des baleines coûte 75 \$ US, les deux conjuguées sont au tarif de 100 \$ US. La prestation de privatisation d'une demi-journée d'un bateau pour la nage avec les dauphins et l'observation des baleines coûte 750 \$ US pour un nombre maximal de 10 personnes.

En 2008, à La Réunion, l'activité de *whale watching* est encore balbutiante. Seuls 3 000 *whale watchers* sont recensés, 12 opérateurs, 17 employés et un chiffre d'affaire de 120 000 \$ US. Depuis, l'offre s'est accrue et diversifiée, portée sans doute par l'augmentation importante du nombre de baleines et de leur fidélisation au site de La Réunion depuis 2008 (Dulau-Drouot *et al.*, 2012 ; Globice, 2014). Parmi les produits proposés par les transporteurs, des croisières et des sorties sont spécifiquement dédiées au *whale watching*. La gamme des

prestations est large, allant là encore de la croisière simple à la privatisation du bateau en passant par des formules garantissant une nouvelle sortie en cas de non observation des animaux. Ensuite, les clubs de plongée proposent des mises à l'eau PMT (palme masque tuba) pour observer baleines et dauphins. Enfin, les loueurs de bateaux mettent en exergue dans leur communication le *whale watching*, permettant une découverte en autonomie. Depuis 2009, la signature d'une charte d'approche permet aux opérateurs adhérents de pratiquer le *whale watching* dans des conditions respectueuses des animaux. Cette sensibilisation des *whale watchers* passe aussi par un programme scientifique de participation à la photo-identification des baleines mené par l'association Globice.

Conclusion

Le caractère aléatoire de l'observation des baleines, la petite superficie des îles du sud-ouest de l'océan Indien (exception faite de Madagascar) ainsi que les faibles perspectives d'élargissement des marchés internes semblent indiquer une nouvelle organisation du *whale watching* pour une croissance significative du secteur à moyen et long terme. Des initiatives locales sont bien sûr envisageables mais l'observation empirique de la structuration actuelle du secteur et les différents enseignements de l'économie industrielle penchent pour un élargissement du marché selon deux axes principaux.

Le premier est celui de l'intensification capitalistique et de la spécialisation au sein d'une zone géographique. L'exemple type est celui de la création du « Festival des Baleines » qui aura lieu en juillet 2015 sur l'île Sainte-Marie à Madagascar. Pour accroître sa visibilité, cette manifestation mise sur une importante campagne de communication.

L'autre axe de développement du *whale watching* est celui de l'extensification, représentée par la création du projet de la « Route des Baleines ». Cette extensification, au sens géographique du terme, vise à harmoniser les pratiques de *whale watching* et à vendre plusieurs destinations au sein d'une même thématique touristique. Les pays et territoires concernés sont les Îles Vanille, c'est-à-dire les Comores, Madagascar, les Maldives, Maurice, Mayotte, La Réunion et les Seychelles. Ce projet touristique est porté par les institutions des territoires concernés, l'ambition étant de déposer un dossier auprès de l'Unesco pour faire reconnaître la Route des Baleines comme Patrimoine Mondial.

Bien évidemment, comme pour tous les autres secteurs économiques, les deux options ci-dessus ne sont pas exclusives. L'intensification capitaliste et l'amélioration de la qualité d'un produit vont souvent de pair avec l'extensification et la recherche de nouveaux marchés à l'international. Pour le *whale watching* dans l'océan Indien, cela signifie aussi une nécessité d'harmoniser les pratiques et les prestations offertes sur l'ensemble des territoires.

Bibliographie

d'ASPREMONT C., GABSZEWICZ J.J., THISSE J.-F., (1979), "On Hotelling's 'Stability in competition'", *Econometrica*, vol.47, pp.1145-1150.

BLADH C., HOLM H.J., (2012), "Can economics explain where all-Inclusive deals are offered?", Lund University, Department of Economics, *Working Paper*, n°2012-5, 17 p.

BUCHANAN J., (1965), "An economic theory of clubs", *Economica*, vol.32, pp.1-14.

BUCKLEY R., (2013), "Defining ecotourism: consensus on core, disagreement on detail", in BALLANTYNE R., PACKER J. (eds.), *International Handbook on Ecotourism*, Edward Elgar, Cheltenham, UK, pp.9-14.

BUDOWSKI G., (1976), "Tourism and environmental conservation: conflict, coexistence or symbiosis?", *Environmental Conservation*, vol.31, n°1, pp.27-31.

DEHOORNE O., FURT J.-M., TAFANI C., (2011), « L'éco-tourisme, un 'modèle' de tourisme alternatif pour les territoires insulaires touristiques français ? Discussion à partir d'expériences croisées Corse-Martinique », *Études caribéennes*, n°19, <http://etudescaribeennes.revues.org/5303>

DEHOORNE O., TAFANI C., (2011), « Le tourisme dans les environnements littoraux et insulaires : permanences, limites et perspectives », *Études caribéennes*, n°19, <http://etudescaribeennes.revues.org/5230>

DERYCKE, P.-H., GANNON, F., (1994), « Biens publics spatialisés », in AURAY, J.-P., Bailly, A., DERYCKE, P.-H., HURIOT, J.-M. (eds.), *Encyclopédie d'économie spatiale*, Economica, Paris, pp.127-131.

DULAU-DROUOT V., FAYAN J., MOUYSET L., BOUCAUD V., (2012), "Occurrence and residency patterns of humpback whales off Réunion Island during 2004–10", *Journal of Cetacean Research and Management*, vol.12, n°2, pp.255-263.

GLOBICE, (2014), *Rapport d'activités 2013*, Groupe local d'observation et d'identification des cétacés, Association Globice Réunion, Saint-Pierre, La Réunion, 42 p.

GODARD O., (2004), « La pensée économique face à la question de l'environnement », *Cahiers du Laboratoire d'Économétrie*, n°2004-025, CNRS, École Polytechnique, 28 p.

GOYAL S., MORAGA-GONZALEZ, J.L., (2001), "R&D networks", *RAND Journal of Economics*, vol.32, n°4, pp.686-707.

HIGGINBOTOM K., (2004), "Wildlife tourism: an introduction", in HIGGINBOTOM K. (ed.), *Wildlife Tourism Impacts, Management and Planning*, Common Ground Publishing, Altona, Victoria, Australia, pp.1-14.

HOTELLING H., (1929), "Stability in Competition", *The Economic Journal*, vol.39, n°153, pp.41-57.

HOYT E., (2001), *Whale Watching 2001: Worldwide tourism numbers, expenditures, and expanding socioeconomic benefits*, International Fund for Animal Welfare, Yarmouth Port, MA, USA, 158 p.

HOYT E., IÑIGUEZ M., (2008), *État des lieux du whale watching en Amérique Latine*, WDCS, Chippenham, Royaume-Uni, IFAW, East Falmouth, États-Unis, Global Ocean, Londres, 60 p.

HUGON P., (2003), « L'économie éthique publique : biens publics mondiaux et patrimoines communs », Unesco, Série « *Économie Éthique* », SHS-2003/WS/23, 87 p.

INSEE, (2014), *Tableau économique de La Réunion*, INSEE Réunion, 169 p.

ISAACS J.C., (2000), "The limited potential of ecotourism to contribute to wildlife conservation", *Wildlife Society Bulletin*, vol.28, n°1, pp.61-69.

KAUL I., GRUNBERG I., STERN M.A. (eds.), (1999), *Global public goods: international cooperation in the 21st century*, Oxford University Press, New York.

LOGOSSAH K., MAUPERTUIS M.-A., (2007), « La spécialisation touristique des petites économies insulaires en développement est-elle une voie de croissance durable ? », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n°1, pp.35-55.

MILLER N., (2011), "Achieving Sustainability of natural resources and obtaining economic goals. Tourism's Pandora's box", *Études caribéennes*, n°19,
<http://etudescaribeennes.revues.org/5297>

NATIONS UNIES, 2005, *Stratégie pour le développement durable des Petits États insulaires et la Déclaration de Maurice*, Communiqué de presse, ENV/DEV/815, 14 janvier, 2005/01/14.

O'CONNOR S., CAMPBELL R., CORTEZ H., KNOWLES T., (2009), *Whale Watching Worldwide: tourism numbers, expenditures and expanding economic benefits*, Special report from the International Fund for Animal Welfare, Yarmouth MA, USA, 295 p.

PANASIUK A., (2013), "Personnel as a factor of production in development of regional tourism economy - a conceptual paper", *Journal of Entrepreneurship, Management and Innovation*, vol.9, n°1, pp.57-67.

POIRIER R.A., (1997), "Political risk analysis and tourism", *Annals of Tourism Research*, vol.24, n°3, pp.675-686.

SEDDIGHI H.R., THEOCHAROUS A.L., (2002), "A model of tourism destination choice: a theoretical and empirical analysis", *Tourism Management*, vol.23, n°5, pp.475-487.

SHAKED A., SUTTON J., (1982), "Relaxing price competition through product differentiation", *Review of Economic Studies*, vol.49, pp.3-13.

SONG H., DWYER L., LI G., CAO Z., (2012), "Tourism economics research: a review and assessment", *Annals of Tourism Research*, vol.39, n°3, pp.1653-1682.

SUDRIE O., (2013), « Quel niveau de développement des départements et collectivités d'outre-mer ? Une approche par l'indice de développement humain », *Documents de travail de l'AFD*, n°129, 62 p.

TAGLIONI F., (2009), « Le tourisme dans le sud-ouest de l'océan Indien : une durabilité à géométrie variable », in VO SANG X.L. (ed.), *Le tourisme durable, un instrument d'aide à la lutte contre la pauvreté ?* Hanoi, Agence Universitaire de la Francophonie et Université Van Lang, pp.154-169.

UNESCO, (2014), *Les îles de demain. Renforcer la résilience dans un monde en mutation*, Unesco, Paris, 48 p.

UNWTO, (2014), *Faits saillants OMT du tourisme*, Organisation mondiale du tourisme, Nations Unies, Madrid, 16 p.

VALENTINE P., BIRTLES A., (2004), "Wildlife watching", in HIGGINBOTOM K. (ed.), *Wildlife tourism: impacts, management and planning*, Common Ground Publishing, Altona, Victoria, Australia, pp.15-34.

WIART R., (1949), « L'industrie baleinière norvégienne », *L'information géographique*, vol.13, n°4, pp.127-135.

WTTC, 2014, <http://wttc-infographic.org/list>